



# *Le Castelo Lillois*



## Criminels

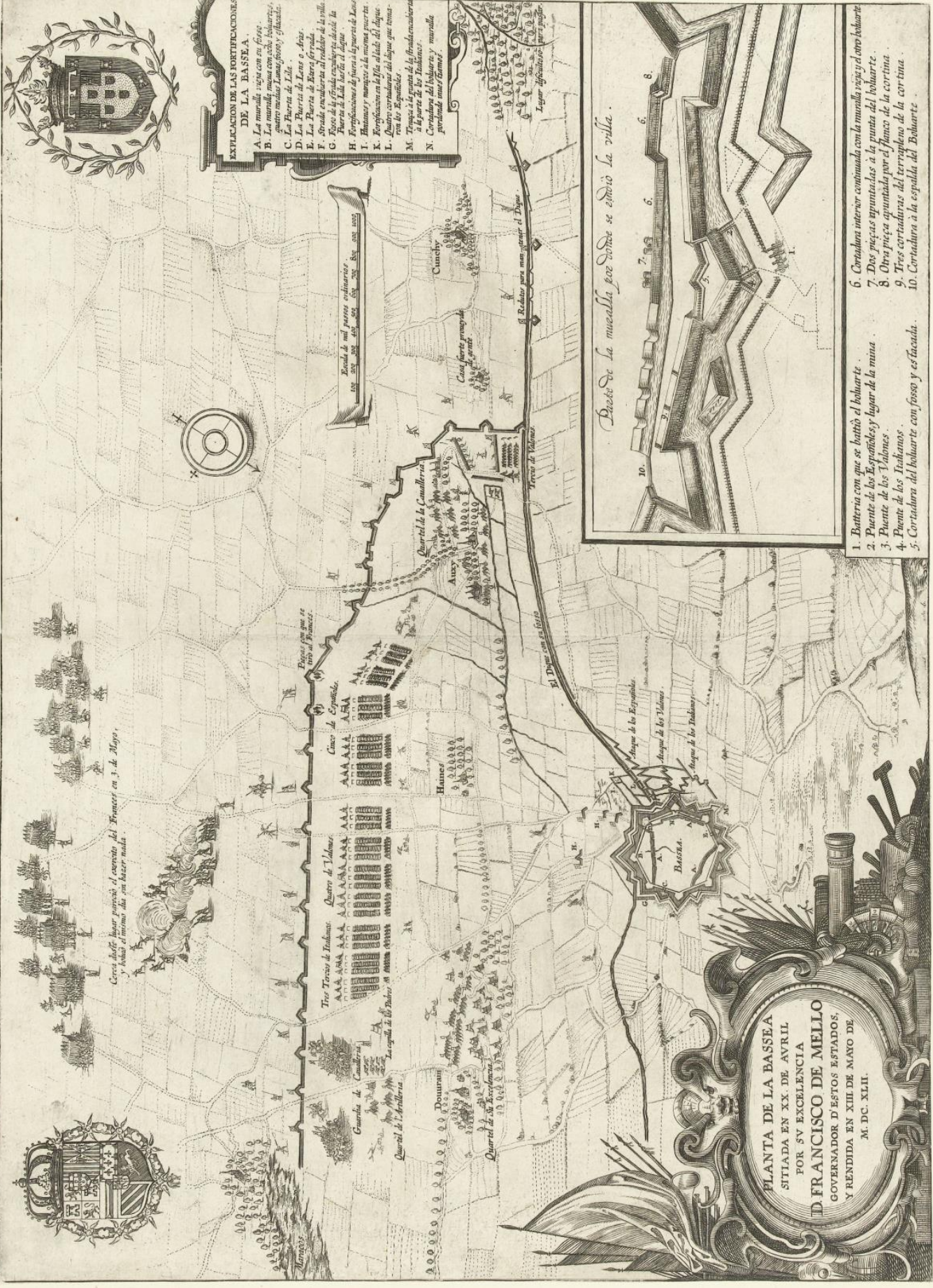


Elément de décor de la salle du conclave de la justice de Lille

Revue dématérialisée  
n° 15 – mars 2015

Internet – Dépouillements – Agenda  
Carembault – Ferrain – Mélantois – Pévèle – Weppes





**EXPLICACION DE LAS FORTIFICACIONES DE LA BASSEA.**

A. La muralla, según con su figura.  
 B. Las murallas, según con sus bóvedas.  
 C. Las Puertas de Lala, y de los Españoles.  
 D. La Puerta de Lala, y de los Españoles.  
 E. La Puerta de Lala, y de los Españoles.  
 F. Puerta de Lala, y de los Españoles.  
 G. Puerta de Lala, y de los Españoles.  
 H. Fortificación de Lala, y de los Españoles.  
 I. Bateria, y muralla, y la muralla.  
 K. Fortificación en la Plaza, y de los Españoles.  
 L. Otros edificios, y de los Españoles.  
 M. Templo, y la plaza de los Españoles.  
 N. Corral de los Españoles, y muralla.

*Detalle de la muralla por donde se entró la villa.*

1. Bateria con que se batió el boharte.
2. Puente de los Españoles, y lugar de la muralla.
3. Puente de los Españoles.
4. Puente de los Españoles.
5. Cortadura del boharte con foso, y estacada.
6. Cortadura interior continuada con la muralla, y el otro boharte.
7. Dos piezas apuntadas a la punta del boharte.
8. Otra pieza apuntada por el flanco de la cortina.
9. Tres cortaduras del terrapleno de la cortina.
10. Cortadura a la espalda del Boharte.

**PLANTA DE LA BASSEA**  
 SITIADA EN XX. DE AVRIL  
 POR SV EXCELENCIA  
**D. FRANCISCO DE MELLO**  
 GOVERNADOR D'ESTOS ESTADOS,  
 Y RENDIDA EN XIII DE MAYO DE  
 M. DC. XLII.

*Cerca de este lugar pararon el coronel del Francés en 3. de Mayo, y él mismo, sin poder pasar más.*





# Le plus beau

Il est des ancêtres dont nous sommes fiers, parfois parce que nous avons eu beaucoup de mal à mettre la main dessus, parfois parce qu'ils "redorent notre blason". Et pourtant nos familles, hier comme aujourd'hui, sont composées de membres très divers par leurs origines et leurs modes de vie. Ceux qui ont eut des "accidents de la vie" ont un intérêt particulier pour les généalogistes et les historiens locaux : ils ont laissés des traces dans nos archives, le bonheur ne laisse pas beaucoup de traces...

Je vous invite dans ce numéro à consulter les registres contenant les sentences criminelles de la Gouvernance de Lille de 1635 à 1787. 800 actes contenant une foule de renseignements sur la vie de nos ancêtres, leur mode de pensée, leurs centres d'intérêt, de voir le monde et, cerise sur le gâteau, des informations généalogiques. Nous allons pouvoir mettre un peu de chair sur des êtres dont nous connaissons un squelette de dates, mais la chair est faible en l'occurrence.

Il paraît que nous descendons tous d'un roi et d'un pendu mais je ne sais pas si je peux vous souhaitez réellement de trouver l'un de vos ancêtres parmi ceux cités ici...

Bonne lecture,

Christophe YERNAUX 

N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue



Blaue – Carte de la Flandre Wallonne (détail)

## RETENEZ DES A PRESENT :

Forum de la châtelainie de Lille le dimanche 15 novembre 2015

à Quesnoy sur Deûle (salle Festival)

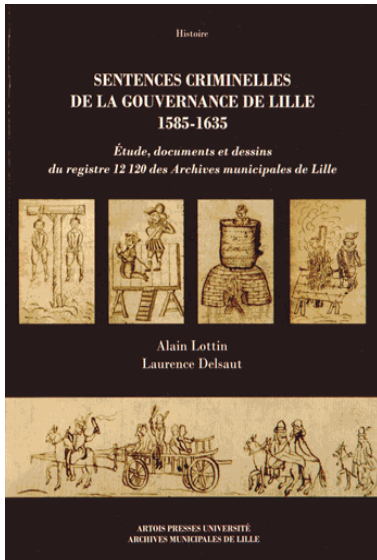
Organisé par Weppes en Flandre

<http://weppesenflandre.skyrock.com>

J'y serai avec une centaine d'associations historiques et généalogiques

# Criminels

Les sentences criminelles de la châtellenie de Lille sont conservées aux archives municipales de Lille. La période 1585 à 1634 a déjà été étudiée et a été publiée.



Analyse par Alain LOTTIN et Laurence DELSAUT de plus de mille sentences criminelles consignées dans le registre 12120 des Archives municipales de Lille et portant sur les années 1585-1634.

Ces sentences permettent d'appréhender la délinquance et la criminalité de l'époque et leur répression. Sorcières, violences, injures, meurtre, coups et blessures, atteintes aux biens, affaires de mœurs, rébellions... Outre une analyse détaillée du contexte qui est le but de cet ouvrage, il comporte également la reproduction d'une partie des sentences du manuscrit original (120 extraits) et leur transcription in extenso, une table des noms des prévenus, de leur résidence, du chef d'accusation et de la peine prononcée, ainsi que des cartes et dessins du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Disponible dans toutes les librairies pour 31 €.

Si vous le commandez directement aux archives communales de Lille vous obtiendrez en plus, gratuitement, un CD contenant les photographies de ce registre 12120. ([archives@mairie-lille.fr](mailto:archives@mairie-lille.fr))

## Pour information voici la liste alphabétique non détaillée des prévenus cités dans l'ouvrage ci-dessus :

*N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue*

AGACHE Gaspard 1614 Mouvaux; AGACHE Philippe 1601 Lannoy; AHAIGE Catherine 1617 Radinghem en W.; ALAVOINE François 1615 Lille; AUDENT Hellin 1585 ; BACQUELANT Gilles 1588 ; BAILLET Wallery 1605 Lille; BAISIEUX Antoinette 1616 Annappes; BALDE Catherine 1601 Salomé; BALNIN Jean 1590 Wambrechies; BARAT Jacques 1631 Villiport ?(proche Valenciennes); BARBIEU Vincent 1602 ; BARETTE Elias 1614 Chemy; BARETTE Mathurin 1594 Flers; BARRE Anselot 1627 Pont à Vendin; BARYE Médard 1616 Ennetières en W.; BAUDOUX Vaast 1618 Bersée; BAUWET ou BOET Etienne 1607 Wazemmes; BAYART Jean 1620 Lille (fbg N-D); BAYART Pierre 1624 Roubaix; BECOURT Jacques 1633 ; BECQUART Jean 1591 Frelinghien; BEGHIN François 1617 Seclin; BEHAGELE ou BEHAGUE Gilles 1613 ; BEHAGELE ou BEHAGUE Guillaume 1589 ; BEHAGELE ou BEHAGUE Roch 1623 Ennetières; BEHARE Pierre 1604 Gruson; BENOIT Nicolas 1633 Lille; BERENGIER Noël 1632 Hellemmes; BERGEIS Jeanne 1607 Hellemmes; BERNARD Piat 1586 ; BERNARD Piat 1586 ; BERNISSE Isabeau 1594 ; BETREUMIEUX Jean 1613 Sequedin; BILLAU Philippe 1625 Marquillies; BILLECOCQ Mathieu 1601 Lannoy; BILLECQUE ou BILLECOCQ Jeanne 1597 Comines; BILLET Louise 1622 Phalempin; BLANCQUART Claude 1618 Loos; BLANCQUART Jean 1609 Emmerin; BLANCQUART Jérôme 1592 ; BLANCQUART Pierre 1618 Marquette; BLONDEL Nicolas 1604 ; BLONDEL Pierre 1600 ; BOCQUET Jean 1617 Camphin; BOIDIN Guillaume 1585 ; BOITEL Jean 1633 ; BOLIN Philippe 1594 ; BONNEL Pierre 1598 Lille; BONNET Antoine 1612 Bachy; BONNET Jean 1625 Seclin; BONTE Gilles 1603 Neuville en Ferrain; BONTE Gilles 1603 ; BONTE Jean 1622 ; BONTE Jean 1592 Wasquehal; BONTE Pasquier 1593 Wavrin; BONTE Pierre 1586 ; BOUCHAIN Pierre 1631 Cambrai; BOUCHE Jacques 1624 ; BOUCHE Jacques 1622 Bondues; BOUCHE Philippe 1604 ; BOUCHERY Denis 1620 ; BOUCHERY Nicolas 1620 ; BOULENGER Gilles 1620 Famars; BOULET Wallerand 1593 Roncq; BOURDONS Guy 1626 Cysoing; BOURGEOIS Michel 1600 Wattrelos; BOURRE Jude 1625 Douai; BOUSMART Antoine 1614 Mouvaux; BOUSMART Antoine 1602 Marquillies; BOUTEMAN Jean 1627 ; BOUTILLIER Pasquier 1585 ; BOUTILLIER Pasquier 1606 Marcq en B.; BRASSART Adrien 1621 Lille; BRASSART Damien 1623 ; BRASSART Damien 1621 La Madeleine; BRESOUX Evrard 1592 ; BRICQUET Martin 1606 Armentières; BRIME Jean 1615 Esquermes; BRIXE ou BRICE Pierre 1620 ; BRONGES Thomas 1611 ; BRULOIS Jean 1616 Croix; BRULOIS Jean 1624 ; BUCHET Louis 1616 ; BUISINE André 1613 Beaucamps-Ligny; BUISINE Antoine 1607 Beaucamps-Ligny; BUISINE Cornille 1627 Loos; BUISINE Jacques 1627 Loos; BUISINE Nicolas 1611 ; BUISINE Nicolas 1613 ; BUISINE Nicolas 1609 ; BUISINE Thomas 1618 Santes; BUISINE ou BUFINE André 1624 ; BUISSET Nicolas 1598 ; BUISSON Nicolas 1633 ; BURETTE Nicolas 1619 Mons; BURETTE Pierre 1589 Santes; BURRET André 1620 Wachemy à Chemy; CADO Antoine 1589 ; CAHU Martin 1598 Baisieux; CAILLET Mathieu 1613 Wattignies; CALLINERE Jean 1617 ; CAMBERLIN Mariette 1585 ; CAMBIER Catherine 1615 ; CAMPENAERE Jean 1586 Annappes; CAMPENAERE Jean 1611 Annappes?; CANEREL Claude 1605 ; CANET Jean 1633 La Bassée; CARDON Antoinette 1593 ; CARDON Antoinette 1589 Mouvaux; CARLIER Jacques 1590 ; CARLIER Jean 1595 Quesnoy sur D.; CARLIER Jean 1609 ; CARPENTIER Antoine 1631 Aubegies; CARPENTIER Catherine 1611 Houplin-Ancoisne; CARPENTIER

Jacques 1592 Comines; CARPENTIER Jean 1621 Lille (fbg Courtrai); CARPENTIER Mathieu 1615 ; CARPENTIER Pierre 1601 Lannoy; CARPENTIER Simon 1587 Seclin; CASTEL Bastien ou Sébastien 1599 Bas-Warneton; CASTEL Gilles 1597 Comines; CASTEL Marie 1592 Wambrechies; CASTEL Marie 1598 ; CASTEL Martin 1606 ; CASTELAIN Jean 1620 Cappelle en P.; CASTELAIN Jean 1622 ; CATHOIRE Gilles 1595 ; CATHOIRE Michel 1599 Mouvaux; CATRICE Jean 1633 Roncq; CAUCHETEUR Péronne 1613 Roubaix; CAUDRON Jacques 1626 Tourcoing; CAULET Philippe 1617 Radinghem en W.; CHARLES Jacques 1629 Armentières; CHARLET François 1630 ; CHARLET Israël 1598 ; CHARLET Jeanne 1634 Le Maisnil; CHARTON Jacques 1589 ; CHEVALIER Michel 1613 ; CHIESSUES Michel 1606 Hem; CHOCQUERE ou CHOCQUET François 1623 Armentières; CHOCQUET Jean 1624 Marquette; CHOCQUET Pierre 1625 ; CHOCQUET Pierre 1624 Marquette; CHOMBART Chrétienne 1614 ; CHOMBART Gérard 1623 Ennetières; CHOMBART Nicolas 1624 Ennetières en W.; CLARICE Arnould 1632 ; CLARICE Marguerite 1597 Wattrelos; CLARICE Pierre 1631 Bondues; COBEL Pierre 1609 La Madeleine; COCHET Jean 1593 Gondécourt; COCQUEL Gérard 1589 ; COCQUET Pierre 1624 ; COGET Madeleine 1593 Genech; COIGNEL Antoine 1601 Ennetières; COLOMBELLE Jacques 1618 ; COLPART Marie 1615 ; COPELEUX Nicole 1611 ; CORDIER Bartolomé 1623 Armentières; CORMORANT Antoinette 1623 Wattignies; CORMORANT Jean 1605 Wattignies; CORNES Joachim 1589 Armentières; CORNET Jean 1606 ; CORNILLE Gilles 1622 Bondues; CORNILLET André 1632 Armentières; CORNILLET Pierre 1632 Armentières; COROYEUR Jacques 1586 ; COTTIGNIES Lambert 1620 Frelinghien; COUPPE Mathieu 1609 ; COURCELLES Mathias 1625 ; COUSIN Jean 1626 Lambersart; COUSIN Marc 1605 Fournes; COUSIN Simon 1626 Escobecques; COUVREUR Catherine 1615 ; COYVOET Jean 1630 ; CRAMET Martin 1621 ; CRAMET Sébastien 1621 ; CRAMPON Wallerand 1601 Ostricourt; CRESPEL Sébastien 1621 Santes; CRETE Jean 1615 ; CROMBET Antoine 1615 Templeuve; CROMBET Jean 1604 Houplin-Ancoisne; CROMBET Pierre 1626 Sainghin en M.; CUIGNET Michel 1600 Cappelle en P.; CUVELIER Augustin 1599 ; CUVELIER Jean 1597 ; DACQUEUR Gérard 1620 ; DAEL Hugues 1601 Halluin; DAMBRE Adrienne 1603 Wambrechies; DAMBRINE Jean 1611 La Madeleine; DANGLES Michel 1586 Wavrin; DANTERRE Noël 1614 Lille (fbg St Pierre); DARDENNE Jean 1620 ; DARTHOIS Antoine 1594 Gondécourt; DARTHOIS Liévin 1606 ; DARTHOIS Liévin 1614 ; DASSONVILLE Jacques 1633 ; DASSONVILLE Jean 1620 ; DATTICHES François 1630 Wavrin; DATTICHES Mathis 1598 ; DAUCY ou DAUCHY Adrien 1626 Santes; DAUDENARDE Josse 1616 Flers; DAUDENARDE Michel 1614 Lesquin; DAUXY ou DAUCY ou DAUCHY Denis 1627 ; DAUXY ou DAUCY ou DAUCHY Denis 1625 ; DAUXY ou DAUCY ou DAUCHY Jean 1627 ; DAUXY ou DAUCY ou DAUCHY Jean 1625 ; DEBEAUPRET Claire 1619 Wattignies; DEBEAUREPAIRE Bauduin 1617 Marquillies; DEBEAUSSART François 1593 ; DEBEAUSSART Jean 1599 Wicres; DEBEAUSSART Jean 1614 ; DEBEAUSSART Noël 1593 ; DEBINCHY Thomas 1587 ; DEBINGUE Jacques 1594 ; DEBOEUF Maillard 1591 Frelinghien; DEBOEUF Philippe 1612 Frelinghien; DEBRAY Jacques 1627 ; DEBUCHY Louis 1603 ; DECAPMACKERE Dierick 1632 Lille; DECOTTIGNIES Antoine 1601 ; DECOTTIGNIES Paul 1613 ; DECOURCELLES Jean 1599 ; DECROIX Jacquemine 1585 ; DEDRUMEZ Jean 1617 Thumeries; DEFACHES François 1617 Fournes; DEFACHES François 1625 ; DEFACHES François 1633 ; DEFFLEREST ou DUFORST Guillaume 1618 Péronne; DEFLANDRES Antoinette 1611 ; DEFLANDRES Charles 1593 ; DEFOREST Jacques 1585 Roncq; DEFRAANCE Pierre 1621 Mérignies; DEFRESNES Antoine 1623 Ennetières; DEFRESNES Pierre 1619 Camphin; DEFRESNOY Antoine 1622 ; DEFRETIN Jean 1585 Bondues; DEFRETIN Michelle 1616 Lille; DEFROMONT Jeanne 1609 La Madeleine; DEGAILLES Christophe Jean 1615 ; DEGAND Ambroise 1620 Phalempin; DEGRAND Catherine 1611 ; DEGRAUE Louis 1621 La Madeleine; DEGRIMAUPONT ou DEGRIMONPONT ... 1609 Wattignies; DEGRIMAUPONT ou DEGRIMONPONT Antoine 1623 ; DEGRIMAUPONT ou DEGRIMONPONT Antoine 1609 Wattignies; DEGRUSONS Guillaume 1634 Armentières; DEHECHIN Jean 1617 ; DEHELLEMMES Georges 1604 Cysoing; DEHELLEMMES Noël 1614 ; DEHELLEMMES Piat 1604 Hellemmes; DEHEULST Nicolas 1604 Avelin; DEHORNAY Claire 1620 ; DELADERRIERE Nicolas 1607 Cobrieux; DELAHATHIERE Jean 1619 ; DELAHAYE Antoine 1631 ; DELAHAYE Etienne 1618 ; DELAHAYE Jean 1623 Gondécourt; DELAHAYE Jean 1628 Lille; DELAHAYE Philippe 1628 ; DELAHAYE Philippe 1628 ; DELAHAYE Théodore 1623 Gondécourt; DELAHAYE Théodore 1631 ; DELAJUS Jacques 1619 Lille (fbg de la Barre); DELANNOY Jacques 1625 Seclin; DELANNOY Jean 1588 Wattignies; DELANNOY Mathieu 1616 Nomain; DELANNOY Noëlle 1617 Marquette; DELANNOY Philippe 1594 Tourcoing; DELANNOY Simon 1588 Wattignies; DELANVIN Pierre 1608 ; DELAOUTRE Olivier 1601 Lannoy; DELATTRE Josse 1617 ; DELATTRE Venant 1620 ; DELEBAL ou DELEVAL Nicolas 1588 Wambrechies; DELEBAL ou DELEVAL Nicolas 1597 ; DELEBARRIERE Adrien 1615 ; DELEBEAU ou DELOBEAU ou DELEBOE Nicolas 1604 Lille; DELEBECQUE Pierre 1614 Mouvaux; DELEBOE César 1589 ; DELEBOE François 1603 ; DELEBRUYERE Nicolas 1620 Lille; DELECAMBRE François 1634 Halluin; DELECAMBRE François 1633 Halluin; DELECAMBRE Jean 1605 ; DELECAMBRE Louis 1617 Ennetières en W.; DELECAMBRE Noël 1606 Ancoisne; DELECOLE ou DELESCLOE Madeleine 1607 ; DELECOURT Nicolas 1617 Radinghem en W.; DELECOURT Robert 1593 Noyelles; DELECOURT Toussaint 1613 Lille; DELECOURT Toussaint 1613 Lille; DELECOURT Toussaint 1631 ; DELECROIX Jean 1608 ; DELECROIX Jean 1606 ; DELECROIX Pierre 1626 Wattrelos; DELEDICQUE Martine 1594 Bondues; DELEFORGE Gilles 1608 ; DELEFORTRIE Antoine 1621 Noyelles; DELEFORTRIE Jeanne 1593 Bondues; DELEFORTRIE Louis 1634 Lille; DELEFORTRIE Marguerite 1595 Comines; DELEFORTRIE Marguerite 1593 Bondues; DELEFORTRIE Péronne 1593 Bondues; DELEFORTRIE Raas 1593 Bondues; DELEFRELIER Noël 1617 Marquette; DELEGLISE Simon 1634 ; DELELYS Antoine 1626 ; DELELYS Péronne 1622 Erquinghem Lys; DELEMARE Germain 1625 Péronne; DELEMARE Jean 1622 Camphin; DELEMARE Paul 1597 Wattrelos; DELEMARE Pierre 1616 Fretin; DELEMARE Pierre 1631 Wattrelos; DELEMASURE Marie 1599 Mouvaux; DELEMOTTE Gérard 1595 Linselles; DELEMOTTE Jean 1609 Wambrechies; DELEMOTTE Marc 1622 Cysoing; DELEPINE Isabeau 1611 Nomain; DELEPLANCQUE Charles 1586 ; DELEPLANCQUE François 1629 Wasnes au Bac; DELEPLANCQUE Pierre 1633 Tourcoing; DELEPLANCQUE Roland 1593 La Bassée; DELEPORTE Jacques 1624 Halluin; DELEPORTE Jacques 1626 Lille; DELERIVE Gilles 1617 Seclin; DELEROYERE Antoine 1631 ; DELEROYERE Jean 1614 Marquette; DELERUE Gilles 1615 ; DELERUE Pierre 1614 Seclin; DELERUE Pierre 1617 Wasquehal; DELESALLE Toussaint 1613 Hellemmes; DELESCAILLE Jean 1624 Armentières; DELESCLUSE Jean 1602 Roubaix; DELESCLUSE Jean 1599 Roubaix; DELESCLUSE Jeanne 1593 Bondues;

DEESCLUSE Léon 1615 ; DEESCLUSE Louis 1597 Wambrechies; DEESCLUSE Pierre 1613 Tourcoing; DEESCOTTE Jean 1631 ; DEESPAUL Antoine 1592 ; DEESPIERRE Jean 1585 Wambrechies; DEESPIERRE Nicolas 1620 ; DEESPIERRE Pierre 1622 ; DEESPIN Jacques 1608 Anstaing; DEESTIEVENTE Antoine 1620 ; DEETAILLE Antoine 1631 Lille; DEETOILE Madeleine 1602 Quesnoy sur D.; DELETOMBE Antoine 1620 ; DELETRAMERIE Françoise 1618 Ostricourt; DELETRUMERIE Philippe 1606 ; DELEVOYE Antoinette 1593 Bondues; DELEVOYE Catherine 1598 ; DELEZENNES Bastien ou Sébastien 1596 Templeuve en P.; DELEZENNES Bastien ou Sébastien 1592 Templeuve en P.; DELEZENNES Gilles 1609 Templeuve en P.; DELEZENNES Jean 1627 Péronne; DELEZENNES Jean 1618 Nomain; DELEZENNES Pierre 1588 ; DELHOMME Louis 1591 ; DELIGNY Antoine 1593 Marquillies; DELILLE Françoise 1616 Faches-Thumesnil; DELOBEL Claude 1627 ; DELOBEL Gérard 1591 ; DELOBEL Jean 1599 Radinghem en W.; DELOBEL Robert 1633 ; DELOIGNE Jean 1606 Lille; DELOS Jacques 1594 Bondues; DELOS Madeleine 1602 Wambrechies; DEMALLE Jean 1617 Verlinghem; DEMARCQ Richard 1613 Lys; DEMONCHY Pierre 1591 ; DEPARIS Jean 1585 ; DERACHES Etienne 1633 Auby; DERAUCOURT Bauduin 1628 ; DERAUCOURT Bauduin 1616 Lille; DEREM Jacques 1595 ; DERETZ Jacques 1627 ; DEROMBLY Ambroise 1592 ; DEROUBAIX Marc 1623 Ennetières en W.; DEROUBAIX Mathieu 1586 Wambrechies; DEROULERS Jacques 1605 Lambersart; DEROULERS Pierre 1605 Lambersart; DERVEAUX Jacques 1627 ; DESAINS Mathieu 1591 Frelinghien; DESAINTELEGER Marc 1622 Prêmesques; DESANERSE François 1593 ; DESANERSE François 1593 ; DESAULMON Chrétienne 1612 ; DESAVOYE Mathiennette 1613 Houplines; DESBIENS Noël 1631 Gondcourt; DESBONNETS Jean 1593 ; DESBONNETS Pierre 1591 Wambrechies; DESBOUVRIES Jacques 1602 Sainghin en M.; DESBOUVRIES Jacques 1601 Sainghin en M.; DESBUISSONS Michel 1626 Frelinghien; DESCAMPS Jean 1608 Wicres; DESCAMPS Jean 1628 Tourcoing; DESCAMPS Mathias 1600 Frelinghien; DESCAMPS Michel 1630 Tourcoing; DESCAMPS Noël 1594 Houplin-lez-Seclin; DESCAMPS Robert 1616 Fretin; DESCARPENTRIES Mathieu 1612 Bourghelles; DESMARESCAUX Isabeau 1626 Verlinghem; DESMARETZ Adrien 1615 Hellemmes; DESMAZIERES Guillaume 1593 Wasquehal; DESMILLESCAMPS Jean 1593 Bondues; DESMILLESCAMPS Jeanne 1593 Bondues; DESMOULINS Guillaume 1630 ; DESNORICHES Guillaume 1615 ; DESOBRY Clément 1615 ; DESOBRY Jean 1625 Wambrechies; DESOBRY Marie 1595 Comines; DESOURSINS Isabeau 1585 ; DESPIERRE Jean 1604 Croix; DESPIERRE Jean 1592 Wambrechies; DESPLANCQUES Antoine 1604 Avelin; DESPLANCQUES Louis 1617 La Madeleine; DESPREZ Gédéon 1587 Wambrechies; DESPREZ Jacques 1585 Deûlémont; DESPREZ Pierre 1621 ; DESQUATTRECHEMINS Antoine 1585 ; DESQUESNES Antoine 1590 ; DESQUIENS Jacques 1585 Marcq en B.; DESQUIENS Jeanne 1595 Quesnoy sur D.; DESQUIENS Jeanne 1613 ; DESQUIENS Martin 1594 Marcq en B.; DESRINELLES Henri 1596 Ennetières en W.; DESROUSSEAUX Jacques 1634 ; DESRUMAUX Antoine 1619 ; DESRUMAUX Charles 1590 ; DESRUMAUX Charles 1631 ; DESRUMAUX Jacques 1593 ; DESRUMAUX Péronne 1631 Bondues; DESRUMAUX Pierre 1609 ; DESRUMAUX Pierre 1599 Wambrechies; DESRUMAUX Pierre 1609 Lille (fbg St André); DESSAUX Antoinette 1611 Avelin; DESTOMBES Jacques 1625 ; DESVRE Allard 1606 ; DETABLE Guillaume 1631 Bruges; DETHIEFFRIES Nicolas 1621 Baisieux; DETHIEFFRIES Nicolas 1592 Templeuve; DETOURCOING Betreumieux 1631 Bondues; DETOURCOING Nicolas 1622 Bondues; DEVARE Jean 1627 ; DEVENDEVILLE Claude 1633 Nerchin ou Néchin ou Meurchin; DEVILLERS Denis 1631 ; DEVIMEU Anne 1620 ; DEVRIN Catherine 1620 ; DEVRIN Jeanne 1625 ; DEWAISME ou DEWASME André 1633 ; DEWAISME ou DEWASME Martin 1633 ; DHALLUIN Gérard 1620 Lille (fbg St Pierre); DHALLUIN Ghislain 1597 Roncq; DHALLUIN Jacques 1619 ; DHALLUIN Marguerite 1587 ; DHALLUIN Noël 1630 ; DHALLUIN Noël 1629 Marquette; DILLIES Antoine 1605 ; DOCLO Charles 1615 Ascq; DOCLO Gaspard 1603 Ascq; DOCLO Josse 1603 ; DOIGNIES François 1599 ; DOLLET Jean 1620 Furnes; DOMESSENT Jean 1587 Quesnoy sur D.; DONEZ Gilles 1614 Noyelles; DONEZ Noël 1602 Noyelles; DORE Jude 1617 ; DOUCHET Adrien 1632 Lille; DOYE Jean 1604 ; DOYE Pierre 1633 ; DUBACQ Thomas 1623 Lille (fbg malades); DUBART Jean 1633 ; DUBART Mathis 1598 Hem; DUBART Pasquette 1618 Annappes; DUBART ou DUBER Catherine 1619 ; DUBLAIRE ou DUBLART Hubert 1616 Roncq; DUBLAIRE ou DUBLART Hubert 1617 ; DUBLAIRE ou DUBLART Josse 1616 Roncq; DUBLAIRE ou DUBLART Josse 1617 Roncq; DUBLAIRE ou DUBLART Josse 1617 Roncq; DUBLAIRE ou DUBLART Pierre 1616 Roncq; DUBLAIRE ou DUBLART Pierre 1617 Roncq; DUBLART Noël 1604 Tourcoing; DUBOIS Antoine 1604 Aix; DUBOIS Antoinette 1609 Thumeries; DUBOIS Félix 1601 Ostricourt; DUBOIS Jacques 1592 ; DUBOIS Jean 1613 Sequedin; DUBOIS Jean 1628 ; DUBOIS Jean 1627 Mouvaux; DUBOIS Marie 1608 ; DUBOIS Pasquier 1625 ; DUBRUSLE Allard 1601 Lannoy; DUBRUSLE Jean 1632 ; DUBUISSON Philippe 1632 ; DUBURG Nicolas 1602 Bourghelles; DUBUS Maximilien 1611 Houplines; DUBUS Melchior 1614 ; DUBUS Pierre 1622 Templeuve; DUCARNOYE Jean 1622 Wambrechies; DUCASTEL Renette ou Reine 1592 ; DUCATTEAU Jean 1616 Lille; DUCHEMIN Pierre 1620 ; DUCORNET Jean 1631 ; DUCOULOMBIER Jacques 1601 Tourcoing; DUCOUROUBLE Louis 1624 Halluin; DUCROCQ Jean 1622 Armentières; DUFLOCQ Daniel 1618 Radinghem en W.; DUFLOCQ Jean 1617 ; DUFLOCQ Marie 1618 Lille; DUFLOCQ Noël 1617 ; DUFORST Daniel 1588 ; DUFORST Jean 1593 Bondues; DUFORST Charles 1623 Ennetières en W.; DUFORST Etienne 1614 Templeuve en D.; DUFORST Jean 1623 Ennetières en W.; DUFORST Jean 1623 Ennetières en W.; DUFORST Marie 1622 ; DUJARDIN Jacques 1615 Sainghin en M.; DUJARDIN Jacques 1590 ; DUJARDIN Jean 1615 Sainghin en M.; DUJARDIN Jean 1613 ; DUJARDIN Michel 1633 ; DUJARDIN Pierre 1615 Sainghin en M.; DUMAINNIL Gilles 1617 ; DUMARETZ Antoine 1614 Lesquin; DUMEZ Charles 1630 Cassel; DUMONT Blaise 1631 Radinghem en W.; DUMONT Henri 1600 Prêmesques; DUMONT Jean 1634 Flers; DUMONT Jean 1591 Quesnoy sur D.; DUMONT Philippe 1591 Quesnoy sur D.; DUMOULIN Jean 1617 Lille; DUMOULIN Palamedes 1593 ; DUMOULIN Pierre 1599 ; DUPINCH ou DUPUIS Péronne 1592 Houplin-Ancoisnes; DUPIRE ou DUPISRE Adrien 1614 Lille; DUPIRE ou DUPISRE Antoine 1603 Gruson; DUPIRE ou DUPISRE Péronne 1612 Marcq en Ost.; DUPLOUY Jean 1615 ; DUPONCHEL Antoine 1602 ; DUPONCHEL Jean 1633 Leers; DUPONT Antoine 1601 Lille (fbg Molinel); DUPONT Isaac 1615 ; DUPONT Jean 1621 ; DUPONT Noël 1631 Leers; DUPREZ François 1585 Bondues; DUPREZ Pierre 1616 ; DUQUESNOY François 1624 Fournes; DURETZ Bauduin 1600 ; DURETZ Jacques 1612 Bachy; DURIBREUCQ Louis 1610 ; DURIEZ Antoine 1625 Seclin; DURIEZ Guillaume 1603 Ligny; DURIEZ Jean 1599 Wattignies; DURIEZ Martin 1604 Lille; DURIEZ Mathieu 1608 Fretin; DURIEZ Pierre 1616 Bourghelles; DURIEZ Toussaint 1609 Nomain; DUROT

François 1594 Gondecourt; DUROT Jacques 1618 Bachy; DUSEULSOIR Pierre 1599 ; DUTERTRE Catherine 1611 Marcq en Ost.; DUTHOIT François 1588 ; DUTHOIT Gilles 1603 Marcq en B.; DUTHOIT Jean 1623 Ennetières; DUTHOIT Jean 1629 La Madeleine; DUTHOIT Michel 1615 Flers; DUTHOIT Pasquier 1618 Marcq en B.; DUTHOIT Pierre 1621 Quesnoy sur D.; DUTRIEZ Louis 1617 Lille; DUTRIEZ Noël 1593 Marcq en B.; DUVIVIER Antoine 1622 Seclin; DUVIVIER Herman 1615 Sainghin en M.; ESCOCHIER Jacques 1603 ; ESPAINART Martin 1621 Wattignies; ESTROYE Yvon 1628 Lambersart; FARNEZE Catherine 1619 ; FARVACQUE Jacques 1608 ; FENTRE Nicolas 1615 Sailly au Bois; FERREAU Louis 1621 ; FERRET Jean 1594 ; FEUTRY Michel 1619 Tressin; FISCHER Allard 1626 ; FLAMENT Louis 1592 Quesnoy sur D.; FLAMENT Pierre 1604 Wambrechies; FLEURQUIN Philippe 1598 ; FOLLET Robert 1619 Lomme; FONTAINES Jacques 1618 ; FOULON Marie 1609 Fournes; FOURNIER Antoine 1631 ; FRANCHOMME Gilles 1606 ; FRANQUART Toussaint 1633 ; FRELIN François 1619 Wasquehal; FREMAUT François 1633 ; FREMAUT Gilles 1613 ; FREMAUT Jean 1598 Quesnoy sur D.; FREMAUT Jean 1595 Bondues; FREMAUT Jean 1601 ; FREMAUT Louis 1614 Mouvaux; FREMAUT Louise 1599 Mouvaux; FROMONT Antoinette 1619 ; FRUIT Jacques 1626 Ascq; FRUIT Michel 1621 ; FRY Claude 1620 ; FRY Michel 1593 Templeuve en P.; FRY Pierre 1621 Emmerin; FRY Simon 1620 ; FUREL Gérard 1615 Loos; GADENNE Anne 1613 Annappes; GAHYDE Nicaise 1597 ; GALLAND Barbe 1597 Wambrechies; GAMART Louis 1614 Halluin; GARBET Jean 1615 Esquermes; GASTE Claude 1590 Lomme; GAYE Catherine 1598 Wambrechies; GELCQUIN Didier 1633 ; GENEVE Pierre 1621 ; GHELDRE Richard 1604 ; GHEMART Jeanne 1631 Bondues; GHEMART Marie 1631 Bondues; GHEMART Nicolas 1631 Bondues; GHEMART Péronne 1631 Bondues; GHEMART Philippe 1631 Bondues; GHEMART Pierre 1631 Bondues; GHESART Jean 1620 Lille (fbg de la Barre); GILLET Pierre 1633 ; GOSSART Antoine 1620 ; GOSSART Jean 1618 Erquinghem; GOSSART Jean 1628 Erquinghem; GOTRAN Jean 1619 Lille (fbg St Pierre); GRANDSIRE Marguerite 1609 ; GRAVE Catherine 1613 ; GRAVELIN Antoine 1592 Houplin-Ancoisne; GREU Martin 1593 ; GRIMAUPONT ou GRIMONPONT Isembart 1613 Mouvaux; GRINEL Anne 1598 Mons en P.; GROUZET Mathieu 1595 Houplines; GRULOIS Gaspard 1609 ; GUILBERT Jean 1611 Houplines; GUILBERT Jean 1611 Houplines; GUILLEMIES Philibert 1601 ; GUILLOTTE Martine 1586 ; GURLEPIGEE Gilles 1616 ; GUYON Christophe 1614 La Madeleine; HACHE Amand 1601 Lannoy; HACOIRE Charlotte 1593 Sainghin en M.; HACOIRE Charlotte 1592 Sainghin en M.; HAINAUT Bonaventure 1631 ; HAROUL Jacques 1615 ; HAZART Jean 1595 ; HEDDEBAUT Clarette ou Claire 1592 Templeuve en P.; HEDDEBAUT Jean 1617 Ennetières en W.; HELBAUT ou HEDDEBAUT Jacques 1625 ; HELBAUT ou HEDDEBAUT Thomas 1623 Wattignies; HELLEBECQUE Jacques 1604 Tourcoing; HELOIRE Jean 1601 ; HENNART Jean 1616 ; HENNEBOT Jean 1629 Sequedin; HENNEZEE ou HENNEUZE Barbe 1615 Lille; HENNEQUIN Jean 1633 ; HENNEQUIN Jean 1604 Illies; HENNION Philippe 1595 Armentières; HENNOTEL Claude 1622 ; HERBAUT Mathieu 1623 Ennevelin; HERLANT François 1605 Santes; HERRENG Jean 1628 ; HERRENG Jeanne 1613 Sequedin; HERRENG Jeanne 1606 Sequedin; HERRENG Pierre 1611 Houplines; HESCHART François 1609 Anstaing; HOCHART Claude 1595 ; HOCHÉPIED Jacques 1598 ; HOLLEBECQUE Gilles 1628 Tourcoing; HOSTE Maximilien 1598 Lille; HOURE Antoine 1630 ; HUGHELOT Jean 1589 Quesnoy sur D.; HUGHELOT Pierre 1589 ; HULLE Mathieu 1603 La Madeleine; HURET Thierry 1604 Lille (fbg des malades); HURTRE Jean 1621 ; ISAAC Marie 1615 Esquermes; ISAAC Marie 1609 Seclin; ISEUX Marie 1603 Bas Warneton; JACQUEMONT Charles 1619 Lille; JACQUEMONT Gilles 1618 Lille; JAMBART ou CHOMBART Jeanne 1602 Frelinghien; JOVENEAU Claude 1616 ; LACQUEMAN Jean 1611 ; LADMIRANT Jacques 1592 ; LAGACHE François 1615 Sainghin en M.; LAGACHE Jean 1612 ; LAIGNEL André 1585 Lille; LAIGNEL Antoine 1594 Marquette; LAIGNEL Jean 1586 Wambrechies; LALLEMAND Blaise 1607 Lambersart; LALLEMAND Blaise 1609 ; LALLEMAND Jacques 1599 Comines; LALLEMAND Jean 1599 ; LALLEMAND Pierre 1628 Wavrin; LALOE Adrien 1620 Chemy; LALOE Jean 1608 Chemy; LALOE Jean 1607 Chemy; LALOE Jean 1587 ; LALOE Louis 1624 ; LAMANT Isaac 1594 Marquillies; LAMANT Michel 1601 Camphin; LAMBERT Philippe 1595 ; LANGLO Henri 1612 ; LANSSEL Adrien 1627 ; LANSON Charles 1624 ; LANSON Etienne 1624 Lille; LANTOINE Gilles 1593 Sainghin en M.; LANTOINE Gilles 1593 Sainghin en M.; LANTOINE Gilles 1592 Sainghin en M.; LAOUSSE Guillaume 1602 Mouvaux; LAOUTRE Gilles 1599 ; LAVIGNE Louis 1621 ; LEBASIEUX ou LEBASIEUR Noël 1602 Mouvaux; LEBATTEUR Mathieu 1609 ; LEBEL Hugues 1614 Marquette; LEBLANC Jacques 1590 ; LEBLANC Jean 1619 Camphin; LEBLANC Jean 1594 Beaucamps-Ligny; LEBLOND Jean 1624 Ascq; LEBLOND Jean 1630 ; LEBLOND Jean 1631 ; LEBLOND Jeanne 1622 Lannoy; LEBLOND Louis 1608 Lille; LÉBOURCQ Pierre 1625 ; LÉBRUN Pierre 1627 ; LÉCAPPRE François 1605 Lille; LÉCLERCQ Etienne 1607 ; LÉCLERCQ Guillaume 1604 Tourcoing; LÉCLERCQ Jean 1616 Annappes; LÉCLERCQ Mathieu 1616 Ronchin; LÉCLERCQ Noël 1631 Wattignies; LÉCLERCQ Pierre 1617 Hem.; LÉCLERCQ Pierre 1616 Ronchin; LÉCOCQ Jean 1604 ; LÉCRU Mathieu 1601 ; LEDOUX Jean 1604 Lille; LEDRU Gilbert 1598 ; LEDUC Jeanne 1593 Bondues; LEDUC Marguerite 1593 Bondues; LEFEBVRE Catherine 1617 Ennetières en W.; LEFEBVRE Chrétien 1603 Radinghem en W.; LEFEBVRE François 1598 Noyelles; LEFEBVRE Georges 1610 ; LEFEBVRE Jacques 1604 Loos; LEFEBVRE Jean 1589 Mouvaux; LEFEBVRE Jean 1622 Ronchin; LEFEBVRE Jean 1599 Beaucamps-Ligny; LEFEBVRE Jean 1596 Ronchin; LEFEBVRE Laurent 1595 ; LEFEBVRE Pierre 1588 Marquillies; LEFEBVRE Pierre 1620 ; LEGRAIN Martin 1633 Attiches; LEGROUX Hubert 1603 Moncheaux; LEGROUX Jean 1617 Phalempin; LEGROUX Jean 1603 Moncheaux; LEGROUX Nicolas 1617 Phalempin; LEHOUCQ Adrien 1598 ; LEHOUCQ Jean 1598 Comines; LEHOUCQ Nicolas 1598 Comines; LELAURENT Thomas 1603 Moncheaux; LELEU Jacques 1593 ; LELEU Jacques 1597 Bondues; LELEU Philippe 1616 ; LELONG Jeanne 1613 ; LEMAHIEU Arnould 1628 Lille; LEMAHIEU Enguerrand 1595 ; LEMAHIEU Isabeau 1585 ; LEMAHIEU Jean 1595 ; LEMAITRE Eloi 1593 Bondues; LEMERCIER Philippe 1593 ; LEMESRE Balthazar 1626 ; LEMESRE Gilles 1601 Lannoy; LEMESRE Jacques 1592 ; LEMESRE Marie 1628 Lille; LEMESRE Philippe 1607 Hellemmes; LEMESRE Pierre 1593 ; LEMESRE Robert 1588 ; LEMICHEL Pierre 1627 ; LENARD ou LIENARD Chrétien 1611 Frelinghien; LENARD ou LIENARD Martin 1615 Lambersart; LENOIR Bastien ou Sébastien 1609 ; LENOIR Marc 1609 ; LENTAILLEUR Josse 1593 ; LEPENNETIER Jean 1605 Lille; LEPERS Catherine 1632 ; LEPERS Josse 1613 Roubaix; LEPERS Martin 1589 Mouvaux; LEPERS Mathieu 1602 Marcq en B.; LEPERS Philippe 1613 ; LEPLAT François 1617 Roncq; LEPLAT François 1617 Roncq; LEPLAT François 1617 Roncq; LEPLAT François 1617 Roncq; LEPLAT Mathieu 1617 ; LEPLAT Mathieu 1617 ; LEPLAT Olivier 1613 Flers; LEPLAT Olivier 1613 Flers; LEQUIEN

Gervais 1618 Quesne au Mont à Cysoing; LEQUIEN Jean 1618 Quesne au Mont à Cysoing; LEQUIEN ou LEQUIN Piat 1624 Gondécourt; LEQUINTIN Piat 1601 ; LERNOULD Isabeau 1595 Comines; LEROY Charles 1589 Lille; LEROY Jean Baptiste 1633 ; LESAFFRE Jean 1593 ; LESAFFRE Pierre 1617 Verlinghem; LESAGE Eloi 1605 Fournes; LESCEULTRE Nicaise 1626 ; LESCUYER Melchior 1594 Lille; LESOING Michel 1611 ; LESOULIER Simon 1609 ; LETHIERRY François 1601 Escobecques; LETHIERRY Michel 1611 Fretin; LETIENNE Guillaume 1619 Mouchin; LETIENNE Jeanne 1601 Houplin; LETIERS Philippe 1617 Marquette; LEURIDAN Jacques 1585 Bondues; LEVECQUE Allard 1602 Capinghem; LEVIEL ou LEVIEUX Pasquier 1601 Sequedin; LHOIRE Robert 1611 Houplines; LIBERT Michel 1602 ; LIBERT Michel 1612 Roncq; LIBERT Pasquier 1602 Loos; LIBERT Simon 1615 Annappes; LIERDEMAN Philippe 1625 ; LIETARD Jean 1616 Nomain; LIETARD Pierre 1616 Nomain; LIETARD Wallerand 1620 Cysoing; LIEVIN Pierre 1633 ; LIEVIN Pierre 1633 ; LONVAR Martin 1625 ; LORTHIOIT Allard 1604 ; LORTHIOIT Guillaume 1605 Tourcoing; LORTHIOIT Michel 1613 Hallennes; LOURDE Marie 1585 ; LUCE Gilles 1628 ; LUTUN Gilles 1617 ; LUTUN Noël 1617 ; MAHIEU Arnould 1604 Lille; MAHIEU Françoise 1615 ; MAHIEU Jean 1623 Armentières; MALBRANCQUE Allard 1625 ; MALLET Philippe 1612 Bachy; MARCHAND Jacques 1594 Lille; MARCHAND Jeanne 1595 Wachemy à Chemy; MARCHAND Laurent 1620 Embercourt (France); MARCHE Michel 1607 ; MARESCAUX Fernand 1625 Willems; MARESCAUX Jean 1626 Bouvines; MARIOT François 1633 ; MARISSAL André 1611 ; MARISSAL Jean 1618 ; MARISSAL Pierre 1627 ; MARLIERE Hubert 1621 Cappelle en P.; MARLIERE Jacques 1614 Leyde (Pays-Bas); MARON Pierre 1621 ; MARSILLE Simon 1604 Lille; MARTIN Jeanne 1628 Roubaix; MASUREL Marguerite 1589 Mouvaux; MATEAU Jacques 1606 Lille; MATHELIN Jean 1591 Lille; MATHON Jean 1624 ; MATHYS Josse 1621 ; MERCIER Sainte 1613 Beaucamps-Ligny; MESCART Arnould 1603 Ronchin; MESUROLLE Jean 1625 Wavrin; MEULENART Louis 1625 ; MEURICE Jacques 1626 ; MEURICE Pierre 1615 Ascq; MEURILLON Judith 1595 ; MILLE Jean 1623 Ennetières en W.; MILLE Jean 1627 Ennetières en W.; MILLESCAMPS Olivier 1601 Lannoy; MOLLET Nicolas 1588 Seclin; MOLLET Pierre 1616 ; MOLLINET Sébastien 1623 Armentières; MONNIER Marguerite 1595 Comines; MONNIER Péronne 1595 Comines; MONTAGNE Pierre 1598 Linselles; MONVOISIN Jean 1614 Lille (fbg St Pierre); MOREL François 1610 Lezennes; MOREL Jean 1633 ; MORTELECQUE Louis 1620 Provin; MORTREUL Paul 1608 ; MORTREUL Paul 1609 ; MORTREUL Paul 1608 ; MORTREUL Pierre 1609 ; MOTTE Arnould 1594 ; MOTTE Jacques 1615 ; MOTTE Jean 1615 ; MOTTE Jean 1614 Wattrelos; MOTTE Pierre 1599 Mouvaux; MOTTE Pierre 1613 Wattrelos; MOTTE Pierre 1594 Mouvaux; MOUSQUIN Betreumieux 1630 ; MOUSQUIN Pierre 1588 Bondues; MULLIER Arnould 1604 Croix; MULLIER Gaspard 1606 Emmerin; MULLIER Gilles 1634 ; MULLIER Jacques 1615 ; MULLIER Jean 1604 Flers; MULLIER Maximilien 1634 Flers; NANANTE Martine 1609 Lille; NAZET Bauduin 1595 ; NAZET Bauduin 1593 ; NICQUART Jean 1596 Lomme; NICQUART Jean 1595 Lomme; NOEL Jacques 1622 ; ODENT Antoine 1625 ; ODON Jean 1599 ; OGIER Grégoire 1631 Lille; OUDART Gérard 1602 ; OUDART Salomon 1601 ; OURSIN Martin 1632 ; PAIN Jean 1621 Fbg La- Madeleine; PANECOUCQUE Simon 1601 Lannoy; PARCQUET Roland 1609 ; PARENT Claude 1608 ; PARET Jean 1611 Wambrechies; PARYSIS Jeanne 1617 ; PARYSIS Jeanne 1614 Genech; PATOU Anne 1631 Lille; PAYELLE Adrienne 1611 Tressin; PAYELLE Guillaume 1598 ; PECQUEUR Antoine 1613 Ostricourt; PECQUEUR Jean 1609 La Madeleine; PENNEL Pierre 1618 Loos; PENNEQUIN Nicolas 1585 Lille; PERRIN Eloi 1623 ; PETILLON François 1615 Fleurbaix; PETILLON François 1615 Fleurbaix; PETIT Marguerite 1607 Ennevelin; PETIT Robert 1593 Lille; PETIT Simon 1620 Lille; PETIT Simon 1631 ; PETRO Jean 1608 ; PHOT Pierre 1620 ; PIAT Jean 1613 Tourcoing; PIAT Jean 1615 Tourcoing; PICAUVET Jeanne 1633 Halluin; PIETERSON Henri 1606 ; PIETIN Pierre 1607 Wattignies; PIETRE Herman 1605 ; PINCHART Jean 1626 Lille (fbg de la Barre); PLANCQUE Jean 1614 Lesquin; PLANCQUE Jean 1626 Sainghin en M.; PLANCQUE Jean 1613 Lesquin; POISSONNIER Isabeau 1595 Quesnoy sur D.; POISSONNIER Jean 1591 ; POISSONNIER Jeanne 1595 Quesnoy sur D.; POLLET André 1592 Wattignies; POLLET Hellin 1616 ; POLLET Jacques 1627 Mouvaux; POLVESCHE Jacques 1620 Marquillies; POLVESCHE Martin 1591 ; PORTHOIS Jeanne 1612 ; POTTIER Gervais 1603 Fretin; POULLET ou POLLET Philippe 1591 ; POURBART ou POURBAIX Jean 1614 Fromelles; POURET Augustin 1615 Sailly au Bois; POURET Augustin 1616 Sailly au Bois; POUTRAIN Gabin 1598 ; POUTRAIN Philippe 1598 ; PREVOST Antoine 1606 Emmerin; PREVOST Jacques 1591 ; PREVOST Jean 1601 Lannoy; PROUVOST André 1617 Chereng; PROUVOST Jeanne 1616 Hellemmes; RABAUT Jacques 1631 ; RABAUT Pierre 1633 Erquinghem; RABECQUE Nicolas 1622 ; RACHET Marie 1612 Marcq en Ost.; RAMERY Denis 1585 Wambrechies; RAMERY Jacques 1595 Comines; RAMERY Pierre 1621 Halluin; RAMON Martin 1617 Lomme; RAMON Martin 1618 Lomme; RAMON Nicolas 1622 Erquinghem Lys; RANCON Robert 1621 Lille; RANSART François 1602 ; RAOUL Marc 1624 La Madeleine; RASSEL Michel 1596 Wavrin; REGNARD Luc 1616 ; REGNARD Robert 1627 ; REGNAULD Etienne 1622 ; REMONT Antoine 1604 Frelinghien; ROGIER Jean 1622 ; ROGIER Louis 1592 Genech; ROGIER Pierre 1622 ; ROMON Charles 1626 Frelinghien; ROTY Gaspard 1615 ; ROUSSEAU Jean 1631 Lille; ROUSSEL Aliénor 1623 ; ROUSSEL Catherine 1596 Saint André; ROUSSEL Gilles 1591 ; ROUZET Pierre 1624 ; ROZE ou ROUZET Antoine 1620 ; ROZE ou ROUZET Guillaume 1594 Gondécourt; ROZE ou ROUZET Laurent 1595 Gondécourt; ROZE ou ROUZET Piat 1632 Lille; RYS Jean 1600 Leers; SAMIN Guillaume 1593 Roncq; SANCHE Jean 1611 ; SANCHE Jean 1600 Lille; SANSARE Noël 1609 ; SAUVAGE Anselme 1617 Marquillies; SAUVAGE François 1628 Marquillies; SCHUNTEN Philippe 1620 Furnes; SEGARD Chrétienne 1594 Mouvaux; SEGARD Simon 1589 Mouvaux; SEGUIN Simon 1631 ; SELOIVRE Jacques 1606 Wasquehal; SELOSSE Lambert 1614 ; SELOSSE Louis 1593 ; SEPPE Nicolas 1610 ; SEQUEDIN Antoinette 1597 Bondues; SEQUEDIN Paul 1587 Linselles; SERRURIER Jean 1626 Cysoing; SERUS Guillaume 1585 Quesnoy sur D.; SERUS Marguerite 1597 Wambrechies; SIGIER Chrysole 1587 ; SIGIER Eloi 1613 Mouchin; SIMON Robert 1603 ; SIRET Martine 1604 Nomain; SIX Antoine 1616 ; SIX Guillaume 1603 ; SIX Guillaume 1595 ; SIX Jacques 1592 ; SIX Jean 1609 Marquette; SIX Marguerite 1595 Wambrechies; SIX Pasquier 1588 Wambrechies; SIX Philippe 1620 ; SIX Salomon 1593 ; SLOIVRE ou SLOVERE Jacques 1607 Wasquehal; SOHIER Mathieu 1618 ; SOREAU Pierre 1631 ; SPITEBROOT Pierre 1594 Mouvaux; STURCQ Jacques 1606 ; SUING Mathelin 1594 Bondues; TAHON Gratien 1617 Lille; TAVERNE Jacques 1598 ; TESSART Pierre 1600 Lille; TESSE Noël 1588 ; TESTELIN Antoine 1595 Quesnoy sur D.; TESTELIN Jacques 1601 Camphin; TESTELIN Michel 1601 Camphin; THEVELIN Pierre 1625 ; THIBAUT Jacques 1633 ; THIBAUT Jean 1633



; TISRENCOURT Allard 1606 ; TOREL François 1620 Lille (fbg de la Barre); TOREL Jacques 1627 ; TOULOUSE Allard 1620 Marquillies; TOULOUSE Marie 1614 ; TOURNEMINE Eustache 1627 Faches-Thumesnil; TRENTESAUX Pierre 1628 Wasquehal; TRENTESAUX Pierre 1628 Wasquehal; TREZEL Guillaume 1607 ; TREZEL Pierre 1607 Fretin; TRONNE Jean 1618 ; TRUFFAUT Gilbert 1634 ; TRUFFAUT Gilbert 1630 ; TURPIN Emme ou Aimé 1602 France; VACHERON André 1601 Lille; VALCQUE Nicolas 1625 ; VALENDUCQ Jean 1600 ; VANBELLE Gérard 1591 ; VANBERTHE Pierre 1590 ; VANDORPE Josse 1620 Lille; VANREUST ou VARAS ou VANREUX Etienne 1604 Roubaix; VAROUX Nicolas 1633 ; VAROUX Nicolas 1633 ; VASTAPIN Philippe 1622 Armentières; VELSCHE ou WELCH Jean 1611 ; VERDIERE Guillaume 1616 Bourghelles; VERDIERE Landuin ou Bauduin 1607 Lesquin; VERGAN Mathias 1592 Lille; VIELMAYEUR Jean 1620 ; VIENNE Jean 1626 Cysoing; VILLATIER Jean 1615 ; VILLETTE Denis 1611 ; VILLETTE Guillaume 1631 ; VILLETTE Jean 1614 Lambersart; VINCENT Louis 1622 Halluin; VINCENT Martine 1633 Sainghin en M.; VINCON Christophe 1628 ; VISART Pasquier 1591 ; VISART Pierre 1619 Lomme; VISCHERE Guillaume 1599 ; VREDIERE Bauduin 1592 Lesquin; VREDIERE Bauduin 1594 Lesquin; VREMENT Martine 1606 Marcq en B.; VUYST Charles 1624 Comines; WACQUET Noël 1608 Croix; WAGNON Marie 1593 ; WALLET Jean 1615 Flers; WAMBE Jean 1623 Loos; WARELS Philippe 1614 Ascq; WARLOP Thomas 1625 Houplines; WAROCQUIER Jacquemine 1617 Cobrieux; WARTEL Jean 1616 Cappelle en P.; WARTEL Martin 1616 Mérignies; WARTEL Mathieu 1608 Cappelle en P.; WATTEBROUCK Allard 1618 Lille; WATTER Outre 1605 ; WATTRELOS Guillaume 1605 Loos; WATTRELOS Jacques 1606 ; WATTRELOS Jean 1630 Wattignies; WATTRELOS Pierre 1605 Loos; WATTRELOS Samson 1603 Lesquin; WAUCQUET ou WAUCQUIER Jean 1601 Lannoy; WAUCQUET ou WAUCQUIER Noël 1592 ; WAUCQUIER Guillaume 1615 Templeuve; WELFANT DELEU Nicolas 1627 ; WICQUART Jeanne 1606 Lille; WIDOIGNE Marie 1603 Comines; WIDOIGNE Marie 1603 Comines; WILLANT Jean 1607 Marcq en B.; WILLANT Jean 1604 Marcq en B.; WILLANT Jean 1599 Marcq en B.; WILLANT Wallerand 1612 Marcq en B.; WILLECBURE Gilbert 1604 Tourcoing; WILLEMEZ Fremine 1630 ; WILLEMOT Louis 1603 Lesquin; WOUCRE Péronne 1618 ; WYTZ Léon 1611.



### Vocabulaire spécifique :

**Aguetter** : Guetter, tendre un piège.

**Arsin** : Droit de mettre le feu par un bourgeois offensé.

**Behourder** : Combattre avec un objet pointu.

**Crému** : Craint.

**Débat** : Dispute.

**Délâcher** : Tirer un coup de feu.

**Fâme** : Réputation.

**Haine de cense** : Vengeance d'un ancien locataire à l'encontre du nouveau.

**Hart** : Corde.

**Hourt** : Echafaudage.

**Manger le bonhomme** : Vivre de larcins.

**Pochette** : Pistolet de poche.

# Le souverain bailliage

Deuxième degré de justice, lieu d'appel après un jugement seigneurial, le souverain bailliage de Lille est souvent cité dans les actes mais aussi connu pour son iconographie.



La **Gouvernance du souverain bailliage de Lille** (et jusqu'au XV<sup>e</sup> de Douai et Orchies) fût établie par Charles IV le Bel, roi de France, en 1326. A l'origine tribunal du gouverneur, sa juridiction s'étendait sur tout le Plat Pays. Elle était compétente pour tous les cas royaux<sup>1</sup> sur Lille et la châellenie. Ses officiers étaient érigés en charges héréditaires avec un lieutenant général civil et criminel, un premier lieutenant, six conseillers, un avocat du roi, un receveur et un greffier. De nombreux sergents étaient employés.

Les archives communales de Lille conservent les registres judiciaires de ce souverain bailliage concernant donc non seulement la ville de Lille mais également des affaires **sur toute l'étendue de la châellenie**. Ces registres sont surtout connus à cause des illustrations que l'on trouve en marge, illustrations souvent utilisées dans les ouvrages actuels. Le greffier dessinait en effet le type de supplice auquel était condamnée la personne.

Ces procès avaient lieu sans avocat et sans que le prévenu puisse accéder aux pièces du dossier. Le juge pouvait demander à ce que la Question (torture) soit appliquée "*s'il s'agissait d'un meurtre et qu'il possède des indices forts de la culpabilité*" disait l'édit de 1670. Le condamné l'était toujours aux frais du procès y compris ceux de son emprisonnement et des moyens pris pour l'arrêter.

Les informations contenues sont plus ou moins importantes y compris au niveau généalogique mais sont une source inestimable d'information sur les mœurs de certains de nos aïeux qui, finalement, nous ressemblaient beaucoup que ce soit au niveau de la violence de leurs actes ou des faux en écriture. Pour la période qui sera étudiée plus loin on trouve l'âge des prévenus et le prénom de leur père ce qui n'est pas une information négligeable au XVII<sup>ème</sup> siècle !

## Les documents dépouillés intégralement ici sont les suivants :

Aux archives communales de Lille :

**12120 de 1635 à 1685** (suite de la publication LOTTIN-DELSAUT 1585-1634)

**12122 de 1698 à 1730**

**12123 de 1753 à 1787**

La cote 12121 qui concerne les années 1539 à 1585 n'est pas dépouillée ici.

Les dernières pages du 12123 sont une série de notes pour les années 1778 et suivantes. Cette partie n'a été reprise que pour les premiers actes parce qu'ils ne contiennent que très peu d'informations.

<sup>1</sup> Cas royaux : concernant le domaine royal, la police et les droits attachés à la puissance souveraine : ordonnances, officiers publics, médecins, fraudes, affaires paroissiales, visitation des ponts et chaussées, droits honorifiques, portion congrue, bâtiments religieux... La liste exacte des cas n'est pas établie ce qui crée parfois des tensions entre les cours de justice.

# Les condamnations

Sans entrer dans le détail des affaires ni faire des statistiques, voyons quelques caractéristiques des procès tenus devant le Souverain Bailliage. Pour une analyse plus approfondie je vous inviterai à vous tourner vers l'ouvrage précédemment indiqué.

## L'Eglise et l'Etat

Eglise et Etat n'étaient pas séparés. Ce sont donc les tribunaux civils qui jugent de certaines affaires religieuses et condamnent hérétiques, blasphémateurs, égyptiennes, bohémiennes, lanceurs de sortilèges, guérisseurs, sorciers (qu'on ne brûle plus), hérétiques et suicidés car la mort ne met pas hors de portée de la justice humaine. On instruit des procès contre le cadavre du suicidé ce qui permet de le condamner ensuite à être attaché derrière une charrette, traîné sur une claie la tête en bas et face contre terre dans les rues de Lille puis pendu par les pieds et ses biens confisqués. Un acte précise *"qu'après avoir entendu la messe et un Père Récollet, il s'est pendu"*... Il est impardonnable de se donner la mort y compris par duel; alors la mémoire est, dans ce cas également, *"condamnée à être éteinte, supprimée, condamnée à perpétuité"*.



*Un escondit ou amende honorable*

On condamne les injures faites au clergé, à Dieu et aux saints, le concubinage mais aussi pour avoir vendu de la chair un jour de jeûne, *"pour vécu scandaleux à l'endroit de notre Mère la Sainte Eglise"*. Comme ce personnage qui se permet de dire, lors de la procession de la relique d'un saint, qu'il s'agit probablement d'un os de bovin. On demande pardon *"à Dieu, au roi et à sa justice"*.

En matière religieuse le plus souvent la personne est condamnée à l'escondit : à faire amende honorable et publique en s'humiliant, un cierge à la main, montant à genoux les marches d'une église et en reconnaissant à haute voix s'être trompée. On condamne également à des pèlerinages : Notre-Dame du Haut, Chièvres, Saint André, Péruwez...

## Œil pour œil...

Les rares cas de bûchers sont ceux qui concernent les incendiaires. A l'époque de ces procès on est encore sur une logique d'Ancien Testament : la faute implique semblable châtement. Pourtant ce mode de pensée s'éloigne et on ne coupe plus guère la main des voleurs. Par contre la sanction est toujours importante pour avoir provoqué l'un des plus terribles fléaux de l'époque : le feu. Un alcoolique d'Herlies va ainsi mettre le feu à des dizaines de maisons et périra par le feu en 1722.

Les menaces de mettre le feu ont trois origines dans nos sentences : l'alcoolisme, la rançon et la haine de cense. Ce dernier cas est typique des mentalités de l'époque. Lorsque le bien qu'on avait en bail tombait dans les mains d'un autre censier, où lorsqu'il s'agissait d'une fiancée, ou encore lorsqu'un autre avait porté un témoignage contre soi, on en venait facilement aux mains et, lorsqu'il s'agissait d'un bien : que ce soit un champ ou une maison, à y mettre le feu; voire même, dans le cas d'un champ, à y semer une mauvaise herbe qui pourrait la récolte.



## En guerre

L'analyse des actes concerne la période 1635-1787. On y rencontre donc notre "*ennemi Français*" qui deviendra en 1667 notre occupant puis nous redeviendrons Français comme avant la paix des Dames (1529). En 1708 voici les Hollandais jusqu'en 1713 puis à nouveau la France. Période marquée par la guerre de Trente Ans (1618-1648) et de nombreuses suspicions d'espionnage même vis-à-vis des religieux de l'abbaye de Fives qui ont le tort d'être originaires de France à une époque où nous sommes "Espagnols". Les biens des marchands français sont saisis.

On insulte les troupes espagnoles ou l'infant d'Espagne, on incite à la désertion pour rejoindre les lignes françaises. Quelques pages plus loin, un changement de régime ayant eut lieu, on incite à la désertion vers les lignes espagnoles. En 1642-1643 une "mode" consiste à envoyer les condamnés pour servir de soldats dans la guerre d'Espagne (ou au Portugal en 1663).

On trouve plusieurs soldats devenus vagabonds déserteurs et "*vivant du bonhomme*". Le plus souvent ils sont condamnés à être renvoyés sous leur drapeau sous la responsabilité de leur capitaine. De rares cas d'enlèvements sont cités.



## Les autorités

Le personnel de la province est souvent l'objet de vexation : on arrache l'ordonnance des mains du sergent, on le frappe (aidé parfois de femme et domestiques) lorsqu'il vient confisquer une vache, voire on le tue. Mais les agissements de ce même personnel sont aussi souvent l'occasion de procès : pour faux, violence, abus d'autorité. Plusieurs notaires de Wavrin, Radinghem, Haubourdin, Englos et Pérenchies sont condamnés pour avoir produit des faux. Le geôlier qui s'est montré trop complaisant avec son prisonnier, les gardes des bois qui exploitent ce qu'ils sont censés préserver...

## L'organisation de la justice

Le tribunal de la Gouvernance est lieu d'appel pour plusieurs justices locales comme celle de Phalempin qui est déclarée par lui "*ayant mal jugé*". On peut également faire appel d'une sentence de la Gouvernance au Parlement : Malines, Tournai, Cambrai ou Douai suivant les époques. Il n'est généralement pas judicieux de faire appel des sentences. Au mieux elles sont confirmées, au pire elles sont amplifiées. Ainsi un voleur de chevaux condamné à 9 ans de galères voit sa peine commuée à 20 ans de galères. Un seul cas de minoration dont résulte un mal contre un autre mal certes moins définitif : une peine de pendaison est transformée en une peine de galères à perpétuité.

Il arrive que le parlement fasse des remontrances à la Gouvernance lorsqu'il s'agit de cas qu'elle n'avait pas à juger car n'étant pas de son ressort (jugement d'un noble par exemple). Mais aussi parce qu'il a été impossible au parlement de savoir quelle action avait motivée quelle peine dans une affaire à multiples infractions : soyez plus clairs ! Ou encore celui-ci qui avait insulté un officier de cour et avait apporté comme excuse au parlement qu'il ne savait pas qu'il s'agissait d'un juge. Une note fut envoyée à la Gouvernance : vous devez vous habiller comme votre état vous y oblige !

Il est parfois fait mention de circonstances atténuantes : alcoolisme, folie, "*ayant à sa charge des parents forts anciens*", "*pressé de faim et importuné par ses enfants de leur donner du pain*". On trouve même un condamné libéré parce que suspecté d'avoir la peste. L'acte précise qu'il sera à nouveau appréhendé dès qu'il ira mieux... D'une manière générale le tribunal est très indulgent avec les femmes. Leur condamnation se résume souvent à être flagellées en public même lorsqu'elles ont tué leur enfant et l'ont jeté dans un fossé.

Et puis il y a toutes ces lettres de rémissions accordées aux meurtriers, lettres obtenues du roi, seule vraie justice puisqu'il est élu de Dieu. Roi qui délègue cette justice aux juges. Celui qui a obtenu ces lettres vient à genoux, la tête nue en la Chambre, affirme que les circonstances atténuantes contenues dans l'écrit sont véridiques puis la cour se retire et le lendemain entérine la lettre. On retrouve là le côté théâtral des tribunaux d'hier comme d'aujourd'hui, car il serait fort mal à propos qu'un juge conteste une décision royale...

Lorsqu'un doute motivé existe on peut faire subir au prévenu la Question ordinaire ou extraordinaire. Il est alors attaché sur un ban (dont il tombe parfois nous dit on...) puis on lui verse de l'eau dans la bouche en interrompant plusieurs fois l'intervention pour qu'il puisse parler. La différence entre les deux questions étant, le plus souvent, la quantité d'eau qu'on menace de lui faire ingérer mais d'autres supplices peuvent y être associés.

## Les sentences

La condamnation la plus faible est l'amende puis vient le "pilori", attaché à un poteau, une pancarte autour du coup. Mais la punition la plus commune est la fustigation sur la place ou sur un chariot à travers les rues de Lille. La deuxième plus répandue c'est le bannissement qui coupe tout lien avec la famille qui n'a plus qu'à suivre le condamné si elle le veut et le peut, il a l'avantage de ne rien coûter à la communauté contrairement à la peine de prison. Plusieurs sont repris ayant enfreint leur ban. En général on reprend le ban à zéro sauf si, lors de la condamnation précédente, le juge avait "*menacé de la hart*", auquel cas la personne est pendue.

En tous cas la justice est expéditive et exécutée dès le lendemain quelle que soit la sentence. La prison n'est qu'un court lieu de passage. Il faudra attendre 1757 pour avoir mention de peines d'emprisonnement de deux mois. La mention de peine de flétrissure, marquage au fer rouge sur l'épaule droite, apparaît avec les Hollandais en 1710. Les Français utiliseront des lettres : V pour voleur, M pour mendiant récidiviste ou GAL pour galérien. Car on envoie aux galères à partir de 1675, pour 5 ans au minimum, à perpétuité au maximum.

Pour les peines de mort violente par le feu ou la roue on trouve une certaine humanité chez les juges qui précisent qu'il sera *secrètement* étranglé à un moment du supplice.

Certains actes ne sont pas réellement criminels mais ressortent de cette appellation. Ils concernent les contraventions aux ordonnances : sur la tourbe des marais, la chasse, les pochettes, les chiens non attachés, les filets (à attraper les animaux). D'autres concernent des levées de corps. Corps trouvés morts le plus souvent dans la Basse Deûle qui est du ressort de la Gouvernance.

## Allons-y !

Partons maintenant à la découverte de ces voleurs, violeurs, escrocs, faux monnayeurs, empoisonneuses, meurtriers, tortionnaires, dépravés, calomniateurs, contrevenants, gens "*cremus et redoutés de plusieurs*". Ce ne sont certes pas les plus beaux personnages d'un arbre généalogique mais peut-être y trouverez-vous tout de même l'un des vôtres...

J'ai mis en caractères gras toutes les mentions que j'ai jugé les plus intéressantes.

## A.M.Lille 12120

A.M.Lille 12120 affaire 1 du 04/01/1635 AML\_FA\_12120-484

Gilbert DUPONT fils de feu Gilbert, meunier à Estaim (ESTAIMPUIS?).

Le 03/08/1633 à LEERS a frappé Jacques CASTELLAIN étant par terre, et lui a porté plaie à sang coulant.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire sous peine de 30 florins d'amende dont Philippe CASTELAIN file de feu Jacques s'est porté caution.

A.M.Lille 12120 affaire 2 du 22/01/1635 AML\_FA\_12120-484

Pierre DELEZENNES fils de feu Quentin, peigneur de sayette à TEMPLEUVE.

La veille de St André dernier a volé dans la maison de Noé DUTHILLOEUL à Lille 5 quartrons de filets s'étant depuis arrangé avec le dit.

**Condamné à faire un voyage à Notre-Dame de Hault, Notre-Dame de Chèvres et Saint André** et rapporté certificat d'ici à trois semaines.

A.M.Lille 12120 affaire 3 du 22/02/1635 AML\_FA\_12120-485

François DELOBEL fils de feu Pierre, Josse TAFFIN fils de feu François, François DELEPIERRE fils de feu François, Jean VERDIERE fils de Philippe, Jacques TAREL fils de feu Jean, Jean DUBOIS fils de Jean, Pierre LEFEBVRE fils de feu Henri, Pierre WYZEUX fils de feu Pierre tous passementiers et Jacques LEMESRE fils de Nicolas, bourgeteur tous à ARMENTIERES.

Le 12 janvier 1635 **se sont trouvés en assemblée en révolte après avoir été congédiés par leurs maîtres qui leur refusaient ouvrage.**

Déchargés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 4 du 02/03/1635 AML\_FA\_12120-486

Pierre PICAVET fils de Nicolas de WASQUEHAL.

En octobre dernier a assisté au débat (combat) fait à MONS EN BAROEUL auquel Pasquier DUTHOIT étant au jardin, Jean TEIZE fut agressé et frappé et **mutilé d'un poing.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 5 du 31/04/1635 AML\_FA\_12120-487

Léon(?) MEURISSE fils de Jacques, naguère hostelain à TOURCOING.

**A acheté le larcin de soldat** et, après la question extraordinaire, purgé ne l'avoir fait, soupçonné de soutenir larcin, haut la main, **cremu** (craint) **et redouté de plusieurs.**

Banni de la châtellenie deux ans.

A.M.Lille 12120 affaire 6 du 04/05/1635 AML\_FA\_12120-487

Jean ROUSSEL fils de feu Gaspard, sayeteur à LILLE.

**Pour insolences commises devant le logis du procureur général.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 7 du 07/05/1635 AML\_FA\_12120-488

Arnould DECAUDRON fils de feu André, couturier à BONDUES.

**A vécu scandaleusement à l'endroit de Notre Mère la Ste Eglise.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 8 du 26/05/1635 AML\_FA\_12120-488

Jeanne WATRELOZ dite Cabu, fille de feu Antoine de Marcq en Pévèle (PONT A MARCQ).

**A exposé son enfant qu'elle eut des œuvres d'un homme marié et abandonné sous un moulin hors et guère loin de la porte des Malades à LILLE le 19 avril.**

Condamnée à être fustigée de verges par les carrefours de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 9 du 30/05/1635 AML\_FA\_12120-488

Henri COUSTENOBLE fils de feu Henri, sergent à masse au bailliage de Lille demeurant à ARMENTIERES.

**A usé de propos scandaleux à l'endroit de Notre Mère la Ste Eglise.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.



A.M.Lille 12120 affaire 10 du 04/06/1635 AML\_FA\_12120-489

Jean VAN NEUWENHOVE natif de SCHELLEBELLE en Flandres et Jacob SYNKENS fils de feu Hubert, natif de GROOTENBRUGGHE pays de Liège, serviteur de maître Jean LEMESRE maréchal à LILLE.

**Trouvés autour le canon sis sur les remparts de cette ville en l'absence de leur maître et sans la présence de quelqu'un du magistrat** par charge du dit LEMESRE.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.



Lille par Blaue 1649

A.M.Lille 12120 affaire 11 du 11/06/1635 AML\_FA\_12120-489

Pasquier GRAVE fils de Jacques, berger du Wasquel à FOURNES.

A voulu empêcher l'officier de justice en son exploit usant du mot de "bougre".

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 11 du 27/06/1635 AML\_FA\_12120-490

Taurin ROUTIER fils de feu Jacques des faubourgs St Pierre de LILLE, se disant natif de RUGLES en NORMANDIE.

**Suspecté de tenir une correspondance en France au désavantage du bien de ces provinces.**

Interdit de domicilier dans les faubourgs et doit apporter un certificat du son nouveau domicile.

A.M.Lille 12120 affaire 12 du 27/06/1635 AML\_FA\_12120-490

Maître François PERRIER fils de feu Nicolas, se disant natif de PARIS, tireur d'or demeurant aux faubourgs St Pierre de LILLE.

**Suspecté de tenir une correspondance en France au désavantage du bien de ces provinces.**

Interdit de domicilier dans les faubourgs et doit apporter un certificat du son nouveau domicile.

A.M.Lille 12120 affaire 13 du 02/07/1635 AML\_FA\_12120-490

Antoine et Jacques FLAMENG père et fils de WAVRIN.

**Ont coopéré en acte de faux.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 14 du 01/08/1635 AML\_FA\_12120-491

Pierre DECOURCHELLE fils de feu Antoine, laboureur à FOURNES.

**A concurrencé (sic) en acte de faux** passé à WAVRIN le 17/06/1630 **pardevant Jean LIBERT, notaire.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à péril de 300 florins carolus d'amende pour quoi s'est porté caution Mathieu LESAIGE fils de feu Adrien d'ILLIES.

A.M.Lille 12120 affaire 15 du 23/08/1635 AML\_FA\_12120-491

Maître Antoine MAILLE.

Prisonnier en suite des lettres de Messeigneurs du Conseil d'Etat de sa majesté.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à peine de 400 florins dont maître Roland MAILLE, son fils, maître tailleur de LILLE s'est porté caution.

A.M.Lille 12120 affaire 16 du 18/09/1635 AML\_FA\_12120-492

Pierre RIMBAU fils de feu Jean, mercier et éguilletier natif d'ORLEANS en France.

**Trouvé en ces quartiers depuis que la guerre fut publiée dernièrement en France par sa majesté catholique.**

**Doit se retirer en France et ses marchandises de mercerie saisies.**

A.M.Lille 12120 affaire 17 du 28/07/1635 AML\_FA\_12120-492

Maximilien TAVERNE, substitut du procureur fiscal des gouvernement et châtelainies de Lille, Douai et Orchies s'est transporté à QUESNOY SUR DEULE et à trouvé au coin de la maison de Claude LECOINTRE, hôte, un personnage mort tête et pieds nus ayant un pourpoint et haut-de-chausse couleur tirant sur le mmme(?) et une chemise disant que c'était le corps de Jean LEMAHIEU vivant demeurant à BAS-WARNETON, catholique, étant blessé à la tête d'un coup de balle comme l'a constaté maître Michel DUBREUCQ, chirurgien.

A.M.Lille 12120 affaire 18 du 30/09/1635 AML\_FA\_12120-493

Robert WARLOP, procureur fiscal s'est transporté à WAMBRECHIES en la maison de Jacques HERME pour y trouver un corps mort enseveli(?) qu'on avait apporté de la taverne vulgairement appelée "La Rouge Maison", blessé à l'épaule gauche, tête nue, avec un pourpoint de futaine et les haut-de-chausses et bas de chausse de toile grise et une escourceul de toile bleue, disant que c'était le corps de Jean LUTUN vivant laboureur à WAMBRECHIES, bon catholique.

A.M.Lille 12120 affaire 19 du 22/11/1635 AML\_FA\_12120-493

Jacques DELECOURT fils de feu Jacques, charton à ANSTAING.

Pour avoir été trouvé qu'à sa détention n'aurait été observée l'une des trois voies ordonnées tant par les coutumes que l'édit perpétuel.

Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 20 du 19/02/1636 AML\_FA\_12120-493

Jean LEMAHIEU fils de feu Elie(?), laboureur à BENIFONTAINES pays d'Artois.

Le 4 de ce mois, **avec d'autres hommes de fief et cotiers de BENIFONTAINES a envoyé chez Antoine GRUMELLE, censier à BENIFONTAINES sous la châtelainie de Lille, sept soldats et une femme avec ordre de les loger au mépris des immunités de ces provinces.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à peine de 3000 florins d'amende à la caution de Jean LEFEBVRE fils de feu Jean, teinturier place desregneaux à LILLE et François DEBAILLOEUL fils de feu Siméon, drapier à LA BASSEE.

A.M.Lille 12120 affaire 21 du 27/02/1636 AML\_FA\_12120-494

Jérôme GAVERETTE fils de feu Pierre, natif de ROUVROY.

**A tenu et emporté clandestinement plusieurs pierres au nombre de plus de cent servant au passage du flégard allant du hameau du Bois Bernard au dit ROUVROY, surpris avec elles et quelques pièces de bois travaillées à l'usage de carlier et autres ustensiles de carlier, a volé en 1633 divers arbres venant des chemins royaux au nombre de soixante et plus, arraché arbres et fruits des jardins des voisins pour les planter chez lui. Il y a 14 à 15 ans a emporté une borne faisant séparation es héritages de son voisin, en 1633 aux bancs plaidoyables de ROUVROY a usé de paroles injurieuses à l'endroit des échevins y séant. A brisé la serrure des prisons du Bois Bernard. Il y a 12 ans a empêché l'exécution par les officiers de la justice, la fourche à la main,**

prenant le procureur d'office serré contre un arbre dont il fut blessé à plaie ouverte et sang coulant, **saisi le sergent par la barbe au menton**. Suspecté d'avoir usé de faux écrit privé.  
Condamné à être fustigé de verges la hart au col par les carrefours de Lille, banni à toujours de la châtellenie au péril de la hart.

A.M.Lille 12120 affaire 22 du 27/02/1636 AML\_FA\_12120-496

Jean GHISLAIN fils de feu Jean, couvreur d'étrains de Humet paroisse de FRETIN.

Le 3 juillet 1635 a été exécuté par officier de justice de ses biens et a usé du mot de "*bourge*".  
Condamné à trois jours de prison.

A.M.Lille 12120 affaire 23 du 11/03/1636 AML\_FA\_12120-496

Jean RAOUL maçon à LOOS.

A abattu du bois croissant sur la terre à LOOS appartenant à l'hôpital Saint Sauveur il y a trois ans 1/2.

Ayant obtenu abolition par lettre de sa majesté le 14/02/1636.

A.M.Lille 12120 affaire 24 du 29/03/1636 AML\_FA\_12120-497

Jacques DUBOSQUEL fils de feu Philippe, laboureur à BACHY.

Le 07/04/1634 étant poursuivi par un sergent de ce siège, l'a menacé et couché sur le dos.

**Condamné à l'escondit en l'église paroissiale de BACHY à l'heure de la grand messe à tête et pieds nus, revêtu de linge blanc, tenant un cierge ardent es mains et dire devant l'autel les paroles de l'escondit *in forma*, puis poser le cierge devant le vénérable St Sacrement et l'y laisser consommer.**

A.M.Lille 12120 affaire 25 du 19/03/1636 AML\_FA\_12120-498

Guillaume DEHONDT fils de feu Henri, hostelain à ASCQ et Marie DEFRETIN sa femme.

Se sont rebellés contre un sergent de ce siège la veille de caresmeaux derniers à ASCQ.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 26 du 08/04/1636 AML\_FA\_12120-498

Roland FISCHER fils de feu toussaint, couvreur d'étrains à MOUCHIN, Jacques LALEAU fils de Jacques de BERCUS, Pierre CHOCQUET fils de feu Guillaume, chartier à BACHY et Toussaint ROGER fils de feu Gilles, manouvrier à BERCUS.

Ont assisté au débat survenu à MOUCHIN au hameau de BERCUS auquel Henri DUFLOCQ fut **blessé à plaie ouverte** au bras droit et autres endroits du corps et Denis VENDEVILLE d'un coup d'épée à la main droite, Claude WAUCQUIER **à la jambe dont le gras fut percé**.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 27 du 10/04/1636 AML\_FA\_12120-499

Denis VILLETTE fils de feu Jean, laboureur à ENNEVELIN.

**A commis l'adultère en la personne de Jeanne OLLIVIER et est suspecté d'avoir conseillé et consenti à l'abandon de l'enfant qui en a procédé, trouvé exposé à LA MADELEINE lez Lille et continué l'adultère deux ans** et pour cela a été condamné à être fustigé aux carrefours et depuis **est allé chez la mère de la dite Jeanne à ENNEVELIN, l'a battue, outragée** étant d'ailleurs redouté.  
Condamné à être banni de la châtellenie pendant dix ans.

A.M.Lille 12120 affaire 28 du 18/07/1636 AML\_FA\_12120-500

Jean Gabriel BRISSET commis à la recette de la châtellenie de Lille et bois de Vendôme.

Ayant obtenu lettre de sa majesté.

Elargi et ses biens restitués.

A.M.Lille 12120 affaire 29 du 02/08/1636 AML\_FA\_12120-500

César Antoine ... de VERCELLES en PIEMONT, soldat à cheval de la compagnie du comte FARAVAL.

Doit être conduit dans les prisons de ses quartiers.

A.M.Lille 12120 affaire 30 du 02/08/1636 AML\_FA\_12120-501

Jeanne DELEPORTE fille à marier de feu Gaspard, native de la paroisse St Pierre à LILLE.

Libérée.



A.M.Lille 12120 affaire 31 du 23/07/1636 AML\_FA\_12120-501

Maximilien TAVERNE, substitut du procureur fiscal s'est transporté à QUESNOY SUR DEULE pour y trouver à environ un jet d'arc outre la taverne du "Petit Pernes" sur le grand chemin, un personnage mort tête nue, un pourpoint de carnoy, une baïette, une chemise, des haut-de-chausses de drap gris, des bas de chausses de toile étant le corps de Pierre PRONNIER fils de feu Nicaise vivant demeurant à RUTOVE(?) étant blessé de deux blessures à la tête et deux au côté droit, pouvant être âgé de 48 ans, bon catholique. Puis un autre corps tête nue, une grise casaque (sic), une baïette rouge dessous, une chemise, des hauts-de-chausses, verts bas de chausse et des souliers qui est le corps de Pierre PROUVOST fils de feu Jacques demeurant à RUTOVE(?) étant blessé au côté gauche et sur le nez, devant être âgé de 48 ans, bon catholique.

A.M.Lille 12120 affaire 32 du 12/08/1636 AML\_FA\_12120-502

Le procureur fiscal s'est transporté à NEUVILLE EN FERRAIN, sur la place, pour y trouver le corps au bout de l'hôtellerie "La fleur de Lys" avec pourpoint de damas violet, haut-de-chausse d'azur ou violant (sic), les bas de chausse de sayette rouge, reconnu comme étant Christophe LEROUGE, jeune homme à marier fils de feu Jacques demeurant chez sa mère veuve à TOURCOING, **blessé à la tête au dessus de l'oreille droite d'un coup de caillou de grande contrition ce qui a provoqué la mort** d'après deux chirurgiens. Bon catholique, j'ai consenti qu'il fût inhumé et laissé suivre à ses parents.

A.M.Lille 12120 affaire 33 du 20/08/1636 AML\_FA\_12120-502

Guillaume DEHONDT fils de feu Henri, hostelain à ASCQ.

A assisté à la rébellion commise en la personne de Dominique DERANCOURT, sergent à ce siège la veille de caresmeaux derniers où il a été battu et maltraité dont il est allé depuis de vie à trépas.

Condamné à être fustigé aux carrefours de Lille et au bannissement six ans de la châtellenie.

Note en marge : Condamné le 29/12/1636 et a obtenu lettres de rappel de bans de sa majesté le 09/12/1636.

A.M.Lille 12120 affaire 34 du 23/08/1636 AML\_FA\_12120-503

Noé TOURNEMINE fils de feu Jean, natif de SAINGHIN, savetier demeurant à LEERS.

Le lundi de Pâques 1634 au soir, sans cause, a attaqué Allard DESPLECHIN au Triez d'Hariche à LEERS, l'a abattu d'un coup de poing par terre, **lui donnant plusieurs coups de pied au ventre et ailleurs**. S'étant relevé il l'a poursuivi et abattu derechef le blessant à coup de couteau pour quoi il est mort huit à neuf jours plus tard. Depuis il a rencontré à LEERS Thomas DESSREU(?), le frappant d'une perche sur la tête à plaie ouverte et sang coulant **probablement à cause de témoignage par lui porté en justice**. De même avec Jacques dit Grand Jacques et Antoine LECLERCQ, frappant au bras vers Notre-Dame de septembre 1632 devant la maison de Jacques DELECROIX à LEERS dans laquelle il est entré **pour le frapper d'un bâton qu'il lui a rompu sur le bras** et de même au bâton Pierre JONVILLE le mettant à terre **qui fut trépané du coup et en danger de sabre**, étant craint et redouté.

Condamné à être pendu à la potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 35 du 17/12/1636 AML\_FA\_12120-505

Jean HUBERT fils de Jean François, de chevelure noire, œil de même âgé de 16 à 17 ans avec **femme déguisée en EGYPTIENNE disant la bonne aventure par divination**.

Condamnés à être bannis du royaume pour toujours.

A.M.Lille 12120 affaire 36 du 17/12/1636 AML\_FA\_12120-505

Marie Madeleine se disant femme de Norien SALAZAR, soldat sous le capitaine GANS de WISMAL, **se disant native d'EGYPTE**.

Pour les mêmes causes et même sentence.

A.M.L. 12120 affaire 37 du 17/12/1636 AML\_FA\_12120-505

Anne Marie se disant veuve de François HENRYCK âgée de 60 ans et plus venant de par deçà le pays de WAAS.

Mêmes causes et même sentence.

A.M.Lille 12120 affaire 38 du 20/02/1637 AML\_FA\_12120-506

Laurent HERRY fils de feu Pierre, caureur de weddes de LA BASSEE.

Le 06/09/1636 un sergent de ce siège opérant chez Jean FACON, brasseur à LA BASSEE **a aidé le dit FACON à se rebeller** étant muni d'une happiette et d'un marteau de fer usant de ces mots "*tenons le bougre !*", **terrassant le sergent et jetant le marteau disant "Ca, bougre, il faut que je t'assomme, il faut que tu meurs"** le conduisant à la porte de LA BASSEE avec des pistolets.

Condamné à être fustigé de verges sur un charriot par les carrefours de Lille, la hart au cou, banni de la châtellenie et pays d'Artois pour toujours et toutes nuits.

A.M.Lille 12120 affaire 39 du 20/02/1637 AML\_FA\_12120-507

Jean HERRY fils de feu Pierre, cordonnier à LA BASSEE.

Le 20 octobre dernier a abordé l'un des substituts du procureur général qui avait appréhendé au corps Laurent HERRY son frère, usant du mot de "**bougre**" et autres paroles hautaines et indécentes, s'est saisi d'un grès et a voulu le jeter à la tête du substitut.

Condamné au bannissement de la châtellenie de Lille, Douai et Orchies, du comté d'Artois deux ans sous péril de la hart.

A.M.Lille 12120 affaire 40 du 07/03/1637 AML\_FA\_12120-508

François VANOYE lieutenant de bailli d'ARMENTIERES

Le 28 janvier a délaçé (tiré un coup) un pistolet pour en offenser Jean DURIEZ ayant obtenu lettre d'abolition.

Relaxé.

A.M.Lille 12120 affaire 41 du 24/03/1637 AML\_FA\_12120-508

Etienne LETHOMAS fils de feu Toussaint, lieutenant de bailli d'HOUPLINES SUR LA LYS

**A assisté et coopéré à la délivrance d'un prisonnier appréhendé par l'un des sergents de ce siège**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 42 du 17/04/1637 AML\_FA\_12120-509

Noël SAUVAIGE fils de feu Mathieu, manouvrier à MARQUILLIES

Le 14 avril, jour de Pâques **voulant continuer à fêter et jouer le billon et sur refus qu'en fait Noël BILLAU l'a frappé de coups de couteau et blessé à la gorge et au corps à plaie ouverte et sang coulant, le faisant fuir, il est tombé mort.**

Condamné à avoir la tête tranchée sur un échafaud devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 43 du 30/05/1637 AML\_FA\_12120-509

Martin MARTINACHE fils de feu Jean, sergent de Vendôme

**A commis plusieurs dégâts dans les bois de Vendôme** présentement annotés (confisqués par) à sa majesté et abusant du serment de la fidélité promise lors de l'admission au dit office

**Condamné à se déporter de son office et déclaré inhabile d'en exercer semblable et à quitter la livrée de la son altesse royale.**

Idem contre Jean DRUMEZ fils de feu Maximilien, sergent et petit forestier de Vendôme.

Idem contre Jacques CATTAU fils d'Innocent, sergent des bois de Vendôme.

Idem contre Antoine POLLART fils de feu Luc, sergent des dits bois.

A.M.L. 12120 affaire 44 du 30/05/1637 AML\_FA\_12120-511

Etienne DEBOULOIGNE fils de feu Gérard de LA NEUVILLE en PHALEMPIN

Sentencié (sans précisions mais doit concerner les bois de Vendôme).

Idem contre Pasquier DELOMBRE fils de Jean, sergent de Vendôme

Idem contre Maximilien CAMU fils de feu Vincent, sergent de Vendôme

A.M.Lille 12120 affaire 45 du 02/06/1637 AML\_FA\_12120-511

Au béguinage hors de la porte saint Pierre de LILLE près de la chapelle en la rivière, on a trouvé **le corps noyé d'un enfant mâle âgé d'environ 10-11 ans qui s'y était baigné.** Il fut reconnu par Josse VERSTRATE son père-grand disant qu'il est fils de son fils Guillaume demeurant au dit faubourg, bourgeteur et que le dit enfant avait encore dîné avec son père. Après information de la vie catholique des parents et enfant, le corps fut levé et il fut permis de l'inhumer.

A.M.Lille 12120 affaire 46 du 03/06/1637 AML\_FA\_12120-511

Laurent BRIXE fils de feu Jacques, natif de WAHAGNIES

A tué Pierre DOBY son gendre le 16 août 1628 à WAHAGNIES et avoir commis divers larcins pour quoi il a déjà été arrêté, fustigé et flétri à LENS

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille, la hart au col, banni de la châtellenie pour toujours.

Le 16/02/1640 le dit BRIXE a été appréhendé en la châtellenie ayant obtenu lettre d'absolution de sa majesté et fut libéré.

A.M.Lille 12120 affaire 47 du 23/06/1637 AML\_FA\_12120-512

On a trouvé à WAMBRECHIES le corps mort de Robert DE MONS noyé, les jambes en la rivière de la Deûle revêtu de casaquin de drap violet, haute chausse de toile grise et bas de chausse de drap violet ni blessé ni avec contusions **étant probablement tombé de son bateau en dormant** ayant été trouvé par la veuve Jean HYON qui a pris en ses poches un chapelet de onze patards d'argent suivant le rapport de l'hôtesse de la Verde Voye. Etant bon catholique, le corps fut enlevé.

A.M.Lille 12120 affaire 48 du 04/07/1637 AML\_FA\_12120-513

Sur le grand chemin de LILLE à TOURNAI, à l'endroit du hameau de THUMESNIL on a trouvé le corps de Françoise CAUDRELIER veuve de Jérôme CUVELIER d'ENNEVELIN (ENNELIN?) âgée d'environ 80 ans, revêtue d'un corset de draps noir, une baye de catheloine bleue, un chapeau de feutre noir mis sur la face, un escourcoeur et un gardecoul de saye noire, bas de chausse d'étamette aussi noir et bien qu'il soit apparu qu'elle est bonne Catholique fut le dit corps levé en la maison de Pierre BASECOURT laboureur à FACHES et depuis inhumé.



A.M.Lille 12120 affaire 49 du 20/07/1637  
AML\_FA\_12120-514

Pierre CORDIER fils de feu Nicolas de  
LAMBERSART

**A menacé de faire brûler la cense dont il est locataire s'il devait en partir**, étant de mauvaise fame (réputation).

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de LILLE, la hart au col et banni de la châtellenie et des comtés d'Artois et Flandres pour toujours sans pouvoir rentrer sous peine de la vie.

A.M.Lille 12120 affaire 50 du 08/08/1637  
AML\_FA\_12120-514

Georges BOUCHERY fils de Jean au Blocqu  
de MONS EN PEVELE

**A bouté le feu en la cense occupée à RADINGHEM par Jean DUMEZ, ruinée d'arsin** le 19/06/1636

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 51 du 17/08/1637 AML\_FA\_12120-515

En la paroisse de LA MADELEINE peu par delà la borne échevinale sur la campagne à main droite on a trouvé le corps mort d'un laboureur demeurant au Waringhien en la dite paroisse, blessé d'un coup de fer tranchant démontrant couteau taillepain dessus le tétou gauche, pénétrant au thorax et autre coup de bâton contusé dessus l'œil gauche et reconnu pour être Antoine ROUZEE dit Corchon et **dont on voulait inculper, selon le bruit**, Claude et Pierre DUTHOIT enfants de Simon de LA MADELEINE. Fut inhumé.

A.M.Lille 12120 affaire 52 du 26/09/1637 AML\_FA\_12120-515

François FREUMAULT fils de feu Pierre de MARCQ EN BAROEUL

Le jour de l'Ascension 1636, jour de la dédicace de la Motte à M... il y a eut débat et a blessé avec ses compagnons Mahieu LECOMTE et autres

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 53 du 27/10/1637 AML\_FA\_12120-515

Eustache DE SAINT GERMAIN fils de Nicolas, natif de METZ en Lorraine

**Vagabond**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 54 du 05/11/1637 AML\_FA\_12120-516

Charles CHEVALIER fils de feu Jean

A déchargé une carabine sur le prévôt de CYSOING et infligé un coup d'épée

Fut appréhendé.

A.M.Lille 12120 affaire 55 du 25/01/1638 AML\_FA\_12120-516

Pierre BONNE fils de feu Nicaise, Vincent BERNARD fils de feu Vincent et Arnould CARRETTE fils de feu Allard de BACHY

Ont fait divers dégâts dans les bois de CAVERINES

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.



A.M.Lille 12120 affaire 56 du 09/02/1638 AML\_FA\_12120-516

Pierre CRESPEL natif de SAINGHIN

**A volé des chevaux**

Ayant obtenu lettre d'abolition de sa majesté, est relaxé.

A.M.Lille 12120 affaire 57 du 20/02/1638 AML\_FA\_12120-517

Jean BEHEL fils de feu Pierre, natif de CLOCQUEHEM proche de RENTY

La veille du jour du vénérable Saint sacrement 1636 avec quelques persuasions tirées de **faux prétextes a été loger en la cense occupée par Jacques SAUVAIGE à ANTOING et, après avoir pris le repas, est descendu en autre chambre que celle de sa couche pour y voler** un jaseron d'argent, ceinture, camette et autres garnitures comme aussi un becquere d'argent avec une escalette de même métal et autre tasse d'argent, sept bagues d'or, un rubis, une alliance sans pierre, autre avec pierre de clabecque, chapelet, médailles et plusieurs autres hardes, toiles et chemises, une carabine et outre ce en monnaie d'or et d'argent 550 florins carolus, **à changé et rechangé son nom pour en rendre la recherche plus difficile** et soupçonné d'autres larcins

Condamné à être pendu et étranglé à la potence devant la maison de cette ville tant que la mort s'ensuit.

A.M.L. 12120 affaire 58 du 23/04/1638 AML\_FA\_12120-518

Jacques MORTROEUL fils de feu Hippolyte de CHEMY

Le 5 septembre dernier s'est rebellé contre un sergent de ce siège de la résidence de DOUAI, jurant et usant des mots de Mort Dieu ayant bandé une carabine, crié au feu, le meurdre (mordre?) et muni d'un couteau fait devoir d'offenser le dit sergent exploitant par devoir d'office, **usant de paroles indécentes et tellement osées que le sergent fut contraint d'abandonner la vache qu'il avait saisie**

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille et banni 10 ans. Puis le 20/10 a fait paraître lettres de rappel de ban.

A.M.Lille 12120 affaire 59 du 01/06/1638 AML\_FA\_12120-519

Thomas BUISINE fils de feu Germain, laboureur à SANTES

Le 16 mars dernier a été trouvé saisi d'une mollette et poteau de puits, coutre de chernie (charrue), 3 plats harnas, un ruyoteau ferré en sa maison, volés il y a deux ans chez Thomas HERLANT laboureur à SANTES et autres du dit SANTES, suspecté d'avoir sollicité de **bouter feu en la maison** de Pierre HERLANT et présenté à ces fins deux doubles ducats, sollicité pareillement de **faire couper la gorge aux vaches** du dit HERLANT moyennant argent, suspecté d'avoir vécu à l'avantage.

Condamné au bannissement de la châtellenie pendant 10 ans à péril de hart.

A.M.Lille 12120 affaire 60 du 21/07/1628 AML\_FA\_12120-520

Philippe LIETART fils de Jacques, manouvrier à BACHY

Relaxé.

A.M.Lille 12120 affaire 61 du 24/07/1638 AML\_FA\_12120-520

Laurent BILLAU fils de feu Laurent, manouvrier à MARQUILLIES

Le 14 avril 1637 avec un couteau **a offensé le garde de MARQUILLIES afin qu'ils abandonnent Noël SAUVAIGE chargé d'homicide**, étant secondé par Bernard LENOIR et la femme du dit SAUVAIGE qui a coupé ses liens mais il fut à nouveau appréhendé, usant alors le dit de mots indécents et propos injurieux. Aussi en juin **a maltraité une servante de MARQUILLIES alors qu'elle récoltait des cruaults dont elle fut quelques jours après en danger de sa vie**

Condamné à être banni de la châtellenie 6 ans à péril de vie.

A.M.Lille 12120 affaire 62 du 13/08/1638 AML\_FA\_12120-521

Jean DURETZ fils de feu Nicolas, sergent à ce siège

Il y a 7 à 8 ans en qualité d'huissier du Grand Conseil de MALINES a reçu à ARMENTIERES de Marie GOMBERT veuve d'André DUQUESNOY en or et argent 5 livres de gros présentés par la dite Marie à prix non permis et parsus l'évaluation sous menaces de n'en desoler (rompre le système de l'assolement) reçu 3 patagons sans depuis avoir rescrit ni relaté. **Etant sergent à ce siège a contrevenu aux ordonnances royales publiées sur le fait des monnaies ayant reçu par change à ARMENTIERES il y a environ un an 72 florins carolus en monnaie coursable mais parsus l'évaluation permise pour ce aussi tiré à rencontre sur le payeur par mains de sa femme à l'avenant de 2 patards à la livre de gros de Flandres. Chargé, il y a 8 à 9 ans en la maison que l'on dit La Cauwette à ARMENTIERES disant être promoteur y visité honteusement Marie FRANCOIS jusque même à donner marques de ses parties honteuses. Il y a 12 ans environ en la cuisine de sa maison a connu charnellement Bauduine DEFER contre son gré par rudesses et menaces.** Le 13 septembre 1635 a voulu attenter à ARMENTIERES sur la pudicité de la femme Ghislain GOSSART la trainant au logis en l'absence de son mari empêché d'effet par la survenue du dudit GOSSART. Suspecté qu'il y a 7 à 8 ans

fait devoir d'exécuter en qualité d'huissier à ARMENTIERES en la taverne occupée par Jean FRULEUX, **sollicité Catherine THEVELIN femme de Philippe COISNE de son honneur sous prétexte qu'elle n'avait par d'argent** pour fournir à la dite exécution, avançant la main jusqu'aux parties honteuses d'icelle, rompu son devant et fait devoir de la connaître charnellement  
Condamné à être banni de la châtellenie 3 ans et au quadruple de la somme de 72 florins carolus, déporté de son office de sergent et renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 63 du 29/10/1638 AML\_FA\_12120-523

Françoise DU CASTILLON fille de Léon, jeune fille à marier à FRETIN

**A accouché d'une fille le lendemain de l'Ascension dernière et véhémentement suspectée d'en avoir abusé et l'avoir mise à mort pour quoi lui fut appliquée la question extraordinaire**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 64 du 29/10/1638 AML\_FA\_12120-523

**Simone DELEBOE** veuve de Pierre LELEU d'ARMENTIERES

**A sollicité et voulu procurer la mort de François CUIGNET son beau-fils**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 65 du 25/07/1638 AML\_FA\_12120-524

Sur la rivière blante(?) d'ESQUERMES à la planche dite Planche à Quesnoy à l'extrémité du bois de la cense de la Haye et derrière la cense de Langlée a été trouvé le corps mort d'un personnage avançant une main en paiel(?) par dessus l'eau ayant le dit corps une contusion sur le front du visage sans plaie selon l'apparence pour ce sujet quitte du sang par le nez et les oreilles et autre contusion proche du coude du bras droit où était fait une grande ecchymose. Le corps nu sans chemise et identifié comme étant Bonaventure LAMPIN fils de Claude natif d'ESPINOY serviteur de navieur à Jean HERMAN dit Levesque étant bon et fidèle Chrétien et catholique avons permis l'inhumation au cimetière d'ESQUERMES.

A.M.Lille 12120 affaire 66 du 10/03/1639 AML\_FA\_12120-524

Jean DELEZENNES fils de feu Martin, laboureur à TEMPLEUVE EN PEVELE

Pour sortir de la difficulté qu'il a en procès avec Jean LEMESRE bailli d'ANCHIN qu'il a appelé "**bougre**" ce qu'il a avoué

Condamné à 3 jours de prison au pain et à l'eau. Le 29/01/1639 condamné à 6 florins carolus d'amende.

A.M.Lille 12120 affaire 67 du 25/06/1639 AML\_FA\_12120-525

Jérôme DE FAUGUE fils de feu Guillaume, natif de SCHOCINE, soldat à cheval de la compagnie du marquis DE FUENTES

A pris à ORCK, étant en armes, d'un passager 5 patagons et changé de chapeau

Renvoyé en sa compagnie pour faire ce que sera du service.

A.M.Lille 12120 affaire 68 du 04/07/1639 AML\_FA\_12120-525

Denis VILLETTE fils de feu Jean, natif d'ENNEVELIN

**A contrevenu au ban contre lui prononcé** le 10/04/1636

Condamné à être banni trois ans au péril de la hart

21/03/1640 furent présentées lettres de rappel de bans par sa majesté.

A.M.Lille 12120 affaire 69 du 28/07/1639 AML\_FA\_12120-526

Jacques LESAFFRE fils d'Antoine, laboureur à HOUPLINES SUR LA LYS

Le 13/03/1639 à 7h du soir a rencontré Piat MASQUELIN vers les Prévôtés à FRELINGHIEN, lui donnant le bonsoir après quoi le dit MASQUELIN muni de deux piques a behourdé pour offenser le dit Jacques lequel para au coup, le dit Piat le coursa pour l'attaquer et offenser. Le dit Jacques s'est munis d'une pique prise des mains de Philippe LESAFFRE son frère (qui comparait de même et est relaxé) et blessa le dit Piat à la tête et dessus la cuisse depuis guéri tellement qu'il va champ et voies

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 70 du 02/08/1639 AML\_FA\_12120-527

Piat MASQUELIN fils de Noël, laboureur à HOUPLINES

Pour le cas précédent

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 71 du 02/08/1639 AML\_FA\_12120-527

Antoine LESAFFRE, Pierre, Jean, Antoine, Philippe et Jacques LESAFFRE ses fils d'une part, Noël MASQUELIN, Jean et Piat MASQUELIN père et fils d'autre part tous d'HOUPLINES  
S'accordent en eux moyennant 100 livres de gros de Flandres.

A.M.Lille 12120 affaire 72 du 22/08/1639 AML\_FA\_12120-527

Jean Baptiste TENNE fils de Pierre, soldat de la compagnie carabine sous le comte de PICOLOMINY Italien et Balthazar HOVELACQUE fils de feu Hubert, bourgeteur natif de LILLE, OUVÉRYNCK pour SECLIN (sic)

**Pour vol de chevaux**

Renvoyés sous leurs enseignes et drapeaux.

A.M.Lille 12120 affaire 73 du 23/08/1639 AML\_FA\_12120-528

Michel WAUCQUIER fils de feu Charles, laboureur à TEMPLEUVE EN PEVELE et Pasquier WARTEL fils de feu Pierre laboureur au dit lieu

Ont coopéré à au larcin de quelques deniers mis et cachés dans la grange de Jean WARTEL

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 74 du 01/09/1639 AML\_FA\_12120-528

Jean DURIEZ fils de feu Nicolas

Fait paraître lettres de rappel de ban suite à la sentence du 13/08/1638

A.M.Lille 12120 affaire 75 du 16/09/1639 AML\_FA\_12120-528

Jacques DELEZENNES fils de feu Pierre, manouvrier à TEMPLEUVE EN PEVELE

**En 1636 a caché quantité d'argent dans une chausse à lui délivré par Jeanne DENGREMONT femme de Jean WARTEL son maître, et l'avoir emporté depuis furtivement**

Condamné à être fustigé dans la prison.

A.M.Lille 12120 affaire 76 du 19/09/1639 AML\_FA\_12120-529

On a trouvé un corps à ANNAPPES au chemin menant de Marchenelle à Ribautefoeuil de chevelure noire avec peu de barbe, revêtu de mandille à manches, haut de chausse de draps couleur pourpre avec boutons d'or et soie de même couleur, bas de chausse lassés de couleur rouge, chapeau noir avec liasses rouges âgé de 25 à 26 ans, blessé au côté senestre au plat de l'épaule demont... de trait de poudre la plaie grande et ronde un estoeuf de paulme qu'on dit être le corps de Jean DUBUS jeune homme à marier demeurant chez sa mère veuve à FLERS près des Trois Ormeaux. Mis en terre.

A.M.Lille 12120 affaire 77 du 26/10/1639 AML\_FA\_12120-529

Es champs de la cense de Houchin à LAMBERSART trouvé un corps étendu près d'une haie d'aulnes **d'un soldat espagnol ou Italien mort de maladie ayant le corps tout exténué et les yeux fort enfoncés, secs, arides et atrophiés. A été vu la veille se promenant lentement dans les dits champs espérant venir gîter en la dite cense mais n'y étant parvenu.** Habillé de mandille de draps longue couleur d'Espagne, haute chausse de toile, bas de chausse mauvais et chemise sale et trouvé 5 gros en sa poche. Le corps fut mené par brouette vers le cimetière de LAMBERSART.

A.M.L. 12120 affaire 78 du 30/12/1639 AML\_FA\_12120-530

Denis DUHAMEL fils de Denis, laboureur à ROUBAIX

Le premier dimanche de 1637 était au débat (dispute) lors duquel Philippe DUTHOIT fut occis.

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire avec François DUHAMEL son frère laboureur à WATTRELOS, son caution.

A.M.Lille 12120 affaire 79 du 07/01/1640 AML\_FA\_12120-530

Antoine MESSEANT fils de feu Jean, au hameau de LIGNY paroisse d'ILLIES

Le 16/06/1639 assisté de ses domestiques a porté voie de fait et menaces, **empêchant l'exploit chez lui par un sergent de ce siège** de même à la Chandeleur 1639

Condamné à 12 florins carolus d'amende

A.M.Lille 12120 affaire 80 du 11/01/1640 AML\_FA\_12120-531

Jean DUHAMEL fils de Denis, laboureur à ROUBAIX

A entretenu au débat lors duquel Philippe DUTHOIT fut occis à ROUBAIX le premier dimanche de 1637

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire à la caution d'Antoine DE BLONDEL écuyer, bailli de ROUBAIX.



A.M.Lille 12120 affaire 81 du 22/05/1640 AML\_FA\_12120-531

Eustache LEFEBVRE natif de FACHES

Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 82 du 17/05/1640 AML\_FA\_12120-531

Jour de l'Ascension fut levé à HALLUIN le corps de Jean FERRET fils de Jean, pauvre assisté de la pauvreté, malade du mal de saint(?), âgé de 33 ans sur la déclaration de son père, catholique fut mis en terre.

A.M.Lille 12120 affaire 83 du 31/05/1640 AML\_FA\_12120-532

Thomas BUISINE fils de feu Germain, natif de SANTES, laboureur

**A contrevenu à la sentence du 01/07/1638**

Condamné à être fustigé de verges dans la prison et à continuer le ban porté en la dite sentence.

A.M.Lille 12120 affaire 84 du 04/06/1640 AML\_FA\_12120-532

Jacques PARENT fils de feu Jean, laboureur à HALLUIN

Au temps de terres et cense emprises **a sollicité ses domestiques pour frapper Maximilien MOREL et ceux venus en sa compagnie la veille de Notre-Dame en septembre 1638 voir les terres de la cense De Le Becque à HALLUIN** en quoi le dit Maximilien avec Bauduin et Jacques ses frères ont été grièvement blessés et Antoine MOREL aussi son frère a été occis d'ailleurs Jean HAZEBROUCQ en leur compagnie a été aussi blessé

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire à peine de 2000 florins d'amende pour quoi Olivier PARENT laboureur à WARNETON et Jean DUFOREST fils de feu Jean, laboureur à COMINES se sont portés caution.

A.M.Lille 12120 affaire 85 du 20/06/1640 AML\_FA\_12120-533

Gaspard VERCLUZE fils de feu Antoine, nacellier à LA MADELEINE

**S'est rebellé contre un sergent de la prévôté de Lille** le 20/01/1640

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 86 du 21/06/1640 AML\_FA\_12120-534

Jacques DUMORTIER fils de feu Jean, peigneur et fileur de sayette natif de TOURCOING

Le 24/03/1640 **a confessé être entré furtivement chez la veuve Antoine MACON sa voisine et mis le feu brûlant toute la maison au moyen d'une chandelle mise dans le lit à l'intention de cacher ce qu'il avait emporté**

Condamné à être attaché à une estache devant la maison échevinale de Lille et étranglé tant que la mort en suite puis le corps échaudé être exposé à la voirie à l'exemple d'autres.

A.M.Lille 12120 affaire 87 du 05/07/1640 AML\_FA\_12120-535

Antoine CROMBET fils de feu Jean, laboureur à TEMPLEUVE EN PEVELE

A été insolent et a voulu arrêter aucuns manants marchant au Pont à Raisse pour service de sa majesté Relâché à condition de se repentir et renvoyée jusque à quand il sera nécessaire à la caution de 50 florins carolus dont Gilles SAQUELEU l'aîné, sergent à ce siège c'est porté caution.

A.M.Lille 12120 affaire 88 du 23/07/1640 AML\_FA\_12120-535

Jacques MAES fils de feu Guillaume, potier natif de DOUAI, Antoine LEF... fils de feu Samson murquinier natif d'ARRAS et Martin HOURIER fils de feu Antoine, jardinier à HAPUY proche d'ARRAS

**Vagabonds et courant le pays en guise de soldats**

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 89 du 06/08/1640 AML\_FA\_12120-536

Roberto **VALECIO** fils de Jacques, **Irlandais** de nation et soldat pour le service de sa majesté en ses pays d'en-bas

Le 01/07 dernier sur les 10h du matin avec couteau nu **attenté sur la pudicité d'Adrienne DANSETTE jeune fille à marier**, la jeta par terre et fait autres efforts en la campagne qu'occupe Marie NOIRON à MARCQUETTE

Condamné à être pendu à la potence devant la maison de Lille

A.M.Lille 12120 affaire 90 du 11/08/1640 AML\_FA\_12120-536

Jean HENRY fils de feu Pierre, cordonnier à LA BASSEE

Condamné le 20/02/1637 et portant n'a pas quitté LA BASSEE et à frappé de fourche Pierre ROUSSEL à la tête à sang à LA BASSEE le lendemain de la Pentecôte 1639 est retourné à la dédicace de DOUVRIN en **attendant de force et contre son gré et volonté une fille sur sa pudicité** devant la croix de DOUVRIN l'ayant à ces fins tirée et poussée dans une avesture de blé, usé de menaces de la frapper de couteau tenant couteau nu sur sa gorge continuant à crier. Le 15/05/1639 a frappé sans cause le serviteur de Georges LEFEBVRE à LA BASSEE sur la rue et navré de coup de couteau François LEFEBVRE fils du dit Georges. En juillet 1639 sur les 11h du soir à frappé de couteau à LA BASSEE Antoine DELEBECQUE le blessant à sang. Le jour de Notre-Dame de la chandeleur 1640 à 11h du soir

**a abordé Antoine FENART mis en sentinelle devant la prison de LA BASSEE, l'a injurié et usé de menaces** sans avoir voulu obtempérer ni différer aux commandements de la sentinelle qui lui demandait de partir, au contraire à attenté de la tirer d'un trait d'arquebuse et mis feu sur l'amorce sans autre effet que d'offenser le dit FENART qui a, lui, tiré un coup de feu pour faire son devoir au bruit duquel alarme et tumulte est arrivé entre les citoyens et manant de LA BASSEE

Condamné à être pendu à la potence devant la maison échevinale de Lille et son corps pendu à la voirie à l'exemple d'autres.

A.M.Lille 12120 affaire 91 du 10/10/1640 AML\_FA\_12120-538

En la paroisse de WAZEMMES sur une campagne au devant du jardin de Nicolas DESWAYMEAU on a trouvé un corps couché par terre ayant un pourpoint et chausses de brun azur, une chemise, un chapeau noir, une baïette rouge, des chausses lâchées et des souliers verts dont il est apparu être le corps de Jacques DESCAMPS demeurant au refuge de Phalempin à LILLE âge de 42 ans environ ayant reçu une blessure à la poitrine du côté droit au dessus de la fesse et une petite blessure à la fesse gauche étant aussi apparent qu'il était Catholique l'avons laissé aux parents.

A.M.Lille 12120 affaire 92 du 31/10/1640 AML\_FA\_12120-538

Jacques DESOBRYs fils de feu Pierre, damasseur à BONDUES

Il y a 10 à 11 mois **a prétendu attenter à la pudicité de la femme Paul GAPAN étant allé de nuit avec d'autres, déguisés.** Il y a deux ans à BONDUES dans la maison de Gilles DELEAUCOURT est entré par un trou qui était au pailloeuil dont il est ressorti avec un couteau et 3 fromages. Accompagné de son frère, à présent défunt, il y a 12 ans aguetté de la nuit en la paroisse de BONDUES Jacques BOUILLET hôte et sa femme, les a frappés d'épée et d'une perche de plusieurs coups dont le dit Jean fut blessé à la tête à plaie ouverte et sang coulant et la femme aggravantée. Il y a 4 ans, un soir, accompagné d'autres à frappé Vincent BOUSSEMAERE, le terrassant et blessant à la tête à plaie ouverte et sang coulant dont il fut grièvement blessé. Il y a 7 à 8 ans sur les 12h de la nuit est entré accompagné d'autres en la maison de Jean CHOCQUET à BONDUES par effraction de sa fenêtre, blessant le dit qui s'était avancé vers la porte d'un coup de couteau dont il tomba par terre l'haleine lui sortant par la plaie en danger de mort et a infligé à Louis CHOCQUET fils du dit Jean un coup de sauchelle sur la tête qui fut fendue par le crâne et demeura étendu pour mort

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille la hart au col, banni de tous les pays de l'obéissance de sa majesté à toujours.

A.M.Lille 12120 affaire 93 du 15/11/1640 AML\_FA\_12120-540

Agnès MIROUL femme d'Antoine DELEDALLE, serviteur à la cense du Bus à WILLEMS

**Abuse de son corps nonobstant la foi de mariage promise au dit Antoine son mari non sans un scandale public**

Condamnée à être bannie de la châtellenie 10 ans, du bailliage de Tournai, Tournaisis, Mortagne et Saint Amand.



A.M.Lille 12120 affaire 94 du 25/11/1640 AML\_FA\_12120-541  
Charles LEMOISNE fils de Jean d'une part, Louis LETHERY fils de feu Pierre et Pierre TREZEL fils de feu Guillaume d'autre part tous de FRETIN s'accordent.

A.M.Lille 12120 affaire 95 du 28/11/1640 AML\_FA\_12120-541  
Agnès MIROUL femme d'Antoine DELEDALLE appréhendée à BAISIEUX

**A rompu le ban prononcé contre elle le 15 de ce mois**

Condamnée à être fustigée de verges aux carrefours de Lille et continuer son ban à péril de la hart.



A.M.Lille 12120 affaire 96 du 15/12/1640 AML\_FA\_12120-541  
Jacques MASQUELIER dit Grand Jacques, laboureur à MARCQ EN BAROEUL

Il y a quelques années à commis deux larcins à MARCQ EN BAROEUL chez Adrien GAPAN et Pierre CHOCQUET. **Lui a été appliquée la question extraordinaire** mais est chargé d'autres cas

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 97 du 10/01/1641 AML\_FA\_12120-542

Gilbert TIERCH fils de Hues, laboureur à FLERS

Le 27/12/1639, jour de St Jean l'évangéliste étant présent aux Trois Omeletz au débat lors duquel plusieurs furent occis : Antoine et Denis MULIER comme aussi Jean TIERCH

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 98 du 18/02/1641 AML\_FA\_12120-542

Jean DUQUESNE fils de feu François, soldat natif de GENECH dit Petit Jean

Le 20/05/1635 sans cause a porté un coup de billon au front en la paroisse de COBRIEUX à Pierre HENNOCQ dont il a été blessé à plaie ouverte et depuis passé de vie à trépas et de plus a frappé et blessé de couteau Pierre HENNOT (sic) père du dit défunt sans cause dont il fut en danger de vie. Il y a deux ans 1/2 accompagné d'autres **a enfoncé l'huis de la maison de Michel DUTHILLOEUL de COBRIEUX durant la nuit, intimidant et menaçant avec jurements d'outrage et de mort ceux dans la maison, usant de menaces de feu et de manger le cœur d'un enfant présent mais enclos dans une chambre**, ayant fait effort pour ouvrir sa porte mais sans effet puis a pris un torchillon de paille comme pour ardoir et brûler les édifices. Suspecté d'être venu de nuit faire effraction du fournil du dit Pierre HENNOCQ avec menaces d'offenser Madeleine DESREVEAUX y logeant et ce quelques mois depuis le dit mai 1635 de même en user en même conjoncture es maisons voisines où habitent les frère et sœur de la dit Madeleine dont a suivi bruit et clameurs à l'aide du voisinage avec effroi et tumulte. Suspecté le lendemain de la Saint André dernière en compagnie d'autres munis d'armes, **aguetté au bois de CYSOING les passagers, les voler et emportant contre leur gré les sacs et filets dont ils étaient chargés**, de même à ESPLECHIN le jour suivant la Saint Nicolas 1640 commentant plusieurs insolences en la maison de Martin LUREAU (acte suivant LULEAU) et Antoine FOURMANOIR hôtes à COBRIEUX le 21 du mois en **usant de blasphèmes et jurements exécrables. Est venu sans congé en cette province, abandonnant son enseigne**, cremu (craint) et redouté de plusieurs  
Condamné à être mis sur un hourdaige et échafaud devant la maison échevinale au marché de Lille et étranglé et échaudé puis le corps transporté et mis au lieu dû à la voirie à l'exemple d'autres.

A.M.Lille 12120 affaire 99 du 19/02/1641 AML\_FA\_12120-544

Jean DUWAU fils de feu Pierre, natif de WAZEMMES

Le 21/12/1640 a usé de divers outrages de faits et de paroles en la maison d'Antoine FOURMANOIR hôte à COBRIEUX et ce même jour est allé avec d'autres sur 10h de la nuit chez Martin LULEAU (acte précédent LUREAU) hôte y faire **tirer à boire sans avoir voulu payer, usé au contraire de rudesse vers l'hôtesse lui ayant dit de lui donner de l'argent, l'a frappée et fait devoir de lui enfoncer la gorge**

Condamné au bannissement de la châtellenie 3 ans et à se rendre au service militaire de sa majesté.

A.M.Lille 12120 affaire 100 du 27/03/1641 AML\_FA\_12120-545

Louise BOUILLET femme de Guillaume BILLET échoppier à BONDUES

Par relation de Gérard SACQUELEU sergent à ce siège a, le 06/10/1640, fait voie de fait et empêché le sergent d'achever l'exploit dont il était chargé

Condamnée à dire les paroles *in forma*.



A.M.Lille 12120 affaire 101 du 30/03/1641 AML\_FA\_12120-546  
Antoine MARCHAND fils de Louis natif de TOURNAI et Jean GUEDAU fils de feu François natif de VELA SAINT GERVAIS  
Relâchés.

A.M.Lille 12120 affaire 102 du 26/04/1641 AML\_FA\_12120-546  
Michel DUPUICH fils de Laurent demeurant chez François DECKER à COMINES  
Un dimanche de mars 1640 **a coupé durant la nuit plusieurs sauchelles à COMINES sur les terres de Piat DELANNOY et a poursuivi le dit Piat jusque chez lui, le provocant et étant insolent**  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à charge de se repentir et des frais du procès.

A.M.Lille 12120 affaire 103 du 03/05/1641 AML\_FA\_12120-547  
Nicolas SAUVAIGE fils de feu Mathieu, meunier à ILLIES  
Le 26/03/1641 **a poursuivi, étant armé de loucher, un sergent de ce siège lors de son exploit.** A usé de voie de fait dans un semblable empêchement.  
**Condamné à un escondit avec torche ardente, disant les paroles *in forma* puis être conduit à ILLIES au pied du cimetièrre au refaire même escondit entre deux sergents.**

A.M.L. 12120 affaire 104 du 07/05/1641 AML\_FA\_12120-547  
Mathieu DELATTRE fils de Gaspard, soldat au prévôt de la campagne de cette province  
A Pâques 1639 **a usé de blasphème, suspecté d'hérésie, a usé de hauts noms, abusé de fille et femme mariée, a futé et pris des poches d'un soldat espagnol prisonnier 10 patagons 1/2, étant craint et redouté de plusieurs**  
Condamné au bannissement de la châtellenie pendant trois ans.

A.M.Lille 12120 affaire 105 du 07/05/1641 AML\_FA\_12120-548  
Antoine DECARNE fils de feu Jean, laboureur à LOMPRET  
A contrevenu au placard des archiducs de 1614 sur le fait du port des pocettes  
Ayant obtenu lettres d'abolition de sa majesté, fut relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 106 du 11/05/1641 AML\_FA\_12120-548  
Pierre WYZEUR fils de feu Jacques, laboureur au MAISNIL EN WEPPE  
En mars 1634 a poursuivi Martin BRAEM lors d'une exécution et lui a porté d'une demie pique un coup à la poitrine dont il fut blessé à plaie ouverte et sang coulant et **autres plaies infligées alors qu'il était par terre sur la tête, les jambes et autres endroits si grièvement qu'un long temps il en a tenu le lit. Voyant que le dit BRAEM respirait encore a continué de le frapper usant des termes de "bougre, n'es-tu point encore mort ?". Est comparu le 11/07/1634 devant notaire à HAUBOURDIN et y supposé (remplacé par) la personne de Pierre LEFEBVRE au lieu de Pierre CHARLET son beau-père.** Etant fort craint et redouté de plusieurs.  
Condamné au bannissement de la châtellenie pendant trois ans et fustigé aux carrefours de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 107 du 18/05/1641 AML\_FA\_12120-550  
Augustin VANHEULLE fils de feu Nicolas de THUMERIES  
A entretenu le débat ayant eut lieu à la St Nicolas 1635 auquel furent blessés Nicolas VALLOIS, Antoine MOMONT et Nicolas DEFRETIN  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire en payant les dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 108 du 18/05/1641 AML\_FA\_12120-550  
Pierre DELANNOY fils de feu Fremin, Antoine MOMON fils de Jean, Jean MOMON fils de feu Nicolas, Nicolas DEFRETIN (mort) fils de feu Nicolas, Nicolas DEFRETIN le jeune fils du susnommé, Antoine VANHEULLE fils de feu Nicolas, Nicolas VALLOIS fils de Martin et François LEGROUL fils de Jean tous de THUMERIES.  
A entretenu le débat ayant eut lieu à la St Nicolas 1635 auquel furent blessés Nicolas VALLOIS, Antoine MOMONT et Nicolas DEFRETIN  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire sans payer les dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 109 du 29/05/1641 AML\_FA\_12120-551  
François PARENT fils d'Antoine natif de COULOMBY en ARTOIS  
Le jour de St Matthieu dernier a frappé du poing sans aucun sujet Pierre MALAGIE fils mineur de Pierre, lequel fuyant et criant alla vers son père qui lui demanda la raison de son geste qui lui dit "*En veux tu parler ?*" et dégaina son couteau et en behourda pour en offenser les dits père et fils, frappant le père à la tête et le terrassât de coups mais continuant néanmoins les poursuivant jusqu'à la maison de Mathis MALAGIE où l'huis étant fermée, avec ses complices il portèrent efforts de l'ouvrir. **Poussant**

**une fenêtre ils criaient qu'il fallait tuer** puis coupèrent le chemin au dit Mathis et le blessa d'un coup de couteau à la poitrine en sorte que la mort en a suivie  
Condamné à être fustigé de verges la hart au coup aux carrefours de Lille, banni à toujours.

A.M.L. 12120 affaire 110 du 29/05/1641 AML\_FA\_12120-552  
Pierre et Jean LELEU fils de feu André, laboureurs à BEAUCAMPS  
Ont participé aux faits ci-dessus désignés  
Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 111 du 29/05/1641 AML\_FA\_12120-552  
Henri REUBREAU fils de feu Jean, manouvrier à LA BOUTILLERIE résident dernièrement à RADINGHEM  
Le 14/03/1641 étant employé par Laurent PAU laboureur à RADINGHEM a volé du blé et l'a mis dans un cretin (sic) pour l'emporter s'il n'avait été découvert, **le dit crétin s'étant répandu devant l'aire de la grange ce qui l'indignât et l'irritât**. Allant alors chercher une pique dans sa maison et revenu faire divers efforts contre l'une des portes de la grange usant de menaces de tuer et occire. Suspecté d'autres larcins  
Condamné au bannissement de la châtellenie pendant trois ans.

A.M.Lille 12120 affaire 112 du 29/05/1641 AML\_FA\_12120-553  
Antoine BOUCHERY fils de Paul, laboureur à HALLENNES LEZ HAUBOURDIN  
La nuit de mercredi à jeudi 13 et 14/03/1641 **est entré dans la tour de l'église d'HALLENNES par effraction des serrures y ouvrir des coffres et autres fermetures à clefs** et pris dehors quantité d'argent, des meubles et une botte d'allumettes et en usa à cet effet. **Depuis a été excommunié pour usage de paroles de désespoir**. La nuit du jeudi saint 1640 est entré dans l'étable de Laurent DESMAZIERES à HAUBOURDIN par une ouverture faite sous la mangeoire pour y voler deux chevaux, l'un de poil bai et l'autre de poil gris. Contre le grès d'Oste DENGLOS a voulu occuper sa maison à HALLENNES, y a fait divers dégâts et ruines, menaçant de tuer le dit de son couteau. A volé il y a quatre ans 20 livres de gros de la maison d'Hues GRANDEL à HALLENNES. Au temps du carême il y a 9 à 10 ans est entré furtivement durant la nuit au grenier de François LHERNOULD par **une ouverture faite en la couverture pour emporter une rasière de soucrion**, un havot de poix et un sac d'étoupes étant déguisé et masqué avec un ecourseul autour de la gorge mais a été reconnu par le dit François lors de la poursuite. Chargé encore d'autres menus larcins.  
Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 113 du 12/06/1641 AML\_FA\_12120-554  
Barbe DELEMOTTE veuve de Jacques MIROUL hôtesse au Long Boyau à BAISIEUX  
Tient mauvais hôtel  
Condamnée à être bannie de la châtellenie trois ans.

A.M.Lille 12120 affaire 114 du 10/07/1641 AML\_FA\_12120-556  
Mathieu DUPONCHEL fils de Pierre et Pierre DENGREMONT fils de Charles  
**Ont coopéré à la fuite et élargissement de Michel COTTREL prisonnier des sergents de CYSOING**  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 115 du 26/06/1641 AML\_FA\_12120-556  
En la paroisse d'ESQUERMES au bord de la rivière du Fourcon dit la Planque à Quesnoy menant de Lille à Haubourdin, sur une campagne abordant la rivière fut trouvé **le corps d'un jeune homme** nu nommé Henri MARCHANT **serviteur muet** du Sr DELAFOSSE bailli de LA BASSEE, **s'étant allé baigner sur les 5-6 heures de midi** ne paraissant pas être blessé, étant bon et fidèle catholique fut inhumé.

A.M.Lille 12120 affaire 116 du 17/07/1641 AML\_FA\_12120-557  
Amand MOREL fils de feu Jean, natif de SAINGHIN EN MELANTHOIS, hôte à ESQUERMES  
Ayant été pourtant banni pour 10 ans de cette ville commençant le 29/07/1636, y fut appréhendé. **A continué en sa maison les débauches y tenant garces et mauvais hôtel**. Suspecté de plusieurs excès sur diverses personnes à savoir les battre et outrager sans sujet, usé de paroles indécentes contre officier de justice. En août dernier a volé à ESQUERMES des hyvernaces, craint et redouté de plusieurs personnes.  
Condamné à 10 ans de bannissement de la châtellenie à commencer le jour de nouvel an.

A.M.Lille 12120 affaire 117 du 14/08/1641 AML\_FA\_12120-558

Catherine LEFEBVRE fille de feu François

A reconnue avoir eu habitation charnelle avec Pierre DE BEAUSSART et d'avoir enfanté de ses œuvres au village de FOURNES le jour des Innocents 1639 à 3h devant le jour une fille étant accouchée seule sans sa sœur Jeanne ni le pasteur du lieu. **L'enfant mort fut mis au fossé ayant eau et des quesneaux dedans devant la maison de Betreumieux TURPIN à FOURNES qui, apercevant l'enfant l'a tiré au bord et en a averti la justice**

Condamnée à être fustigée de verges aux carrefours de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 118 du 14/08/1641 AML\_FA\_12120-558

Anne WACQUET fille non mariée de feu Pierre de FROMELLES

Le 01/08/1641 **a abandonné son enfant**

**Condamnée à le reprendre.**

A.M.Lille 12120 affaire 119 du 30/08/1641 AML\_FA\_12120-558

Michel BERTIN fils de feu Antoine natif d'AIRE, Jean HOCHART fils de feu Gilles natif de SAINT OMER, Allard BRECHET fils de Jacques natif de SAINT OMER et Michel COUPLETTZ fils de feu Antoine natif de PECQUECOURT

Ont couru le pays sans passeport armés et mangé le bonhomme

Condamnés à chercher service promptement sous sa majesté catholique sous peine de fustigation ou autre peine arbitraire.

A.M.Lille 12120 affaire 120 du 31/08/1641 AML\_FA\_12120-558

Allard DURIEZ fils de feu David natif de CYSOING

**A abandonné le service militaire de notre roi et pris celui de l'ennemi, porté les armes contre notre roi, trouvé et appréhendé en cette action**

Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 121 du 26/10/1641 AML\_FA\_12120-558

Philippe POTTEAU fils de feu Philippe, cuvelier à LA BASSEE

**A correspondu avec les ennemis Français**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 122 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-559

Jean LEGROS fils de feu Laurent natif de SOLRE SUR SAMBRE, cordonnier, soldat du régiment du baron TRAMELEY

Louis FAULCON fils de feu Antonio natif de MARCQUETTE LEZ BOUCHAIN soldat au dit régiment sous le Sieur D'ANBYZE (HEMBISE)

Charles DELOSTRE fils de feu Jean natif de BOUCHAIN soldat au régiment que conduit le baron DE BERVOETS

Simon CRASSEQUAIN fils de feu Hubert natif de BEYNS (BINCHES?), soldat de la compagnie colonel du dit baron de BERVOAETS, boucher

Hantant et courant en vagabonds au Plat Pays en cette châtellenie

Remis entre les mains de leurs officiers pour continuer leur service.

A.M.L. 12120 affaire 123 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-560

Jean DUPONT fils de feu Jean, natif de CANDON LEZ CONDE, soldat de la compagnie colonelle du baron de TRAMELEY

Hélant et vagabondant en cette châtellenie

Remis entre les mains de son officier militaire pour continuer son service.

A.M.Lille 12120 affaire 124 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-560

Philippe BALTAZAR fils de Pierre natif de BRUXELLES, soldat

Hélant et vagabondant en cette châtellenie

Relaxé.

A.M.Lille 12120 affaire 125 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-560

Simon FAUCON fils de feu Antoine natif de MARCQUETTE LEZ BOUCHAIN soldat

Hélant et vagabondant en cette châtellenie

Relâché.





A.M.Lille 12120 affaire 126 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-560  
Jean CAPPEAU fils de feu Etienne natif de VALLEE LEZ BOUCHAIN soldat de la compagnie colonel du dit régiment  
Hélant et vagabondant en cette châtellenie.  
Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 127 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-561  
Jacques DUMORTIER fils de feu Philippe natif de JOLYMETZ proche de QUESNOY LE COMTE soldat de la compagnie du baron DE TRAMBELEY  
Hélant et vagabondant en la châtellenie de Lille  
Remis entre les mains de son officier militaire.

A.M.Lille 12120 affaire 128 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-561  
Jacques ELYZE fils de Pierre natif de CHIMAY, soldat en la compagnie du baron DE TRAMBELEY  
Hélant et vagabondant en la châtellenie de Lille  
Relâché et doit continuer son service.

A.M.Lille 12120 affaire 129 du 06/11/1641 AML\_FA\_12120-561  
Jean DURIEU fils de Pantaléon, soldat de la même compagnie natif de RAUCOURT lez QUESNOY LE COMTE  
Hélant et vagabondant en la châtellenie de Lille  
Relâché et doit continuer son service sous le drapeau de sa compagnie.

A.M.Lille 12120 affaire 130 du 30/12/1641 AML\_FA\_12120-562  
Robert WAUCQUIER fils de feu Salomon natif de VILLERS CAUCHY entre CAMBRAI et VALENCIENNES, soldat du régiment DE TRAMBELEY sous le capitaine D'HEMBYZE  
Arrêté à ARMENTIERES suspecté d'avoir entretenu et participé au vol fait le 16/11/1641 au chemin allant de Lille vers Armentières  
Relâché et doit rejoindre sa compagnie.

A.M.Lille 12120 affaire 131 du 13/01/1642 AML\_FA\_12120-562  
Wallerand PLATIEL fils de feu Daniel, tisserand de draps au faubourg Saint Maurice lez LILLE  
A tiré d'une maison non sienne du bois et l'avoir fendu pour sien et avoir tiré quelques gîte jus du charpentage d'autrui.  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à charge de se repentir.

A.M.Lille 12120 affaire 132 du 07/02/1642 AML\_FA\_12120-563  
Pierre PIETIN fils de Jean, manouvrier à ENNEVELIN  
A abattu et transporté des grains en la grange de Vincent CORSIN ce qu'il a reconnu avoir **fait par extrême nécessité pour aider ses père et mère fort anciens**  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 133 du 25/02/1642 AML\_FA\_12120-563  
Jean LAMBERT fils de feu Philippe, manouvrier à LA MADELEINE  
A démolit et emporté chez lui du bois tiré des édifices d'autrui contre le gré du propriétaire  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 134 du 11/03/1642 AML\_FA\_12120-563  
Gérard DUPONCHEL fils d'Antoine natif de TEMPLEUVE EN PEVELE  
A fait en sorte que Michel COTTREL échappe des mains des sergents de CYSOING comme porté en la sentence ici le 17 juillet dernier  
Condamné à être fustigé en chambre close.

A.M.Lille 12120 affaire 135 du 05/03/1642 AML\_FA\_12120-564  
Noël DESTAILLEURS fils de feu Jean, tavernier à MARCQ EN BAROEUL  
**Soutient chez lui mauvais garnements**, suspecté d'avoir acheté larcin.  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 136 du 13/03/1642 AML\_FA\_12120-564  
Artus RIVELOIS fils de Mathieu native de PROVIN  
Jean DESPRETZ fils de feu Noël de PONT A VENDIN  
Franco DESRUMAUX fils de feu Georges, échoppier à PONT A VENDIN  
**Ont porté des vivres aux ennemis à LA BASSEE**  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 137 du 13/03/1642 AML\_FA\_12120-564

Jean VASTAEN (VANSTAEN) fils de feu Jacques, tisserand natif de MENIN demeurant aux faubourgs St Maurice lez LILLE et Jacques ROUSSEL fils de feu Mathieu, cordier au dit lieu  
Ont tiré jus (à bas) des édifices aux dits faubourgs  
Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 138 du 05/04/1642 AML\_FA\_12120-565

Dominique VAN WATEL fils de feu François vivant receveur d'ANTOING natif du dit lieu  
Sorti de LA BASSEE est venu de France en ces quartiers faire y apparaître des lettres en forme d'abolition de sa majesté.

A.M.Lille 12120 affaire 139 du 18/04/1642 AML\_FA\_12120-565

Michel MONNART fils de feu Michel natif de RAMSKAPELLE soi disant soldat de la compagnie du capitaine TABOR au régiment du colonel DES GRANGES

Le 16/04/1642 avec d'autres soldats a hélé et couru le pays avec armes et arrivé à MARCQ EN BAROEUL pendant que deux de ses camarades entraient par la grande entrée d'une cense, la femme y sonnait le bacyn, a lâché un trait à poudre avec semences pour en offenser la femme du logis de laquelle furent emportés des souliers puis allant au chemin avec ses camarades dont Antoine HYDEUX dit Camin, lequel **voyant que les paysans ne fuyaient pas malgré les menaces faites de les tirer, a lâché un trait à poudre** dont fut blessé Pierre VANDAMME fils de Jacques, laboureur à MARCQ EN BAROEUL dont il reçu plaie et mourut de même Jean DESBONNETZ au bras droit, la balle y étant demeurée

Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille

Même condamnation contre Michel HYDEUX fils de feu Charles natif de NOEUFRELY lez VALENCIENNES

Même condamnation contre Jacques COCHET fils de feu Jean natif de TEMPLEUVE EN PEVELE qui a tiré contre les paysans

Furent relâchés et doivent retourner à leur régiment :

Pierre MARCQUANT fils de Philippe natif de LILLE, François WAUCQUIER fils de Gilles natif de RUMES, Liévin LEGRAND fils de feu Martin natif d'ARCQ, Jean DUQUESNOY fils de Josse d'ARRAS, Nicolas BONNET fils de feu Roland natif de TOURNAI, Marc PINTE fils de feu Adam natif de PRAGUE et Philippe MIOT fils de Toussaint de LILLE tous du régiment DES GRANGES sous le capitaine TABOR étant en compagnie des autres condamnés ayant dit des insolences.

De même relâchés :

Jacques CHOCQUART fils de feu Jean natif de NIEUWENHOVE, Pierre ROUSSEL fils de feu François de FRUGES et Pierre GILLECON fils de Laurent natif de ATOMBES(?) au comté de NAMUR soldats de la même compagnie.

A.M.Lille 12120 affaire 140 du 07/06/1642 AML\_FA\_12120-568

Dom Guillaume ROGIER fils de feu Guillaume, natif de RHEIMS en Champagne, **prêtre religieux de l'Ordre de Saint Benoît** en l'abbaye de Saint Nicaise à RHEIMS **de la résidence du prieuré de FIVES** et Dom Nicolas LEPOIVRE fils d'Hubert prêtre et religieux, natif et demeurant de même

**Suspectés de trahison et d'avoir eu des intelligences secrètes avec les Français ennemis de sa majesté au préjudice d'icelle et des biens de ses provinces**

Condamnés au bannissement de tous les pays de sa majesté pour toujours à péril de vie.

A.M.Lille 12120 affaire 141 du 07/06/1642 AML\_FA\_12120-568

Jean GRARD fils de feu Philippe natif d'ANAY, soldat de la compagnie du capitaine DUMOLIN

Le 03/03/1642 a enfoncé durant la nuit la maison de Jean JOVENEL à ATTICHES, tiré et dérobé de la main de la femme du logis l'anneau de mariage qu'elle portait au doigt. De même en la cense De Le Becque à AVELIN y entrant en défonçant la porte et les fenêtres, trainant la femme en la court en emportant tout ce qu'il pouvait en la dite maison et celles voisines

Condamné au dernier supplice par la cour.

A.M.Lille 12120 affaire 142 du 07/06/1642 AML\_FA\_12120-569

Louis et Thomas DEGREGRE frères, enfants de Jacques natifs de PICARDIE

**Ont tenu correspondances et intelligences secrètes avec les ennemis de sa majesté au préjudice du bien de ses sujets en ces Pays d'En-bas**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 143 du 07/06/1642 AML\_FA\_12120-569  
Georges POTHON fils de feu Henri natif de RHETEL, grassier domicilié à LILLE  
A tenu correspondances et intelligences avec l'ennemi.  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.



A.M.Lille 12120 affaire 144 du 07/06/1642 AML\_FA\_12120-569

**Madeleine DESMARESCAUX** fille de feu Jean, servante de Philippe CAUCHIE dit Poulailier, Français de nation  
**A tenu correspondances et intelligences avec l'ennemi.**  
Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 145 du 12/06/1642 AML\_FA\_12120-569

Jean DE NOYELLES d'ILLIES  
**A porté des vivres à LA BASSEE tandis que les Français la tenaient.**  
Fait apparaître des lettres en forme d'abolition.

A.M.Lille 12120 affaire 146 du 12/06/1642 AML\_FA\_12120-570

Guillaume BRUNEL fils de Vaast de PONT A VENDIN  
**A été sous la conduite des Français ennemis de sa majesté pour les adresser aux places dans lesquelles ils firent des branscats et voleries**  
**Considérant son jeune âge** il est condamné à être fustigé en prison mais par autre main que l'officier des hautes œuvres.

A.M.Lille 12120 affaire 147 du 01/07/1642 AML\_FA\_12120-570

Jean ROGEAU  
Les ennemis Français tenant la ville de LA BASSEE il leur a porté des vivres  
Faisant apparaître des lettres d'abolition, est relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 148 du 05/08/1642 AML\_FA\_12120-570

Antoine SEVIN fils de feu Antoine natif de VILLERS EN NOIREMONT pays d'Artois, soldat sous le régiment du comte de GROBENDONCQ en la compagnie du capitaine DOULCHET, Nicolas BINDRE fils de feu André natif de SAINT OMER, soldat du même régiment capitaine SPITAL et Guillaume BALOY fils de feu Paul natif de LILLE, soldat au dit régiment capitaine SPITAL  
Le 18/07/1642 sont allés ensemble à TEMPLEUVE EN DOSSEMER en la taverne du "Boitieux" manger et rafraîchir puis sortis en fuyards sans payer ni adresser de l'état dont l'hôtesse fut venue réclamer secours au cri de laquelle quelques paysans sont venus pour les poursuivre. Demandant une nappe et autres hardes qu'elle dit lui avoir dérobé alors l'un d'eux lui tira un trait à poudre dont **elle fut atteinte au ventre et le fruit qu'elle portait (enfant) a été occis et elle pareillement**  
Condamnés à être pendus à une potence devant la maison échevinale.

A.M.Lille 12120 affaire 149 du 27/08/1642 AML\_FA\_12120-572

Philippe COUVREUR fils de feu Georges brasseur à LOY proche de LENS en Artois  
**A porté les armes pour le roi de France contre sa majesté catholique ayant servi d'espion** à CHAMPREUL gouverneur de la ville d'ARRAS, BOURDD... gouverneur de LENS tandis que les Français les occupaient et avant coure d'iceux les conduit en ce gouvernement pour butiner tant en moutons, bêtes chevalines, à cornes qu'autres, brûler avec tels dégât à ENNEULLIN (ENNEVELIN ou ANNOEULLIN?) jusqu'à 22 maisons  
Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 150 du 26/08/1642 AML\_FA\_12120-573

En la paroisse de MARCQ EN BAROEUL fut trouvé un corps en une campagne joindant la piedsente allant de la cense Du Quesne vers Marcq couché par terre ayant hauts et bas de chausses de 4 soillé blanche, une chemise, des souliers et après information est apparu qu'il s'agissait de François LADMIRAND fils non marié de Georges demeurant chez son père à WASQUEHAL pouvant être âgé de 19 ans ayant la tête toute espontie a été laissé à son père.



A.M.Lille 12120 affaire 151 du 06/10/1642 AML\_FA\_12120-573

Guillaume FIEFVE

Avec d'autres a volé deux chevaux dans les pâtures près de la ville de TOURNAI

Ayant obtenu lettres d'abolition, est relâché après payement des frais de justice.

A.M.Lille 12120 affaire 152 du 19/11/1642 AML\_FA\_12120-573

Philippe CAUCHIE fils de feu Henri natif d'AMIENS en Picardie

En 1638 et 1639 a fait courir diverses courses en France sans avoir obtenu la permission et contre devoir d'un courrier ordinaire séjourné plusieurs journées, traité des négoces et vendu chevaux menés hors de ces provinces contrevenant aux ordonnances royales. **A parlé avec mépris des armées de sa majesté catholique et de la personne même de son altesse sérénissime le cardinal Ferdinand infant d'Espagne**, gouverneur des provinces de Par-deçà. Véhémentement suspecté d'avoir connivence et intelligence avec les ennemis tandis que l'armée assiégeait en août 1641 la ville de LA BASSEE

**Après avoir purgé la question extraordinaire** est condamné à être fustigé de verge la hart au col aux carrefours de Lille et banni de tous les pays de l'obéissance de sa majesté pour toujours.

A.M.Lille 12120 affaire 153 du 03/12/1642 AML\_FA\_12120-575

Antoine BUISINE fils de feu Laurent, notaire et greffier de RADINGHEM

**En qualité de notaire a commis acte de faux**

**Après appliquée la question extraordinaire** il a purgé l'imposition du dit faux et fut renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 154 sans date AML\_FA\_12120-575

Ont été libérés : Romain LEMESRE fils de feu François natif d'ENVIN, Pierre CARPENTIER dit Perche fils de Pierre natif de COURRIERES, Philippe GRIZON fils de feu Philippe de SALA..., Jean MERLIN fils de feu Antoine de WICRES, Géry BERTHEHULLE fils d'Hubert de THI..., Hues DUMOLIN fils de feu André d'ANAY, Nicolas DUHEM fils de feu Pierre de RAIMBEAUCOURT et Jacques BOURSIN fils de Jacques de LENS **condamnés à servir de soldat en Espagne.**

A.M.Lille 12120 affaire 155 du 12/01/1643 AML\_FA\_12120-576

Jean CAUDRELIER fils de Pierre, soldat de la compagnie de Pasquier LENOTE

Pierre BERNARD fils de feu Jean, natif de MORTAGNE soldat de la dite compagnie

Jean LECLERCQ fils de feu Gilles natif de WATTRELOS, soldat de la dite compagnie

Jean BERTHE fils de feu Noël natif de WARLOUZET en Artois, soldat de même

Charles DESVACQUES fils de feu Hubert natif de MOYEN-VILLE soldat idem

Pierre DASMET (DESMETTE?) fils de Nicolas natif de LILLE

Etant tous vagabonds

Condamnés à retourner à leur service et considérés comme déserteurs de la milice.

A.M.Lille 12120 affaire 156 du 20/01/1643 AML\_FA\_12120-576

François SALOMON fils de feu Gabriel natif de VILLERS CASTEL, soldat à LA BASSEE sous la compagnie du capitaine WATTRELEET

Courant le pays, vagabond

Renvoyé à sa compagnie.

A.M.Lille 12120 affaire 157 du 25/01/1643 AML\_FA\_12120-577

Michel FREMAULT fils de feu Jacques, hôte à HALLUIN au logis où pend l'enseigne "La Petite Etoile" à HALLUIN et Jacques DUCASTEAU hôte au même lieu au logis "Saint Georges" à HALLUIN et Antoine VIENNE fils de feu Antoine hôte à HALLUIN et Guillaume VANDRIESSCHE hôte à HALLUIN

**Ont tenus mauvais hôtel**

Condamnés à ne plus tenir logis ouvert et d'héberger à peine de fustigation et correction exemplaire.

A.M.Lille 12120 affaire 158 du 25/01/1643 AML\_FA\_12120-577

Antoine MORTREUL fils de feu Josse natif de CAMBRAI

A couru le Plat Pays et fait diverses exactions

**Condamné à servir un an pour la guerre aux pays d'Espagne.**

A.M.Lille 12120 affaire 159 du 28/01/1643 AML\_FA\_12120-578

Josse DEPOORTERE fils de feu Jean, soldat de cavalerie en la compagnie du capitaine CAMARGO

A couru le pays sans passeport, fait des insolences, blessé et usé de paroles exécrables

**Condamné à servir en Espagne pendant dix ans au service de guerre. 11/05/1643 fera ses dix ans en ces Pays Bas.**

A.M.Lille 12120 affaire 160 du 28/01/1643 AML\_FA\_12120-578  
Jean MICQUIEL fils de feu Nicolas natif du pays de GUELDE  
A commis des larcins domestiques au logis du gouverneur de LILLE  
Condamné à 10 ans de service en Espagne.

A.M.Lille 12120 affaire 161 du 28/01/1643 AML\_FA\_12120-578  
Mas HUER fils de feu Geneinet dit la Fontaine natif de BRETAGNE, soldat venu des provinces rebelles  
Trouvé sans passeport  
Condamné à trois ans de service en Espagne.

A.M.Lille 12120 affaire 162 du 28/01/1643 AML\_FA\_12120-579  
Antoine OLIVIER fils de feu Hubert, manouvrier à SEQUEDIN  
A commis un larcin  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 163 du 25/02/1643 AML\_FA\_12120-579  
Charles BEGHIN fils de Jacques natif de FLEURBAIX, manouvrier au jour de son emprisonnement  
demeurant au MAISNIL EN WEPPE  
Sans congé à abandonné sa compagnie au service de sa majesté et depuis a fait diverses courses,  
composé et exactionné plusieurs personnes, entré de jour et nuit en maisons forciblement et par  
effraction y déroband ce qu'il trouvait. Le jour de St Matthieu 1640 a tué et occis à ENGLOS Mathis  
MALAGIE. Véhémentement suspecté d'avoir mis à rançon Jean BURY au MAISNIL EN WEPPE  
Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 164 du 24/02/1643 AML\_FA\_12120-580  
Claude DEVREL fils de (blanc)  
A commis un homicide sur la personne de Louis Ignace DE HENNIN à DOUAI, volé l'été dernier aux  
faubourgs de TOURNAI des bêtes chevalines et a couru le pays sans passeport bien que soldat  
Condamné à être pendu devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 165 du 24/02/1643 AML\_FA\_12120-580  
Antoine BRUNART fils de (blanc)  
L'été dernier à volé bêtes chevalines aux faubourgs de TOURNAI et couru le pays sans passeport bien  
qu'étant soldat et sous prétexte de loger a volé la nuit cinq chevaux. Suspecté de correspondance à  
ARRAS **avec les Français nos ennemis** et d'y avoir mené chevaux pour leur service  
Condamné à être pendu devant la maison échevinale.

A.M.Lille 12120 affaire 166 du 11/03/1643 AML\_FA\_12120-581  
Antoine BONNEL fils de feu Simon natif de BETHUNE, soldat sous le commandement du gouverneur de  
LA BASSEE  
A quitté depuis deux ans sa compagnie et couru le pays faisant diverses concussions et exactions et il y  
a 5 à 6 semaines, accompagné d'autres, s'est mis en embuscade proche le Gay de VIOLAINE par  
aguetter les passagers et les dépouiller prenant à l'un argent, capote, sac-balle et valise avec l'enclos  
(son contenu) et autre son buffle, autre les rocquets, baïette et hardes et à une pauvrete le peu d'argent  
qu'elle portait et une collerette  
Condamné à la pendaison.

A.M.Lille 12120 affaire 167 du 13/05/1643 AML\_FA\_12120-581  
Jean DELEMARRE fils de feu Roch, laboureur à MARQUETTE  
A contrevenu au placard sur la prestation des dîmes  
Renvoyé sans dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 168 du 05/06/1643 AML\_FA\_12120-582  
Robert SIX fils de feu olivier, censier de Winguerze à FRELINGHIEN  
**A manqué au devoir qui lui incombait pour le bien commun de la province durant les présentes  
hostilités**  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 169 du 06/06/1643 AML\_FA\_12120-582

Gilbert LAGREGUE fils de Pierre, serviteur au jour de son emprisonnement au censier du Vert Bois à BONDUES

A volé deux fois le grain de son maître lors de la Pentecôte 1642 étant allé chez Isaac DAPPIN à TOURCOING pour y travailler et dans une chambre a tiré d'un coffre l'habit appartenant à Pierre CATEAU, l'a revêtu et caché sous le couvert dont il était revêtu. Suspecté d'autres larcins

Condamné à être fustigé de verges la hart au col aux carrefours de Lille et banni pour toujours de la châtellenie.

A.M.Lille 12120 affaire 170 du 23/06/1643 AML\_FA\_12120-583

Josse DACQUIGNIES fils de feu Laurent, laboureur à ENNEVELIN

Il y a 3 à 4 ans a volé dans les champs voisins blé, waras, essayes, gluis, pentures de fer, servant l'ouverture des huis, gerbes d'avoine et suspecté d'autres larcins

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de la ville et banni de la châtellenie deux ans.

A.M.Lille 12120 affaire 171 du 21/07/1643 AML\_FA\_12120-583

André BLUART fils de feu Jean natif de TEMPLEUVE EN PEVELE, manouvrier

Le jour de la saint Jean Baptiste dernier à ENNEVELIN a volé le coutre d'une charrue ayant promis depuis de payer. Pris au même champ à la même heure le bourgeois d'un benneau et vendu depuis au ferronnier. Depuis encore **a volé** chez Jean HERBAULT de TEMPLEUVE autre **coutre de charrue et l'a vendu à un maréchal**

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille et banni de la châtellenie trois ans.

A.M.Lille 12120 affaire 172 du 07/08/1643 AML\_FA\_12120-584

Louis PHILIPPE fils d'Eustache, soldat du régiment de comte de GREBENDONCQ sous la compagnie du capitaine BERVOETS

Le 12/08/1642 accompagné d'autres a arrêté Jean PREVOST allant sur le chemin de BONDUES chargé d'une pièce d'étamette faisant effort de lui ôter avec un paquet de marchandise disant que c'était par ordre du lieutenant du prévôt de Lille ce qu'il refusa et fut poursuivit et mis à terre se mettant en devoir de lui paucer(?) la gorge à l'empêcher de crier. Suspecté d'autres voleries pour quoi il fut interrogé par la question extraordinaire

Condamné à être banni de la châtellenie dix ans et retournant sous son drapeau.

A.M.Lille 12120 affaire 173 du 25/07/1643 AML\_FA\_12120-585

En la paroisse de MARCQ EN BAROEUL sur le grand chemin entre la taverne et le moulin des Verdes Foeulles on a trouvé un corps couché par terre ayant un pourpoint et haute chausse de toile, une chemise et tête nue, ayant des housettes de toile, des bas de chausse d'étamette couleur de pourpre pouvant être âgé de 40 ans dont il est apparu être le corps de Gilles DUPONT vivant cacheur au dit moulin ayant reçu trois blessures, deux au col une à droite et l'autre à gauche et la troisième sous le teston gauche. Remis à sa mère, veuve.

A.M.L. 12120 affaire 174 du 17/09/1643 AML\_FA\_12120-585

André HUWEL fils de feu Lambert natif de BLECQUY et Philippe PARISIS fils de feu Robert natif de FENINGHEN au delà de SAINT OMER.

Ont couru le pays et vagabondé

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 175 du 19/12/1643 AML\_FA\_12120-586

Jacques DESBOUVRIES fils de feu Luc, boucher et tisserand au PONT A BOUVINES

Le dimanche précédent le 23 novembre 1635 est allé sans sujet en la cour du logis occupé par Augustin DELANDAS hôte à BOUVINES frapper d'un coup de pot la tête de Jacques DEMOUVAUX dont il est mort le lendemain. Le 22/07/1636 a été trainé, saisi en sa maison de soucrlion en gerbes dérobées des terres occupées par le bailli de BOUVINES et sur visite seconde que la justice prétendit faire du dit larcin y a résisté à couteau nu et en mains une happe usant des mots "*Le premier bougre qui entre je le tue*". Vers 1637 a blessé François MARESCAUX de BOUVINES à plaie ouverte et sang coulant au front et à l'épaule sans aucune raison. Le 13/12/1643 sur conteste qu'eut Luc DESBOUVRIES son fils contre un soldat au logis de la veuve Jacques MEURISSE à BOUVINES disant "*ces bougres ici seront-ils partout les maîtres ?*" et **ayant dégainé son couteau a sauté par dessus la table, frappé le soldat** ayant pour nom ANDRYS, lui portant deux coups de couteau au dos et le lendemain alla de vie à trépas, étant craint et redouté

Condamné à être mis sur un échafaud devant la maison échevinale de Lille et étranglé à une attache puis le corps brûlé et après être mis au lieu patibulaire.

A.M.Lille 12120 affaire 176 du 30/01/1644 AML\_FA\_12120-587

Péronne LETHELIER veuve de Jean FIEBVE native d'ASCQ et y demeurant

**Chargée du crime de sortilège, mal famée de ce crime pour maléfice** suivit de son fait à l'opinion de plusieurs

Condamnée à être bannie pour toujours de la châtellenie.

A.M.Lille 12120 affaire 177 du 20/02/1644 AML\_FA\_12120-588

Guillaume LEPLAT et Marguerite LUPART sa femme hôte à BONDUES

Soutiennent larrons et larceniers

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire sous peine de 500 florins d'amende dont Robert LAMBELIN fils de feu Denis, bailli de BONDUES est caution.

A.M.Lille 12120 affaire 178 du 17/02/1644 AML\_FA\_12120-588

Jean LEMAHIEU et sa femme de RONCQ

**Soutiennent gens de mauvaise vie en leur hôtellerie**

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire à péril de 150 florins d'amende dont Mahieu DUWAU fils de feu Antoine, lieutenant de RONCQ, Pierre DELEVAL fils de feu Antoine et Wallerand NOLLET fils de feu Jean, laboureurs à RONCQ se portent cautions.

A.M.Lille 12120 affaire 179 du 01/05/1644 AML\_FA\_12120-589

On a trouvé un corps nu en un fossé profond et plein d'eau au chemin des Muchos à VERLINGHEM puis sur la rive du dit fossé les jambes encore à l'eau, revêtu de mauvais pourpoint de futaine grise, haut de chausse de toile d'étope grise et bas de chausse brun vert et reconnu comme étant le corps de Bauduin LECLERCQ homme à marier âgé de 32 ans environ demeurant à VERLINGHEM près Le Corbau, pauvre manouvrier et mendiant son pain étant en chemin venant des 4 Maisons pour retourner vers la sienne. Affligé de maladie de saint et ayant vu plusieurs fois avant ce jour que le mal lui avait pris et a ainsi glissé dans l'eau. Etant bon Catholique et hantant le Saint Service avec les autres paroissiens fut mis en terre sainte.

A.M.L. 12120 affaire 180 du 11/09/1644 AML\_FA\_12120-589

Jeanne LEHEMBRE femme d'Alexandre GOUBES paroissien de HALLUIN

Ces jours derniers a usé d'injures et de voie de fait à l'endroit de Jean DURETZ sergent à ce siège alors qu'il réalisait son exploit

Condamnée à faire escondit et à dire paroles *in forma*.

A.M.Lille 12120 affaire 181 du 19/09/1644 AML\_FA\_12120-589

Sébastien REMY fils d'Adrien natif de RENAIX, soldat de cavalerie sous le capitaine don Martin BALSE

Le 15/10/1638 la nuit a coopéré aux meurtres de la femme Gilles DELEVENNE et de Pasquier DELEVENNE son fils, **le dit Gilles ayant été au feu par les pieds et jambes de sorte qu'il fut brûlé jusqu'au rein et mourut peu de jours après.** Guillaume DELEVENNE son autre fils fut blessé de deux coups de couteau à plaie ouverte et sans coulant. A volé avec ses complices le mieux qu'ils avaient. Fin août 1642 s'est saisi de Jean DEHONDT et sa femme à RENAIX dans leur propre logis, **brûlé et réchauffé les pieds** de la dite femme et infligé au mari huit coups de couteau à plaie ouverte et sang coulant. Entre Toussaint et Noël 1642 a tiré et menacé la nuit hors l'étable Nicolas VASSEUR à RENAIX ("au dit Regneau") deux juments de poil clair baye. A la saint Jean 1643 sur le grand chemin de LEUZE entre GLIN et BANDON à battu Sébastien BOULDRAOIT et Jean ALAIN, les démontant de leurs chevaux. Vers août suivant sur le grand chemin de MESLE a poursuivi couteau et pistolet en mains François DELATTRE, l'a battu et terrassé en le menaçant de le tuer. Suspecté d'avoir assisté Anne DE HOLLANDE veuve de Jean DELEMOTTE hôtesse pour brûler ses pieds la nuit. Suspecté d'avoir été présent au meurtre perpétré sur la dite Anne en mars 1641, **frappée de deux coups de happe au dos après avoir été pendue à la cheminée, l'avoir**





**piqué de plusieurs coups de couteau au bras, ôtant et découpant un bout de teston, l'a tirée la corde au col dans le grenier, l'a violée et connue charnellement contre son gré.** Catherine DELEMOTTE fille de la dite Anne fut pendue au fournier par les cheveux lui donnant deux coups de happe au dos avec autres outrages. Suspecté la nuit de Noël 1641 d'avoir été de ceux qui **volèrent dans l'église de NECHIN**. Suspecté d'avoir été dans les campagnes de RENAIX, SAINT SAUVEUR et KAIN pour brûler les pieds à quelques ménagers. Suspecté à Noël 1642 d'avoir attenté à la pudicité de Madeleine DELECROIX fille de feu Pierre au logis d'Antoine CAILLET hôte à TEMPLEUVE EN DOSSEMER, taxé de plusieurs vols et larcins es chemins publiques de jour et de nuit et grandement craint et redouté

**Condamné à être mis, étendu, attaché sur une croix et avoir les membres brisés et rompus** en sorte que la mort s'ensuive et après le corps exposé à la charrue sur une roue à l'exemple d'autres.

A.M.Lille 12120 affaire 182 du 02/12/1644 AML\_FA\_12120-593

Françoise BAUWET veuve de Jean DELEFORTRIE, censière à BONDUES

On a trouvé dans sa maison deux caches dérobées à TOUFFLERS chez la veuve Josse MULIER. Suspectée d'avoir consentir au dit larcin ayant été employée à la vente de l'une d'elles et en a reçu le prix

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 183 du 18/01/1645 AML\_FA\_12120-593

Jean ROUZE fils d'Antoine, laboureur à ESQUERMES

A tué Michel LELEU

A obtenu lettres d'abolition, relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 184 du 25/01/1645 AML\_FA\_12120-594

Luc DESBOUVRIES fils de feu Jacques

Le 14/04/1641 à Pont à BOUVINES en la taverne occupée par Augustin DELANDAS en compagnie d'autres s'est querellé avec Olivier PELE puis s'étant apaisés à l'intercession de Mathias DEMOCNHY mais le dit Jacques (sic) a tenu le dit Mathias et le comparant lui a donné un coup de couteau dans le dos dont il est mort le lendemain. Le 13/12/1643 étant en taverne au dit lieu s'est querellé sans raison avec un soldat Flamand qui fut frappé d'un coup de couteau dans le dos par le dit Jacques (sic) dont il mourut le lendemain

Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 185 du 26/01/1645 AML\_FA\_12120-595

Gilles CHANTERAINÉ fils de Jean de POTTES

A blessé Jean DELECROIX fils de feu Antoine. A usé d'arquebuse pour trait de poudre sans le lâcher (tirer) néanmoins.

Ayant obtenue lettre de sa majesté est relâché moyennant 300 florins carolus pour quoi Georges WAYMEL, sergent à ce siège s'est porté caution.

A.M.Lille 12120 affaire 186 du 28/01/1645 AML\_FA\_12120-596

Louis BOUSSEMAR fils de feu Louis, manouvrier à ENNETIERES EN WEPPEES, Pierre MARQUILLIES fils de Pierre échangeur au dit lieu, Pierre JOIRE fils de maître Louis, tavernier à RADINGHEM et Jean DELECAMBRE fils de feu louis, boquillon au dit ENNETIERES EN WEPPEES

Ont commis diverses insolences à RADINGHEM ces jours derniers

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 187 du 27/02/1645 AML\_FA\_12120-596

Jean DUBAR fils de feu Antoine natif d'HEM

En mai 1640 a attaqué Pierre PREVOST le menaçant de le tuer au contemps de quelque dégât proposé avoir par lui été fait es avestures du dit prisonnier. L'a frappé d'une hauwe sur les mains, jambe, cuisse et côté de sorte qu'il en fut grièvement blessé. Il y a cinq ans étant dans son jardin couteau en gaine, Jean TRENTESAUX son beau-frère, demandant payement de ce qu'il lui devait lui a retiré des mains le couteau qui lui a donné un coup à l'oreille dont il fut grièvement blessé. Il y a environ dix ans au logis occupé par la veuve Allard DELERUE au contemps d'une pipe à tabac a rompu, frappé Antoine CORDONNIER et l'a terrassé de coups puis s'est jeté sur lui à corps perdu, le tenant serré et par violence lui a emporté une partie de ses cheveux. Etant craint et redouté de plusieurs.

Condamné à 40 florins d'amende et renvoyé jusque à quand il sera nécessaire pour les autres cas.

A.M.Lille 12120 affaire 188 du 08/03/1645 AML\_FA\_12120-598

Anne DESNOEULLY fille non mariée de feu Jean demeurant à ANSTAING au jour de son emprisonnement

La nuit du 12 au 13/08/1645 **a fait mourir un enfant mâle qu'elle avait produit au monde des œuvres d'homme marié, l'a caché et recelé.**

Condamnée à être mise sur un chariot et fustigée de verges sur les carrefours de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 189 du 08/04/1645 AML\_FA\_12120-598

Louis DE LANDAS fils de feu Michel, laboureur au jour de son emprisonnement à GENECH

Le 16/10/1644 a tiré et arraché hors des mains de Gérard SACQUELEU sergent à ce siège munis de notre commission quatre billets à publier et crier à l'issue de la messe au cimetière de GENECH parce que l'un des billets dont il avait commencé la lecture contenait la vente judiciaire d'une maison lui appartenant ce qui empêcha la publication. Le dimanche suivant le sergent est revenu lorsque le prisonnier l'aborda. Il lui demanda au nom de sa majesté de ne pas s'approcher plus près mais il lui a arraché à nouveau le billet mais le bailli de GENECH l'a retenu pendant que le sergent continuait sa lecture. Voulant découvrir s'il n'avait pas des armes offensives sans les pocettes le prisonnier a empoigné le sergent, le traînant par les cheveux par terre dans le cimetière au despect et grande vilipendes de justice. Il y a dix mois a empêché l'exploit que prétendait faire Pierre TAVERNE sergent à ce siège, le menaçant de le tuer s'il entrait. Il y a un an a fait pareil cas avec Georges WAYMEL aussi sergent à ce siège. Il y a six ans a porté un soufflet à Antoine DESAINS sergent au bailliage de Lille, lui a ôté les bagues et hardes qu'il avait saisies en vertu de commission à lui donnée. En août dernier s'est présenté à la vendue que faisait à GENECH un sergent de TOURNAI à la requête du collecteur es tailles et découvrant la poitrine à nu a usé de ces termes "*tire une balle au corps, il faut que j'ai ta vie ou ty la mienne*" en adressant ces paroles au sergent. Il y a cinq ans durant la nuit au logis de François DELANNOY à GENECH a levé des hardes mises en séquestre par justice pour assurance de sa dette. Pareil cas en la taverne des Oyseaux à TEMPLEUVE EN PEVELE avec une vache il y a un an enlevée dans l'obscurité, usant de menaces d'arquebuse vers le dit Pierre TAVERNE et Jacques DELENOEUVILLE à cause de leur exploit. La veille de la dédicace de GENECH en 1643 a défoncé la porte du logis de Jean DUQUESNE de GENECH usant à voix basse de menaces en ces termes : "*Bougre il faut que tu (tré)passes*". En juin dernier a usé de menaces en la taverne occupée par Mahieu LELIEVRE à GENECH et frappé du poing l'hôtesse du logis. Le 11 du dit mois Charles RICQUIER tentait de l'empêcher d'emporter l'herbe qu'il avait fauché dans son jardin lui a pressé et poulché l'alemu par la gorge. En août suivant a menacé et aguetté le soir et frappé de loucher Jean WAUCQUIER manant de GENECH et ce sans sujet. Etant craint et redouté de plusieurs.

Condamné à être fustigé de verges la hart au col sur un chariot aux carrefours de Lille, banni de la châtellenie et du Tournaisis pour toujours.

A.M.Lille 12120 affaire 190 du 28/07/1645 AML\_FA\_12120-603

François CONSTANT fils de feu Antoine, laboureur à TEMPLEUVE

A la fin mars 1641 **a pris et déplanté deux plants de peupliers appartenant au Sr DELEGRURIE pour les mettre sur son héritage.** Le 2 octobre dernier au soir a pris une rette qui était à la charrue de Philippe BONNIER et s'en est servi le lendemain pour la sienne à CAPELLE. Suspecté vers août 1642 partant de la cense de la Grurie a emporté 7 pièces de bois de vieux charpentage, quelques cailloux et pierre blanches appartenant au propriétaire de la dite cense, fait résistance et rébellion à la justice faisant la visite de les rencontrer chez lui. Suspecté d'avoir fin août dernier, **semé du haveron** (folle avoine, mauvaise herbe) **sur une pièce de terre occupée par Victor DEBAILLOEUL** à TEMPLEUVE contenant 10 cens et sur une autre de 8 cens à Denis DELEZENNE. Vers août dernier a pris de la marle qui était éparsée pour fumure sur les terres du dit Victor pour la mettre sur les siennes. Suspecté d'il y a quinze ans, avoir attenté à la pudicité de Catherine DELEBECQUE femme mariée à Pierre DELANNOY. Mal famé et renommé de plusieurs et divers larcins de petite importance.

Condamné à 150 florins d'amende.

A.M.Lille 12120 affaire 191 du 28/09/1645 AML\_FA\_12120-604

Jacques LECLERCQ fils de feu Guillaume, manouvrier à FLERS

**A tué un soldat le 21/09/1645 à FLERS**

Relâché sans dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 192 du 05/10/1645 AML\_FA\_12120-604

Catherine WARTEL veuve de Guillaume DENGREMONT de TEMPLEUVE EN PEVELE

Le jour du Vénéral Sacrement dernier a bouté le feu dans la maison à présent en cendres de Nicolas DENGREMONT à TEMPLEUVE EN PEVELE fut **soumise à la question extraordinaire et véhémentement suspectée du crime de sortilège**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 193 du 16/10/1645 AML\_FA\_12120-605  
Pierre PRUVOST fils de Jean natif de FREVENT, arquebusier demeurant dernièrement à WERVICQ, s'en étant retiré depuis les courses dernières des troupes françaises en ce quartier

**A voulu servir d'espion**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 194 du 09/11/1645 AML\_FA\_12120-605

Floris DENNEULLIN fils de François, manouvrier à LEZENNES

**Suspecté d'avoir correspondu avec les Français ayant été en compagnie de soldats de cette nation dont il a dit s'être échappé après leur avoir tenu compagnie jusqu'à LESQUIN**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 195 du 23/11/1645 AML\_FA\_12120-606

Jean LE HOCHART fils de feu Gilles natif de SAINT OMER, soldat au régiment du marquis DE LYSSBOUG, Antoine BECCU fils de Charles natif de FROMELLES, soldat de même, Alexis CORDON fils de Jean natif d'AIRE soldat au régiment du prince de CHIMAY, Guillaume PLOUCQUET fils de feu Jean, natif de PECQUES, soldat au régiment du baron GROBENDONCQ, Honoré FLAHOU fils de feu Jean, natif de FREVENT en Artois, soldat du régiment du prince de CHIMAY, Jacques DUMARETZ fils de feu Antoine, natif de SAINT ANDRE lez Lille, manouvrier

Tous vagabonds

Relâchés.

A.M.Lille 12120 affaire 196 du 01/12/1645 AML\_FA\_12120-606

Nicolas FAYENT fils de feu Antoine, hôte au Petit Annappes est faubourgs de FIVES

Est entrevenu lorsqu'un soldat Espagnol fut occis au jardin occupé par lui le 27 octobre dernier

Relâché car innocent.

A.M.Lille 12120 affaire 197 du 19/01/1646 AML\_FA\_12120-607

Jean DELOBEAU fils de feu Jean natif de PREMESQUES

Etant soldat au régiment du baron d'AUSNES sous le capitaine WAREM a abandonné le drapeau sans congé, couru le pays, mangé le bonhomme. Le 14 du présent mois a pris résolution avec d'autres d'aller ensemble à 8h du soir en la cense occupée à SAINT ANDRE par Guillaume DELESSAFRE par ses fossés pour y entrer. Et comme le dit Guillaume se levait et sortit de la maison pour voir ce qu'il y avait, a tiré de bâton de feu pour l'offenser, criant "*A mort bougre*" à quoi le dit Guillaume et son valet répliquèrent aussi par leurs traits dont le prisonnier fut blessé avec autre de sa bande qui fut trouvé mort es jardins de la cense.

Condamné à être pendu devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 198 du 31/01/1646 AML\_FA\_12120-608

François HERRE fils de feu Salomon, tisserand natif de FREVENT

**A quitté le service de sa majesté auquel il s'était engagé par solde et a suivi depuis le roi de France** ayant été pris dans les troupes ces jours derniers au village de MARQUETTE

**Condamné à être pendu** devant la maison échevinale de Lille puis le corps mis au lieu patibulaire en dehors de la ville à l'exemple d'autres.

A.M.Lille 12120 affaire 199 du 27/02/1646 AML\_FA\_12120-609

Guillaume DELAUWE fils de Jean, orfèvre à LILLE

Après jugement devant les échevins de LILLE fut remis à ce siège. A eu diverses pistoles, **falsifié le coing** (servant à frapper monnaie) **de sa majesté.**

**Condamné à la peine du chaudron** qui fut exécutée.

A.M.Lille 12120 affaire 200 du 01/03/1646 AML\_FA\_12120-609

Louis DELANDAS fils de feu Michel natif de GENECH

Relâché en vertu de lettre de sa majesté à condition de satisfaire à la sentence contre lui du 5 avril dernier.

A.M.L. 12120 affaire 201 du 10/04/1646 AML\_FA\_12120-610

Louis DAMBRE fils d'Antoine natif de NODREN proche d'ARDRES

Le 17 mars dernier à volé d'une brouette un cotillon de la couleur d'incarnat, trois autres de passetout et une de noir, outre ce deux corsets de velours, autre de drap noir, un manteau de drap noir, trois coupons de drap noir, chemises, collets, fraise, nappe et autres linges. Précédemment a volé d'un chariot allant vers LAMBERSART une aulne de toile avec un paquet de cartes à jouer et en a fait la vente au Ponchel, taverne sise à LAMBERSART.

Condamné à être pendu devant la maison échevinale et ensuite son corps exposé à la coierre du lieu patibulaire.

A.M.Lille 12120 affaire 202 du 13/04/1646 AML\_FA\_12120-611

Adrien FROIDURE fils de feu Philippe natif d'Artois, soldat du régiment de son excellence Monseigneur le comte DU ROEUX, gouverneur de cette province

Courrait le pays en vagabond

Renvoyé sous son drapeau.

Idem pour Antoine PREVOST fils de Jacques, natif de MONTIGNIES, soldat de la compagnie du capitaine HERZEAU au régiment BROUCQUE.

Idem pour Jean CARRE fils de feu Jean, natif de MONS, soldat de la compagnie du gouverneur de LA BASSEE.

Idem pour François BLONDEL fils de feu Jean, soldat de la même compagnie natif de LAMBRE proche de SAINT OMER.

Idem pour Jean MATHON fils de Jean natif de TAMBRICQUE prévôté de MONS, soldat de la même compagnie.

Idem pour Anselme PINTE fils de feu Charles natif d'HENNIN LIETART, soldat de la compagnie colonelle du prince de CHIMAY.

A.M.Lille 12120 affaire 203 du 17/04/1646 AML\_FA\_12120-612

François COLBAU fils de Nicolas, Sr de Lyswal demeurant à WAVRIN

A porté pochette en contrevenant aux ordonnances royales

Relâché à condition de ne pas sortir de Lille à peine de 3000 florins carolus dont son père se constitue caution.

A.M.Lille 12120 affaire 204 du 24/04/1646 AML\_FA\_12120-612

Le dit François COLBAU et Nicolas son père de WAVRIN

Il lui est permis de sortir de la ville de Lille à condition de ne pas sortir de la châtellenie de Lille et de se représenter au besoin.

A.M.Lille 12120 affaire 205 du 02/05/1646 AML\_FA\_12120-613

Charles DELILLE fils de feu Jean natif de LAMBRE

**Vagabond et fainéant**

Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 206 du 02/05/1646 AML\_FA\_12120-613

Pierre DEMARLE fils de Guillaume natif de LILLERS

A quitté son régiment

Condamné à y retourner sous le capitaine DEFLANDRES Sr d'HERZEAU au régiment du colonel BROUCH...

A.M.L. 12120 affaire 207 du 04/05/1646 AML\_FA\_12120-613

Jean LEROY fils de feu Guy, wageur à MARQUETTE

**Suspecté d'avoir entrelevé au bris des cloches dérobées ces jours derniers et emblées de MARQUETTE**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 208 du 12/05/1646 AML\_FA\_12120-613

Philippe DELEBURG fils de feu Jean natif de MOUSCRON, chirurgen

**Convaincu d'avoir quitté le parti et pris celui des Français pour leur servir d'espion**

**Condamné à être pendu** et son corps mis au lieu du (prévu).

A.M.Lille 12120 affaire 209 du 14/05/1646 AML\_FA\_12120-614

Laurent PRONNIER fils de Thomas, courrier de ROUENS à ANVERS

**Suspecté d'avoir pris vue des fortifications de LILLE et monté pour cet effet sur les remparts où il a été saisi**

Relâché moyennant dépenses.



A.M.Lille 12120 affaire 210 du 17/05/1646 AML\_FA\_12120-614  
Marc CABY fils de feu Guillaume, couturier et serviteur de magistrat de SECLIN  
Suspecté d'avoir coopéré à l'homicide le 12 septembre dernier en la nuit sur la personne de Pierre YZERBIT  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 211 du 05/06/1646 AML\_FA\_12120-614  
Pierre LELEVRE fils de feu Maillard natif du NOEUBREGUIN (NEUF BERQUIN ?), manouvrier à AVERGHEM  
Est venu en ces quartiers au service de sa majesté pour y épier ce qu'on y faisait  
Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 212 du 23/06/1646 AML\_FA\_12120-615  
Louis GOVART fils de feu Charles natif de TOURNEM pays d'Artois, soldat de la compagnie du gouverneur de BERGHES SAINT WINOC  
Jean DELATTRE fils de feu Guillaume natif de BIEZ en Artois, soldat de la compagnie de SAYZE  
Liévin DELATTRE son frère soldat de la dite compagnie  
Ghislain RATE fils de Michel natif du comté de SAINT POL soldat de la compagnie du capitaine MOREL à BERGHES  
Jean SCOT fils d'Arnould natif de TOURNEHEM naguère laquais au Sr TERALTO, capitaine de cavalerie à DUNKERKQUE  
Tous coureurs et allant par le pays sans aucun passeport comme vagabonds  
Renvoyés sous le drapeau.

A.M.Lille 12120 affaire 213 du 25/06/1646 AML\_FA\_12120-615  
Jérôme DESAINS fils de feu Etienne couturier natif de SECLIN, Noël BECQUET fils de Pierre, laboureur, Jean PARSIS fils de feu Antoine, manouvrier et Jean DE HORNIN fils de feu Nazar manouvrier tous à SECLIN  
Tous suspectés de courir sans ordre de quelque supérieur  
Relâchés.

A.M.L. 12120 affaire 214 du 04/07/1646 AML\_FA\_12120-616  
Pierre DEMARLE fils de feu Guillaume, natif de LILLERS, soldat au régiment de Monseigneur le comte de ROEUX  
A couru le pays sans congé. Le dernier de juin dernier est passé par effraction de l'huis de la grange pour entrer dans la maison de Laurent LAGACHE à LOMME y prenant un sac, un cendrier et un manteau  
Condamné à être pendu et le corps transporté à la voierie au lieu patibulaire en dehors de la ville de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 215 du 09/07/1646 AML\_FA\_12120-616  
Noël GUILLEBERT fils de feu Michel demeurant au faubourg saint Pierre  
A correspondu avec des vagabonds et mauvais garnements  
Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 216 du 07/08/1646 AML\_FA\_12120-617  
Georges HAUWEL fils de Robert, natif de CAMELIN pays d'Artois, soldat de la compagnie du Sr de GAVELENS capitaine  
Samedi il y a 8 jours est sorti de la garde à la porte saint Maurice à LILLE à laquelle il était commis avec d'autres y voyant venir vers 5h du matin Daniel (blanc) sa femme de FLERS, piqué cheval pour les atteindre et comme ils se pensèrent sauvés en s'enfuyant dans le jardin de la Brusserne à FIVES a mis pied à terre, les a fustigés et mal traité étant nonobstant le dit Daniel retourné à son labeur sur une campagne où le prisonnier l'a abordé à nouveau et sans autre sujet lui dit "*Tu ne me coutera qu'une charge de poudre*", prenant un pistolet et le blessant de deux balles en la poitrine dont il tomba mort par terre  
Condamné à être pendu.

A.M.Lille 12120 affaire 217 du 11/09/1646 AML\_FA\_12120-617  
Pierre LEBRUN fils de feu Jean, cariotier à ESQUERMES  
Suspecté de correspondance avec les ennemis de sa majesté  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 218 du 10/10/1646 AML\_FA\_12120-618

Antoine DELECOURT dit Labbé fils de feu Servais natif de FAY pays de Hainaut ayant servi de soldat volontaire

A contrevenu aux ordonnances de sa majesté en courant le pays comme volontaire en cette course vers la saint Jean Baptiste dernière où il a poursuivi Pierre LEMERCHIER à WAZEMMES puis, l'ayant atteint, sans aucun sujet a tiré un trait à poudre proche du pont Canteleu le blessant de sorte qu'il est allé de vie à trépas. Avec des complices a dételé et emmené le 7 de ce mois un cheval appartenant à Antoine LHERNOULD à ESCOBECQUE et celui de Gaspard LIENARD au dit lieu sans avoir voulu payé la caution de 8 pistoles. Au commencement de février dernier a retenu prisonnier à AUBERS un personnage, l'a battu et outragé sans avoir voulu le délivrer avant d'avoir reçu 30 livres de gros. Le jour de la très Sante Trinité dernière vers le pont de Canteleu a volé 4 pièces de chanvre au dit Antoine LHERNOULD. Le dit jour a témoigné vouloir enlever de l'étable du dit LHERNOULD un cheval, contraint le dit LHERNOULD de le poursuivre pour aller vers le gouverneur de LA BASSEE sans en avoir pris le chemin, au contraire, venu entre les villages de SANTES et ERQUINGHEM LE SEC, après qu'il fut bastonné le camposé à 5 pistoles et donné assurance et caution du paiement. A enlevé diverses fois à diverses personnes des moutons et bêtes blanches dans les étables et aux champs à SANTES, ESCOBECQUE et WAVRIN puis les a rendus moyennant deniers

Condamné à être mis sur un échafaud devant la maison échevinale pour **avoir le poing droit coupé** puis être étranglé à une attache et le corps mis à la voierie au lieu du.

A.M.L. 12120 affaire 219 du 10/10/1646 AML\_FA\_12120-620

Nicolas FLAME fils de feu Balthazar natif de WAUCAMP, soldat sous le capitaine MORAND au régiment de Monseigneur le comte de ROEUX et Gabriel DANEAU fils de feu Jean natif de BARS en Hainaut avec Hendrick DEGRAVE fils de feu Adrien natif de BIEBRE, camarades

Le premier de ce mois sont sorti de la ville sans congé et la nuit suivante sont entrés en la cour de la cense occupée par Jean HENNART à ARMENTIERES assistés d'autres pour saisir le censier alors qu'il sortait du logis pour le mener au bout du jardin de la cense et **après lui avoir coupé l'aiguillette, aussi déballé ses chausses, l'enquit de ses chevaux le contraignant à passer le bac à WAVRIN où ils se sont arrêtés pour prendre du repos, l'a frappé de plusieurs coups de bâton avec menaces de mort le rançonnant de 34 pistoles qu'il demanda par lettre à sa femme.** Le 7 du présent mois étant arrivés à Phalempin, ils y furent arrêtés.

Condamnés à être pendus.

A.M.Lille 12120 affaire 220 du 15/10/1646 AML\_FA\_12120-622

Philippe CAUDRELIER fils de feu Noël, savetier au faubourg de la Barre à LILLE

A acheté du beurre de soldats qui l'avaient volé.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 221 du 17/10/1646 AML\_FA\_12120-622

Libération d'Olivier FREMAULT de QUESNOY SUR DEULE, Nicolas LEBECQUE fils de feu Antoine, natif du dit lieu, Pierre BUGE fils de feu Pierre, natif de FRELINGHIEN et Michel LEMESRE fils de feu Bauduin de LILLE tous soldats de Monseigneur de comte de ROEUX, Gilbert HAYART fils de feu Thomas, natif d'HAVEZEGHEM du dit régiment sous le capitaine MORAND, Jean ALLARDON fils d'Antoine, natif d'EPPE, soldat à cheval sous le capitaine GAVELENS, Jean PLOUVIER fils de feu Jean, natif de PEINE(?), soldat sous le dit capitaine, Pierre LEFEBVRE fils de feu Roland, soldat du régiment dit sous le capitaine ALIXANDRE et Bauduin SOLHEM fils de feu Martin, natif de MAUBEUGE, soldat sous le régiment VANLAERE en la compagnie colonel.

Condamnés à poursuivre leur service.

A.M.Lille 12120 affaire 222 du 17/10/1646 AML\_FA\_12120-623

Etienne DELECOURT fils de feu Pierre, natif de MAUBEUGE, soldat en la compagnie colonel au régiment VANLAERE, Jean WERLEN fils d'Hubert, natif de SAINT OMER, soldat au régiment sous le capitaine PARIS, Pierre LEJEUSNE fils de feu Alexandre, de même Charles D'HUYSINE fils de maître Philippe, natif de DOUAI de ceux que l'on dit volontaires, Thomas VENDEVILLE fils de feu Thomas, natif de CARNIN (ou CARVIN) de même, Jean BERTE fils de feu Noël, natif de PAZ (PAS-EN-ARTOIS?), soldat en la compagnie du gouverneur de LA BASSEE, Théodore DELEHAYE fils de feu Jean, natif de GOSELI, capitaine du régiment du comte de BUCQUOY.

Relâchés pour poursuivre leur service.

A.M.Lille 12120 affaire 223 du 23/10/1646 AML\_FA\_12120-623

Jean CAPPELLE fils de feu Raphaël, natif d'ENNEU au pays de Hainaut, soldat de cavalerie, régiment du comte de BUCQUOY dans la compagnie colonelle.

Le 12 septembre de cet an a guetté sur la chaussée de LILLE à MENIN ceux qui apportaient leurs denrées et marchandises au marché, pris, volé et emporté divers biens, usé de menaces, force et violence jusqu'à les battre et frapper de fusil, emportant plusieurs bottes et filets de sayette pour 72 florins carolus et autre 32 livres de beurre. Le 24 du dit mois a volé à WAZEMMES sur divers passagers diverses choses sans avoir l'autorisation de sortir de la garnison.

Condamné à être pendu devant la maison échevinale.

A.M.L. 12120 affaire 224 du 29/10/1646 AML\_FA\_12120-624

Charles GASTEAU fils de feu Jean, natif de CRESPIN(?), hôte du "Long Pot" à FIVES.

Le 20 septembre dernier a soutenu des voleurs, reçu leur vol et larcin, entrevenu à sa vente, **cuit, rôti et vendu chaire le dit jour bien qu'il fut de jeûne commandé.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 225 du 29/10/1646 AML\_FA\_12120-625

Adrien BONDUEL fils de Philippe, natif d'ARRAS, soldat dans le régiment du comte de MERODE sous le capitaine POTTEAU.

Sans congé ni permission est sorti de la garnison, a couru le Plat Pays et le 25 septembre dernier a volé quelque portion de beurre à Jean DEGRAVE laboureur mais l'a restituée depuis. Le dit jour, sur le grand chemin de la ville d'ARMENTIERES a guetté les passants sous l'ombre d'être Français.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 226 du 29/10/1646 AML\_FA\_12120-625

Jean LEBE fils de feu Hues, natif de MARCQUETTE, soldat au régiment de Monseigneur le comte du ROEUX sous le capitaine MORAND.

Chargé comme dessus.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 227 du 31/10/1646 AML\_FA\_12120-626

Jeanne JOLY femme de Pierre LEMAISRE, sayeteur et vieswarier à LILLE.

**A contrevenu aux ordonnances royales en achetant à des soldats deux cotillons "bien qu'elle sceut qu'ilz ne fussent de loyale vente".**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 228 du 31/10/1646 AML\_FA\_12120-626

Gérard PICAUVET fils de feu Gérard, hôte au faubourg des Malades lez LILLE.

Comme dessus.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 229 du 31/10/1646 AML\_FA\_12120-626

Marie ROUZE femme de Jean DUHEM, redoubloire rue des Rou-Bledz à LILLE.

Comme dessus.

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 230 du 26/11/1646 AML\_FA\_12120-627

Jean DEMALINES fils de feu Antoine, natif de CROIX en Hainaut, soldat de cavalerie sous le capitaine CASTEL.

Le 19 août dernier est monté à cheval pour aller rencontrer deux personnages sur la chaussée de LILLE à MENIN, à un quart de lieue de LILLE pour les attaquer, usant de jurements, reniements et menaces, bandant pistolet et, le tenant à l'endroit de la gorge, a extorqué ce qu'ils avaient de monnaie, emportant manteau et chapeau, un chapelet, baudrier et épée.

Condamné à être pendu devant la maison échevinale.

A.M.Lille 12120 affaire 231 du 22/12/1646 AML\_FA\_12120-628

Jean SOUTE fils d'Adrien(?), hôte du Chapeau Rouge à MENIN

**Pendant que la dite ville fut en la puissance des Français est parti avec certains d'eux pour les guider en la châtellenie de Lille pour exercer leurs hostilités.**

Suite à la grâce accordée aux habitants de MENIN, fut relâché.

A.M.L. 12120 affaire 232 du 12/03/1647 AML\_FA\_12120-628

Antoine BUISINE fils de feu Laurent, **notaire** à RADINGHEM.

**A malversé en la passation de certaine quittance** faite par Jeanne DELAVAL au profit de Mathias PLANCQUE faisant mention de 837 livres 2 sols parisis le 19 septembre 1641.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 233 du 02/04/1647 AML\_FA\_12120-629

Jacques BOULOINGNE fils de feu Jacques, natif du faubourg de VALENCIENNES.

Relâché, rien n'ayant été trouvé à sa charge.

A.M.Lille 12120 affaire 234 du 08/04/1647 AML\_FA\_12120-629

Guillaume CAPPEAU fils de feu Guillaume, natif de FRELINGHIEN, manant d'ARMENTIERES, tisserand d'étamette.

A été trouvé à LILLE disant être réfugié pour éviter les Français et trouver ici de quoi gagner sa vie.

Remis à la justice de LILLE.

A.M.Lille 12120 affaire 235 du 26/04/1647 AML\_FA\_12120-629

Jacques MAUROIT fils de feu Jacques, natif de SYMBERON(?) pays de BOULOGNE.

Trouvé à LILLE.

Renvoyé devant le Magistrat de LILLE.

A.M.Lille 12120 affaire 236 du 08/06/1647 AML\_FA\_12120-629

Martin DELATTRE fils non marié de feu Robert, âgé de 17 à 18 ans, natif de FOREST lez DOUAI.

**On a trouvé sur lui une lettre envoyée par le gouverneur de LENS au gouverneur de COURTRAI pour la délivrer à l'archiduc Léopold.**

Relâché après promesse de ne plus le faire.

A.M.Lille 12120 affaire 237 du 28/06/1647 AML\_FA\_12120-630

Josse CAUWE fils de Pierre, natif de NEUVILLE EN FERRAIN.

Pris au village de HEM pour espion de la compagnie de Don Francisco PARDO, pour avoir été trouvé porter une liasse blanche et orange au cordon de son chapeau et quelques billets donnés pour le bailli de TOURCOING.

Condamné à être admonesté de ne plus porter semblables billets et renvoyé jusque à quand il sera nécessaire après avoir fait paraître de sa preudhomme par acte des bailli et échevins de NEUVILLE EN FERRAIN.

A.M.Lille 12120 affaire 238 du 28/06/1647 AML\_FA\_12120-630

Maillard LEHOUCQ fils de feu Jean de WARNETON.

**Ayant été trouvé par des soldats de LANNOY chargé de divers billets d'ordre pour les Français à lui donnés pour les gens de DEULEMONT.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 239 du 08/07/1647 AML\_FA\_12120-630

Salomon AMAN fils de feu Antoine, demeurant au PONT A BOUVINES.

A porté des billets donnés par les Français en divers villages par commandement du bailli de BOUVINES venant du Sieur Gassun(?) BERGERE commandant à COURTRAI.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 240 du 07/08/1647 AML\_FA\_12120-630

Gilles ROUZE (plus loin LE ROUGE) fils de feu Jean, natif de DINAN? province de Bretagne, royaume de France, âgé de 25 ans environ, soldat de cavalerie dans l'armée du roi notre sire sous le capitaine Don Silvério DE QUINDENES.

Le 4 de ce mois vers 7 heure du soir en se détrarquand de son chemin avec Etienne LEMESRE et Nicolas SENIN ses compagnons, a abordé Pierre et Jean Baptiste GAPPAN, père et fils empêchés (occupés à) à moissonner et chargeant un chariot de gerbes de blé sur une campagne au village de FACHES, leur demandant pour boire menaçant de prendre les chevaux s'ils ne leur donnaient pas et, de fait, sans autre discours le dit LE ROUGE tira de ses basses-chausses un couteau nu de longueur extraordinaire qu'il portait au long de la jambe droite et en coupa la corde de l'entre deux des dits chevaux. Ce que voyant, le dit GAPPAN le pria de cesser et de venir au village pour leur donner à boire.

**Le dit LE ROUGE et ses compagnons dirent (sauf le respect du à la court) qu'ils n'avaient rien à foutre de cela.** L'un d'eux détellant l'un des chevaux et coupa les traits de l'autre pour les emmener. Le dit Jean Baptiste descendit du chariot pour s'y opposer étant sur le timon fut frappé du debout du fusil dont le dit Gilles et ses compagnons étaient armés et descendit par terre, fut derechef frappé de pareil coup de fusil et se retirant en arrière étant déjà fort blessé à la tête et joue droite à plaie ouverte et sang



coulant. Le dit Gilles lui jeta son couteau puis le menacèrent de leurs fusils qu'à cette fin ils bandèrent pendant quoi son dit père leur offrait de donner pour boire, empêchant d'emmener les chevaux et **recevant plusieurs coups de fusil tant du bout que de plat**. Le dit Jean Baptiste sauta à la bride d'un cheval, le dit Gilles cria après son compagnon pour qu'il tue le dit Jean Baptiste ce qu'en apparence il a fait et ont emmené les chevaux.

Condamné à être pendu à un poteau devant la maison échevinale de Lille.

Idem contre Etienne LEMESRE fils de Bonaventure natif de CATTEAU EN CAMBRESIS âgé de 25 ans, soldat de cavalerie sous le capitaine Don LOPES.

Idem contre Nicolas SENIN fils de feu Jacques, natif d'INVILLE EN ARTOIS âgé de 28 ans, soldat de cavalerie sous le capitaine don LOPES.

A.M.Lille 12120 affaire 241 du 17/08/1647 AML\_FA\_12120-632

Thomas DUPISRE fils de feu Thomas, natif d'ESCAILLON pays de Hainaut, soldat de cavalerie de la compagnie de Don SYLVERE âgé de 25 ans.

Le 15 juillet de cet an au faubourg Notre-Dame lez LILLE avec un compagnon soldat a fait fuir un chariot portant meubles en cette ville, arrêtant par la bride un cheval menant chariot pour y prendre meubles, toiles, étain et autres choses pour les emporter à l'assistance de deux autres soldats.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 242 du 17/10/1647 AML\_FA\_12120-632

François DE CORDE fils de Jean, natif de TOURNAI âgé de 27 ans environ, passementier ayant servi le roi avec les Anglais et depuis s'est fait un devoir de s'enrôler au service de sa majesté au régiment du comte DE ROEUX sous le capitaine SOAL à ce qu'il dit.

A été trouvé de nuit avec un compagnon chez Vaast LIENART censier à FIVES voulant dérober des vaches ce qu'il a nié bien qu'ayant été trouvé dans l'étable.

Renvoyé à son régiment.

A.M.Lille 12120 affaire 242 du 19/10/1647 AML\_FA\_12120-632

Jean QUENOSON fils de Thomas, natif du village de PARCQUE (LE PARC?) pays d'ARTOIS âgé de 25 ans environ, soldat du régiment de MAUGRE sous le capitaine BOUBERT.

Vers la chandeleur 1646 avec Antoine DELECOURT dit Labbé aussi exécuté le 10/10/1647 et avec d'autre être allés faire prisonnier Antoine LEFEBVRE chez lui à PREMESQUES, le menant au village de SANTES, l'imposant de 30 livres de gros, le gardant jusqu'au règlement de la caution. En octobre avec ses camarades est allé au logis d'Antoine LEVESQUE dit Pouilleux, hôte à SANTES vers les 10 heures du soir l'imposant sans sujet, lui donnant deux coups de couteau sur le bras et l'épaule dont il mourut et les dits coups donné le dit LEVESQUE est entré dans sa cuisine, le dit prisonnier armé d'un fusil le poursuivant l'ayant vu encore en vie bien que par terre, disant "*il faut que je te tues*" et menaçant le dit de son fusil, fut empêché de tirer par l'un de ses camarades. En la ville d'ARMENTIERES a conduit les ennemis, porté les armes et pris prisonnier à SANTES Jean ROUZE, laboureur y demeurant et deux de ses frères aux fêtes de Pâques dernières. Le 5 mars, la nuit, a pris les vaches de la cense de le Motte à GONDECOURT. A quitté son drapeau.

Condamné à avoir la main tranchée sur l'échafaud devant la maison échevinale, puis à être attaché à une estaque et être étranglé tant que la mort d'ensuive et son corps mis au lieu du.

A.M.Lille 12120 affaire 243 du 22/10/1647 AML\_FA\_12120-633

Adrien HERLIN fils de feu Ghislain, natif de LIEVIN, Louis WAUTIER fils de feu Jean, natif de HARNES, Hubert WAUTIER fils de feu Jean, Philippe CANDELE fils de Philippe, natif du faubourg de la Barre à LILLE et Nicolas LEMETTRE fils de Nicolas, natif de RICHEBOURG tous soldats de la compagnie du gouverneur qui fut de LA BASSEE.

Ont quitté leur compagnie et ont couru le Plat Pays et mangé le bonhomme sans congé et autrement vécu à l'avantage.

Sur réclamation du Sr Antoine CARDENAS, aîné de la compagnie de don Francisco L'HERO.

Condamnés à retourner sous les drapeaux.

A.M.Lille 12120 affaire 244 du 29/10/1647 AML\_FA\_12120-634

Marie DEVRENAY femme de Jean MORTREUL de COBRIEUX, native de TEMPLEUVE, fille d'Henri et de Françoise DENGREMONT, âgé d'environ 39 ans.

**Suspectée de sortilège** en donnant à Marie HENNO fille de feu Pierre une pièce de pain et de beurre lui ayant causé un mal de gorge il y a environ deux ans, semblablement avoir donné à Marie TAVERNIER il y a 10 à 11 mois de la compote lui ayant causé une (...) et autres indices.

Condamnée à lui imposer la question puis renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 245 du 13/11/1647 AML\_FA\_12120-634

Liévin DURETZ fils de feu François, âgé de 22 ans environ natif de BERLIN, soldat au régiment de Monseigneur le comte DU ROEULX.

S'est retiré du service militaire sans congé et le 02/09/1646, jour de la dédicace au village d'HOUPLIN LEZ SECLIN, armé d'un fusil a poursuivi quelques jeunes hommes de SECLIN et ceux qui retournaient chez eux, touchant du bout de son fusil André PETIT et lui a porté divers coups. Au même lieu a menacé André DESTIEUX, lui faisait mal en lui coupant la veine basilique dont il est mort, le traitant de bougre. Au carême passé est allé à FESTUBERT proche de BETHUNE, menaçant un paysan de son fusil, ne lui demandant rien et le tua.

Condamné à l'échafaud et à avoir la tête tranchée.

A.M.Lille 12120 affaire 246 du 28/11/1647 AML\_FA\_12120-635

Philippe SAUVAGE fils de feu Jacques, natif de NEUVILLE EN FERRAIN, âgé d'environ 20 ans, soldat au régiment de MAUGRE sous le capitaine DELEVAL.

A couru le Plat Pays, mangé bonhomme, volé l'un et l'autre par les chemins, usant de menaces pour attraper argent et le 20 juillet est entré dans la maison de Jean DEFIVES à GENECH bien qu'il lui ait donné une pièce de 4 patards et quelques liards, de quoi n'étant content il a menacé le dit de le tuer et prendre une de ses vaches mais il s'en enfuit, a **menaça alors sa femme qui est depuis couchée, malade étant grandement exposée en sa maladie**. Est entré dans la maison de Guillaume DELANNOY au dit GENECH, le menaçant s'il ne donnait deux écus de tirer avec son fusil et 25 patacons sous peine de venir prendre ses vaches sous deux jours, faisant mine de tirer. A rompu des barres et lattes qui étaient au travers de la fenêtre de la maison de Jacqueline DELEPORTE veuve de Mathieu WAREST à NEUVILLE EN FERRAIN pour lui dérober environ trois livres de beurre et un chandera(?) et quelques jours après environ cinq livres de beurre. En divers endroits a vendu des bois verts de censier et des fuzots en la maison de Pierre DESMETTE à NEUVILLE EN FERRAIN demandant au fils du dit Pierre pour les ravoir, menaçant de dépouiller le lendemain la femme du dit Pierre allant au marché de TOURCOING, se vantant de venir la nuit prendre ses vaches. Sur le chemin de Lille à Courtrai l'a blessé.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à charge de continuer son service militaire.

A.M.Lille 12120 affaire 247 du 24/01/1648 AML\_FA\_12120-636

Suivant requête présentée par Charles DEBEAUSSART fils de Pierre, laboureur à FOURNES, prisonnier. A tué Jean DEBEAUSSART son frère.

**Etant sur terre de Cambrésis, hors de notre juridiction.**

Relâché.

A.M.Lille 12120 affaire 248 du 22/02/1648 AML\_FA\_12120-636

Oste LHEURIDAN fils de feu Wallerand, âgé de 20 ans et Pierre MATHIS fils de feu Gérard, âgé de 26 ans, soldats de la compagnie colonelle de Monsieur le comte DU ROEULX.

Sont sortis de leur compagnie pour aller en la cense de le Court d'Ennetières occupée par Josse DENOYELLES en l'absence du censier, sa femme leur donnant un patard 1/2 qu'ils ont refusé, sur quoi la porte ayant été ferrée, l'un de la mère(?) Michel LESAFFRE fils de feu Paul aussi prisonnier a tiré un coup de fusil et a blessé le valet de la dite cense, nommé Jean et Antoine SIX à la cuisse.

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire et condamnés à reprendre leur service.

A.M.Lille 12120 affaire 249 du 29/02/1648 AML\_FA\_12120-637

Christophe ROZE fils de Clais, natif de PROUSACQ(?) âgé de 26 à 27 ans, soldat de la compagnie libre de Monsieur le comte DU ROEULX ayant auparavant servi les Français.

Le 19 janvier de cet an devant l'église de LOMME avant la grand-messe a arrêté Luy (Louis?) DE HELLEMMES et Claire DE HELLEMMES sa sœur allant vers ARMENTIERES leur demandant à boire de la bière ce qu'ils refusèrent sur quoi il revint avec un compagnon garnis de fusils prit cinq liards et un couteau, un rabat et 12 à 13 oignons que portait la dite Claire et un messenger duquel il tira deux pièces d'argent, **arrétant deux autres personnes allant à la messe auxquels il demanda pour boire** puis s'est retiré en la taverne occupée par Antoine DELEFORTRIE hôte à LOMME où il tira deux coups de fusil dont un coup tua le chien du dit hôte. Le mercredi précédent vers le soir vers 7-8 heure est entrée en la cense de Breuvrerie occupée par François BLANCQUART à SEQUEDIN où ils ont commandé de leur faire du feu sous la menace de leurs armes, prenant beurre et fromage sous la menace de tuer des moutons et de couper les laines(?) aux vaches en partant aux étables après avoir aiguisé leurs couteaux et diverses autres insolences.

Condamné à être admonesté et renvoyé sous les drapeaux.

A.M.Lille 12120 affaire 250 du 16/05/1648 AML\_FA\_12120-638  
Bauduin CHRESTIEN fils de Noël, âgé de 27 à 28 ans, natif d'ENNEVELIN, manouvrier y demeurant.  
**S'est porté du côté des ennemis Français et les a conduits où il y aurait quelque bon butin moyennant double part pour lui.**  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 251 du 12/08/1649 AML\_FA\_12120-638  
Adrien DENOYELLES fils de feu Antoine, natif d'ENNETIERES EN WEPPEES.  
A l'encontre de Josse DENOYELLES son frère, tuteur de ses enfants pour lesquels il a procédé au partage à l'encontre de leurs oncles maternels qu'il pouvait empêcher [Acte très mal écrit].  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 252 du 16/09/1648 AML\_FA\_12120-638  
Charles VINCHENT fils de feu Claude, natif de BARBURE (BOURBOURG?), âgé de 30 ans sudarmme(?) entre les soldats Grand Fieu, reconnu sur la tête(?) pour Gérard LEFEBVRE soldat au régiment de Monsieur le comte DU ROEULX en la compagnie du Sr DE HAUCOURT.  
A tué Pierre TURBIER d'un coup de fusil. Après apaisement donné de n'avoir été cause du débendement de son fusil.  
Relâché et reparti sous son drapeau.

A.M.Lille 12120 affaire 253 du 16/09/1648 AML\_FA\_12120-638  
Nicolas DATTICHES fils de feu Noël, âgé de 30 ans, natif de GONDECOURT.  
A autrefois été soldat de cavalerie de la compagnie d'un Charles DEPADELLE. Accompagné de Louis BOYTEL un samedi 11 juillet à la nuit, est allé en la maison de Gérard CAMBIER pour y enlever deux cavales pour les mener à THUMERIES paroisse de FACHES pour les vendre, ce qu'il ne parvint pas à faire et les emmena aux faubourgs Notre-Dame lez LILLE.  
Après que la question ait été appliquée est renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 254 du 14/10/1648 AML\_FA\_12120-639  
Adrien DE NOYELLES fils de feu Antoine, natif d'ENNETIERES EN WEPPEES.  
Le jour de l'Assomption Notre-Dame **a jeté hors de la maison de Pierre HERREN son censier, ses meubles, a voulu le frapper, lui ayant été dit qu'il ne pouvait agir ainsi mais pas voie de justice, a répondu qu'il n'avait que faire de la justice** étant donné ce qu'il a fait et est porté à la sentence du 12 dernier.  
**A été renvoyé en raison de son indisponibilité de fièvre et danger de mal contagieux de peste, promettant de l'appréhender à nouveau à la première occasion** à peine d'être fustigé de verges et banni. Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 255 du 22/12/1648 AML\_FA\_12120-639  
Pierre LAGACHE fils de feu Olivier, natif de LILLE âgé de 43 ans et Gérard PICAVET fils de feu Gérard, bourgeois au faubourg des Malades.  
Le second a soutenu en sa maison le larcin de deux vaches appartenant à Robert WISEU laboureur au MAISNIL, le premier a usé d'une fille ou femme pour conduire les vaches chez un vacher à saint Pierre.  
Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 256 du 22/02/1649 AML\_FA\_12120-640  
Antoine MILLESCAMPS fils de feu Robert(?surchargé) âgé de 29 ans, natif de WAVRIN y demeurant.  
Vers la St Rémy 1647 a coopéré et participé au larcin avec Jean CARSON ici exécuté le 29 octobre 1647, Philippe et Vénitien DELEBARRE, Jean BOURSERE(?) dit Puvelle et autres ont volé trois vaches dérobées en la maison de Noël DESBIENS à GONDECOURT qui fut battu avec son valet. **A volé une rondelle de Bière sur un bateau allant BERCLAU nonobstant le passavant de Monseigneur le comte DU ROEULX**, gouverneur de cette ville et province. A aussi vendu un baquet(?) appartenant à Pierre DECAMBRIN de ROUVIGNIES. Le jour des Innocents de 1647 a donné un coup de couteau sans raison de querelle à la cuisse de Pierre DEBOVIN boquillon à HOUPLIN LEZ SECLIN dont il fut blessé cinq mois et au même instant a donné un coup de couteau à la cuisse d'Arnould DESGARDINS ou DUGARDIN meunier d'ANCOISNE dont il est allé de vie à trépas trois semaines après. A donné à Gaspard CHARLET boucher à WAVRIN la veille de la dédicace de SANTES l'an 1646, sans querelle, deux coups de couteau à la cuisse dont il est resté plus de demi-an sans être guéri, en la maison duquel CHARLET le dit prisonnier **a depuis été reçu à loger emportant deux jambons et quelques pièces de cire de nuit.** A maltraité et menacé avec un ferment de partiner Philippe WAYMEL grièvement blessé à la cuisse d'un coup de fusil qu'il lui a tiré avec un compagnon dont il mourut deux à trois mois après. Véhémentement suspecté et convaincu d'être homme redouté, vivant de vols et de larcins et à l'avantage.  
Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale tant que la mort s'ensuive.

A.M.Lille 12120 affaire 257 du 20/04/1649 AML\_FA\_12120-641

Josse SAUVAGE fils de feu Jacques, natif de NEUVILLE EN FERRAIN y demeurant âgé de 23 ans.

Le mercredi dernier jour de l'an 1648 avec son frère Philippe aussi prisonnier a défait et emporté quelques parties des hetteux d'une maison appartenant à Noël DEHALLEWIN à TOURCOING et emporté des charges de bois de Robert HOLLEBECQUE pour les y cacher. D'avoir troué les édifices de la maison occupée par Gilles DELEPORTE et y avoir dérobé des chaînes(?). D'avoir il y a quelque temps avec un certain sien compagnon nommé Gilles dit BOLLECQUE pourche(?) de la cense des Caudreleux, Guillaume DELEPLANCQUE et Pierre DELEPORTE avoir vendu deux ports de fer, deux chaudrons noirs, une portion de lunivyse(?) et un lit de plumes pour 18 livres parisis et avec le dit BOLLECQUE a été livrer(?) du siège de COURTRAI en la maison de Thomas DELEPORTE attendant à la porte de la dite maison en laquelle son compagnon battit la femme du dit Thomas et fait diverses autres insolences. Le 21 ou 22 juillet 1647 avec son frère Philippe est allé en la court et maison de Jean DESMESTRE à TOURCOING où ils ont été prendre dans l'étable une vache mais elle s'est échappée et est revenue à l'étable, ayant lors le prisonnier un fusil que le dit Philippe lui a pris, demandant à la femme du dit DESMESTRE dépêcher de quinze gus (sic) et qu'à faute d'en donner ils prendraient la dite vache. Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 258 du 21/07/1649 AML\_FA\_12120-641

Philippe SAUVAIGES fils de feu Jacques, natif de NEUVILLE EN FERRAIN, âgé de 21 ans, autrefois soldat au régiment du Sr DU MOULIN.

A confessé avoir déserté de la milice depuis Pâques 1648, a enfreint son bannissement de cette châtellenie sous peine de la hart du 28/11/1647, même d'avoir, aux environs de Noël 1647, étant en compagnie de Laurent VIANNE et un autre camarade **délâché un coup de trait à poudre après la personne de Pierre LEMAN pour la haine qu'il lui portait à raison qu'il l'avait, avec la garde de TOURCOING, appréhendé prisonnier en août précédent.** D'avoir pour le même sujet vers la saint Rémy dernière arrêté Pierre DESBONNET de TOURCOING comme il retournait de MENIN, lui demandant avec menaces 14 ou 15 patagons et sur refus, cueillit un gros bâton d'halot et l'en frappé le dit tellement qu'il tombât par terre croyant avoir le bras rompu et sur le cri que faisait une femme, le dit DESBONNET s'est sauvé au logis de Thomas DELEPORTE auquel il a donné sa bourse à garder d'où étant sorti pensant reprendre son chemin, le dit SAUVAIGE l'a derechef agressé voulant le contraindre à payer, il envoya queur (quérir) le dit Thomas pour avoir sa bourse et étant arrivé le dit Thomas au lieu du conteste, pris la querelle du dit DESBONNET et par ce moyen échappa. Le dit Philippe véhémentement suspecté d'avoir, après son élargissement de prison, dérobé beurre, linges et un chaudron noir chez Jacqueline DELEPORTE veuve de Mathieu WAREST à NEUVILLE EN FERRAIN après avoir troué la dite maison et aussi a volé une vache il y a 13 ou 14 mois qu'il a vendu à Pierre LECOUTRE et Martin DELEPORTE manants de NEUVILLE EN FERRAIN et depuis 8 mois a dérobé un lit et parchevet appartenant à Gilles DELEVOYE de NEUVILLE EN FERRAIN et d'autres cas mentionnés à son procès.

Condamné à être pendu et étranglé à une potence devant la maison échevinale tant que la mort ensuive.

A.M.Lille 12120 affaire 259 du 29/07/1649 AML\_FA\_12120-642

Philippe GRAU fils de Blaise d'AUBERS âgé de 23 ans environ.

Après avoir purgé pour la question.

Renvoyé après avoir été admonesté.

A.M.Lille 12120 affaire 260 du 02/12/1649 AML\_FA\_12120-643

Jean DUVILERS fils de Pierre, âgé de 18 ans de LAMBERSART, soldat dépassé(?) un mois sous le capitaine GAVELENS.

A ... quelques ... de ... des édifices appartenant à Jacques DEMONS(?) occupé par Pierre DUVILERS son père, a porté un coup de serche en la poitrine de Bauduin COUSIN(?) et ... un coup de fusil.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire et renvoyé sous son drapeau.

A.M.Lille 12120 affaire 261 du 28/12/1649 AML\_FA\_12120-643

Nicolas DELEDICQUE fils de Jean d'ESQUERMES.

A tué Pierre TIERS fils non marié de Pierre.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 262 du 25/01/1650 AML\_FA\_12120-643

Jean HUS porte requête le 7 décembre dernier pour se justifier de l'homicide dont on voulu le charger sur la personne de Pierre HUS

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.



A.M.Lille 12120 affaire 263 du 28/01/1650 AML\_FA\_12120-643

Ignace STRUVE

A tué Michel DUBAR.

Renvoyé sans dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 264 du 12/02/1650 AML\_FA\_12120-644

Adrien DENOYELLES fils de feu Antoine, natif d'ENNETIERES EN WEPPEES.

**A maltraité les vaches de Pierre HERREN son censier à ENNETIERES EN WEPPEES, a battu à la mi-juin 1649 le dit HERREN de coups de bâton le menaçant de le tuer.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à peine de fustigation et bannissement.



A.M.Lille 12120 affaire 265 du 16/02/1650 AML\_FA\_12120-644

Maître François DELECROIX fils de feu maître Pierre, âgé de 45 ans natif de FLEURBAIX pays de l'Alleeu, résident à TOURCOING.

**S'est qualifié de licencier en médecine à YPRES et TOURCOING et a, en la dite qualité, visité et médicamenté des personnes malades.**

Il lui est interdit d'utiliser cette qualité et de faire fonction de médecin sous peine d'amende.

A.M.Lille 12120 affaire 266 du ../02/1650 AML\_FA\_12120-644

Jacqueline LEFEBVRE fille non mariée de feu Louis, native de LYS LEZ LANNOY.

A accouchée le jeudi 27 janvier dernier, ayant affirmé sous la question, **ne savoir si l'enfant est sorti de son ventre mort ou vif, mais qu'il est mort sans apparence de vie, l'ayant jeté dans l'eau d'un fossé de la cense du Gaucquié** au dit LYS LEZ LANNOY.

Condamnée à être fustigée de verges par les carrefours de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 267 du 28/05/1650 AML\_FA\_12120-645

Jean CONSTANT fils non marié de François de TEMPLEUVE EN PEVELE âgé de 22 ans.

Le 24 septembre 1648 avec Antoine et Marie CONSTANT ses frère et sœur, rencontrant Guillaume CROMBET bailli de la Gruerie qui allait vers le dit Templeuve, armés de bâtons et couteaux le contraire (contraignirent) à se sauver en la maison de Louis MAILLARD, l'injuriant, l'appelant "*bougre de traitre*", menaçant de le tuer à la première occasion et attendant trois heures devant la porte. Le même jour est allé en la tantine(?) des oiseaux au dit lieu où Nicolas MINET sergent de la dite seigneurie saisissait les vaches de son dit père, jurant "*vertu Dieu*", menaçant la justice et le seigneur de la Gruerie prétextant que le dit CROMBET est entré dans la cense de la Gruerie avant le dit père.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 268 du 15/06/1650 AML\_FA\_12120-645

Nicolas DUHEM fils de François, manouvrier à CAPELLE EN PEVELE âgé de 34 à 35 ans.

**A conduit des soldats français par trois fois comme il l'a confessé, parfois sur commandement de ceux de la justice du dit lieu parfois par contrainte des dits Français menaçant de le brûler.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 269 du 12/07/1650 AML\_FA\_12120-646

Jean PHILIPPE fils de feu Jean, natif du faubourg de Lille à TOURNAI, soldat sous le régiment BERLO sous le capitaine FREDERICQ âgé de 32 ans environ.

A coopéré au vol d'une charrette portant toiles de TOURNAI vers Lille en juin dernier.

Renvoyé sous son drapeau.

A.M.Lille 12120 affaire 270 du 13/07/1650 AML\_FA\_12120-646

Quentin LETHELIER fils de feu Georges, soldat en la compagnie du capitaine FEDERICQ du régiment de BERLO, natif d'ASCQ âgé de 35 ans environ.

Le lendemain du dimanche des Rameaux 6 avril 1648 vers 6h du matin venant du Brandevin en la maison d'Antoine CORDONNIER, sergent de HEM, a infligé deux coups de couteau à Jean BRUNIN

manant d'HEM savoir : l'un au front dont il fut légèrement blessé et le second au côté gauche duquel le dit BRUNIN est terminé peu après. Suspecté d'avoir diverses fois délaissé son régiment venant aux quartiers de HEM et environs pour manger le bonhomme.

Condamné à l'échafaud devant la maison échevinale de Lille et avoir la tête tranchée.

A.M.Lille 12120 affaire 271 du 04/01/1651 AML\_FA\_12120-646

Mathieu DUPUYS fils de feu Jean, âgé de 27 ans environ, natif d'AUBERS.

Depuis la Pentecôte dernière s'est retiré avec les ennemis Français à LA BASSEE jusqu'à son emprisonnement, leur ayant rendu divers services, portant les armes deux fois, la première du côté de TOURNAI où **ils firent prisonniers des baillis de villages que peu de jours avant avaient été semoncés de payer contribution** et l'autre fois du côté de RADINGHEM au nombre de neuf, armés de fusils en juillet dernier avec un Français nommé LA FLEUR Lorrain en la maison de Jean WISEUX au MAISNIL EN WEPPEES pour le contraindre par crainte et menaces de remettre une pistole d'un patagon au dit LA FLEUR ce qu'il reçut peu de jours après et en reçut quittance. Peu de temps avant, seul et garni de fusil a abordé le dit WISEUX **l'empêchant de labourer** présent sa femme et le frère du dit WISEUX, usant de plusieurs menaces. Suspecté de l'avoir menacé de l'arquebuse et de mettre le feu dedans ses avestures pour venger le dit DUPUYS au marché d'Hugues MOREL, cousin du dit DUPUYS. Suspecté d'avoir servit de guide et espion aux adits ennemis, d'avoir dérobé plusieurs pièces de vêtements appartenant à Jean HENNION d'AUBERS vers la saint Christophe 1648, a porté pochette ou court pistolet. Ayant déjà souffert l'estrapade en la ville de DOUAI pour avoir chevauché de compagnie et aussi fustigé et flétri à HENNIN LIETART avec bannissement du dit lieu.

Condamné à être mis à hart, pendu et étranglé à une potence devant la maison échevinale de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 272 du 30/01/1651 AML\_FA\_12120-647

Maximilien TAVERNE substitut du procureur fiscal de cette Gouvernance de Lille s'est transporté en la paroisse de QUESNOY SUR DEULE sur le bord du fossé alentour de la cense de le Grange occupée par Guillaume LEHOUCQ devant la motte de le cense où il a trouvé cinq corps noyés, les jambes encore en l'eau proches l'un de l'autre, le premier du côté de la porte revêtu d'une camisole d'étamette rouge, de hauts de chausse de toile grise, une chemise, des bas de chausses d'étamette avec des bleusses busette pouvant être âgé de 43 ans, le deuxième aussi bien vêtu d'une camisole d'étamette rouge, haut de chausse de toile grise, des bas gris lassés avec souliers et tête nue pouvant être âgé de 19 ans, le troisième aussi revêtu d'une camisole rouge d'étamette avec une ceinture de papier blanc fait à dentelle, des hauts de chausses de toile grise à tête nue pouvant être âgé de 20 ans, le quatrième revêtu d'un pourpoint et hauts de chausses de toile grise avec chemise à tête et pieds nus pouvant être âgé de 23 ans et le cinquième vêtu pareillement d'une camisole rouge avec une ceinture aussi de papier blanc à dentelle, des hauts de chausses de drap gris mêlés, bas de chausse de toile et tête nue pouvant être âgé de 43 ans le tout environ. Après information tenue par le dit substitut est apparu qu'il s'agissait des corps : le premier de Louis LOTIFIER fils de feu Pierre, le deuxième de Jacques BENTIN fils de feu Noël, le troisième de Louis BONDUEL fils de Louis, le quatrième de Jean WAROU fils de feu Jean et le cinquième de Martin DUTHOIT fils de feu Etienne tous jeunes hommes non mariés de la résidence du dit QUESNOY SUR DEULE, tous bons Catholiques les a laissés le premier à Catherine LHERMINE sa mère veuve, le dit BENTIN à Pierre son frère, BONDUEL au dit Louis son père, WAROU à Jeanne POLLET veuve de Jean WAROU, sa marâtre et Martin DUTHOIT à Pierre son frère et permis d'inhumer.

A.M.Lille 12120 affaire 273 du 02/05/1641 (sic) AML\_FA\_12120-648

Antoine DEFRETIN fils de feu Jean, chauxfournier et laboureur au faubourg des Malades lez LILLE, natif de FRETIN âgé de 52 ans.

**Suspecté d'avoir usé de magie et sortilège.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 274 du 26/06/1651 AML\_FA\_12120-648

André ROLLAND fils de feu André, natif de WARNETON présentement manant d'ENNETIERES EN WEPPEES où il a femme et enfants, charron d'Antoine FRUIC laboureur au dit lieu.

Accusé et ayant reconnu **avoir accointance charnelle** avec Catherine FRUIT fille du dit Antoine et d'avoir le 14 mai dernier, dimanche, sur les 10h de la nuit **attaqué son maître alors qu'il était auprès du feu avec ses femme, filles et servante** étant garni d'une mondière et en l'autre main d'un couteau, jurant qu'il fallait tuer le bougre entendant parler de son maître mais fut diverti de son mauvais dessein par l'assemblée et comme le dit FRUIT se retira en sa chambre l'accusé fit effort pour y entrer étant empêché par les dites.

Condamné à être fustigé de verges en la prison, banni trois ans de la châtellenie de Lille et enclavements et pays de l'Alleu. Promettant au dit FRUIT d'entretenir son fruit charnel à péril de la hart.

A.M.Lille 12120 affaire 275 du 31/07/1651 AML\_FA\_12120-649

François PROUVOST fils de feu Gaspard, manouvrier à TERSIN (TRESSIN?) âgé de qu[...] ans.

**A dérobé du bois dans les marais d'ASCQ avec des complices.**

Condamné à être exposé le mercredi 2 août au corps de garde de cette ville avec verges sur le dos et un billet attaché à la poitrine contenant ces mots : "*Je suis ici mis pour avoir dérobé du bois es marais d'ASCQ*" de 11h à 13h.

A.M.Lille 12120 affaire 276 du 13/11/1651 AML\_FA\_12120-650

Roch BRUNEL **lieutenant d'ESTEVELE** demeurant au PONT A VENDIN avec le lieutenant du dit PONT A VENDIN.

**A usé de paroles indécentes.**

Condamné aux dépenses de prison, **de faire chanter en l'honneur de la Mère Vierge de Dieu en la chapelle à LIBERCOURT un *Save Regina*** et en envoyer certificat sous quinze jours et 10 florins d'amende à sa majesté.

A.M.Lille 12120 affaire 277 du 22/12/1651 AML\_FA\_12120-650

Marguerite MAUPAYE femme de Jean DUROT laboureur à GONDECOURT.

Le 20 octobre de cet an avec son mari a participé à la rébellion à la saisie judiciaire de leurs biens à cause de dette par Philippe LEPLAT, sergent de ce siège y commettant divers excès.

Condamnée à être exposée demain sur un échafaud devant la maison échevinale de Lille pendant une heure avec un écriteau attaché à sa poitrine contenant ces mots : "***Ici posée pour avoir coopéré à rébellion de justice***".

A.M.Lille 12120 affaire 278 du 24/02/1652 AML\_FA\_12120-650

Nicolas DEROUBAIX fils de feu François de MOUCHIN.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.L. 12120 affaire 279 du 11/05/1652 AML\_FA\_12120-650

Josse DASONVAL laboureur à AVELIN ou ANNEULIN.

Renvoyé sans dépens.

A.M.Lille 12120 affaire 280 du 15/01/1652 AML\_FA\_12120-651

Procès entre Philippe CUIGNET procureur du roi d'une part, François DENOYELLES sergent à ce siège d'autre part.

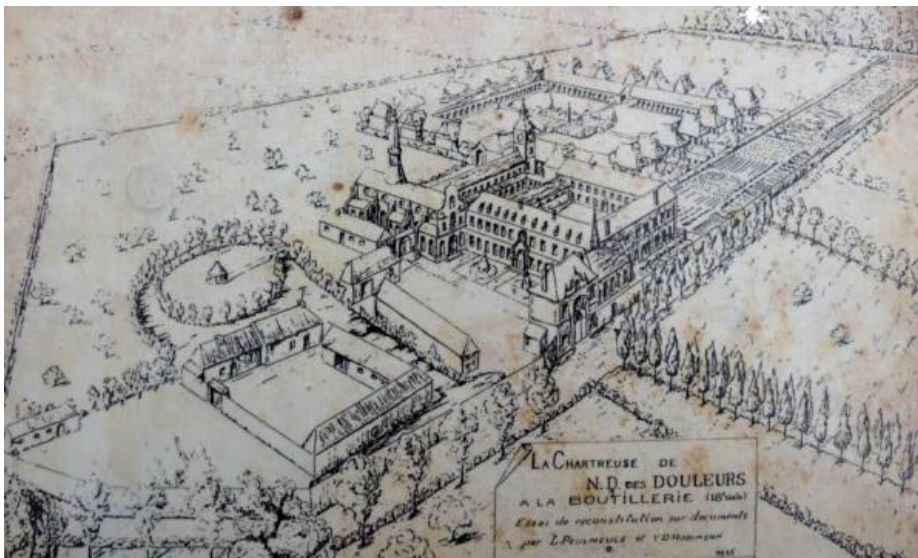
Le dernier de septembre 1647 le second a saisi es mains de Jacques DUWIEZ pour quoi il lui a remis certificat **pour empêcher qu'une autre personne fasse même saisie.**

Le dit DENOYELLES est condamné à tenir basse prison en cette conciergerie pendant trois jours et trois nuits à pain et eau seulement.

A.M.Lille 12120 affaire 281 du 22/06/1652 AML\_FA\_12120-651

André HENNART fils de feu louis, âgé de 40 ans natif de FLEURBAIX, manant du MAISNIL EN WEPPEPES.

**Étant pressé de faim et importuné par ses enfants de leur donner du pain**, le jour de la Pentecôte dernière, il a enlevé une échelle hors du jardin de Jean HENNART son cousin et l'a cachée dans une sienne campagne avec laquelle, le jour suivant vers une heure de la nuit, est allé vers **le cloître des CHARTREUX à FLEURBAIX vulgairement nommé le BOUTILLERIE** où il a apposé la plus grande partie de l'échelle (qui avait été rompue en chemin) au pied de la muraille, monté et descendu par le moyen d'icelle, a passé un fossé après l'avoir mise au travers puis l'a dressée contre une autre muraille qu'il a franchie en pensant défoncer la serrure d'une chambre par le moyen d'un coustre qu'il avait pris et détaché d'une charrue étant sur une campagne voisine du dit cloître qu'il comptait remettre en place.



**Ayant la volonté d'enlever un havot ou deux de blé pour subvenir à sa dite nécessité.** Il a été surpris et diverti de son dessein par ceux de la Boutillerie qui l'ont appréhendé, lié et garrotté et emmené prisonnier en cette ville. Suspecté d'avoir, au mois d'avril 1651, enlevé et dérobé des pièces d'habits hors d'une chambre du dit cloître après avoir quitté les aisselles qui bouchaient une fenêtre. Condamné à être fustigé par les carrefours de cette ville, banni des villes et châtellenie de Lille, Douai et Orchies et enclavement pendant cinq ans.

A.M.Lille 12120 affaire 282 du 13/07/1652 AML\_FA\_12120-652

Barnabé LAIGNEL fils de feu Jacques, manouvrier à ENNETIERES EN WEPPEES âgé de 34 à 35 ans. Apprêhendé par les sergents du dit lieu bien que sans infraction après visite de sa maison où on a trouvé sept gavelles qu'il confesse avoir pris dans les champs de son voisin pour en faire de loyens (liens) à lier ses propres dépouilles.

**Condamné à restituer les dites gavelles et à servir demain Monsieur saint Cornille à ENGLOS pour y entendre la messe** et apporter certificat du pasteur ou autre personne qualifiée du dit lieu.

A.M.Lille 12120 affaire 283 du 30/07/1652 AML\_FA\_12120-653

Jacques DUBAR raccoutreur de souliers à CYSOING.

**Le dimanche 5 novembre 1651 en compagnie de plusieurs journaliers les a assemblés au son du cornet.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire sous peine d'amende de tente florins dont Nicolas DUBAR(?) fils de feu Jean de LILLE s'est constitué caution.

A.M.Lille 12120 affaire 284 du 24/09/1652 AML\_FA\_12120-653

Antoine POULLAIN fils de feu Augustin.

Soldat trouvé vagabond sans passeport.

Renvoyé sous son drapeau.

A.M.L. 12120 affaire 285 du 07/12/1652 AML\_FA\_12120-653

Charles DUPONT fils de feu Clément âgé de 33 ans, laboureur à GRUSON.

Fin février 1641 a blessé Antoine DESNOEULLIN d'un bâton dont il fut guéri.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 286 du 24/12/1652 AML\_FA\_12120-653

Jean JOUVENEAU fils de feu Jean, âgé de 35 à 36 ans.

Le jeudi 28 septembre dernier a empêché avec divers autres Pierre DELEHOSTE sergent de ce siège et autres ses assistants de mettre à exécution une commission de ce siège pour saisir quelques vache qu'il n'a pas trouvées au jardin de Quentin DELOS échevin de BAISIEUX, ayant crié au dit et ses assistants les traitant de bougres.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 287 du 08/02/1653 AML\_FA\_12120-654

Jean DUBURG fils non marié de Jean, âgé de 27 à 28 ans demeurant chez son père à PERONNE.

**A fait rébellion à un sergent de ce siège exécutant son dit père** à la demande du bailli de FRETIN et Charles LALAU, **usant de paroles indécentes** en déport de justice.

Condamné à 4 jours et 4 nuits de prison **au pain et à l'eau.**

A.M.Lille 12120 affaire 288 du 04/04/1653 AML\_FA\_12120-654

Jacques DELETHOUR naguère bailli de RONCQ.

Déclaré quitte.

A.M.Lille 12120 affaire 289 du 15/04/1653 AML\_FA\_12120-654

Maximilien TAVERNE substitut du procureur fiscal général s'est transporté au village de RONCQ où il a trouvé le corps couché au devant de la taverne ordinairement appelée "Le Cattimini(?)" étant la tête nue, ayant un pourpoint de drap brun, des hauts de chausses de toile verte, des bas de toile, des souliers et une chemise, ayant reçu six blessures à plaie ouverte et sang coulant, deux à la poitrine, une au côté droit et l'autre à droite, une au côté droit, une au-dessous du bras du même côté, une au dos et l'autre sur l'épaule gauche. Il s'agit du corps de Jean DUTHOIT de RONCQ âge d'environ 54 ans, bon Catholique, laissant Nicolas, son frère, l'emmener.

A.M.Lille 12120 affaire 290 du 01/05/1653 AML\_FA\_12120-655

Fut trouvé un corps en un fossé abondant au chemin qui mène du Plouich, paroisse de MARCQ EN BAROEUL à la cense d'Esquermes étant tête nue, ayant des souliers, des bas de chausses gris de toile, les hauts de chausse et pourpoint de brun assuré de draps, une camisole d'étamette blanche et une chemise. Après information il s'agit du corps de Pierre DUTHOIT vivant manouvrier à MARCQ EN BAROEUL âgé de 40 ans environ n'ayant reçu aucune blessure étant sufaucqué (sic) d'un chariot. Bon Catholique il a été laissé à Marie GADENNE veuve de Pierre DUTHOIT pour l'inhumer.

A.M.Lille 12120 affaire 291 du 16/06/1653 AML\_FA\_12120-655

Fut trouvé un corps mort dessous la porte de la taverne vulgairement appelée "Gros Barlo" occupée par Gilbert FLAMENG à MARCQ EN BAROEUL étant tête nue, ayant un chapeau noir dessus sa face, ayant des souliers, des bas de chausses de gras gris et deux paires de bas de toile blanche dessous les hauts de chausses de drap gris avec des liasses de soie par bas, une camisole de drap rouge et une chemise de chevelure blonde, tirant sur le châtain, pouvant être âgé de 24 à 26 ans, blessé au-dessus de l'œil gauche d'un coup de contusion étant l'œil en partie hors de la tête et au milieu du dos à plaie ouverte et sang coulant. Trouvé mort environ cent pieds par-delà du côté de Menin à gauche de la chaussée et par ordre de Louis DESAINS bailli de Marcq transporté vers les 10h du soir sous la porte de la dite taverne. Après information il s'agit du corps de Pierre CAULIEZ natif d'AIRE, soldat à cheval du régiment de Don SILVES de la compagnie du baron DE HAMY.

A.M.Lille 12120 affaire 292 du 01/08/1653 AML\_FA\_12120-656

Frédéric DEFFERETZ fils de feu Antoine, laboureur à GRUSON.  
Prisonnier à cause d'office. Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 293 du 07/08/1653 AML\_FA\_12120-656

Pasque WATTRELOS femme de Mathias BOUTRY résident aux faubourgs de la Barre lez LILLE

**Suspectée de sortilège.**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 294 du 07/08/1653 AML\_FA\_12120-657

Marie BOUTRY fille non mariée de Mathias et de la dite Pasque WATTRELOS demeurant aux faubourgs de la Barre lez LILLE.

**Suspectée de sortilège.**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 295 du 15/11/1653 AML\_FA\_12120-657

Philippe CERVIN fils de feu Jean, natif d'ARMENTIERES effectuel réformé de la compagnie du capitaine LECLERCQ, régiment de Don Jean DEMAUROY, sergent major de bataille.

**Amené prisonnier en cette ville par les paysans de WASQUEHAL.**

Rien n'a été trouvé à sa charge, renvoyé sous les drapeaux.

A.M.Lille 12120 affaire 296 du 28/02/1654 AML\_FA\_12120-657

David METAS fils de feu Nicolas, âgé de 29 ans, natif de SAINT MAURICE EN LORRAINE, soldat au régiment DESLORIE(?), Guillaume LECLERCQ fils de feu Michel, âgé de 60 ans natif d'AVESNES, soldat cavalier au régiment DES CRONTES sous la compagnie du capitaine MIRAU.

Renvoyés libres.

A.M.Lille 12120 affaire 297 du 30/03/1654 AML\_FA\_12120-658

Antoine CORION fils de feu Bon, âgé de 22 ans environs natif du PONT A RACHES, soldat de la Vieille Compagnie Libre du comte DU ROEULX, de la résidence du fort de MARQUETTE lez Lille.

Le 11 février dernier, au bout de la chaussée du faubourg de Saint André lez LILLE avec un sien camarade a demandé à boire à Marie LIENARD servant de Jérôme VILLES laboureur à DEULEMONT qui leur a répondu qu'elle n'avait rien à leur donner n'étant que servante, la pris par le bras sur quoi Olivier GHESQUIERE fils d'André de DEULEMONT lui dit "*laissez-la aller elle n'a rien, elle de peut vous rien donner*" à quoi il banda son fusil pour viser la face du dit GHESQUIERE disant "*Mort Dieu*" et comme le dit GHESQUIERE prenait le bout du fusil de la main ils sont tombés tous deux dans un fossé et un coup parti brûlant les casaque, pourpoint, hauts de chausses et camisoles du dit GHESQUIERE au côté gauche. Le dit jour, une demi-heure auparavant, au dit lieu a demandé à boire à la femme de Pierre DELECAMBRE laboureur à QUESNOY SUR DEULE et, sur son refus, a tiré sur elle de sorte qu'elle est tombée et s'étant relevée avec l'aide de son mari, a bandé son fusil en menaçant le dit mari jurant "*Mort dieu*" et comme **le dit mari saisit le bout du fusil disant "Quoi tu tirerais ?", lui a répondu "Mort Dieu je tirerai" et donna diverses injures.**

Condamné à tenir basse prison à pain et eau jusqu'à samedi prochain à midi et à retourner sous son drapeau.



A.M.Lille 12120 affaire 298 du 27/05/1654 AML\_FA\_12120-659

**Dom Philippe DE MAGNYCOURT** fils de feu Antoine, natif de REMEVILLE (REGNAUVILLE?) proche d'HESDIN pays d'Artois, **prêtre, religieux et rentier de l'ABBAYE SAINT VAAST à ARRAS.**

En février dernier est sorti d'ARRAS pour venir en les prévôtés de BOENNVIEIEL(?) GORRE, BERCLAU et SAILLYS sans permission a effet de **solliciter les religieux des dits prévôtés de signer une requête à présenter à Sa Sainteté au nom des religieux de la dite abbaye lui demandant de bénir Dom Maximilien DE BOURGOGNE ou du moins lui accorder la supériorité spirituelle en la dite abbaye au préjudice des droits et hauteurs de sa majesté de sa nomination à la prélature de la dite abbaye de Dom Claude HACCART.**

Condamné à 150 florins d'amende au profit de sa majesté, dépenses de justice et à tenir prison jusque là.

A.M.Lille 12120 affaire 299 du 09/06/1654 AML\_FA\_12120-659

Le procureur fiscal s'est transporté à LAMBERSART au chemin devant la taverne dite "Hors de le Voye" pour y trouver un corps tête nue, ayant des bas de chausses de toile blanche, un pourpoint de draps gris, une baïette d'étamette rouge, les hauts de chausses de drap brun tirant sur le roux et une chemise de toile blanche. Après information il s'agit de Gérard (DEROULLERS - rayé) ROUSEE fils de feu François, vivant laboureur à LAMBERSART pouvant être âgé de 28 ans, bon Catholique fut laissé à Dominique ROUSSE son frère pour l'inhumer.

A.M.Lille 12120 affaire 300 du 30/06/1654 AML\_FA\_12120-660

Jacques QUENEUTTE fils de Jean, âgé de 37 ans environ, natif de LUINGNE pays de Flandre, berger de Gilles HERMAN de DOTTIGNIES.

A été trouvé garni d'un court pistolet en pochette, contrevenant au placard de sa majesté.

**Condamné** aux dépenses de justice et amende de 500 florins devant tenir prison jusqu'au fournissement. Commuée à sa demande à tenir basse prison à pain et eau pendant trois jours et nuits et d'ici trois semaines **à aller à Notre-Dame de Bon Secours à PERUWEZ avec certificat.**

A.M.Lille 12120 affaire 301 du 13/08/1654 AML\_FA\_12120-660

Thomas DEHONDT dit Le Quien, fils de feu Jean, résident à MONS EN HAINAUT, natif d'ANNAPPES, âgé de 40 ans environ, plombier.

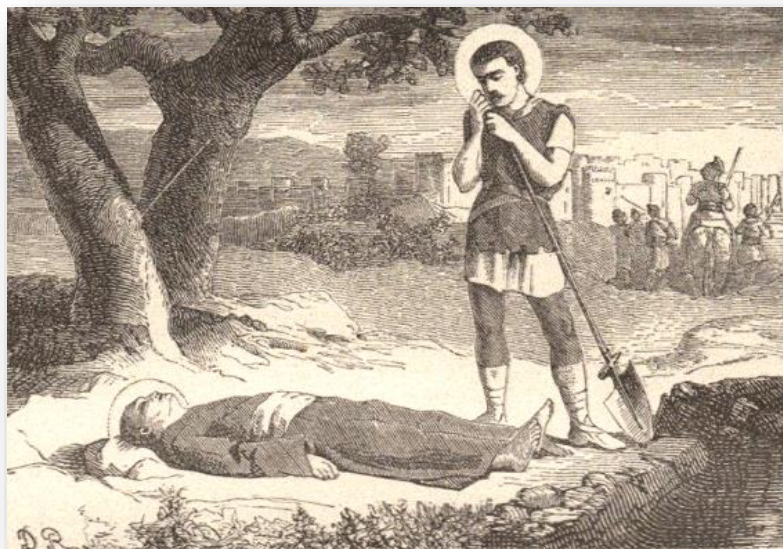
A Pâques dernières **a menacé de mettre le feu dans le moulin à tordre huile** appartenant à Jean CRESPEAU, graissier à LILLE, situé au faubourg de FIVES comme aussi autrefois avoir fait semblable menaces à une maison appartenant à Jean MATHON à ANNAPPES alors occupée par Jean DUBAR et du depuis brûlée. Suspecté d'avoir au mois d'août dernier mis le feu en une charne(?) d'avoine déposée dans une campagne à ANNAPPES appartenant au dit MATHON.

Condamné à être banni des villes et châtellenies de Lille, Douai, Orchies et enclavements, du bailliage de Tournais pendant 4 ans.

A.M.Lille 12120 affaire 302 du ../../1654 AML\_FA\_12120-661

Pierre MOUTON fils de feu Gilbert, peigneur de sayette à FLERS contre le procureur fiscal de ce siège.

Condamné à être conduit en l'église paroissiale de ROUBAIX et pieds et tête nus, revêtu de linge blanc, s'agenouiller devant **les reliques de Saint Vital** un cierge blanc d'une demie livres ardent pour prononcer à haute voix qu'à tort, **au jour de la translation** des dites reliques il a dit "**Quelle vergogne de faire des grands dépens, possible qu'on a trouvé un os à la bouvarque** (de bovin)" dont il se repend, de prier merci à Dieu, à saint Vital et à justice.



A.M.Lille 12120 affaire 303 du 24/10/1654 AML\_FA\_12120-662

Marc GOUBET fils de Nicolas, manouvrier à LEERS.

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 304 du 04/12/1654 AML\_FA\_12120-662  
Jacques MONTAGNE fils de feu Martin, âgé de 56 ans de MARCQ EN BAROEUL.  
Les charrue et chevaux de Gaspard (blanc) dit Carioteur ont rongé(?) les brouette, tonneau et louche(?) du dit prisonnier, a saisi et arrêté l'un des chevaux vers la Chandeleur dernière et qu'ayant été contraint de quitter le dit cheval, il a, au mois d'août suivant, aux mêmes fins tenu en une campagne de l'occupation du dit Gaspard douze gerbes de blé et les a emportées et battues pour 12 livres de poids de blé et il y a trente ans il a pris et emmené une brouette appartenant aux enfants de la veuve Pierre DELERUE. **Etant venu en la fête de LILLE il y a quatre ans en nécessité en n'ayant de quoi manger, sur les terres de Guillaume LEFEBVRE de MARCQ EN BAROEUL a pris 8 oignons afin de les manger.**  
**Condamné à tenir prison à eau et pain** jusqu'à la prochaine audience.

A.M.Lille 12120 affaire 305 du 30/01/1655 AML\_FA\_12120-663  
Simon POLLET fils de feu Simon, âgé de 27 ans, maréchal et Jean DEHENNIN fils de feu Pierre, âgé de 52 ans, savetier de MARCQ EN PEVELE (PONT A MARCQ).  
Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 306 du 02/03/1655 AML\_FA\_12120-663  
Jacques DELECOURT fils de feu Jacques, âgé de 41 ans environ, laboureur à ANSTAING.  
A tué Frédéric DESNOEULLIN  
**Après avoir été présenté à la question jusqu'au point d'être jeté au bas du banc, niant toujours.**  
Renvoyé après admonition de se garder d'agresser de fait ou paroles.

A.M.Lille 12120 affaire 307 du 12/03/1655 AML\_FA\_12120-663  
Pierre LESAFFRE.  
A injurié François COISNE et Pierre DUPRETZ.  
Renvoyé avec interdiction d'inquiéter les dits.

A.M.Lille 12120 affaire 308 du 04/11/1655 AML\_FA\_12120-664  
Antoine BLONDEAU fils de feu Josse, âgé de 24 ans, manouvrier à ENGLOS et auparavant à ENNETIERES.  
**Après plusieurs ordonnances de ne plus continuer à vendre, débiter boire de grains en sa maison au dit ENGLOS et néanmoins a continué.**  
Condamné à tenir basse prison trois jours et trois nuits à pain et eau, renouvelant l'interdiction à péril de bannissement.

A.M.Lille 12120 affaire 309 du 05/04/1656 AML\_FA\_12120-664  
Nicolas DEBACHY fils de feu Allard, âgé de 40 ans, Charles MONNIER fils de feu Jacques, âgé de 25 ans et Charles DESBUISSON fils de feu Arnould, âgé de 27 à 28 ans de MONS EN PEVELE.  
**Ont coupé du bois et pris billes de chêne** es bois de MONCHEAU appartenant aux Srs chanoines de SAINT PIERRE DE LILLE et, entre autres, les 28, 29 et 30 janvier 1652.  
Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 310 du 04/07/1656 AML\_FA\_12120-665  
Louis JEANECOUR(?) fils de Pierre, âgé de 34 ans, manouvrier à HEM.  
Suspecté d'avoir entretenu au débat (dispute) au cours duquel a été homicidé Louis DEWANEHAING à FOREST proche la taverne occupée par Jacques DELERUE.  
Condamné aux dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 311 du 20/10/1656 AML\_FA\_12120-665  
Jacques THIBAUT fils de feu Quentin, natif de SECLIN, âgé de 32 ans, maréchal actuellement à ARMENTIERES.  
Suspecté d'avoir coopéré à l'homicide commis le 10 septembre 1656 en la nuit en la personne de Pierre ISERBIT.  
Condamné aux dépenses.

A.M.L. 12120 affaire 312 du 13/10/1656 AML\_FA\_12120-665  
Jacques BENTIN fils de feu Jacques, laboureur à PERENCHIES.  
Le 13 août dernier a rencontré Antoine BEHAGLE accompagné de Jacques et Pierre BEHAGLE ses père et frère proche de la place de VERLINGHEM, voulu agresser le dit Antoine ayant un couteau en main disant "*bougre de traître*" **parce que le dit Antoine a pris en louage la Cense du temple à PERENCHIES.**  
Condamné à tenir basse prison à eau et pain trois jours et trois nuits et jurer assurance de n'offenser le dit BEHAGLE et aux dépenses de justice, tenant prison jusque là.

A.M.Lille 12120 affaire 313 du 25/10/1656 AML\_FA\_12120-666

Denis LECAT fils de Mathieu, natif de RADINGHEM, âgé de 35 ans.

Il y a 5 à 6 ans il est allé à LA BASSEE occupée par les ennemis Français, étant arrêté à l'entrée par la garde et **conduit vers un nommé Jean Baptiste, soldat, qui l'a fait boire et s'enivrer, lui conseillant de s'enrôler au service du roi de France** et le lendemain fut, par le dit soldat, emmené vers le comte DE BROGLAU alors gouverneur qui lui a donné un philippe en espèce lui disant "*allons, soyez brave garçon, je ferai quelque chose pour vous à l'avenir*" puis parti boire avec le dit soldat. Le lendemain fut à nouveau conduit vers le dit comte qui lui donna une bairière(?) lui promettant un fusil et double pain de munition. Le même jour allé querir ses femme et enfants pour les amener à LA BASSEE où il a continué en qualité de soldat en la compagnie du capitaine MORGAN au régiment DE REVEL jusqu'au jour de sa prise, dimanche dernier au dit RADINGHEM en compagnie de cinq autres de la garnison **portant ordre du gouverneur en divers villages pour faire couper des arbres et les conduire au dit LA BASSEE.**

Condamné à être pendu à une potence devant la maison échevinale de Lille **tant que la mort s'ensuive.**

A.M.Lille 12120 affaire 314 du 20/11/1656 AML\_FA\_12120-666

Jacques CAUCHETEUR fils de feu Jacques, âgé de 27 à 28 ans, laboureur à CHERENG.

Le samedi 13 octobre de cet an **a tiré hors des mains de Joseph DELERUE assistant de Philippe HATTE une lettre d'exécution et l'a déchirée usant de termes despectueux disant qu'il n'avait rien à foutre du dit article.**

**Condamné** à 20 florins d'amende et dépenses de justice avec prison jusqu'au payement, à **demander merci** (pitié, pardon) **à Dieu et à la justice.**

A.M.Lille 12120 affaire 315 du 01/12/1656 AML\_FA\_12120-667

Péronne DUGARDIN femme de Mathieu MARCHAND, âgée de 65 ans environ, native et demeurant à WACHEMY (CHEMY).

**Accusée de crime de sorcellerie.**

Renvoyée jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 316 du 13/01/1657 AML\_FA\_12120-667

Antoine PLANCQUE fils de Pierre s'est rendu prisonnier.

A tué Jean DELEMARRE fils de Thomas de SAINGHIN EN MELANTHOIS. Les vérités générales furent publiées au dit lieu le 13 janvier 1657. Le mardi 10 janvier à 7h du soir le dit Thomas père attendait le dit Antoine proche de la porte de Toussaint SALEMBIER hôte à SAINGHIN EN MELANTHOIS où il allait chercher le dit Pierre son père, l'a battu et blessé à divers endroits, un autres un coup de couteau et le dit DELEMARRE blessé au ventre dont il est mort la nuit suivante.

**Ayant agit pour sa défense il est absout et déchargé d'homicide.**

A.M.L. 12120 affaire 317 du 09/04/1657 AML\_FA\_12120-668

Fut trouvé un corps en un fossé abondant le chemin menant de Lille à Lannoy proche de la taverne dite "Les Trois Hommeletz" à FLERS ayant un chapeau gris, un pourpoint et haut de chausses de draps gris, des rouges bas lâché, des blancs de toile avec dentelle dessus et deux chemises. Blessé au côté gauche et d'une blessure légère proche de la fosse du col. Après information il s'agit d'André LECOCQ vivant manouvrier à FLERS, bon Catholique qu'on permis d'inhumér.

A.M.Lille 12120 affaire 318 du 16/10/1657 AML\_FA\_12120-668

Pasque POULLE(é) femme de Martin BAUDUIN carlier à MONCHEAU native de MONS EN PEVELE.

**Suspectée du crime de sorcellerie.**

Après son procès et ordonnance du 9 du mois **lui fut la question présentée qu'elle fit mise et liée sur le banc** jusqu'avoir été tirée jusque enclusement(?).

Renvoyée sans dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 319 du 06/03/1658 AML\_FA\_12120-668

Jacques WILLEME fils de feu Chrétien, âgé de 42 ans de LOOS.

A pris diverses fois dans un grenier levé pour Jean DESCAMPS laboureur à LOOS en la maison du Sr DU CHAMBGE, auditeur de la Chambre des comptes de Lille quantité de grains ayant avoué quatre rasières de blé, deux rasières de soucrion, six havots 1/2 d'avoine et deux havots de fèves dont il a disposé à sa volonté par la permission du dit DESCAMPS.

Condamné à l'échafaud devant la maison échevinale de Lille avec verges et tête nue de 11 à 12h du midi, assis sur un escabeau.

A.M.Lille 12120 affaire 320 du 16/03/1658 AML\_FA\_12120-669  
Antoine LESTIEVENON fils de feu Jérôme natif de FÂCHES paroisse de FIVES demeurant au faubourg des Malade terre de WAZEMMES, âgé de 22 ans environ.  
[Pas de fin à l'acte] Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 321 du 11/01/1659 AML\_FA\_12120-669  
Piat VAAS fils de feu Simon, âgé de 40 ans, natif d'ESQUERMES, charton.  
Aurait tué Jean WATTRELOS.  
Déchargé à charge de payer les dépenses.

A.M.Lille 12120 affaire 322 du 20/06/1659 AML\_FA\_12120-669  
Pierre DELAER fils de feu Michel, âgé de 45 ans, manouvrier à la CHAPELLE D'ARMENTIERES.  
A tué Philippe DECARNES.  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

**[Nota qu'il y a manquement de certaines sentences rendues à raison qu'elles n'ont été laissée entre les mains du greffier par les rapporteurs]**

A.M.Lille 12120 affaire 323 du 10/12/1659 AML\_FA\_12120-672  
Robert TREZEL fils de feu Robert, d'ESQUERMES.  
**A coopéré aux débauches de Catherine DELEPORTE qu'il savait être femme de Pierre(?) DEMANY(?) dont le mari demeurait à LEYDEN en HOLLANDE, ayant eut fréquente habitation avec elle. A contracté mariage avec elle en falsifiant une lettre de l'official d'ANVERS qui attestait qu'elle était de libre condition.**  
Condamné avec la dite Catherine à l'échafaud devant la maison échevinale pour être fustigé de verges et banni de la ville, châteltenie et enclavements trois ans.

A.M.Lille 12120 affaire 324 du 29/01/1660 AML\_FA\_12120-672  
Laurent EULLEBERGHE(?), soldat au régiment de Sr MORANT.  
A coopéré au vol fait sur le Mont de Face lez la ville de LANNOY le 19 du dit mois.  
Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 325 du 19/02/1660 AML\_FA\_12120-672  
Jean ALLAVOINE fils de feu Jean, âgé de 42 (ou 40) ans, laboureur à FRETIN.  
**A tué un soldat étranger sur le chemin public.**  
Déchargé.

A.M.Lille 12120 affaire 326 du 07/05/1660 AML\_FA\_12120-673  
Jean BOUTRY fils de feu François, âgé de 33 à 34 ans, boucher natif de WERVICQ demeurant à COMINES.  
**Suspecté d'avoir gâté quelques jeunes fillettes en dessous de l'âge de dix ans.**  
Condamné à être banni de la châteltenie et paroisses de COMINES et WERVICQ pendant six ans. Le 02/07/1664 a présenté lettre de rémission.

A.M.Lille 12120 affaire 327 du 14/05/1662 AML\_FA\_12120-673  
Fut trouvé un corps nu mort sur la rive de la rivière de la Deûle derrière la taverne dite "Le Trou" paroisse de LA MADELEINE. Après information il s'agit de Jean Baptiste DESTROIFFAUX fils de Jean de LILLE âgé de 13 à 14 ans dont les parents furent bons Catholiques. Le corps a été confié à Marie STALIN veuve de Romain TAFFIN sa tante de LILLE.

A.M.Lille 12120 affaire 328 du 30/09/1662 AML\_FA\_12120-673  
Fut trouvé un corps au bout d'une pièce de terre appartenant à Pierre BUCQUET abondant au fossé du jardin de la cense du Hautmez à PREMESQUES, haboutant au chemin menant du Franc Empire à PERENCHIES étant tête nue avec une baïette rouge d'étamette, haut de chausses de drap gris, bas de chausse lâchée, bas de toile dessous, une chemise et un mouchoir sur la face. Blessé de deux blessures, l'une pénétrant dans le dos et une légère au bas de l'épaule faites par un instrument tranchant et pointu. Après information il fut reconnu comme étant Michel DELANDAS, jeune homme non marié pouvant être âgé de 27 à 28 ans vivant chez Jean POLLET censier du dit Hautmez, son oncle. A été laissé à son oncle.

**[2 pages blanches]**

A.M.Lille 12120 affaire 329 du ../10/1660 AML\_FA\_12120-676

Vincent COL fils de feu Antoine et de Marguerite POULLET, âgé de 39 à 40 ans, natif de MONS EN PEVELE.

Le jeudi 5 mars 1654 en la taverne de Jean SELART à MONS EN PEVELE vers les 8-9h du soir a infligé un coup de couteau en dessous de la mamelle gauche de Jean WAGON dont il est mort immédiatement après.

Condamné à avoir la tête tranchée sur l'échafaud.

A.M.Lille 12120 affaire 330 du 09/03/1662 AML\_FA\_12120-676

Jacques WUILLEMEZ fils de feu Christian, âgé de 48 ans.

**A dérobé et vendu à un chaudrelier de cette ville un copon de cloche de l'église de LOOS.**

Condamné au bannissement 3 ans. A enfreint et son ban et a été pris chez lui puis renvoyé trois ans (voir plus loin).

A.M.L. 12120 affaire 332 du 02/10/1662 AML\_FA\_12120-676

**Pierre ALLARD actuellement prisonnier depuis trois mois est en grande misère et rempli de vermine n'étant jamais sain de jugement mais au contraire continuellement trouvé extravagant et quelques fois furieux, tombant plusieurs fois en fureur** ce qui était déjà le cas avant qu'il blesse (blanc) hôte au Saint Sébastien à LOMME.

A été remis en la puissance de son père pour en prendre soigneuse garde **n'étant le dit prisonnier jugé capable pour souffrir une exposition en justice.**

A.M.Lille 12120 affaire 333 du 28/03/1663 AML\_FA\_12120-677

Fut trouvé le corps noyé sur la rivière du fossé derrière la cense de L'Hôpital dit Comtesse lez SECLIN étant trouché (sic) en l'œil droit, coiffé avec des bas de chausse rouge lâchés et souliers, une côte dessus d'étamette verte avec des passements dessous une côte d'étamette rouge galonnée, un corset de saye grise, un escourcoeur de verte saye avec chemise. Après information a été reconnu comme étant Marie Anne DELEMER fille de Gaspard, pouvant être âgée de 13 à 14 ans. Le corps a été laissé à Sœur Marie DELEMER sa sœur, religieuse du dit hôpital.

A.M.Lille 12120 affaire 334 du 14/05/1663 AML\_FA\_12120-678

Fut trouvé en la cuisine de la cense appartenant au Sr DE JOBECQUE à ENNEVELIN le corps mort de Jacques WACRENNIE fils de feu (blanc) valet de la dite cense. **Après avoir entendu la basse messe et la prédication d'un Père Récollet s'est pendu. Il a été ordonné de mettre le corps en terre non bénite à petit bruit et sans solennité et sans aucune infamie.**

A.M.Lille 12120 affaire 335 du 26/05/1663 AML\_FA\_12120-678

Noël LECOCQ natif de FLERS, fileur âgé d'environ 40 ans, fils de feu Pierre.

Suite à la sentence de l'official de Tournai du 24/09/1657 **a pourtant continué de demeurer avec Marie MASUREL fille de feu Cornille, veuve d'Adrien FIEBVE en concubinage présumé incestueux contre les préceptes de l'Eglise.**

Condamné à l'échafaud devant la maison échevinale de Lille de 11h à 12h du midi avec verges sur le dos et défense de continuer la cohabitation sous peine de fustigation.

A.M.Lille 12120 affaire 336 du 26/05/1663 AML\_FA\_12120-678

Marie MASUREL Fille de feu Cornille âgée de 80 environ, veuve d'Adrien FIEBVE, native de FLERS.

Pour la raison ci-dessus.

Condamnée de même.

A.M.Lille 12120 affaire 337 du 24/07/1663 AML\_FA\_12120-679

Pierre BECQUE

A été condamné à une amende de 50 florins au profit de sa majesté et frais de justice avec **ordonnance d'abjurer son erreur et de fait profession de foi catholique, apostolique et romaine** sous 15 jours au péril du bannissement des pays de sa majesté ou autre peine arbitraire. **Lui défendant aussi de converser et demeurer avec Antoinette CHARLET jusqu'à ce qu'il l'épouse devant l'Eglise.**

La dite CHARLET condamnée de même.

A.M.Lille 12120 affaire 338 du 06/08/1663 AML\_FA\_12120-680

Jean Baptiste BLONDEAU de le Vincourt (à MONS EN PEVELE).

Véhémentement suspecté d'avesnes(?aucun?) cas énorme.

**Condamné à servir sa majesté contre le PORTUGAL pendant trois ans.**



A.M.L. 12120 affaire 339 du 08/04/1664 AML\_FA\_12120-680

**Jean Baptiste OBERT écuyer, Sr de NOYELLES.**

**Pour avoir injurié le conseiller BRIDOUX en ses mises de justice.**

Condamné à 24 florins d'amende au profit de sa majesté et à une sérieuse remontrance de s'abstenir dorénavant de recommencer.

A.M.Lille 12120 affaire 340 du 23/06/1664 AML\_FA\_12120-680

Gilbert BOUCHE fils de feu Philippe, âgé de 54 à 55 ans, manouvrier à FRETIN, Jean PASQUIER manouvrier à TEMPLEUVE EN PEVELE et Charles LESCHEVIN manouvrier à FRETIN.

Contre l'ordonnance de Monseigneur le comte DE BRUAY **ont fait tourbe es marais de FRETIN.**

Renvoyés jusque à quand il sera nécessaire avec sérieuse remontrance.

A.M.Lille 12120 affaire 341 du 01/09/1664 AML\_FA\_12120-680

Jacques WUILLEMEZ ci-devant mentionné et banni pour trois ans.

A été trouvé le 4 juillet dernier par les gens du prévôt de campagne et fait prisonnier à la conciergerie.

Condamné à nouveau à trois ans de bannissement.

A.M.Lille 12120 affaire 342 du 26/03/1665 AML\_FA\_12120-681

Antoine DELECROIX fils de feu Oste, âgé de 50 ans environ de MOUVAUX surnommé Gouverneur.

Après une sérieuse admonition à se mieux conduire **après son mauvais comportement étant grand jureur.**

A.M.Lille 12120 affaire 343 du 12/05/1665 AML\_FA\_12120-681

Pierre MARSY fils de feu Pierre et d'encore vivante Anne BONNIER, soldat à ORCHIES de la compagnie Monsieur DOUCET sous le régiment du comte de GAMARACHE.

Renvoyé en son lieu de garnison, lui interdisant de sortir sans congé et lui demandant de se représenter toutes et quantes fois qu'il sera demandé.

A.M.Lille 12120 affaire 344 du 05/06/1665 AML\_FA\_12120-681

Jean GIVET (ou GRUET) **concierge des prisons de sa majesté.**

**Suspecté de négligence (sic) au fait de son office** pour, de son temps, avoir les prisonniers diverses fois fuis tant par effraction qu'autrement.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.



A.M.Lille 12120 affaire 345 du 03/07/1665 AML\_FA\_12120-681

Godefroid DELESAULX et Mathieu HELBAUT manouvriers à ENNEVELIN.

Contre les ordonnances de Monsieur de comte DE BROYE (sic DE BRUAY) ont fait tourbe dans les marais.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire avec sérieuse admonition.

A.M.Lille 12120 affaire 346 du 06/08/1665 AML\_FA\_12120-681

Antoine Evrard PARENT fils de feu Thomas âgé de 30 ans, natif de DOUAI et Péronne PETI sa femme âgée de 23 ans, native du village de VIERNE pays de France près BOULOGNE.

Le 30 juin ils sont arrivés sur le soir en la maison d'Antoine FRANCOIS, tavernier au hameau d'ENNETIERES LEZ AVELIN où **ils ont couché la nuit et sortis le lendemain en dérobant la dite deux linceuls, une chemise et environ trois livres de gros en argent** qui étaient dans un coffre dont le dit PARENT est suspecté d'avoir du moins coopéré à faire le dit larcin, le tout restitué le lendemain.

**Condamnés à prier merci ce jour de 11h à midi à genoux, à Dieu, au roi et à la justice en l'auditoire de ce siège** et bannis de cette ville, châtellenie et enclavements pendant deux ans.

A.M.L. 12120 affaire 347 du 17/07/1665 AML\_FA\_12120-682  
Jacques WACQUENART hôte au "Trou" à LA MADELEINE.  
A eut débat (dispute) avec Jean LAIGE(?) cordonnier.  
Condamné à une caution et frais de justice.

A.M.Lille 12120 affaire 348 du 17/07/1665 AML\_FA\_12120-682  
Isabelle DESPREZ fille de feu Jean demeurant chez François DELEBO son beau-père au faubourg de la Barre lez LILLE.

**A déchiré la commission en vertu de laquelle Jean PAYENS faisait exécuter le dit DELEBO, renvoyant ainsi l'affaire après les vacances.**

Doit se présenter à péril de 20 florins d'amende.

A.M.Lille 12120 affaire 349 du 29/08/1665 AML\_FA\_12120-682  
Georges DE VENDEVILLE fils de feu Jean, âgé de 24 ans, natif de NOMAIN.

**De son cheval a fait tomber un homme d'Eglise dans un fossé.**

Renvoyé à sa garnison avec interdiction d'aller à NOMAIN.

A.M.Lille 12120 affaire 350 du 02/06/1666 AML\_FA\_12120-683  
Péronne CROMBET fille non mariée de feu Michel, âgée de 32 ans, native de TEMPLEUVE EN PEVELE y demeurant avec sa sœur Marie dans une cuisine de la maison occupée par Louis CROMBET son frère.

**Suspectée d'avoir fait mourir son enfant et l'a jeté dans le puits de la dite maison qu'elle disait avoir eu des œuvres d'un certain Gilles (ou Guillaume) BOITEL fils de feu Hugues, laboureur à ENNEVELIN.**

Condamnée à être fustigée de verges aux carrefours de cette ville et bannie 6 ans hors du dit village.

A.M.Lille 12120 affaire 351 du 01/12/1666 AML\_FA\_12120-683

Patrice DUTHILLOEUL de BACHY

A fait rébellion à Justice

Condamné à l'échafaud avec une verge sur le dos de 11h à 12h du midi.

A.M.Lille 12120 affaire 352 du 24/12/1666 AML\_FA\_12120-683

Marie DEROULLERS fille de feu Noël, âgée de 30 ans environ demeurant à BONDUES, alliée en mariage avec Charles SEGARD.

**A exercé diverses paillardises et autres vilainies et avoir eu trois enfants hors de conjonction de mariage dont un en novembre dernier venant des œuvres d'autre que de son mari après l'avoir abandonné il y a environ un an.**

Condamnée à être fustigée de verges sur un échafaud devant la maison échevinale de Lille et bannie des ville, châtellenie et enclavements pendant 6 ans.

**[28 août 1667 prise de Lille par les Français]**



A.M.Lille 12120 affaire 353 du 30/12/1667 AML\_FA\_12120-683

Denis DE MADRE prévôt de CYSOING

A coopéré à faire [mot surchargé] trois soldats pour le service du roi catholique dans la compagnie du Sr DELEBOVE

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire à péril de 1000 florins (sic) d'amende pour quoi le Sr DE FLANDRES, lieutenant de bailli de LILLE s'est porté caution.

A.M.Lille 12120 affaire 354 du 21/01/1668 AML\_FA\_12120-684

Mathieu SAUVAIGE fils de François, âgé de 31 ans, laboureur à MARQUILLIES

Le 2 novembre 1665 a frappé Charles CARPENTIER couturier, d'un coup de couteau en dessous de l'épaule gauche dont il est mort peu de temps après.

Condamné à être mis sur un hourd devant la maison échevinale de Lille pour avoir la tête tranchée jus les épaules.

A.M.Lille 12120 affaire 355 du 25/01/1668 AML\_FA\_12120-684

Pierre SAUVAIGE fils de feu Jean, âgé de 35 ans environ, laboureur à MARQUILLIES, natif de SALOME

**Est allé avec 10 à 12 autres déguisés en la taverne** de Pierre MULLIER hôte à MARQUILLIES le dimanche 4 décembre 1667 sur les 8-9h du soir tous armés de fusils, épées, pistolets, piétins, bâtons entrant en la cuisine l'un d'eux porta un coup d'épée sur la tête de Mathieu GRARD autorisé(?) de Claude PARMENTIER sergent de la Gouvernance de Lille accompagné de trois assistants et ce **pour empêcher que le dit Mathieu mit à exécution le lendemain les commissions dont il était garni** à la charge des bailli et gens de Loi de MARQUILLIES et des autres particuliers.

Condamné à l'échafaud pour y être attaché à un poteau, fustigé la hart au col et banni des pays du roi à toujours des pays du roi.

A.M.Lille 12120 affaire 356 du 25/01/1668 AML\_FA\_12120-685

Michel FIEBVE dit Gros Bourlet fils de feu Georges(?) âgé de 19 à 10 ans, manouvrier à MARQUILLIES avec sa mère chez Bernard DUQUESNE hôte

Est allé avec Pierre SAUVAIGE ci-dessus nommé et autres en la maison de Pierre MULLIER pour commettre comme ci-dessus.

Condamné à l'échafaud pour y être attaché à un poteau, fustigé et banni pour toujours des pays du roi.

A.M.Lille 12120 affaire 357 du 25/01/1668 AML\_FA\_12120-685

Mathieu LEMESRE dit Gros Mathieu, âgé de 34 à 35 ans, manouvrier à MARQUILLIES

A coopéré par sa présence éloignée et restant sur le chemin à l'entreprise des dits Pierre SAUVAIGE et Michel FIEBVE sur le dit Mathieu GRARD et ses assistants.

Condamné à l'échafaud avec verges sur le dos durant la fustigation des dits SAUVAIGE et FIEBVE.

A.M.Lille 12120 affaire 358 du 28/01/1668 AML\_FA\_12120-685

Charles SAUVAIGE fils de feu Jean, âgé de 26 ans environ, laboureur à MARQUILLIES, natif de SALOME

Est allé avec Pierre SAUVAIGE son frère et autres comme ci-dessus **ayant noirci son visage aux fins de ne point être reconnu**, ayant infligé un coup au dit Mathieu GRARD et a conduit avec ses assistants en un bois voisin de la maison de Pierre MULLIER pour les dépouiller et menacer de les tuer, les faisant mettre à genoux pour les tirer, leur donnant bourrades.

**Condamné à être conduit sur un chariot aux carrefours de cette ville et fustigé la hart au col** et banni pour toujours des pays du roi.

A.M.Lille 12120 affaire 359 du 29/02/1668 AML\_FA\_12120-686

Sébastien MAILLARD fils de feu Louis, âgé de 38 ans environ, tisserand et Louis DESCATOIRE fils de feu Jean, âgé de 40 ans tous deux demeurant à TEMPLEUVE EN PEVELE

Le 30 décembre 1667 se sont assemblés avec d'autres sur les 10h de nuit en la maison de Jean BRASSEUR et **pris résolution en nombre de sept d'aller couper du bois dans le bois de Ferronnier appartenant à l'ABBAYE DE CYSOING** comme ils l'ont fait, chacun une charge de bois blanc chêne des plus grosses et droites branches avec chacun un esclavier pour porter les dites charges, ayant coupé le petit bois jus et le laissé en arrière. En sortant **aperçurent le forestier avec les sergents de l'abbaye** et ont jeté leur charge à bas et, garnis de leurs esclavier sont allés vers eux, **les ont battus et maltraités** de sorte que Jacques DUMOLLIN a été blessé à la tête de deux coups de ferment, **le premier doigt de la main gauche coupé** et mis en péril de mort et les autres ayant été aussi blessés de sombres coupes.

Condamné à l'échafaud de 11h à 12h de midi la verge sur le dos devant la maison échevinale **ayant un billet attaché à leurs poitrines sur lequel est écrit "Laron de bois" en grosses et fort lisibles lettres avec défense de faire choses semblables à l'avenir.**



A.M.Lille 12120 affaire 360 du 17/03/1668 AML\_FA\_12120-687

Pierre DELEVALLE fils de feu Germain dit Ce Noble

**A jeté un pot de bière après Joseph ROZE prêtre, pasteur d'HERRIN**, lui a fait diverses menaces  
Condamné à être fustigé de vers aux carrefours de cette ville et à 6 ans de bannissement des ville,  
châtellenie et enclavements et en outre de **ne pouvoir approcher de trois lieux de son domicile,**  
**interdisant d'intenter directement ou à ses ordres à la personne du dit pasteur à péril de la hart.**

A.M.Lille 12120 affaire 370 du 17/03/1668 AML\_FA\_12120-687

Pierre DELEVALLE fils du dit Pierre ci-dessus

A usé de menaces à l'endroit du dit pasteur et insolences.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire lui interdisant d'attenter lui ou sur ses ordres au dit pasteur.

A.M.Lille 12120 affaire 371 du 24/04/1668 AML\_FA\_12120-687

Jean CONSTANT de TEMPLEUVE EN PEVELE

Pour rébellion à Justice

Condamné à 6 ans de bannissement des villes et pays de Lille et enclavements.

A.M.Lille 12120 affaire 372 du 11/06/1668 AML\_FA\_12120-688

Jean François CHUFFART fils de Jean, âgé de 19 ans de LOUVIL au logis de Gilles CONSTANT

A démonté, cherv..., **tué et blessé chevaux** de nuit au village de CAMPHIN

Condamné à 60 florins d'amende, aux frais de justice et à 3 ans de bannissement de la châtellenie.

A.M.Lille 12120 affaire 373 du 07/07/1668 AML\_FA\_12120-688

Jean POTTIER fils de Jacques

A démonté, cherv..., tué et blessé chevaux de nuit au village de CAMPHIN

Condamné comme ci-dessus.

A.M.Lille 12120 affaire 374 du 23/07/1668 AML\_FA\_12120-688

Daniel VARES natif de LILLE âgé de 31 ans, cavalier y demeurant

Le samedi 30 juin **a voulu faire désertier un soldat en faction au pont tournant avec promesse de lui faire bailler dix pistoles** s'il voulait prendre parti dans la garnison d'YPRES et, dans ce cas, de lui faire donner un passeport pour s'en aller en HOLLANDE. Lui **disant qu'il en a sauvé plus de deux cent déserteurs par une fausse porte du rempart.** A enseigné le chemin d'YPRES a trois cavaliers de la garnison de SAINT AMAND leur disant que s'ils lui donnait un cheval il les y conduirait, même leur dit que comme ils étaient biens montés et équipés, s'ils voulaient prendre parti dans les troupes espagnoles on leur donnerait 40 ou 45 patacons. Leur a conseillé d'aller plus l'hoste dans l'armée qui était vers BRUGES que **dans les garnisons et que les cavaliers y auraient 12 patards par jour en étant logés sur les paysans avec beaucoup plus de liberté que dans les troupes de France**, et que pour sortir de cette ville pour désertier ils devaient passer par un fossé de la ville qu'on avait été obligé de s'escheuer pour travailler à la citadelle et d'avoir conseillé aux cavaliers de prendre parti au régiment MASSIET.

Condamné à être pendu et étranglé à une potence sur le marché de cette ville. **Fait devant le maréchal D'HUMIERES, gouverneur de Lille en conseil.**

A.M.Lille 12120 affaire 375 du 23/07/1668 AML\_FA\_12120-688

Jacques FRANCOIS fils de feu Noël demeurant au faubourg Saint Pierre en la taverne du "Lion Noir" à LILLE, âgé de 45 ans, natif de FAMPOUX près d'ARRAS

**Des paysans disaient avoir rencontré des soldats déserteurs qui parlaient vers YPRES, il a dit que ce n'était pas grand dommage et qu'il voudrait que tous les autres en fissent autant.** Il le dit en présence de trois soldats venant chez lui. A aussi dit aux dits soldats qui s'ils voulaient désertier il leur donnerait un guide pour les conduire à YPRES et que quelques jours auparavant il a donné un guide à trois autres soldats.

Condamné à être banni 3 ans des ville et pays de Lille et autres terres nouvellement conquises.

A.M.Lille 12120 affaire 376 du 23/08/1668 AML\_FA\_12120-689

Charles VILLETTE laboureur à AVELIN

**A voulu décharger un pistolet ou pochette contre la personne de Philippe POULTRAIN collecteur d'AVELIN**

Condamné à 150 florins d'amende au profit de sa majesté, aux frais de justice et interdit menacer la dit POULTRAIN. **Amende réduite à cause de son insolence** à 30 florins et à se mettre à genoux en criant merci à Dieu, au roi et à la justice.

A.M.Lille 12120 affaire 377 du 07/01/1669 AML\_FA\_12120-689

Pierre DEREUSE fils de Bernard de LOOS, âgé de 31 ans

A la St Thomas précédent l'an 1668 sur les 9-10h du soir, sortant de la taverne de "St Laurent" à ESQUERMES et entrant par la porte de derrière en la maison de Jean CHOCQUET au dit ESQUERMES et entrant ensuite **dans l'étable à moutons pour en égorguer un** sans avoir pu l'emporter à cause de la survenue du dit CHOCQUET. **Etant en réputation publique d'avoir commis plusieurs larcins et d'être un larron et mal vivant.**

Condamné à être fustigé sur un échafaud devant la maison échevinale et banni trois ans des ville, châtellenie et pays de Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 378 du 16/02/1669 AML\_FA\_12120-690

Henri DELECOURT **sergent à ce siège**

**A laissé échapper de ses mains** et celles de deux assistants, Bauduin RAMBAULT fils d'Adrien, bourgeois de LILLE et brasseur au faubourg de la Barre qui avait été arrêté en vertu de commission à ce siège.

Condamné à une suspension de trois mois de son office de sergent, à 50 florins d'amende au profit de sa majesté et frais de justice, tenant prison jusqu'au règlement.

A.M.Lille 12120 affaire 379 du 18/05/1669 AML\_FA\_12120-690

Fut trouvé un corps mort sur la rive de la rivière de la Deûle entre le rabas de Marquette et le pont d'abbaye étant à tête nue, ayant une baïette rouge drap, des hauts de chausses de toile grise, des houssettes de bleue toile et bas de toile, des souliers et une chemise. Après information il s'agit d'Antoine CORNILLE vivant laboureur à MARQUETTE bon catholique. On l'a laissé à Catherine CLAIS sa veuve.

A.M.Lille 12120 affaire 380 du 26/09/1669 AML\_FA\_12120-690

Robert LEMESRE fils de feu Jean, âgé de 50(?) ans de PERONNE EN MELANTOIS

A lâché un coup de fusil en la personne d'Antoine FOURMESTRAU

**Condamné à être banni 2 ans de la châtellenie de Lille et enclavements mais, à sa demande, déchargé des frais de justice à la réserve de la capture et dépenses de prison.**

A.M.Lille 12120 affaire 381 du 19/11/1669 AML\_FA\_12120-691

Antoine LAMBERT fils de Jean, âgé de 32 ans environ, soldat dans la compagnie de Monsieur le baron DE WASME gouverneur d'YPRES et occupant la taverne du "Petit Siflet" proche de la ville d'YPRES de la juridiction de la dite ville

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire sous la caution juratoire de se représenter.

A.M.L. 12120 affaire 382 du 15/07/1670 AML\_FA\_12120-691

Martin DELEPORTE fils de feu Jacques, âgé de 47 ans, laboureur à NEUVILLE EN FERRAIN

Suspecté de plusieurs larcins

Condamné à être banni des terres et pays de sa majesté pour 6 ans et aux frais et mises de justice.

A.M.Lille 12120 affaire 383 du 27/08/1670 AML\_FA\_12120-692

Henri LEFEBVRE, Jacques BOUTRY laboureurs à CAPINGHEM et Jean DELEBARRE laboureur à LOMME

**Ont fourni des déclarations fausses pour obtenir des indemnités des Etats et des modérations.**

Condamnés à désintéresser les dits Etats et village de CAPINGHEM savoir le premier des 2/3 et les autres du tiers restant. Le dit LEFEBVRE à une amende 300 florins, BOUTRY et DELEBARRE à 100 florins chacun au profit de sa majesté ayant été déclarés indignes et **incapables d'exercer dorénavant aucun office ni prendre part à la direction des affaires de la communauté**, aux frais et mises de justice et dépenses du procès au taux de la court et de tenir prison jusqu'au fournissement.

A.M.Lille 12120 affaire 384 du 25/09/1670 AML\_FA\_12120-693

Jacques LAGRANGE dit Labrande Caramora ayant été trouvé à CAPELLE EN PEVELE garni d'un fusil, de draps gris avec des rubans vergay et couleur tirant sur le rouge, arrêté comme déserteur ayant trouvé dans ses poches une requête touchant Martin LINSEL de NOMAIN

Condamné à être fustigé de verges sur un échafaud et banni à toujours des pays de sa majesté à péril de la hart.



A.M.Lille 12120 affaire 385 du 27/10/1670 AML\_FA\_12120-693

Antoine DURIEZ fils de Jacques, **bailli** d'HAUBOURDIN

**A rédigé la déposition de Marie Madeleine DUFLOT fille de Jean quoi que non ouïe** dans une information tenue en la taverne "Ste Barbe" occupée par Pierre MONTAIGNE à ALLENNES devant Arnould ROUSSEAU mayeur et des hommes de la seigneurie des Wazieres le 26 janvier 1669 sur l'homicide commis par le dit MONTAIGNE en la personne de Liévin COUSIN

**Déclaré inhabile à exercer tout office de justice pendant un an**, à une amende de 100 florins, frais et mise de justice.

A.M.Lille 12120 affaire 386 du 26/11/1670 AML\_FA\_12120-693

Jacques CASTELLAIN [NDA : °1642 BOUSBECQUE] fils de feu Henri, chartier chez Guillaume DELEVAL laboureur à MENIN

A tiré de l'étable de la veuve François BRESOU hôte à HALLUIN les bestiaux appartenant à Péronne CORNARD veuve en dernières noces d'Henri CASTELAIN [NDA : sa belle-mère] qu'Henri DEBOURT(?) sergent à ce siège avait enlevé par exécution de justice et d'avoir profité de la vente d'une des vaches et d'une cavale.

Condamné à être fustigé par les carrefours de cette ville et banni 6 ans des terres de l'obéissance de sa majesté et enclavements.

A.M.Lille 12120 affaire 387 du 09/05/1671 AML\_FA\_12120-694

Pierre DEROUBAIX fils de feu Jean, âgé de 58 ans, laboureur à RONCQ

A coopéré à l'enlèvement des bêtes ci-dessus mentionnées pour les mener en partie à son logis puis à WERVICQ moyennant une pistole que lui avait donné le dit Jacques CASTELLAIN.

Condamné à l'échafaud pour être fustigé de verges et banni 8 ans des terres et pays de sa majesté.

A.M.Lille 12120 affaire 388 du 12/09/1671 AML\_FA\_12120-694

Adrien GORBINANT(?) fils de feu Pierre, maréchal proche du pont à MARCQ EN BAROEUL

A dérobé une roue de chariot appartenant à Bernard FRY meunier de l'ABBAYE DE MARQUETTE

Condamné à être exposé une heure sur un échafaud les verges sur le dos et dépenses de prison.

A.M.L. 12120 affaire 389 du 30/07/1672 AML\_FA\_12120-695

Jacques MASQUELIN fils de feu Jean de PERENCHIES

Vers 1-2h dans la nuit du 13 juillet 1671 est allé armé accompagné de son frère Pasquier **enlever les avestures de lin sur 5 cens à Pérenchies saisis** à la requête de Damoiselle Jeanne DUPONT veuve WALRAVE qui devaient être mises en vente entre 6 et 7h du matin, **battant ceux qui étaient commis à la garde du dit lin. Le dit n'ayant, pour sa pauvreté, satisfait aux amendes**, frais et mises de justice dont il a été condamné le 3 juillet 1671 pour avoir fait rébellion à justice.

Condamné au bannissement des pays de sa majesté pour toujours.

A.M.Lille 12120 affaire 390 du 23/08/1672 AML\_FA\_12120-695

Martin MASINGHIEN fils de feu Jacques, âgé de 48 ans, natif de LOOS **n'ayant nulle résidence, dormant de grange en grange depuis dix ans.**

Le 24 mai de cet an a porté un coup de couteau à Jacques MASINGHIEN son frère au dessous de son bras gauche alors qu'il était chez lui et que le dit Jacques lui avait demandé avec civilité de se mettre près de lui au déjeuner avec ses domestiques d'où querelle s'est suivie.

Condamné à être battu de verges par les carrefours de Lille et servir dans les galères du roi.

A.M.Lille 12120 affaire 391 du 20/03/1673 AML\_FA\_12120-695

Jacques DEWASQUEHAL **écuyer, Sr de Lassus** âgé de 50 ans environ demeurant à Bondues

**A insulté en chambre close avec deux pistolets qu'il tenait en mains le sergent DESTAILLEURS** qui était venu aux fins de l'exécuter à l'accomplissement d'une sentence rendue contre lui à l'instance de Walter DEWASQUEHAL son frère et d'être **sorti de son château pour descendre en la basse-cour afin de chasser les deux gardes établis par le dit sergent et s'être évadé contre sa parole** des mains d'Antoine AUBERDAM, lieutenant de prévôt de campagne qui l'avait fait prisonnier en vertu de commission.

**Condamné à prier merci à Dieu, au roi et à la justice en plein conclave huis ouvert**, à 400 florins d'amende vers sa majesté, frais et mises de justice et à tenir prison jusqu'à y avoir satisfait.

A.M.Lille 12120 affaire 392 du 27/03/1673 AML\_FA\_12120-696

Antoine AUBERDAM fils de feu Philippe, âgé de 65 ans, lieutenant de prévôt de campagne

A négligé la garde de Jacques DEWASQUEHAL écuyer, Sr de Lassus qu'il avait arrêté et l'a mené depuis sa reprise en la taverne du "Lion d'Or" contre la teneur de la commission qui était de le conduire surement en la conciergerie de sa majesté.

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire, condamné aux frais et mises de justice.

A.M.Lille 12120 affaire 393 du 23/06/1674 AML\_FA\_12120-697

Antoine EMPIRE (EMPIS?) fils d'Antoine, laboureur à FROMELLES

A fait rébellion contre Vincent DESCAMPS sergent à cette court qui venait, en vertu de commission à la requête de Jean Baptiste DEBONNAIRE bourgeois de LILLE, arrêter Antoine EMPIRE son père par faute d'argent. **Ayant pris un bâton et fait effort pour faire évader son père.**

Condamné le 24, à la sortie de la messe paroissiale de FROMELLES, sur le cimetièrre, à faire **un escondit revêtu de chemise blanche, tête nue à genoux, un cierge ardent en main qu'il portera devant le saint sacrement en disant paroles in forma** et à 24 florins d'amende vers sa majesté, frais et mises de justice et à tenir prison jusqu'au payement.

A.M.Lille 12120 affaire 394 du 06/11/1674 AML\_FA\_12120-697

Philippe LEPER fils de feu Jacques, tisserand de bourette à MOUVAUX

**Le 16 octobre dernier vers 9h du matin a fait venir chez lui François LEPER fils de feu Jean, son neveu encore enfant âgé de 6 ans environ sous prétexte de l'aider à ensacher des poires et de lui en donner. Il l'a saisi à la gorge et porté deux coups de couteau pointu l'un au dos sur la 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> cote vraie et l'autre dans la propre substance de l'estomac qui lui a causé la mort quelques heures après.**

Condamné à être délivré à l'exécuteur de la haute justice, conduit sur un échafaud devant l'hôtel de ville, d'y **avoir le poing de la main droite coupé puis d'être étranglé** à un poteau jusqu'à ce que la mort s'en suive **et son corps exposé à la voirie. Fait le lendemain** jour de mercredi à 15h.

A.M.Lille 12120 affaire 395 du **02/01**/1675 AML\_FA\_12120-698

Jean Baptiste CARPENTIER fils de feu Pierre, natif de SECLIN

S'est engagé comme soldat au service des ennemis contre les défenses portées par les ordonnances du roi. Est venu à SECLIN outrager le geôlier des prisons du lieu en haine de justice, a commis brigandage et voleries sur les terres de sa majesté sous titre et couleurs de soldat au service du roi catholique.

Condamné à être pendu sur une potence sur la place publique de Lille. **Fait le mercredi 4** du dit mois.

A.M.Lille 12120 affaire 396 du 30/03/1675 AML\_FA\_12120-698

Pierre DEREUZE fils de Bernard, natif de HAUBOURDIN et manant du village de LOOS

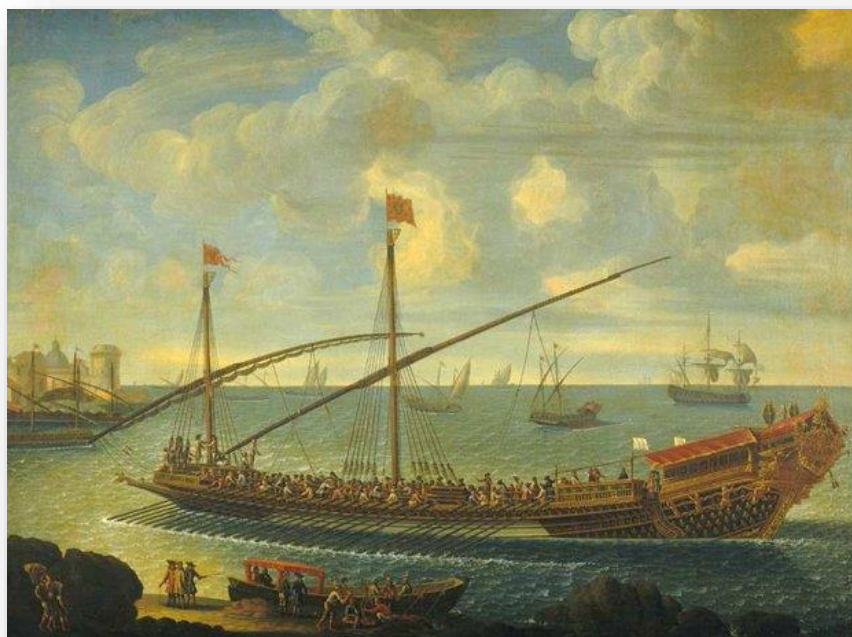
Peu avant Noël dernier **a volé et égorgé neuf poules et un coq** chez Nicolas GRAVELINE laboureur à ESQUERMES où il est passé de nuit, **est fort incliné à prendre tout ce qu'il peut.** A été condamné au bannissement pendant trois ans pour avoir **égorgé un mouton durant la nuit** en la maison et basse-cour d'Etienne DURETZ à ESQUERMES.

Condamné à être fouetté de verges sur les carrefours de Lille la hard au col et bai à toujours des terres de sa majesté.

A.M.Lille 12120 affaire 397 du 01/06/1675 AML\_FA\_12120-699

François VRES fils de feu Nicolas demeurant à MONS EN PEVELE

**A fait des dépositions assermentées contraires l'une à l'autre. Condamné aux galères** pendant cinq ans.



A.M.Lille 12120 affaire 398 du .././1676 AML\_FA\_12120-699

Jacques DUTHOIT fils de Jacques, âgé de 37 ans, poulalier et manouvrier à FOURNES

La nuit du 15 au 16 septembre 1676 a dérobé et tiré une vache hors de la maison occupée par Gilles DE MARQUILLIES qu'il est venu vendre à Lille pour 10 patacons ½. Au mois de mai il a volé une autre vache hors de l'étable de Philippe PARQUIER laboureur à MARQUILLIES et est soupçonné de plusieurs autres vols de la même qualité.

Condamné à être pendu. Ce qui fut fait.

A.M.Lille 12120 affaire 399 du ../03/1676 AML\_FA\_12120-699

Pierre MONTAGNE fils d'Israël, notaire public et cabaretier à ENGLOS

A traitreusement blessé de couteau Etienne DUMETZ, jeune homme d'ENNETIERES EN WEPPEES, a menacé, poursuivi et enjoué de son fusil Philippe LOUCHE qui était venu boire chez lui et, **pour comble de sa méchanceté, a fabriqué un faux instrument de bail en forme publique et s'en est servi en jugement à ce siège.**

Condamné à être pendu et étranglé au lieu accoutumé à Lille.

A.M.Lille 12120 affaire 400 du ../07/1676 AML\_FA\_12120-700

Antoine DEHA fils de feu Jean, natif de NOMAIN

Transfuge et déserteur du service de sa majesté auquel il s'était engagé, a commis plusieurs vols, pilleries et brigandages sur les chemins et autres lieux de ce pays. **A menacé de feu, battu et maltraité plusieurs personnes qui avaient tiré les voyageurs de ses embuches** et en somme d'être homme redouté.

Condamné à être pendu.

A.M.L. 12120 affaire 401 du 25/08/1676 AML\_FA\_12120-700

Pierre DEREUZE fils de Bernard, natif d'HAUBOURDIN, manant de LOOS

**Ayant été condamné par deux sentences à ce siège**, la première le 07/01/1669 pour être fouetté et banni trois ans et la seconde le 30/03/1675 pour être fouetté aux carrefours de Lille et banni à perpétuité la hard au col. Depuis a été appréhendé comme **ayant enfreint le ban.**

**Condamné à être pendu.** Fait ce jour.

A.M.Lille 12120 affaire 402 du 08/03/1679 AML\_FA\_12120-701

Pierre CACQUANT fils de feu Michel, âgé de 72 ans, natif de WAVRIN, manouvrier y demeurant où il est sergent et Pierre DUHAYON fils de feu Allard, âgé de 65 ans, natif et sergent de WAVRIN

**Ont mesusés plusieurs fois en leur office en laissant échapper des prisonniers arrêtés pour dette civile en donnant avis (avertissant) à d'autres qu'ils allaient les arrêter. Ont prêté la main à faire transférer des tourbes hors de la paroisse** parmi de certains gratuits, ont coupé et **vendu à leur profit des halots appartenant au seigneur et dérobé des gerbes sur la campagne pour sureté et conservation de celles-ci** dont ils ont tiré des rétributions.

Condamnés à être battus nus de verges sur un échafaud et bannis du royaume cinq ans. Exécuté ce jour.

A.M.Lille 12120 affaire 403 du 27/05/1679 AML\_FA\_12120-701

Marie FLINOIS fille de feu Arnould, âgée de 27 à 28 ans, native de CAMPHIN EN CAREMBAULT

**A échangé trois à quatre jetons dorés avec l'effigie du roi pour des louis d'or et a reçu de l'argent blanc** en échange comme aussi d'avoir **filouté** d'une femme d'HAUBOURDIN un domino et un panier.

Condamnée à être fustigée de verges sur un échafaud dressé devant l'hôtel de ville. **Fait le dit jour.**

A.M.Lille 12120 affaire 404 du 13/07/1679 AML\_FA\_12120-702

Jacques D'ORANGE fils de Claude, âgé de 17 à 18 ans, natif et demeurant à MOUCHIN

**Accusé de sorcellerie.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 405 du 08/08/1679 AML\_FA\_12120-702

Claude D'ORANGE fils de feu Pasquier, âgé de 64 ans, natif de MOUCHIN et manouvrier y demeurant

**Accusé du crime de sorcellerie.**

Renvoyé jusque à quand il sera nécessaire.

A.M.Lille 12120 affaire 406 du 27/10/1679 AML\_FA\_12120-702

François WAUCQUIER homme de fief et laboureur à MOUCHIN

A été condamné à dire à haute et intelligible voix les plaids tenant qu'il demandait merci à Dieu, au roi et à la justice de ce qu'il a coopéré à empêcher l'exécution dirigée par le sergent REMILLY à la charge de Louis LEGRY lieutenant de MOUCHIN le 9 du dit mois, qu'il s'en repent et qu'il ne le referait plus.

Condamné aussi à 30 florins d'amende au profit de sa majesté, frais et mises de justice et à tenir prison jusqu'au payement.

A.M.Lille 12120 affaire 407 du 27/10/1679 AML\_FA\_12120-702

Quentin MAHELLE homme de fief et maréchal à MOUCHIN

Pour semblable cause que ci-dessus et pour avoir entrevenu incompetenment(sic) aux procédures à charge de Claude et Jacques D'ORANGE père et fils ci-dessus.

Condamné comme le dit WAUCQUIER.

A.M.L. 12120 affaire 408 du 03/02/1680 AML\_FA\_12120-702

Jean BUISINE fils de feu Pasquier, laboureur à WAVRIN âgé de 58 ans environ

**Etant remarié il a connu charnellement Marguerite DAUCHY sa pupille et domestique, nièce de Catherine DAUCHY sa première femme dont il est provenu une fille baptisée par son ordre et sur son nom.**

Condamné à être fustigé sur un échafaud devant l'hôtel de ville et banni du royaume pour toujours. Laquelle sentence a été **confirmée au Conseil Souverain de Tournai.**

A.M.Lille 12120 affaire 409 du 24/07/1681 AML\_FA\_12120-703

Marie BERSON femme de Jean BALLET de MONCHEAU

Pour quelque espèce de rébellion.

Condamnée à comparaître aux plaids extraordinaires de ce siège à genoux, les mains jointes pour demander pardon à Dieu, au roi et à la justice pour s'être opposée à quelque exploit d'un sergent de ce siège et à une amende de 20 florins au profit de sa majesté, frais et mises de justice.

A.M.Lille 12120 affaire 410 du 17/10/1681 AML\_FA\_12120-703

Jean POTTIER laboureur à QUESNOY SUR DEULE

**A blessé de coups de couteau** Georges DHALLUIN.

**Condamné aux galères** pour 7 ans et dépenses du procès.

A.M.Lille 12120 affaire 411 du .././168. AML\_FA\_12120-703

Jean BUISINE fils de feu Pasquier, laboureur à WAVRIN âgé de 60 ans environ

Condamné par ce siège au bannissement à toujours a été repris par la maréchaussée.

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille la hard au col et banni à nouveau mais **comme il a enfreint son ban plusieurs fois est condamné à être pendu ce qui est confirmé par sentence du Conseil Souverain.**

A.M.Lille 12120 affaire 412 du .././1683 AML\_FA\_12120-703

Jean BILLAU fils d'Antoine, manant de CAPELLE GRENIER

A été condamné le 22/06/1683 à être fustigé de verges aux carrefours de Lille la hart au col et banni du royaume pour toujours, sentence confirmée par le Conseil Souverain. **A porté des billets menaçant de feu si on ne portant à certain endroit de l'argent** Antoine VAIMEL manant de BEAURINVILLE. Accusé d'avoir donné un coup de bâton sur la tête du valet de cabaret "Saint Ghislain" à HELLEMMES dont il fut blessé à plaie ouverte et sang coulant et d'avoir donné un coup de couteau à Grégoire FARÉ de BEAURINVILLE.

Condamné au bannissement pendant 15 ans.

A.M.Lille 12120 affaire 413 du 19/01/1685 AML\_FA\_12120-704

Mathieu HAZEBROUCQ le jeune natif de LILLE

**A commis l'adultère et inceste avec Marie Anne PLOYART fille de Jean, sa belle-sœur.**

Condamné à 15 ans de bannissement du royaume à péril de hart et la dite PLOYART contumace à être **renfermée dans un cloître ou quelque maison forte** 5 ans.

A.M.Lille 12120 affaire 414 du 28/09/1685 AML\_FA\_12120-704

Alexandre MASINGHIEN fils de feu Jacques, manouvrier de maçon demeurant à l'enseigne du "Blareau" à LA MADELEINE lez Lille

Ayant été trouvé la nuit dans un cointis (courtil?) de Pierre SIX à LAMBERSART garni d'un ferment, les barres d'une fenêtre détachées, des briques ôtées et la fenêtre ouverte et, à quelques pas de lui, un sac et un tablier bleu qu'il est suspecté d'avoir pris chez Philippe DURIEZ hôte à LAMBERSART.

Condamné à 5 ans de bannissement à péril de la hart.

A.M.L. 12120 affaire 415 du 09/05/1647 AML\_FA\_12120-705

Nicolas DELECOURT fils de feu Frédéric, censier à LOUVIL

A acheté pour sa provision et a employé à ses fromages de Jean DUCORNET échoppier rue des Malades à LILLE un havot de sel valant 34 patards. Fut arrêté par Guillaume DENGLOS commis de Nicolas BLONDEL, fermier du sel **disant qu'il n'avait pas entendu parler du règlement concernant le sel.**  
Condamné à 7 florins carolus.

A.M.Lille 12120 affaire 416 du 24/02/1652 AML\_FA\_12120-707

On ordonne à Michel et Barbe DEROUBAIX, frère et sœur à MOUCHIN de se présenter devant ce siège.

---

## A.M.Lille 12122

A.M.Lille 12122 affaire 417 f°1 r° 08/01/1698 DSCF8645

Contre Jean Baptiste LEFEBVRE, **sergent à masse** au bailliage, Jean François DEBUINE, Jacques DUMARETZ **recors de justice** prisonniers et Jean Antoine TIBERGHIEEN de Lille défenseurs.

Le dit LEFEBVRE **suspecté de deux fausses relations** en 1694 et 1696 et les autres de même **pour avoir présenté en 1695 au greffe du bailliage Pierre BUSCHE sous le nom de Pierre BUISINE et d'avoir contrefait la signature** de Ghislain LEMESRE au pied d'une quittance.

LEFEBVRE : fustigé nu sur les épaules de 5 verges de 3 coups chacune, mené à la chaîne pour y être attaché et servir de **forçat dans les galères du roi** 3 ans.

DEBUINE et DUMARETZ : être présent sur l'échafaud quand les coups seront portés au premier, bannis de la ville et châtellenie de Lille 3 ans sous peine de galères.

TIBERGHIEEN : fugitif sera instruit par contumace

A.M.Lille 12122 affaire 418 f°2v° 20/12/1696 DSCF8646

Charles LUTIN prisonnier à la requête du bailli de la seigneurie de saint Calixte à TEMPLEUVE EN PEVELE.

A tué à coups de couteau Pierre HEDDEBAUT, cabaretier à TEMPLEUVE EN PEVELE.

LUTIN : pendaison à une potence sur la place ordinaire.

A.M.Lille 12122 affaire 419 f°4r° 31/01/1699 DSCF8647

Martin LETURCQUE de La Chapelle Grenier et Isaac Michel D'ILLIES d'ARMENTIERES.

LETURCQUE a écrit un billet à Michel BOUCHERY à 6h du soir le 24 décembre dernier d'apporter 100 florins à la chapelle du BOIS GRENIER et le Tilleul **sous peine de brûler sa maison et celles des siens.**

LETURCQ : fustigé nu de verges sur les épaules sur un échafaud sur la place ordinaire et banni 7 ans du royaume.

DILLIES : relaxé sous caution et devra se présenter à toute assignation.

A.M.Lille 12122 affaire 420 f°5 r° 23/05/1699 DSCF8648

Florent CRUCQUE et Nicolas DELEBECQUE prisonniers par plainte de Guillaume MAZINGHIEM.

Tous deux seront **appliqués à la question ordinaire et extraordinaire pour apprendre la vérité.**

A.M.Lille 12122 affaire 421 f°6 r° 25/05/1699 DSCF8649

Marie Catherine DUBOIS prisonnière.

**A mis une archelle au col de Véronique LECAT sa fille et a tellement serré que la mort s'en est suivie, d'avoir voulu étrangler son autre fille d'une archelle et de s'être aussi voulu elle-même étrangler avec deux archelles.**

**Elle sera pendue et étranglée jusqu'à ce que mort s'ensuive** à une potence sur la place ordinaire et son corps porté par l'exécuteur de la haut justice aux fourches patibulaires hors de la Porte des Malades.



A.M.Lille 12122 affaire 422 f°7 r° 29/12/1699 DSCF8650

Jean François LEFER accusé de plusieurs vols.

A foncé avec un coutre de charrue la nuit du 17 au 18 juin 1699 dans la baraque de Jean LALLOIS et y a volé une harpe, un hoyau et autres outils de charpentier et autres, d'avoir dépouillé Marie Jeanne CORNILLE et volé un tronçonnoire à Jean LALLOIS vers St Rémy 1698.

Il sera battu de verges sur les épaules avec 4 verges de 3 coups chacune et mené à la chaîne et servir de **forçat dans les galères** pendant 9 ans.

A.M.Lille 12122 affaire 423 f°8 r° 30/04/1700 DSCF8651

Jean Baptiste DOMINIQUE.

A volé les jupes, justaucorps et capote et autres vols.

Après une première sentence du chapitre métropolitaine de Cambrai à HAIN, il servira de **forçat sans les galères** du roi 9 ans.

A.M.Lille 12122 affaire 424 f°8 v° 12/06/1700 DSCF8652

Pierre D'HALLENNES natif d'AIRE se disant demeurant à ARMENTIERES et Philippe WATTRELOS à BROIE.

Ont eut part au vol avec effraction en la maison de Jean Baptiste AGACHE à FLERS et le dit D'HALLENNES d'avoir volé à HERLIES.

Ils seront bannis du royaume, le dit WATTRELOS pour 7 ans et le premier à être fustigé par les carrefours de la ville et banni 9 ans.

A.M.Lille 12122 affaire 425 f°9 v° 07/08/1700 DSCF8653

Marc CANDRY **bailli** d'ARMENTIERES accusé et défaillant.

Par contumace déclaré **coupable d'avoir traité avec deux personnes arrêtées** à la clameur publique, soupçonnées de vol et mises dans les prisons d'ARMENTIERES, **avoir composé avec elles pour leur élargissement et avoir pour ce retenu une partie de leur argent qu'ils avaient sur eux.**

Il sera **incapable de posséder aucun office** et condamné à 100 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 426 f°10 v° 27/01/1701 DSCF8654

Marc CANDRY lieutenant bailli de la ville d'ARMENTIERES prisonnier.

Pour les causes ci-dessus.

Il est **suspendu de son office pour six mois** et à 50 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 427 f°11 r° 28/06/1700 DSCF8654

Jeanne BONNEAMIS prisonnière.

A assisté à la vente d'un cheval qu'elle savait avoir été volé.

Sera fustigée de verges sur les épaules sur un échafaud sur la place ordinaire et bannie sept ans du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 428 f°12 r° 19/06/1700 DSCF8655

Michel LEDUC de FOREST proche CATTEAU EN CAMBRESIS.

A traité conformément à l'acte passé entre lui et le Sr de SONONVILLE, aide-major de Lille le 5 mai **pour conduire moyennant certaine somme des sujets du roi hors du royaume que le dit LEDUC croyait être de la religion prétendue réformée** et d'y avoir déclaré d'en avoir conduit plusieurs autres.

Servira trois ans de forçat dans les **galères du roi**. Puis : sera élargi moyennant caution pour complément d'enquête avec assignation à Lille le 17/09/1700.

A.M.Lille 12122 affaire 429 f°13 v° 24/09/1700 DSCF8657

Jean Baptiste DEVRENAY dit Lesueillé, cabaretier à GENECH et Jean Baptiste DELEZENNES bailli du dit lieu accusés et défaillants.

DEVRENAY a tué à GENECH d'un coup de fusil le Sr DE NOIRCARMES. DELEZENNES a permis au premier de prendre le fusil dont la garde lui était commise, d'avoir garni un pistolet et accompagné le premier lors de son meurtre.

DEVRENAY sera pendu et ensuite son corps porté à la voirie.

DELEZENNES sera banni du royaume 9 ans et la dite sentence exécutée par effigie à un tableau qui sera attaché à la potence.

A.M.Lille 12122 affaire 430 f°14 v° 20/12/1700 DSCF8658

Jérôme DELABASTIDE, officier dans le régiment de la Marche, prisonnier.

A, contre les ordonnances de sa majesté, **voulu sortir du royaume, étant de la religion prétendue réformée**, ayant été arrêté à la frontière.

Servira de forçat dans les galères à perpétuité.

A.M.Lille 12122 affaire 431 f°15 v° 21/06/1701 DSCF8659

A la requête de Thomas DURIETZ fils de feu François, valet domestique de Jacques BEGHIN bailli de la seigneurie de Coupigny et Parinetruit à l'encontre de Laurent COUSIN de SAINGHIN EN WEPPE, défaillant.

A tiré un coup de fusil sur le dit DURIETZ qui passait dans le grand chemin royal de LA BASSEE à LILLE, le blessant à plaie ouverte et sang coulant et en **a perdu l'œil droit**.

Servira de forçat dans **les galères pendant quinze ans**.

A.M.Lille 12122 affaire 432 f°16 v° 21/06/1701 DSCF8660

Jean François DESPIERRE d'ENNETIERES EN WEPPE, défaillant.

**A porté un billet portant menace de feu au cas où on ne porterait pas la somme spécifiée au lieu désigné.**

Servira de forçat dans **les galères quinze ans**.

A.M.Lille 12122 affaire 433 f°17 v° 15/07/1701 DSCF8661

Jacques DESBIENS, Jean FAYEN de LOOS et Pierre Antoine FLAMENT valet de la veuve BLANCQUART à ESQUERMES.

Ont blessé les dits (sic) DELEDICQUE et GOBERT d'instrument pointu et tranchant en se battant avec eux.

100 florins chacun sauf FAYENT 20 florins.

A.M.Lille 12122 affaire 434 f°18 v° 03/09/1701 DSCF8662

Le Sr DE MOIRON, major de LILLE ayant ordre de Monsieur le maréchal duc DE BOUFFLERS de nous remettre diverses personnes **chargées d'avoir chassé** tels qu'Adrien COUROUBLE, Michel et Joseph MASUREL frères, Pierre MASQUELIER et Jacques GUERSAN.

100 florins d'amende chacun et le dit Michel MASUREL, greffier moderne (de WILLEMS) de 20 florins pour avoir eut des filets chez lui contre le prescrit de l'ordonnance de 15 décembre 1697.

A.M.Lille 12122 affaire 435 f°19 v° 03/09/1701 DSCF8663

Liénart SAUVAGE.

Le Sr DE MOIRON, major de LILLE ayant ordre de Monsieur le maréchal duc DE BOUFFLERS de nous remettre diverses personnes chargées d'avoir chassé.

100 florins d'amende et trois mois de prison.

A.M.Lille 12122 affaire 436 f°20 r° 13/09/1701 DSCF8663

François CUVELIER de GONDECOURT, Antoine DUROT et Philippe MORE de CHEMY.

Le Sr DE MOIRON, major de LILLE ayant ordre de Monsieur le maréchal duc DE BOUFFLERS de nous remettre diverses personnes chargées d'avoir chassé.

CUVELIER 50 florins, DUROT 30 florins et MORE 20 florins.

A.M.Lille 12122 affaire 437 f°20 v° 20/09/1701 DSCF8664

Antoine BECQUART fermier du Sr DESPRETZ à FLERS.

**Pour avoir un chien qui a couru sans billot.**

6 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 438 f°20 v° 07/10/1701 DSCF8664

Pierre DELECOURT fils de Nicolas de RADINGHEM.

A blessé Aimable Balthazar François LEFRANCQ.

20 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 439 f°21 r° 22/10/1701 DSCF8664

Le sieur Eugène CARDON de LILLE.

**A chassé avec un autre sur la plaine** entre le pont de Canteleu et l'hôpital nommé le lieu de santé.

100 livres de France d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 440 f°21r° 02/08/1698 DSCF8664

Jean Baptiste LEFEBVRE, sergent à masse du bailliage de LILLE, Jacques DUMARETZ et Jean François DEBUINE recors à justice prisonniers.

Suite à la condamnation du 8 juillet dernier.

Le dit LEFEBVRE condamné aux galères pour trois ans est condamné pour neuf ans, DUMARETZ fustigé à 5 verges de 3 coups chacune et DEBUINE comme prévu.

A.M.Lille 12122 affaire 441 f°22 v° 10/01/1702 DSCF8666  
Noël, Nazar et Jean VERDIERES frères à MEURCHIN et Jean DESTOMBES à LOUVIL.  
**Pour avoir chassé dans la plaine.**  
100 livres de France d'amende chacun.

A.M.Lille 12122 affaire 442 f°22 v° 20/09/1701 DSCF8666  
Michel SIX, François HERRENG, Charles LEMAIRE et Joachim LEPOIVRE d'ESQUERMES sur plainte de Jean Pasquier LESCROART.  
Pour avoir battu le dit LESCROART, avoir nuit et causé du désordre chez lui le 19 juin dernier.  
SIX et HERRENG 12 florins d'amende et les deux autres en attente de plus ample information.

A.M.Lille 12122 affaire 443 f°23 v° 17/01/1702 DSCF8667  
Jacques PANNIER meunier à TRESSIN.  
**A chassé dans l'étendue de la plaine.**  
100 livres de France d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 444 f°24 r° 24/04/1702 DSCF8667  
Jean François LECOMTE écuyer, Sr Dessart, **grand maître des eaux et forêts de France au département de Hainaut.**  
**A injurié et paroles et de faits, le frappant brutalement maître Pierre DELAHAYE, procureur du roi à ce siège à LILLE faisant les fonctions de son office.**  
Doit tenir prison trois mois, produisant ensuite certificat du geôlier et 800 florins d'amende puis viendra demander pardon. **Le dit condamné absent, signifié et appelant.**

A.M.Lille 12122 affaire 445 f°25 v° 12/05/1699 DSCF8669  
Jean Baptiste LECOMTE écuyer, Sr de Beaumont et Jean François LE CARON écuyer, Sr de Cannettement, prisonniers.  
Le premier a été le 9 mars dernier chez maître Pierre DELAHAYE, procureur du roi à ce siège à LILLE et l'a maltraité de paroles outrageuses et l'a provoqué à sortir de chez lui pour lui faire raison de ce qu'il venait d'exécuter chez le Sr Dessart son frère. Le second ayant aussi usé de telles paroles.  
Le premier à 6 mois de prison à ARRAS puis demandera pardon à ce siège. **Le second à aumôner au pain des prisons de Lille pour 100 florins** et demander pardon ce qu'il a fait.

A.M.Lille 12122 affaire 446 f°26 v° 21/02/1702 DSCF8670  
Noël, Jean et Nazar VERDIERES appelant de la sentence ci-dessus.  
Décharge du dit Jean, confirmation pour Nazar. Les prisons ouvertes pour les deux premiers et pour le troisième lorsqu'il aura payé son amende.

A.M.Lille 12122 affaire 447 f°27 r° 10/08/1702 DSCF8670  
Catherine DUMOULIN du hameau de MEURCHIN paroisse de LESQUIN.  
**Pour avoir connivé avec ceux qui ont pris les perdrix dont elle a été trouvée garnie.**  
80 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 448 f°27 v° 10/08/1702 DSCF8671  
Anne LONGUESPEE femme de Nicolas PLOUVIER de LESQUIN.  
**Pour avoir connivé avec ceux qui ont pris les perdrix dont elle a été trouvée garnie.**  
80 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 449 f°28 r° 16/08/1702 DSCF8671  
Jean VANDERPUTTE, hôte du "Petit Halluwin" aux faubourgs de LA MADELEINE.  
**A chassé sur la plaine.**  
100 livres de France d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 450 f°28 v° 16/08/1702 DSCF8672  
Théodore CLEVER de LOTHEM, deux lieues au-delà de VENNELO, pays de GUELDRÉ.  
**Pour avoir pris un lièvre qui avait un collet au col dans les remises de la plaine.**  
15 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 451 f°28 v° 16/08/1702 DSCF8672  
Ambroise DURIEZ fils de Charles de LILLE.  
A donné un coup de bâton sur la tête du cabaretier du "Lion Noir" à la Basse Ville.  
10 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 452 f°29 r° 09/09/1702 DSCF8672

Robert DEROISSART dit Brandon prisonnier.

**Lui sera appliquée la question ordinaire et extraordinaire pour connaître la vérité.**

A.M.Lille 12122 affaire 453 f°30 r° 14/10/1702 DSCF8673

Jean et Jacques DUCHASTELET frères à LEERS.

Le dit Jean a frappé d'une vaie de charriot Ambroise DEFRESNES dont il est mort et son frère y ayant assisté.

Par contumace le dit Jean condamné à être pendu et son frère aux galères pendant sept ans. Mis à exécution le 16 octobre.

A.M.Lille 12122 affaire 454 f°31 r° 20/10/1702 DSCF8674

Robert DEROISSART prisonnier appelant contre la sentence ci-dessus.

**Confirmation de la sentence pour le parlement à Tournai.**

A.M.Lille 12122 affaire 455 f°32 r° 27/10/1702 DSCF8675

Robert DEROISSART dit Brandon prisonnier.

**A volé les deux chevaux** de Josse DECRAENE et Jacques BLANGERIEUX.

Condamné aux **galères neuf ans**.

A.M.Lille 12122 affaire 456 f°33 r° 09/11/1702 DSCF8676

Charles et Jean François FOURNIER, frères à FROMELLES.

Ont tué sans querelle précédente Chrétien CHERIGIER.

Condamnés par contumace à être pendus.

A.M.Lille 12122 affaire 457 f°33 r° 10/11/1702 DSCF8678

Philippe HENNO laboureur à NOMAIN contre Charles et Pierre MINET, Pierre LAURENT, meunier et Philippe Charles DELEBASSEE.

Le dit Charles MINET a battu et blessé le dit HENNO en plusieurs parties du corps et usé de **menaces de haine de cense**.

MINET 200 florins d'amende, LAURENT l'ayant aidé 15 florins, Pierre MINET 30 florins et DELEBASSEE à 15 florins pour l'avoir aussi aidé.

A.M.Lille 12122 affaire 458 f°35 v° 09/11/1702 DSCF8679

Robert DEROISSART dit Brandon.

**A volé deux chevaux** de Josse CRAENE et Jacques BAGENRIEU.

**Condamné aux galères pour neuf ans mais comme il fait appel et a été débouté, il est condamné à 20 ans de galères par le parlement de Tournai.**

A.M.Lille 12122 affaire 459 f°36 v° 09/12/1702 DSCF8680

Jean Charles DE CUINGHIEN écuyer, seigneur de le Vincourt y demeurant paroisse de MONS EN PEVELE.

**A menacé et intimidé en haine de cense le nouveau fermier** et a donné un coup de main à la tête de maître François LEFEBVRE, procureur à ce siège de LILLE.

120 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 460 f°37 r° 22/01/1703 DSCF8680

Jean Baptiste DELANNOY, Nicolas DELATTRE, Jacques DELERUE, Adrien DELECOURT et Pierre Joseph (blanc) valet de Jean DHALLUIN tous de LOUVIL.

**DELANNOY a tiré d'une arbalète et de fusil plusieurs coups sur les images de la Vierge et de St Eloi dans le cabaret** occupé par Maximilien ROGIER à BOUVINES. DELATTRE a menacé les gens de Loi de LOUVIL dans l'exercice de leurs offices.

DELANNOY condamné à l'amende honorable nu en chemise, une torche de cire ardente de 2 livres à la main **devant la chapelle Notre-Dame de Lorette** en cette ville et, à genoux et nue tête, dire que méchamment et mal avisé il a tiré sur les dites images et demande pardon à Dieu, au roi et à la justice puis à être banni de la châtellenie pour cinq ans sous peine de galères.

DELATTRE 84 florins d'amende et pour les autres, plus ample information avec caution et assignation.

A.M.Lille 12122 affaire 461 f°38 v° 23/01/1703 DSCF8682

François DEROUBAIX, Allard et Charles DEROUBAIX ses deux fils à ENNETIERES PAROISSE D'AVELIN.

**Pour avoir eut des filets chez eux.**

Chacun 15 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 462 f°39 r° 07/02/1703  
DSCF8682

Jean Baptiste DELANNOY prisonnier.

**Pour la cause ci-dessus ayant fait appel au parlement de Tournai.**

**Le dit parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 463 f°40 r° 09/02/1703  
DSCF8683

Jacques DESMARESCAUX fils de feu Nicolas, laboureur à ENNETIERES PAROISSE D'AVELIN.

**A été trouvé à la Porte des Malades à LILLE avec deux perdrix.**

20 florins d'amende.



A.M.Lille 12122 affaire 464 f°40 r° **30/05/1699** DSCF8683  
Florent CRUCQUE et Nicolas DELEBECQUE prisonniers.

**Ayant fait appel de la sentence ci-dessus au parlement de Tournai (affaire 420).**

**Condamnés par le dit parlement à avoir les jambes, cuisses et reins rompus vifs sur un échafaud sur la grande place de Lille et mis ensuite sur une roue la face tournée vers le ciel pour y finir leurs jours puis leurs corps portés par l'exécuteur de la haute justice sur le chemin d'Esquermes.**

Ajout 1 : il a été convenu qu'ils ne sentiront aucuns coups vifs mais **seront secrètement étranglés.**

Mis à exécution le **03/06/1699.**

Ajout 2 : après lecture aux dits intéressés nous leur avons fait déclaré où ils avaient mis leurs armes.

**Le dit CRUCQUE a avoué être criminel des faits avec son dit complice, le fusil étant caché dans la paille auprès de la grande porte de la grange et que le pistolet a été mis en terre dans le jardin.**

**Nous nous y sommes transportés, avons trouvé le fusil mais pas le pistolet d'autant que l'endroit désigné dans le jardin avait été labouré pendant l'instruction du procès.**

A.M.Lille 12122 affaire 465 f°41 v°14/08/1703 DSCF8685

Jean TURRET dit Frappe d'abord, Charles FILLIAL dit La Violette et Pierre LACHOME dit La Croix, soldats du régiment de Conflans.

Ayant fait appel au parlement de Tournai pour incompetence de la Gouvernance de Lille.

**Le parlement confirme le jugement à la Gouvernance, faisant toutefois défense aux mayeur et échevins de LILLE de connaître des cas dont la connaissance est attribuée aux juges royaux par l'ordonnance de 1670.**

A.M.Lille 12122 affaire 466 f°42 v° 26/11/1703 DSCF8686

Jacques LEMAHIEU fils de feu Jacques, manouvrier à LEZENNES prisonnier.

**A chassé sur la plaine.**

100 livres de France d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 467 f°43 r° 18/12/1703 DSCF8686

François Louis DESMONS.

Renvoyé absout de l'accusation contre lui portée.

A.M.Lille 12122 affaire 468 f°43 v° 26/11/1703 DSCF8687

Jean LAVAINÉ de Lesquin.

Renvoyé absout de l'accusation contre lui portée.

A.M.Lille 12122 affaire 469 f°44 r° 22/01/1704 DSCF8687

Dominique DELETESTE fils de feu Hubert d'AVELIN.

**A chassé sur les plaines.**

100 livres de France d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 470 f°44 r° 19/11/1703 DSCF8687

Jean François LECOMTE Sr Dessart.

Ayant fait appel du jugement ci-dessus (affaire 445) au parlement de Tournai.

Le parlement le condamne à 100 écus vers sa majesté sans note d'infamie, **ordonnant au dit procureur du roi de se conformer à l'édit d'avril 1684 concernant la manière dont les officiers de cours doivent être vêtus.**



A.M.Lille 12122 affaire 471 f°45 v° 28/06/1703 DSCF8689

Les baillis des quatre hauts justicier des châtelainies de Lille, Douai et Orchies, pays de l'Alieu et bourg de LA GORGUE contre Messire Barthélemy François D'HANGOUART, comte d'AVELIN et Messire Alexandre D'HANGOUART chevalier, Sr de LIGNY.

**Le parlement déclare les dits bailli et autres incompétents.**

A.M.Lille 12122 affaire 472 f°47 r° 10/03/1704 DSCF8690

Philippe DILLIES fils de Michel de VERLINGHEM.

A blessé Pierre DHALLUIN de coups de couteau à plaie ouverte et sang coulant.

Condamné aux **galères pendant sept ans.**

A.M.Lille 12122 affaire 473 f°48 r° 22/01/1704 DSCF8691

Salomon NOEL, Marie BEGAUD sa femme avec cinq enfants demeurant à HAUNAY à trois lieus de BLOIS.

**Ils ont fait abjuration de la religion prétendue réformée il y a 18 ans environ et ont voulu sortir du royaume vers Gand avec leurs enfants.**

**Le dit mari est condamné aux galères à perpétuité, son épouse à être rasée et enfermée dans un hôpital ou autre lieu pieux pour le reste de ses jours. Les cinq enfants seront mis sans des écoles pour y être enlevés en la religion catholique, apostolique et romaine. Les dits époux seront renvoyés devant le juge royal de leur résidence pour qu'il désigne l'hôpital et l'école et saisisse tous leurs biens ou s'il ne confisque pas, les condamne à une amende de la moitié de leurs biens.**

A.M.Lille 12122 affaire 474 f°49 v° 18/03/1704 DSCF8693

Lambert CAUWET fils de Jean de LILLE, prisonnier.

**A imprimé, porté et fait porter 19 billets contenant ordre aux gens de Loi des villages de la châtelainie de Lille de déclarer combien ils ont fourni d'hommes aux lignes et d'avoir reçu 6 patards de chaque.**

Condamné au bannissement de la châtelainie pour trois ans.

A.M.Lille 12122 affaire 475 f°50 r° 04/04/1704 DSCF8693

Salomon NOEL et Marie BEGAUD sa femme.

Ayant fait appel au parlement de Tournai suite à la condamnation ci-dessus.

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 476 f°51 r° 28/04/1704 DSCF8695

Marie Françoise MAS dite Massette, Marie Françoise DESWATINES, Isabeau CUISSE et Marie Marguerite DUBOIS toutes de LOOS, prisonnières.

**MAS est allée deux fois avec préméditation à l'église de LOOS avec des ordures pour insulter Nicolas Allard LEPLAT, clerc moderne du dit lieu et avoir commis avec les autres dans la personne du dit LEPLAT des excès et voies de fait avec beaucoup de scandale et ce au portail et sur le cimetière de l'église à la sortie des vêpres.** CUISSE a insulté de fait et de paroles le dit LEPLAT sur le cimetière et les deux autres de même vers Pierre BROUTIN, clerc prédécesseur du dit LEPLAT au portail.

MAS devra, à genoux, elle demande pardon du scandale et qu'elle s'en reprend et demande pardon à Dieu, au roi et à la justice et donnera à l'église une chandelle de cire d'un livre de poids pour être brûlée sur le grand autel dimanche prochain pendant l'office divin et 20 florins d'amende avec défense de récidiver.

Les autres **seront blâmées à genoux en la chambre du conseil** et admonestées avec défense de récidive.

A.M.Lille 12122 affaire 477 f°53 r° 12/06/1704 DSCF8696

Jean TAVERNIER d'ESQUERMES.

Doit être élargit sans dépenses.

A.M.Lille 12122 affaire 478 f°53 r° 26/09/1704 DSCF8696

Marie Françoise MARTIN fille de Théodore, sergent d'EMMERIN.

**A empoisonné Marie Anne WILLEMO** femme de Florent LOGELAN.

**Condamnée à être pendue** sur la place ordinaire.

A.M.Lille 12122 affaire 479 f°54 r° 19/11/1704 DSCF8697

Catherine DESMETTRE fille de Pierre et Isbergues FENIER femme de Jacques DUMORTIER de TOURCOING.

Elles ont coopéré à le recouse (évasion) de DELEBARRE des mains de justice avec effraction du cabaret de l'Ecu de France à TOURCOING commise par les habitants.

DESMETTRE bannie pour 23 ans de Tourcoing et la dite FENIE blâmée et admonestés.

A.M.Lille 12122 affaire 480 f°55 r° 13/12/1704 DSCF8698  
Antoine CORNILLE, Antoine WASQUEHAL, Jean BLIECQ, Pierre PINQUET, François PICALET et Anne  
CUIGNET prisonniers.

Ont pris plusieurs volailles de nuit au château du Sr DE LA TOUR.  
WASQUEHAL, BLIECQ et PICALET seront **blâmés à genoux et têtes nues en la chambre du conseil**,  
défense de récidive et 50 florins d'amende. PINQUET et CUIGNET étant absents.

A.M.Lille 12122 affaire 481 f°56 v° 23/12/1704 DSCF8700

Antoine CORNIL prisonnier.

**Voulant lui appliquer la question ordinaire et extraordinaire pour connaître la vérité, il s'est  
porté appelant devant le parlement de Tournai.**

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 482 f°57 r° 31/12/1704 DSCF8700

Antoine CORNIL dont il fut question ci-dessus.

Le dit CORNIL a écrit un billet contenant des **menaces de feu** a l'a fait attaché sur la porte du Sr DE LA  
TOUR.

Condamné aux **galères 15 ans**.

A.M.Lille 12122 affaire 483 f°58 v° 25/09/1704 DSCF8702

Thomas DEFFONTAINES fils de feu Baudouin de WATTIGNIES.

**A été trouvé garni de gibier.**

30 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 484 f°59 r° 14/01/1705 DSCF8702

Denis TISTRAN fils de feu Maximilien, Jean DURIETZ fils de feu Jean, prisonniers et Anne TISTRAN.

Les deux premiers **ont mis le feu à la "Cense d'Avril"** (à AVELIN ou FLERS?) occupée par Artus  
LEMAHIEU. La dite Anne également.

Condamnés aux galères, le premier 25 ans et le second 7 ans. La dite Anne, contumace, à être battue et  
fustigée de verges sur les épaules et bannie du royaume sept ans.

A.M.Lille 12122 affaire 485 f°60 v° 19/01/1705 DSCF8705

Antoine CORNIL.

Pour l'affaire ci-dessus ayant fait appel au parlement de Tournai.

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 486 f°62 r° 14/02/1705 DSCF8706

Pierre CARON, bailli de la terre et seigneurie de la Grurie à TEMPLEUVE EN PEVELE contre Mathieu  
DE WAVRIN.

A porté un coup de couteau à un certain WAUCQUIER de CYSOING dont il est mort. Jean Baptiste  
WIBAUT, Pierre DUTRIEZ, Jean POTTIER et Charles DELEBACQUE seront ajournés à comparaître.

Condamné par contumace à la pendaison.

A.M.Lille 12122 affaire 487 f°63 r° 27/02/1705 DSCF8707

Nicolas Alexandre DELESAULX fils de feu Ghislain, perruquier et cabaretier à HELLEMMES.

**A brisé un fusil et avait deux lièvres chez lui.**

100 livres de France d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 488 f°63 v° 07/04/1705 DSCF8708

Denis TRISTRAN et Jean DURIEZ prisonniers.

Pour l'affaire ci-dessus ont fait appel au parlement de Tournai.

**Le parlement demande la question ordinaire et extraordinaire pour le premier puis les condamne  
aux mêmes peines que précédemment.**

A.M.Lille 12122 affaire 489 f°65 v° 07/05/1705 DSCF8710

Gabriel DUMONT fils de feu Guillaume, chaudronnier d'Auvergne prisonnier.

A maltraité Jacques BARON dans sa maison et **porté des armes défendues** avec interdiction de  
récidiver.

6 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 490 f°66 v° 25/06/1705 DSCF8711

Pierre DELATTRE père, Jean Philippe et Ferdinand DELATTRE fils du dit Pierre, Maximilien et Jacques François MARESCAUX, Sébastien CAUDRELIER et Mathieu LEURIN prisonniers.

Ont commis plusieurs vols avec violence, effraction et port d'armes.

Le dit père et Maximilien DESMARESCAUX aux galères pour sept ans, Ferdinand DELATTRE à être battu de verges et banni cinq ans du royaume, CAUDRELIER et LEURIN à **être présents à la fustigation**. Le dit Jean Philippe DELATTRE relaxé sous caution pour plus ample information. Jacques François MARESCAUX condamné par contumace pour vol domestique à trois ans de bannissement de la châtellenie. Les dits DELATTRE présents et Maximilien MARESCAUX **nue tête et à genoux en entendant leur condamnation**.

A.M.Lille 12122 affaire 491 f°69 r° 25/06/1705 DSCF8713

Jacques DU VIVIER dit Montal prisonnier.

Après déposition de Marie Madeleine CARPENTIER, Marie Françoise DELAVALLEE, Marie Angélique GRAVELAINE, Catherine CABY, Elisabeth DESNEULIN et Angélique CABY qui déclarent qu'il **a fait ses efforts pour violer plusieurs filles à la campagne**.

Condamné à être battu et fustigé de verges sur les épaules et banni cinq ans de la châtellenie.

A.M.Lille 12122 affaire 492 f°70 r° 11/07/1705 DSCF8714

Jean DE BOULOINNE laboureur à FRETIN prisonnier.

A volé avec effraction.

Condamné à être battu et fustigé de verges sur les épaules et banni trois ans de la châtellenie.

A.M.Lille 12122 affaire 493 f°71 v° 10/07/1705 DSCF8716

Jacques DUVIVIER dit Montal.

**Pour la cause ci-dessus (affaire 491) a fait appel au parlement de Tournai.**

**Le parlement le condamne aux galères pour dix ans.**

A.M.Lille 12122 affaire 494 f°72 v° 24/07/1705 DSCF8717

Pierre DELATTRE, Ferdinand DELATTRE son fils et Maximilien MARESCAUX.

Pour la cause ci-dessus ont fait appel au parlement de Tournai.

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 495 f°73 v° 01/08/1705 DSCF8718

Jean DE BOULOINNE laboureur à FRETIN.

Pour la cause ci-dessus a fait appel au parlement de Tournai.

**Le parlement** ne se prononce pas sur l'accusation du poison et demande à en être informé d'ici un an et **ordonne aux officiers de la Gouvernance de spécifier à l'avenir leur sentence des vols et autres cas dont les accusés seront convaincus**.

A.M.Lille 12122 affaire 496 f°74 v° 17/12/1705 DSCF8719

Antoinette FLAMENT d'ARMENTIERES prisonnière.

**A mis le feu le trois novembre dernier dans la cense qu'elle occupait** appartenant au Sr JACOBS d'ASCQ.

**Ayant égard à sa faiblesse d'esprit, est condamnée à être enfermée pour le reste de ses jours.**

A.M.Lille 12122 affaire 497 f°75 r° 20/02/1706 DSCF8719

Jean Baptiste DESCLOCQUEMAN laboureur à MERIGNIES prisonnier.

**A mis le feu** à la maison de Quentin DUBURCQ laboureur à MERIGNIES.

**Lui sera appliquée la question ordinaire et extraordinaire afin de connaître la vérité.**

A.M.Lille 12122 affaire 498 f°76 r° 02/03/1706 DSCF8720

Jean Baptiste DESCLOQUEMAN de MERIGNIES.

Ayant fait appel au parlement de Tournai pour la cause ci-dessus.

Le parlement le bannit à perpétuité du ressort de la cour.

A.M.Lille 12122 affaire 499 f°77 r° 28/01/1706 DSCF8721

Antoine LEFEBVRE dit Capitaine et Nicolas DELEPORTE archers de la maréchaussée de Tournai, Aimable MAUPOINT Sr de Vandeville, lieutenant prévôt de la maréchaussée de Flandres résident à TOURNAI.

Le dit lieutenant **a fait enlever par les deux archers la nommée Marie Joseph LEFEBVRE** servante du Sr PILOT, pénitencier de la cathédrale de TOURNAI **pour la conduire en la Maison de salut à TOURNAI.**

MAUPOINT 80 florins d'amende et défense de récidiver sous peine d'interdiction. Les deux archers sont absouts.

A.M.Lille 12122 affaire 500 f°78 r° 31/03/1706 DSCF8723

Pierre WALLART père et fils, Marie GUISLAIN femme de Pierre WALLART père et Catherine WALLART leur fille d'ENNEVELIN prisonniers.

Pierre WALLART fils **sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour obtenir la vérité.**

A.M.Lille 12122 affaire 501 f°78 v° 30/04/1706 DSCF8723

Pierre WALLART et sa famille.

Le dit Pierre fils **a écrit sept billets portant menaces de feu et de mort**, avoir mis le feu à la meule ou moye de blé appartenant à Jean Baptiste DE TOURMIGNIES et enlevé l'argent qui avait été mis à l'endroit désigné par les dits billets comme de même pour trois billets lorsqu'il habitait à ATTICHES portant mêmes menaces. Il fait appel au parlement de Tournai.

**Le parlement le condamne a avoir les bras, jambes, cuisses et reins rompus vifs sur un échafaud sur la grand place de Lille et mis ensuite sur une roue la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours puis son corps porté sur le chemin d'ENNEVELIN** et absout les autres.

Ajout : la cour a arrêté qu'après que le dit aura été rompu et mis sur la roue, **s'il n'expire pas dans le premier quart d'heure il sera étranglé le plus secrètement que faire se pourra.**



A.M.Lille 12122 affaire 502 f°82 r° 14/06/1706 DSCF8726

Jean DENGREMONT prisonnier.

**A volé nuitamment un cheval** appartenant à Jean Philippe CARON, cabaretier à BERSEE et de même les velours, crépines et galons d'or qui étaient dans une gondole sur la rivière de la Haute Deûle à la porte de la barre à LILLE. D'avoir volé nuitamment chez Guillaume DEFONTAINE cabaretier à HELLEMMES chez qui il a logé, une paire de draps, une couverture de lit et une serviette. D'avoir volé nuitamment chez Marguerite DESRUMEAU cabaretière à MARQUETTE chez qui il logeait, une paire de draps et deux couvertures de lit puis chez Antoine GRANDEL cabaretier à LOMME chez qui il logeait, une paire de draps et deux couvertures de lit.

**Condamné à être pendu.**

A.M.Lille 12122 affaire 503 f°83 v° 18/06/1706 DSCF8728

Jean DENGREMONT.

Pour la cause ci-dessus a fait appel au parlement de Tournai.

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 504 f°84 v° 18/09/1706 DSCF8729

Jean Baptiste CROUSET manouvrier à LAVENTIE prisonnier suite à la plainte de Roland Chrétien LE FRANCOIS écuyer.

A frappé de couteau le dit LE FRANCOIS et l'a blessé à deux endroits du corps à plaies ouvertes et sang coulant.

**Condamné aux galères pour trois ans.**

A.M.Lille 12122 affaire 505 f°85 r° 25/10/1706 DSCF8730

Jean Baptiste CROUSET.

**Pour l'affaire ci-dessus à fait appel au parlement de Tournai.**

**Le parlement le condamne à cinq ans de galères.**

A.M.Lille 12122 affaire 506 f°86 r° 02/10/1706DSCF8731

François Louis DEMONS, Jean François LECLERCQ, Michel, François et Jean DEVENDEVILLE, Guillaume, Thomas et François Bonaventure HEDDEBAUT, Ignace CHUFFART, François et Jean CHUFFART, Allard DUMOULIN, Charles et Joseph DUBUS, Jean François CROMBET, Mathieu CROMBET, Jacques PLUS et Jean Philippe CAULIER.

Se sont battus le 16 mai, jour de la dédicace de RONCHIN au cabaret "de misère" à Ronchin.

Les 3 HEDDEBAUT, Jean François LECLERCQ, François Louis DESMONS, Jean Philippe CAULIER, Allard DUMOULIN et Mathieu CROMBET 100 florins d'amende **pour avoir insulté les jeunes gens de RONCHIN alors qu'ils dansaient publiquement aux violons qu'ils ont voulu casser et pour avoir battu et blessé à plaie ouverte et sang coulant Jean et Ignace CHUFFART.**

Ignace et François CHUFFART, Jean et Michel François VENDEVILLE, Charles et Joseph DUBUS 30 florins d'amende pour avoir blessé à plaie ouverte de plusieurs coups à la tête Jean Claude PETIT dit Teriulle, garde du seigneur maréchal duc de BOUFFLERS qui s'était porté à la mêlée pour y faire cesser le désordre.

Jean CHUFFART, Jean François CROMBET et Jacques PLUS sont absouts.

A.M.Lille 12122 affaire 507 f°88 r°11/04/1706 DSCF8732

Pierre, Martin, Valentin, François et Marie GROGNEL de WAHAGNIES, les dits François et Valentin absents.

Procès remis à trois mois sauf pour Marie qui est relaxée.

A.M.Lille 12122 affaire 508 f°89 r° 07/01/1707 DSCF8733

Jean LALANDE sergent au régiment de Luxembourg et les nommés JEANNOT et DURANT absents.

**On brisé des prisons pour faire évader le fils du premier.**

Le premier est condamné à trois mois de prison et les autres, par contumace à cinq ans de galères.

A.M.Lille 12122 affaire 509 f°89 r° 11/03/1707 DSCF8733

Thomas DURIEZ joint à lui Louis BOUTRY bailli de la comté de Coupignies contre Laurent COUSIN meunier à GONDECOURT.

A tiré un coup de fusil nuitamment contre le dit DURIEZ dont il a perdu un œil.

Le dit COUSIN est condamné à neuf ans de bannissement du ressort de la Gouvernance.

A.M.Lille 12122 affaire 510 f°88 v° 24/09/1707 DSCF8734

Jean Baptiste DUTHOIT prisonnier.

**A dépouillé une fille de douze ans dans un blé et avoir commis avec elle plusieurs insolences.**

**Condamné à être fouetté dans la prison où il restera trois mois.**

A.M.Lille 12122 affaire 511 f°90 v° 29/10/1707 DSCF8735

Pierre MONTAGNE fils de feu Jean de TOURCOING, prisonnier.

A vendu un sac de grains à l'insu du propriétaire chez qui il servait comme domestique et a fait violence à une femme passant sur le grand chemin de LILLE à COMINES.

Condamné à être banni de la châtellenie pendant sept ans.

A.M.Lille 12122 affaire 512 f°91 r° 19/03/1708 DSCF8735

Le Sieur DELALUIE de BELLEGARDE directeur général du bureau des traites au département de Flandres au nom de maître Charles FERREAU fermier général contre BERTIN, FEUILLET, LATOUR et LAMARINIERE receveur, contrôleur et commis au bureau de BOSSU, Gaspard DELEVIGNE, Gaspard DERACHE et Pierre DELEMAZURE et entre Pierre HEUTBROECK demandeur en revendication des 39 tonnes de morues contre les dits du bureau de BOSSU et le dit FERREAU comme responsable du fait de ses commis d'une part, les dits FERREAU d'autre part.

Par jugement en dernier ressort les 39 tonnes ont été confisquées par le roi, les dits BERTIN, FEUILLET, LATOUR et MARINIERE déclarés incapables de posséder aucune charge, commission ou emploi dans les Fermes du roi, le dit BERTIN devant se défaire de sa charge sous trois mois. BERTIN et FEUILLET condamnés chacun à 300 livres d'amende, LATOUR et LAMARINIERE chacun à 100 livres et DELEVIGNE à 200.



## [DEBUT DE L'OCCUPATION HOLLANDAISE]

A.M.Lille 12122 affaire 513 f°92 r° 18/03/1710 DSCF8736

Charles AYCARDY et Françoise MAHIEU sa femme, Marie MAHIEU et complices.

Après réception des pièces du procès contre André MOUSCA et Paulo DOTTO en BRABANT, à la **réception des pistoles et deniers pistoles fausses d'Espagne** distribués à BRUXELLES par les dits MOUSCA et DOTTO et **des instruments et matières pour les fabriquer trouvés en la chambre du dit MOUSCA.**

Le dit AYCARDY sera appliqué à la question ordinaire et extraordinaire pour apprendre la vérité.



A.M.Lille 12122 affaire 514 f°94 r° 08/04/1710 DSCF8738

Charles AYCARDY et Françoise MAHIEU sa femme, Marie MAHIEU et complices.

**Pour la fabrication et exposition de fausse monnaie** après déclarations faites par Julienne AYCARDY sa fille et question posée comme dit est.

Le dit Charles condamné à être battu et fustigé de verges ayant la corde au col dans les carrefours et lieux accoutumés de Lille puis être **flétri d'un fer chaud sur l'épaule dextre** et banni à perpétuité de la châtellenie et terres et obéissances des **Etats Généraux des Provinces Unies**. Sa femme bannie à perpétuité des dits lieux par contumace et Marie déchargée des accusations.

A.M.Lille 12122 affaire 515 f°96 V° 11/04/1710 DSCF8741

Thomas DUFLOT prisonnier a volé plusieurs fers de charrues.

Condamné à être exposé sur l'échafaud avec deux verges sur le dos.

A.M.Lille 12122 affaire 516 f°98 r° 20/09/1710 DSCF8742

Jean et Martin DELOBEL père et fils ci-dessus.

**Le dit Jean, notaire (à PERENCHIES) a envoyé en décembre 1708 son dit fils pour minuter un acte de donation à faire par Marguerite HENNART ce que le fils a fait et signé comme témoin puis le père a signé comme fait et passé le dit jour devant lui bien que fait et passé en l'absence des parties.**

**Le dit Jean interdit de ses fonctions de notaire pour un an** et Martin condamné à 6 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 517 f°98 v° 14/04/1711 DSCF8743

Jacques DECOURCELLES dit Leu d'ENNECHIN (NECHIN) prisonnier.

A volé en quatre endroits différents avec effraction et suspecté de plusieurs autres.

Condamné à être battu et fustigé de verges ayant la corde au col aux carrefours et lieux accoutumés de Lille et ensuite **flétri d'un fer chaud sur l'épaule dextre** puis banni de la châtellenie et terres et obéissances des Etats Généraux des Provinces Unies.

A.M.Lille 12122 affaire 518 f°100 r° 19/12/1711 DSCF8744

Pierre François DESCOBECQUE.

Condamné par les hommes de fief de la seigneurie de VELAINE à la question ordinaire et extraordinaire. Puis à être pendu.

**Condammations confirmées par la Gouvernance.**

A.M.Lille 12122 affaire 519 f°100 r° 15/03/1712 DSCF8744

Les hommes de fief du marquisat de ROUBAIX contre le dit Jacques DECOURCELLES fils de feu Daniel, dit Leu de NECHIN, prisonnier.

A volé avec effraction le 25 février dernier dans la maison d'Antoine MARTIN au hameau de Hucquet, juridiction du dit marquisat, plusieurs hardes et nippes, a volé avec effraction dans la maison de Noël MULIER au hameau du Pire en avril 1710.

Condamné à être pendu et son corps exposé pendant trois heures.

Vu aussi autre jugement du 14 avril 1711 pour vol en quatre endroits différents avec effraction et suspecté de plusieurs autres il a été condamné à être battu et fustigé de verges, la corde au col aux carrefours et autres lieux habituels de Lille puis **flétri d'un fer chaud sur l'épaule dextre** et banni à perpétuité de la châteltenie et terres et obéissances des Etats Généraux des Provinces Unies. **Ayant enfreint son ban est condamné à être pendu.**

A.M.Lille 12122 affaire 520 f°102 r° 24/07/1713 DSCF8746

Lambert CAUWET à la requête de Dorothee DESMARETZ sa femme

A enfreint son ban de trois ans de la châteltenie et terres et obéissances des Etats Généraux des Provinces Unies du 18/03/1704, condamné à être battu de verges le 04/10/1710 et banni de la châteltenie cinq ans et encore autre sentence des prévôt et jurés de la ville de Tournai du 29/05/1711 le condamnant à être fustigé de verges sur les épaules la corde au col et flétri d'un fer chaud sur l'épaule dextre et banni de la dite ville pour toujours et autre sentence à ce siège le 11 février dernier le bannissant à jamais de la châteltenie et terres et obéissances des Etats Généraux des Provinces Unies.

A volé un justaucorps et une veste dans la maison de Jean François STEEN cabaretier au "Blanc four" à RONCQ et **enfreint son ban.**

**Condamné à être pendu.**

A.M.Lille 12122 affaire 521 f°104 v° 27/07/1713 DSCF8749

Pierre BURETTE, Jean Baptiste et Pierre Martin BURETTE père et fils prisonniers.

Les père et fils ont volé de nuit et de jour du lin, des gerbes et 14 havots de blé dans une muche et le premier a connivé et récolé les dits vols et même profité.

Pierre condamné à cinq ans de bannissement, Jean Baptiste trois ans de la châteltenie de Lille et Pierre Martin sera mandé en la chambre du conseil pour y être blâmé et admonesté avec interdiction de récidive.

A.M.Lille 12122 affaire 522 f°106 r° 04/12/1713 DSCF8750

Martin VIENNE d'HALLUIN.

**A forcé Eléonore DEMAY**, jeune fille à HALLUIN.

Condamné à être pendu sur la place de Lille.

### [FIN DE L'OCCUPATION HOLLANDAISE]

A.M.Lille 12122 affaire 523 f°107 r° 23/06/1714 DSCF8751

Charles DESCAMPS de MARQUETTE prisonnier.

**A blessé sa mère d'un coup de couteau et de poinçon à plaie ouverte et sang coulant et plusieurs autres fois maltraitée aussi bien que ses sœurs.**

Condamné aux galères à perpétuité.

A.M.Lille 12122 affaire 524 f°108 v° 10/07/1714 DSCF8753

Charles DESCAMPS ci-dessus.

Ayant fait appel de la sentence au **parlement de Cambrai.**

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 525 f°109 v° 11/09/1714 DSCF8754

Louis GODEFROY dit Belaire, Françoise PARENT sa femme et Jean Baptiste GODEFROY leur fils de BAILLEUL EN FLANDRES, prisonniers.

**Ont écrit et porté plusieurs lettres contenant de porter de l'argent dans les endroits désignés sous peine d'être brûlé et pour avoir brûlé une cense** occupée par Jacques HOCQUE, meunier à COISNE.

Vu le procès verbal du **marquage des espèces à la monnaie de Lille** pour être mises à la hauteur du terque situé sur le chemin royal de LA BASSEE à LILLE et interrogation de Pierre FARDELLE qui a été mal arrêté, lettre adressée au bailli de LORGIES lui demandant de porter dix écus dans un trou de l'un des piliers de la Justice de LA BASSEE sur le chemin royal vers ESTAIRES, instruction du comte DE LILLE, commandant la place de Lille pour se rendre en diligence à PONT SAINTE MAXENCE et CLERMONT afin d'y faire arrêter le dit GODEFROY père, lecture de **14 lettres en question écrites en trois caractères différents** dont quatre dont le dit fils était garni lors de sa capture.

Le dit fils a proposé à son père d'écrire une lettre au dit Jacques HOCQUE pour lui demander d'apporter le 24 janvier de cette année 42 écus derrière la chapelle de Lattre Florent, dans un trou sous peine de le brûler avec sa maison et avec son père d'avoir brûlé la nuit du 7 au 8 février dernier la maison et cense occupée par le dit meunier. Tous deux ont écrit depuis plusieurs autres lettres portées

en des villes différentes : deux à Jean Baptiste BRUNEL censier à COISNE, une à Pierre DELEFORTRIE censier du "Petit Vilerval" à VIOLAINE, une à Marie Anne BOIDIN veuve de Jacques DESTAMPES à VIOLAINE, une à Pierre Antoine BEAUSSART maître des postes au Wacquez, deux à François Louis LEROY bailli de Coisne en exécution desquelles ils ont levé une fois 20 écus neufs et une autre 12 écus neufs, une autre lettre à Nicolas CAILLET bailli de LORGIES y levant 40 écus le jour de la fête Dieu, une à Anselme Adrien CUVELIER bailli de Doresmieux y levant 26 écus et 16 patards, plus quatre lettres : une à BRAEM bailli d'ILLIES, une à Pierre Antoine BEAUSSART, une au bailli des Briques et une au dit BRUNEL dont le dit fils était garni lors de sa capture. Le dit fils a écrit deux autres lettres à l'insu de son père à la dite veuve DESTAMPES et l'autre au dit Nicolas CAILLET et ne lui en avoir parlé qu'une heure avant son arrestation.

Les dits père et fils sont **condamnés à être** attachés avec une chaîne de fer à un poteau dressé sur la grande place de Lille et **brûlés vifs, leurs corps réduits en cendres et jetés au vent**. Et la dite femme absoute.

A.M.Lille 12122 affaire 526 f°113 v° 10/10/1714 DSCF8758

Louis de Jean Baptiste GODEFROY.

Ayant fait appel de la sentence ci-dessus **au parlement de Cambrai**.

**Le parlement confirme la sentence.**

A.M.Lille 12122 affaire 527 f°116 r° 23/10/1714 DSCF8760

Guillaume CASTEL, Toussaint DURIEZ, Augustin TOULLEMONDE et Antoine François BECQUART de FLERS.

Le dit CASTEL a le 19 septembre dernier donné un coup de couteau au dit Antoine François BECQUART dont il fut blessé à plaie ouverte et sang coulant. Les dits autre, compris BECQUART, se sont querellés le 21 septembre dans le cabaret Ste Barbe à FLERS et le dit BECQUART a injurié et menacé le dit CASTEL.

CASTEL est condamné à trois ans de galères, BECQUART est condamné à 24 florins d'amende et les deux autres à chacun 12 florins.

A.M.Lille 12122 affaire 528 f°117 v° **26/10**/1714 DSCF8762

Jean Baptiste HUPSIER prisonnier.

Le 14 août dernier a volé en la maison de Jean BOUCQUE à LOMME, un habit, une veste, une culotte, des bas et du linge appartenant au fils du dit BOUCQUE.

Condamné à être banni trois ans de la châtellenie de Lille. Conduit dehors par la porte de Fives le **27/10**/1714.

A.M.Lille 12122 affaire 529 f°118 v° 29/10/1714 DSCF8763

Michel BACHELET, Jean Baptiste COTTIGNIES et Jean Baptiste LEMESRE d'ANNAPPES.

Le 23 septembre le premier a blessé de trois coups de couteau le dit COTTIGNIES à plaie ouverte et sang coulant. Les deux autres ont suscité une querelle aux dits BACHELET et LIBERT le même jour.

BACHELET est condamné à cinq ans de galères, les deux autres à 10 florins d'amende.

A.M.Lille 12122 affaire 530 f°120 r° 06/04/1715 DSCF8764

Eloi DROVILLON.

A volé un cheval dans le marais de BLANDAIN.

Condamné à être battu et fustigé par les carrefours de Lille, la corde au col et aux galères à perpétuité.

A.M.Lille 12122 affaire 531 f°120 v° 06/04/1715 DSCF8765

Nicolas THIBAUT.

A tué d'un coup de couteau Jean LAGACHE à HOUPLIN.

Condamné à être pendu.

A.M.Lille 12122 affaire 532 f°120 v° 09/08/1715 DSCF8765

Jean Baptiste LEFEBVRE dit La Crainte, sergent du village de GENECH, prisonnier.

Le 27 septembre 1703 a été condamné à l'amende de 50 livres parisis par les hommes de fief de la terre et comté de GENECH pour avoir, la nuit du 20 au 21 août, blessé Procope DELEVALLEE le jeune à la cuisse à plaie ouverte et sang coulant d'un instrument pointu et tranchant en large, de plus atteint d'avoir, il y a douze ans environ, entré sur les 8h du soir chez Antoine LECLERCQ, cirier à GENECH, d'y avoir querellé la femme du dit et lui avoir présenté son fusil, d'avoir, une autre fois, **cassé les vitres de la dite maison pendant la nuit et suspecté d'avoir lâché sur la porte un coup de fusil chargé à dragées**. Et, devant nous, d'avoir, durant le pénultième siège de DOUAI, frappé sur la campagne Jean Baptiste DEMEUN d'un coup de petite happe dont il a été blessé au côté à plaie ouverte et sang coulant, d'avoir aussi porté un coup de chenet à Adrien Louis RAT il y a deux ans environ dans le cabaret "L'asne" et d'avoir depuis trois ans **insulté, injurié et menacé plusieurs fois le sieur CACHART**,

**pasteur de GENECH.** Atteint d'avoir, le dimanche 5 août 1714 **insulté scandaleusement Jean Baptiste HACHIN, lieutenant de GENECH dans l'église paroissiale pendant les vêpres** et fortement suspecté d'avoir été à deux reprises pendant la nuit insulter et menacé Victor DELEZENNE à sa porte en haine de ce que ledit faisait les fonctions de sergent de GENECH.

**Condamné à être banni cinq ans du royaume.**

A.M.Lille 12122 affaire 533 f°122 v° 16/08/1715 DSCF8767

Jean Baptiste LEFEBVRE de GENECH.

Le procureur ayant fait appel de la sentence ci-dessus au **parlement de Douai.**

**Condamné aux galères cinq ans.**

A.M.Lille 12122 affaire 534 f°123 v° 10/08/1715 DSCF8768

Gaspard ROUVENS.

Condamné à la question ordinaire et extraordinaire.

A.M.Lille 12122 affaire 535 f°123 v° 23/09/1715 DSCF8768

Bartholomé MERLIN, Marie Françoise GUISSINAN et Jacqueline LEMAN.

Lui condamné à être fustigé et banni 15 ans, elle banni 15 ans et la dernière 3 ans de la châtellenie.

A.M.Lille 12122 affaire 536 f°124 r° 05/10/1715 DSCF8768

Jacques CLARIS, sa femme et leur fils.

Le père a volé deux chariots sur les campagnes et le fils y a coopéré.

Le père condamné à être fustigé de verges par les carrefours de Lille et banni du royaume neuf ans, le fils banni trois ans du royaume et la femme renvoyée pour plus ample informé.

A.M.Lille 12122 affaire 537 f°124 r° 07/11/1715 DSCF8768

Gaspard ROUVENS.

**A volé plusieurs pièces d'argenterie à NOTRE-DAME DE GRACE.**

Condamné à cinq ans de galères.

A.M.Lille 12122 affaire 538 f°124 r° ../06/1716 DSCF8768

Philippe CORNIL de FRELINGHIEN.

Condamné aux galères pour 9 ans.

A.M.Lille 12122 affaire 539 f°124 v° 12/06/1716 DSCF8769

Jean Baptiste REUBENS, Antoine DELAVAL et François HENNION, ce dernier à présent mort et son cadavre visité par le chirurgien.

La nuit du premier au deux septembre 1715 le premier a attendu avec les autres, sur le grand chemin d'ARMENTIERES à ERQUINGHEM, Louis Charles WERQUIN accompagné de Louis ERNOULD pour les attaquer lors de laquelle attaque les dits attendus ont été blessés de coup de couteau à plaie ouverte et sang coulant.

REUBENS condamné à 50 florins d'amende, DELAVAL absout.

A.M.Lille 12122 affaire 540 f°126 r° 17/10/1716 DSCF8770

Adrien Louis CAMBIER.

Il y a six ans environ, dans la nuit, a volé une vache chez Cornil DHAENE laboureur à NEUVE EGLISE.

Condamné à être fouetté et banni cinq ans du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 541 f°126 v° 21/01/1717 DSCF8771

François MALLET, François RAMBAUT, Jean Baptiste WAUQUIER et Simon MOUTET d'ENNEVELIN, absents.

Le 28 octobre vers 23h à la sortie du cabaret, MALLET a attendu sur un champ au village de FRETIN Simon JACQUART avec lequel il s'était querellé le même et l'a frappé à la tête d'un coup de gros bâton dont le dit JACQUART est mort. Le dit RAMBAUT l'a attendu avec un bâton et a eut part, ayant sauté au col du dit JACQUART à dessein de le maltraiter.

MALLET condamné à être pendu et RAMBAULT à être banni de la châtellenie trois ans. Les deux autres sont déchargés de l'accusation.

A.M.Lille 12122 affaire 542 f°128 r° 05/07/1718 DSCF8772

Antoine, Jean et Pierre DILLIES, frères de VERLINGHEM sauf Jean de LAMBERSART et Jean LAMBIN manouvrier à QUESNOY SUR DEULE.

Les dits Pierre et Jean DILLIES seront appliqués à la question ordinaire et extraordinaire pour apprendre la vérité.

A.M.Lille 12122 affaire 543 f°129 v° 12/07/1718 DSCF8774  
Pierre et Jean DILLIES ci-dessus cités de VERLINGHEM et LAMBERSART.  
Ayant fait appel de la sentence au parlement de Douai.  
Le parlement confirme la sentence.

A.M.Lille 12122 affaire 544 f°130 r° 01/08/1718 DSCF8774  
Antoine, Jean et Pierre DILLIES, frères de VERLINGHEM sauf Jean de LAMBERSART et Jean LAMBIN  
manouvrier à QUESNOY SUR DEULE.

**Le dit Jean a avoué avoir mis le feu avec son père et leur valet au cabaret du "Chat" à WAMBRECHIES qui a brûlé en octobre 1708 et les dits Antoine et Pierre d'avoir fait menace à Jean Baptiste ROUSSEL en haine de cense.**

Chacun est condamné à 100 florins d'amende, le dit LAMBIN est déchargé de l'accusation.

A.M.Lille 12122 affaire 545 f°132 r° 09/08/1718 DSCF8776  
Antoine, Jean et Pierre DILLIES, frères de VERLINGHEM sauf Jean de LAMBERSART.

**Ayant appel au parlement de Douai.**

**Le dit Jean est condamné aux galères pendant quinze ans, Pierre banni 25 ans du royaume et Antoine pour 15 ans.**

A.M.Lille 12122 affaire 546 f°134 v° 16/10/1719 DSCF8779  
Antoine DAMPREMANNE et Jean Baptiste GUILBERT de Beaufuis paroisse de LA BASSEE.

Le premier a, le 2 juillet dernier vers soleil couchant, passé par un trou de la haie de son jardin et a porté un coup de baïonnette ou autre instrument sur l'épaule gauche de Pierre BOULANGER et d'être homme se faisant redouter de ses voisins. Le second a maltraité le dit BOULANGER de plusieurs coups de bâton.

Le premier est condamné à cinq ans de galères, le second sera amendé et admonesté en la chambre du conseil avec défense de récidive.

A.M.Lille 12122 affaire 547 f°136 v° 21/10/1719 DSCF8781

Antoine DAMPREMANNE prisonnier.

Ayant appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence.

A.M.Lille 12122 affaire 548 f°137 v° 04/02/1718 DSCF8782

Jean François RAMLER, Albert Joseph BLANQUART et Christophe WIBAUT prisonniers.

Le premier a écrit et porté le 16 janvier dernier une lettre de sommation au sr LAIGNEL, doyen de la collégiale de COMINES contenant **ordre de porter 5 livres de gros au lieu désigné avec menace contre sa personne et sa ferme** et une autre à Philippe COISNE, brasseur à COMINES avec pareilles menaces contre 6 livres de gros et avoir levé l'argent que le dit LAIGNEL a fait porter.

**Le premier est condamné à avoir les bras, jambes, cuisses et reins rompus vif sur un échafaud sur la grande place de Lille et mis ensuite sur une roue la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours, son corps étant porté sur le chemin de COMINES.** Les autres sont absouts.

A.M.Lille 12122 affaire 549 f°140 r° 14/02/1718 DSCF8784

Jean François RAMLER dit Ause.

Ayant appel au parlement de Douai.

**Le parlement le condamne à être étranglé à une potence sur la place de Lille un jour de marché jusqu'à ce que mort s'ensuive puis son corps sera brûlé et réduit en cendres jetées au vent.**

A.M.Lille 12122 affaire 550 f°141 v° 02/08/1720 DSCF8786

Jacques PILLOT fils de Jacques et Jacques PILLOT fils de Pierre, cousins à MOUCHIN prisonniers.

La veille de la dernière Pentecôte ont maltraité et blessé en haine de cense Denis DELECROIX.

Sont condamnés au bannissement du royaume pendant cinq ans.

A.M.Lille 12122 affaire 551 f°143 r° 16/07/1722 DSCF8787

Michel DELCAMBRE et Martin son fils.

Ayant tué à coup de couteau Jean François DELCAMBRE fils du dit Michel, et d'avoir blessé dangereusement Pierre Joseph MARTIN et Jean François CAUEVE de plusieurs coups de couteau.

Condamnés à être pendus à une potence sur la place de Lille.





A.M.Lille 12122 affaire 552 f°144 v° 09/07/1722 DSCF8789

Jean François CARRE fils du maréchal d'HERLIES.

La nuit du 22 au 23 mars dernier **a mis le feu** aux maisons de Philippe LEBLAN et la veuve DEBARGES à WICRES dont elles ont été entièrement consumées.

**Condamné à être brûlé vif** sur la grand place de Lille, son corps réduit en cendres et jeté au vent après avoir appliqué la question ordinaire et extraordinaire pour connaître ses complices et les **auteurs des incendies arrivés à Herlies en 1718 et années suivantes.**

Par appel au parlement de Douai.

Ajout : par visite au dit CARRE a déclaré que c'était lui qui avait mis le feu chez LEBLAN et la veuve en commençant par la petite maison en se servant d'un bout de cravate qu'il a allumée et fourrée dans le toit de paille et que le feu s'est communiqué à la maison de LEBLAN à raison qu'elles tiennent ensemble. N'ayant toutefois aucune querelle avec l'un ou l'autre mais qu'il **a mis le feu à Wicres à raison qu'il était trop soupçonné à HERLIES et qu'il n'aurait pas osé exécuter ce mauvais dessein à Herlies où il avait déjà mis le feu partout** chez Thomas FLAMENT la première fois (13/02/1718) au bois mort qu'il a allumé et fourré dans la paille qui couvre un mur de terre autour du jardin du curé d'HERLIES dans un endroit tout proche de la grange du dit FLAMENT dont la dite grange et une étable voisines furent entièrement brûlées. Il a mis le feu chez Jacques LEFEBVRE d'HERLIES (27/03/1718) avec de la mèche allumée qu'il a fourrée dans le toit de la couverture de la porte de la maison qui fut entièrement brûlée. Le 24/04/1718 chez Pierre HOCHART avec une tourbe allumée et une allumette qu'il a mise au bout et mise sous le toit dont la maison fut brûlée. Le 01/05/1718 chez Jean Baptiste RIDEZ avec du bois mort allumé dont la maison occupée par trois locataires ou ménagers fut entièrement brûlée. Le 08/05/1718 chez Gilles LAIGNEL cabaretier à HERLIES avec une mèche allumée et qu'aussitôt la maison entièrement consumée il a mit le feu avec du bois mort à la maison de Jacques Anselme DHALLUIN cabaretier à HERLIES qui fut entièrement consumée avec six autres, savoir celles de Michel GILLION, Jean FROIGNART, la veuve François BINAUT, Pierre Antoine MICHEL, Michel DELEBARRE et une autre non occupée. Le 22/05/1718 a mis le feu à la cuisine du dit HOCHART avec du bois mort allumé et fut entièrement brûlée. Le même jour chez Marie Anne FACHAUX et **comme plusieurs personnes sont accourues promptement il fut éteint à raison qu'il se trouvait un flot d'eau près de l'endroit.** Le 25/07/1718 chez François BONDUEL avec un charbon de feu mis dans la couverture de la petite grangette **dans l'endroit où il avait feint d'aller pisser** avec un charbon de feu pris dans la cuisine pendant que Marie Françoise RIDEZ était sortie. Le 09/10/1718 chez Marie Anne FACHAUX veuve de Maximilien LEFRANCO avec un charbon de feu fourré dans une meule de blé, maison entièrement consumée. Le 06/11/1718 dans l'étable d'Antoine DHENNIN à HERLIES avec du bois mort et entièrement brûlée. Le 13/10/1720 chez Robert TESTELIN avec du bois mort allumé fourré dans le toit du puits de la maison brûlée avec l'étable. Le 01/01/1722 chez Pierre GILLION avec un bout de cravate allumée fourrée dans le toit de paille dont **la ferme et plusieurs bestiaux furent brûlés.** En février 1722 chez Antoine PECQUE d'HERLIES avec du linge allumé avec le feu de sa pipe mis dans la couverture, **feu éteint par les gens qui vinrent au secours.** Le tout sans complice et sans que personne ne l'ai porté à cela et que **c'est la boisson qui en a été la cause.** Ajoute qu'une meule de colza à Gilles LAIGNEL, cabaretier, a brûlée il y a trois ans mais qu'il n'est pas l'auteur.

A.M.Lille 12122 affaire 553 f°150 v° 11/07/1722 DSCF8795

Jean François CARRE.

**Pour la cause ci-dessus** par appel au parlement de Douai.

**Le parlement le décharge de la question ordinaire et extraordinaire étant donnés ses aveux.**

Ajoute qu'il a mis le feu à la maison des enfants de Charles BUISINE, chez Jean Baptiste RAMBOU, chez Marie Claire BERVOIS, chez Jean Baptiste LEFEBVRE tous à HERLIES sans que le feu ait eu de suite, deux fois chez Jean François LEBLAN à WICRES où le feu ne prenait pas avec un morceau de linge. Allant à la dédicace chez le nommé BOULANGE, maréchal à WAVRIN, père de sa belle-mère, et s'y étant bien diverti, il mit le feu en sortant au fournil de la dite maison dont le fournil brûla entièrement. Il y a environ deux mois, vers 22h il tira un coup de fusil chargé de gros plomb sur la personne du nommé Cornil, valet au cabaret "Jérusalem" pour lui faire peur seulement. Il y a quatre ans étant chez Dominique DOBY, cabaretier à HERLIES, il a donné **un coup de couteau dans le poitrail d'un mulet** appartenant à François DOBY, meunier à HERLIES, **étant pris de boisson.** Etant près de le quitter nous a rappelé et a déclaré se souvenir d'avoir encore mis le feu chez Martin WACQUE à HERLIES mais ce feu n'a point eu de suite.

A.M.Lille 12122 affaire 554 f°153 r° 06/02/1723 DSCF8797

Barthélemy DESBIENS.

Condamné au bannissement perpétuel.

A.M.Lille 12122 affaire 555 f°153 r° 17/04/1723 DSCF8797

Jean Baptiste DEGORRE, Honoré et Dominique DEGORRE fils du dit Jean Baptiste, Philippe FEUTRY, François BURY, Martine FAUTRY femme du dit Jean Baptiste DEGORRE, Marie Marguerite WARLOP femme du dit Philippe FEUTRY, Marie Antoinette FEUTRY femme du dit BURY, Jean François Philippe BURY fils du dit François et Guillaume Martin FEUTRY fils de feu Jean et de la dite Marie Antoinette FEUTRY.

Honoré DEGORRE a écrit **8 des 13 billets ou lettres de menace de feu avec sommation de porter de l'argent aux endroits désignés**, d'avoir, il y a environ deux ans, gâté du lin appartenant à Pasquier CHARLET avec un râteau pendant deux nuits consécutives, il y a environ neuf mois dépouillé plusieurs arbres à fruits appartenant au dit CHARLET de leurs écorces et d'avoir fait pareille chose à Jean Baptiste BILLAU, d'avoir aussi mis le feu il y a environ dix mois à du lin en chaîne et en gerbes appartenant à Jacques MEAUX et d'avoir, le 19 du mois de mars dernier vers les 23h, mis le feu à la maison ou cense appartenant au dit MEAUX à ERQUINGHEM SUR LA LYS, laquelle fut entièrement consumée le tout **en haine de procès**.

**Condamné à être brûlé vif** sur la grande place de Lille, son corps réduit en cendres et jetées au vent.

Jean Baptiste DEGORRE pour de même avoir écrit 5 des 13 billets conduisant à menaces, en haine de procès.

Condamné à 15 ans de galères. Les autres sont absouts.

A.M.Lille 12122 affaire 556 f°157 r° 21/04/1723 DSCF8801

Jean Baptiste DEGORRE et Honoré son fils.

Ayant appelé au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence.

A.M.Lille 12122 affaire 557 f°159 r° 11/10/1723

Jean Baptiste BECU

Condamné à être fustigé et banni neuf ans.

A.M.Lille 12122 affaire 558 f°159 r° 27/11/1723

Pierre François CASTELAIN

Condamné à être pendu et par arrêt du parlement à être fustigé par les carrefours de Lille et aux galères à perpétuité.

A.M.Lille 12122 affaire 559 f°160 v° 08/01/1725 DSCF8805

Guillaume LESCHEVIN absent.

Le 22 juillet 1723 a blessé de plusieurs coups de couteau Dominique et Pierre Joseph POTTIER étant en querelle contre eux dans une prairie de BACHY.

Condamné à neuf ans de galères.

A.M.Lille 12122 affaire 560 f°162 r° 12/03/1725 DSCF8806

Joseph ROHART.

A écrit une lettre contenant menace de feu et l'a portée sous la porte d'Eloi LESOIL, censier à LA NEUVILLE, paroisse de PHALEMPIN.

Condamné à être banni à perpétuité du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 561 f°163 v° 24/03/1725 DSCF8808

Joseph ROHART

En appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence.

A.M.Lille 12122 affaire 562 f° 165 r° 13/04/1725 DSCF8809

Gilles DEFIVES.

Condamné à appliquer à la question ordinaire et extraordinaire et à 15 ans de galère.

A.M.Lille 12122 affaire 563 f°165 r° 03/07/1725 DSCF8809

Jean François LAGACHE.

Lui sera appliquée la question ordinaire et extraordinaire pour connaître la vérité.

A.M.Lille 12122 affaire 564 f°166 r° 12/07/1725 DSCF8810

Jean François LAGACHE du hameau de Loffraut à MONS EN PEVELE.

En appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence ci-dessus.

A.M.Lille 12122 affaire 565 f°167 r° 23/07/1725 DSCF8811

Jean François LAGACHE de MONS EN PEVELE.

Le 8 avril dernier **a mis le feu** à la maison de Mathias FAVIER, suspecté la nuit du premier au deux mai dernier d'avoir mis le feu à la maison de Jean Baptiste DOBRICOURT et encore suspecté d'avoir fait de même le 23 de mai chez Melchior JOUVENEL.

Condamné aux **galères pendant quinze ans et préalablement marqué d'un fer chaud des lettres G.A.L. sur l'épaule droite.**

A.M.Lille 12122 affaire 566 f°168 v° 28/07/1725 DSCF8813

Jean François LAGACHE de MONS EN PEVELE.

Appelant devant le parlement de Douai.

Le parlement le condamne aux galères à perpétuité et au fer sur l'épaule.

A.M.Lille 12122 affaire 567 f°170 r° 23/07/1725 DSCF8814

Philippe HESPEL.

A volé deux vaches en avril 1724 dans l'étable de Jean Baptiste LEPERS à LYS LEZ LANNOY et en mai dernier dans l'étable de Jean VINCRE de ROUBAIX.

Condamné à être battu et fustigé de verges aux carrefours, **marqué de la lettre V au fer sur l'épaule droite** et banni à perpétuité du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 568 f°171 v° 04/09/1725 DSCF8816

Jean Baptiste DELEFORTRIE de VERLINGHEM.

A volé il y a trois ans cinq écus dans un coffre dans la maison de Michel DUHEM à VERLINGHEM en forçant la serrure du coffre, a volé il y a quelque temps durant la nuit deux pilons de barrière sur le chemin et suspecté d'avoir volé il y a trois ou quatre ans de la monnaie dans les poches de Chrysole COINTRE de VERLINGHEM et au mois d'août dernier 17 livres de gros en espèces d'argent qui étaient cachées dans le lit du dit COINTRE.

Condamné à être battu et fustigé de verges, flétri d'un fer chaud marqué V sur l'épaule droite et banni cinq ans du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 569 f°173 r° 07/09/1725 DSCF8818

Le dit Jean Baptiste DELEFORTRIE.

Par appel au parlement de Douai.

Le parlement le condamne à être battu et fustigé, à être marqué des lettres G.A.L. et neuf ans de galères.

A.M.Lille 12122 affaire 570 f°174 v° 05/04/1726 DSCF8819

Florent WAYMEL, Jeanne Catherine LEROY sa femme et Marie Catherine Françoise WAYMEL leur fille.

La dite femme a fait écrire par sa fille trois lettres portant sommation de porter de l'argent dans les lieux désignés à **menace de feu**, de les avoir portés à la poste, d'avoir le 12/01/1726 été demander 56 florins à Josse LEROUGE de LA BASSEE, avoir récupéré 56 florins posés entre les pierres de grès dans les boucheries par Josse LEROUGE de VIOLAINE.

La dite fille a écrit trois lettres de menaces de feu dont une à Mademoiselle PIENCHON.

**La dite femme condamnée à être étranglée** sur la grande place un jour de marché, son **corps brûlé et jeté au vent**. Sa fille sera présente à la sentence de sa mère, battue et fustigée de verges, la corde au col et bannie à perpétuité du royaume. **Le mari est absout des accusations.**

A.M.Lille 12122 affaire 571 f°177 v° 09/04/1726 DSCF8822

Les dites mère et fille ci-dessus.

Par appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme les sentences.

A.M.Lille 12122 affaire 572 f°179 v° 12/08/1726 DSCF8824

Angélique GREGOIS et Marie Jeanne GOBERT.

La première a pris chez le nommé BONNIER marchand à LILLE, le 25 février dernier 14 florins de fil d'ouce, les premiers et 21 de mars envoyé prendre chez le dit 15 florins et 18 florins de pareil fil au moyen de trois lettres fausses **sous l'écrite et seing contrefait des filles SALADIN marchandes à LA BASSEE**, a fait écrire et dicté les trois lettres. Après que le feu soit éteint le premier juillet dernier chez HOCEDE, a pris un chaudron de cuivre jaune qu'elle a vendu 6 florins et a écrit deux lettres sous le nom et signature fausse de Gérine Françoise LE CHEVALIER de LA BASSEE et d'en avoir tiré de COUSIN, meunier à SAINGHIN un écu et un havot de farine. Suspectée d'avoir écrit de lettres de menace de feu.

La première est condamnée à être battue et fustigée de verges aux carrefours et lieux accoutumés de Lille, flétrie sur l'épaule droite au fer chaud de la lettre V et bannie à perpétuité du royaume. La seconde devra subir la question ordinaire et extraordinaire pour connaître la vérité.

A.M.Lille 12122 affaire 573 f°182 r° 16/08/1726 DSCF8826

Les dites femmes ci-dessus.

En appel au parlement de Douai.

Le parlement les condamne toutes deux à la question ordinaire et extraordinaire.

A.M.Lille 12122 affaire 574 f°183 v° 21/08/1726 DSCF8828

Les dites femme après la question.

Jeanne GOBERT a volé dans un passet chez François HERBAUT à LOOS 25 livres parisis et dans un coffre dans la chambre de la maison une paire de draps de lit, fortement suspectée d'avoir volé chez la Dame DE VERQUIGNEUL à QUINCY, où elle faisait la lessive, une serviette appartenant à la Damoiselle DEVILLERS, d'avoir volé d'autres pièces de linge chez la dite Dame et une serviette et une gorgerette chez DELEBARRE de LA BASSEE et encore d'avoir mis le feu à plusieurs maisons à LOOS et LA BASSEE.

La dite GOBERT est condamnée à être battue et fustigée de verges sur un échafaud à Lille, flétrie d'un fer chaud sur l'épaule dextre de la lettre V et bannie à perpétuité du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 575 f°185 v° 23/08/1726 DSCF8830

Les dites femmes.

En appel au parlement de Douai.

Toutes deux sont condamnées à être battues et fustigées de verges la corde au col aux carrefours et lieux accoutumés de LA BASSEE et, à l'un des dits lieux, flétries de fer chaud de la lettre V et bannies du royaume à perpétuité.

A.M.Lille 12122 affaire 576 f°188 r° 14/10/1726 DSCF8832

Pierre HOCEDE absent.

La nuit du 26 au 27 août 1724 **a brûlé avec préméditation** la maison de François WATTRELOS à BEAUCAMPS.

**Condamné à être brûlé vif et ses cendres jetées au vent.**

A.M.Lille 12122 affaire 577 f°189 v° 11/11/1726 DSCF8834

Jean Jacques Hubert MORTIER natif D'ECHALAN, canton de BERNES en SUISSE, **commis au bureau du secrétariat de Monsieur MELIAND**, conseiller d'Etat, intendant de justice, police et finances en Flandres.

**A écrit quelques lettres sous le nom du dit MELIAND et contrefait sa signature à dessein de tirer de l'argent.** A pris dans le bureau du dit MELIAND son cachet ordinaire, a écrit trois lettres au Sieur BAZELIS trésorier de la châtellenie de BAILLEUL, au Sieur CORTYL trésorier de la ville et châtellenie de CASSEL et à la Dame DESCHODT trésorière de la châtellenie de BOURBOURG pour leur demander chacun 600 livres de France pour être employés à quelque affaire concernant le roi ce que le dit CORTYL a fait. A écrit aux Sieurs LANGLEZ et MONTIGNY subdélégués du sieur de MELIAND et a rempli un **faux certificat** sous le nom de GRAVET avec **fausse signature** de MELIAND et ROMOND son secrétaire.

**Condamné à être pendu et les 16 louis de 24 livres pièce retrouvés sur lui seront remis au dit CORTYL.**

A.M.Lille 12122 affaire 578 f°192 r° 14/11/1726 DSCF8836

Le dit MORTIER.

Par appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence.

A.M.Lille 12122 affaire 579 f°193 r° ../12/1726 DSCF8837

Le dit MORTIER

Par lettre de commutation donnée du roi, **sa peine est réduite aux galères à perpétuité.**

A.M.Lille 12122 affaire 580 f°196 r° 21/03/1727 DSCF8841

Gilles François DEPLISSE dit de Bellegarde de CARVIN ESPINOY.

Convaincu d'avoir écrit et tenu la liste contenant les noms des bourgs et villages et de leurs lieutenants et y a noté les reçus dans des endroits où il a touché de l'argent et du grain, d'avoir écrit le mot de "refusé" dans la dite liste pour marquer les endroits où il n'a rien reçu, **d'avoir écrit et présenté des requêtes aux gens de Loi des villages où il s'adressait semblables à celles présentées aux gens de Loi de BONDUES par lesquelles il exposait les services qu'il avait rendu aux dites communautés la guerre dernière en qualité de partisan leur permettant de donner des marques de reconnaissance dans la prochaine guerre des bienfaits qu'il aura reçu d'eux et d'avoir**, en vertu d'icelle, reçu du lieutenant de BONDUES 48 patards, de celui de COURRIERES deux havots de grains,

de celui d'OIGNIES deux écus, d'EMMERIN trois florins et de plusieurs autres villages compris ESQUELMES et RAMELIS (RUMILLIES?) en Tournaisis pour 10, 20 et 30 patards.

Est condamné à être admonesté et tenu en prison deux mois avec défense de récidiver.

A.M.Lille 12122 affaire 581 f°198 v° 05/10/1727 DSCF8843

Jean FLEURQUIN, Jacques François FLEURQUIN son fils et Mathias COURCHELLE accusés présents, Pierre François FLEURQUIN et le nommé Gilbert (blanc) berger de LEERS, défaillants.

Les trois premiers sont absouts, Pierre François FLEURQUIN est atteint et convaincu d'avoir, le 29/06/1727, dans la cour de la "Cense d'Avril" à LEERS occupée par son père, aux cris du nommé Chrétien VANDEWEGAET, valet de la dite cense, s'être armé d'un fusil pour faciliter l'évasion du dit VANDEWAGAET des mains de ceux qui l'avaient arrêté, de les avoir avec le dit fusil couché en joue du moins certains d'entre eux, comme aussi usé de menaces à leur égard s'ils ne le relâchaient et d'avoir, après qu'ils eurent donné à connaître qu'ils étaient officiers et archers de la maréchaussée, continué les dits excès jusqu'à l'évasion affective du dit valet.

Condamné au bannissement du royaume pour neuf ans.

Le dit Gilbert (blanc) convaincu de l'avoir aidé est banni pour trois ans du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 582 f°201 V° 24/04/1727 DSCF8846

Cornelia ANNE [nom ou prénom ?], Mathilde HOOGHENULIET et Marie JOORES.

Sont mendiantes valides sans aveu ni domicile dites **Bohémiennes** et les deux premières ont été fustigées plusieurs fois et flétries par la justice et d'avoir, en décembre dernier, volé chez André MONNET de CYSOING une jupe et une rose de chambre et la dite JOORES d'avoir volé en décembre chez Jean Baptiste FLINOIS de Louvil une culotte de drap rouge.

Les dites Cornelia et Marie sont condamnées à être fustigées de verges la corde au col aux carrefours de cette ville et flétries sur l'épaule dextre d'un fer chaud **marquées de la lettre V** et la dite Mathilde à être battue et fustigée de verges sur un échafaud sur la grande place et flétrie de même puis elles seront toutes bannies du royaume à perpétuité.

A.M.Lille 12122 affaire 583 f°203 r° 06/05/1727 DSCF8847

Les dites ci-dessus.

En appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence sauf que Cornélie Anne repris de justice sous le nom de Marie HALICE et Marie JOORES seront **marquées du V**.

Prononcé aux dites accusées étant à genoux en la chambre de justice des prisons royales **avec explication par Philippe François NIEULAET, interprète juré des langues étrangères.**

A.M.Lille 12122 affaire 584 f°205 r° 03/06/1728 DSCF8849

Robert HOCEDE.

En avril dernier il a menacé d'un couteau Antoine François ROUZE.

Condamné à être banni du royaume cinq ans.

A.M.Lille 12122 affaire 585 f°206 r° 15/10/1728 DSCF8850

Pierre HOCEDEZ.

La nuit du 26 au 27 août 1724 il a brûlé à dessein la maison maintenant entièrement brûlée de François WATTRELOS de BEAUCAMPS.

Condamné à être brûlé vif et ses cendres jetées au vent.

A.M.Lille 12122 affaire 586 f°208 r° 21/10/1728 DSCF8852

Le dit HOCEDEZ.

Par appel au parlement de Douai.

Le parlement confirme la sentence et arrête qu'il **sera étranglé secrètement avant d'être brûlé.**

A.M.Lille 12122 affaire 587 f°209 v° 10/12/1728 DSCF8854

Mathias LUTUN de RADINGHEM.

A attaqué le 12 mai dernier, un couteau à la main, Marie Anne DELEFORTRIE et l'a terrassée.

Condamné à cinq ans de bannissement.

A.M.Lille 12122 affaire 588 f°209 v° 25/10/1729 DSCF8854

A la requête d'Angélique GARIN, veuve de Pierre BOUQSET, joint à elle Jean Philippe DEROUBAIX bailli de la seigneurie du Ratoir à NOMAIN contre Alexis GRANDSIRE et Marie Madeleine BOUQSET sa femme de NOMAIN.

A usé de menace de haine de cense vers la dite GARIN, en octobre 1727 a jeté dans le fossé le fumier voituré sur la terre de la dite GARIN, en juin 1728 a coupé vert l'avesture croissante sur ses terres, la nuit du 7 au 8 août coupé et emporté partie des épis et foulé l'avesture crue sur la même terre.



Condamné à être fustigé de vers aux carrefours et à quinze ans de galères étant flétri des lettres G.A.L. Son épouse a usé de menaces en haine de cense à l'égard de la dite GARIN et a eu part aux dégâts mentionnés ci-dessus.

Condamnée à être fustigée de verges aux carrefours et bannie du royaume quinze ans.

A.M.Lille 12122 affaire 589 f°212 r° 29/10/1729 DSCF8856

Marie Madeleine BOUQSET ci-dessus.

En appel au parlement de Douai.

**Le parlement confirme la sentence et ajoute la flétrissure au fer chaud à la fleur de lys sur l'épaule dextre.**

A.M.Lille 12122 affaire 590 f°213 v° 20/04/1730 DSCF8858

Louis PREVOST, Noël DESNOULLET de Lannoy et Antoine Floris MOSNIER de ROUBAIX tous absents.

Se sont efforcés le 16 mai 1729 de faire évader Jacques POLLET arrêté par Simon FOURNIER et Jean Baptiste LEMESRE, cavaliers de la maréchaussée.

Condamnés à être bannis trois ans du royaume.

A.M.Lille 12122 affaire 591 f°215 r° 10/05/1730 DSCF8859

N. fils de Gérard, capitaine au régiment de Lee et contre la mémoire de N. BARRET, lieutenant en la brigade du même régiment en garnison à LILLE dont N. GUFFROY est établi curateur tous absents.

**A tué en duel** feu N. BARRET.

Le premier est condamné à être pendu sur la place de Lille, ses biens meubles et immeubles confisqués au profit de sa majesté, déclaré infâme et dégradé de noblesse, le dit BARRET pour avoir pris part au duel **condamné à ce que sa mémoire soit éteinte, supprimée et condamnée à perpétuité et ses biens confisqués.**



## A.M.Lille 12123

A.M.Lille 12123 affaire 592 du 30/03/1753 DSCF8340  
Maximilien Joseph HENNART journalier à FRELINGHIEN

**Depuis plusieurs années fourni des remèdes pour différentes maladies, signament pour celle de langueur, distribuant des petits paquets contenant un peu de cire ou suif au moyen de quoi les porteurs devaient être impénétrables aux coups de fer et de feu, s'est vanté d'être le chef des sorciers, d'avoir pouvoir de les faire passer en revue, de faire voir le diable et de faire retrouver ce qui était perdu. Il s'est attiré la réputation d'être un homme dangereux, a abusé de la crédulité de ceux qui ont eu la faiblesse de le consulter.**

Condamné à être exposé pendant trois mercredis consécutifs à l'heure du marché sur un échafaud dressé sur la grande place de Lille avec un écriteau devant et derrière portant ces mots en grands caractères "*Imposteur et repourlicheur*" en y restant chaque fois deux heures puis à être banni à perpétuité du royaume et à 25 livres d'amende et dépenses de procès.

A.M.Lille 12123 affaire 593 du 09/08/1753 DSCF8341

Jean Baptiste ROSE dit Sans Pareil, boucher à LOMME  
N'a pas tenu son chien à l'attache le 20 juillet 1753.  
Condamné à 40 patards d'amende et dépenses.

A.M.Lille 12123 affaire 594 du 06/08/1753 DSCF8341

La veuve Pierre POLLET, la veuve Pierre Joseph DESROUSSEAUX, les enfants de Dominique CATTEAU, Philippe Jacques BOYAVAL, la veuve Jean ESQUINET et le nommé BACQUIN tous bouchers, chartier et tanneurs à TOURCOING

**Ont contrevenu à l'ordonnance du 6 juillet dernier de laisser courir les chiens pendant la nuit.**

Condamnés chacun au 6<sup>ème</sup> des dépenses, et une amende pour BOYAVAL de 3 florins et chacun des autres de 6 florins.

A.M.Lille 12123 affaire 595 du 24/09/1753 DSCF8342

Joseph François GODIN fils de François, vivant cellier à LILLE

Le 15 septembre a fait menaces à François Joseph DELANNOY sergent royal à ce siège et à Jacques Joseph DESFONTAINES clerc de maître Jean Baptiste GERARD, procureur à LILLE au sujet du décret commencé à ce siège au sujet de maisons lui appartenant à SECLIN, réitérant les menaces chez le dit DESFONTAINES.

Condamné à 8 jours de prison avec défense de récidiver à peine de peine corporelle.

A.M.Lille 12123 affaire 596 du 06/10/1753 DSCF8343

Jean RASSON, boucher à LEERS

Il y a 6 ou 7 ans vers minuit a écarté de fère (sic) de Marie Anne Joseph MEURISSE lorsqu'il accompagnait sa sœur qui retournait chez elle **dans le dessein d'attenter à sa pudeur, de l'avoir terrassé et ensuite passé sa main sous ses jupes avec force et violence.** Fortement suspecté de l'avoir blessée à la cuisse avec effusion de sang. S'est rendu nuitamment chez Jeanne Joseph MASCAR où **il s'est approché du lit dans lequel elle était couchée avec son mari qui était alors pris de boisson et a tenté de la séduire par ses faits et discours.** Pendant la moisson 1751 a insulté Marie Barbe BOIETE sur la piedsente du triez à Locques à L'Ampanpon, lui passant la main jusqu'aux parties nonobstant sa résistance, lui levant les jupes au dessein de la forcer. A souvent pris querelle avec le propriétaire de la maison qu'il occupait lorsqu'il lui demandait de l'argent. La nuit de la St Jean 1751 a frappé brusquement à sa porte pour le faire lever en disant "*diable, viens me parler*" et ensuite est entré au corps de garde du village de LEERS et s'y être saisi d'un fusil et l'a déchargé dans un tilleul près du dit corps de garde.

Condamné à être fustigé nu de verges sur les épaules aux carrefours de Lille puis mené aux galères pour 15 ans étant flétri sur l'épaule dextre des lettres GAL et dépenses du procès.

A.M.Lille 12123 affaire 597 du 16/11/1753 DSCF8344

Louis BADOU fermier à AVELIN

**Pour ne pas avoir tenu son chien à l'attache.**

Condamné à 6 florins.

A.M.Lille 12123 affaire 598 du 19/11/1753 DSCF8344

Martin MONPAYS berger de la veuve DAVRIL à AVELIN

Pour ne pas avoir tenu son chien à l'attache.

Condamné à 30 patards.



A.M.Lille 12123 affaire 599 du 19/11/1753 DSCF8344  
Dominique DELANNOY fermier à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES  
Pour ne pas avoir tenu son chien à l'attache.  
Condamné à 6 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 600 du 19/03/1754 DSCF8344  
Nicolas DERACHE, boucher à LANNOY  
Pour ne pas avoir tenu son chien à l'attache.  
Condamné à 6 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 601 du 27/05/1754 DSCF8344  
Jean Baptiste ROSE dit Sans Pareil, boucher à LOMME  
Pour ne pas avoir tenu son chien à l'attache.  
Condamné à 3 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 602 du 16/08/1754 DSCF8345  
Jacques Philippe LOUCHEUR fils de Jacques, cocher à LILLE  
Accusé d'homicide sur Marie Joseph PLANQUES veuve de Louis Michel Joseph PENNEQUIN de LILLE.  
Tête nu à genoux affirme avoir demandé lettre de rémission. Lettre enregistrées le 19, condamné à 20 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 603 du 21/11/1754 DSCF8345  
Jean Baptiste CORSET fils de Jean, natif de NEUVILLE EN FERRAIN, garde, visiteur au bureau du Dronquart contre Alexandre CLARIS tonnelier et Adrien BRUTIN perruquier à NEUVILLE EN FERRAIN.

A.M.Lille 12123 affaire 604 du 07/12/1754 DSCF8346  
Le lieutenant bailli de LANNOY contre Joseph BRISSE employé de la brigade de Hampenpont et complices.  
S'est querellé le 14/10 dernier dans et vis-à-vis du cabaret du "Damier" à LANNOY où il était armé d'un pistolet de poche et d'un sabre qui a été cassé durant la querelle. A frappé Robert Joseph GHESQUIERES, cavalier de la maréchaussée de Flandre qui portait sa bandoulière et qui était accouru pour apaiser la querelle. A porté des coups de poing au dit GHESQUIERE et à Antoine Joseph PARENT, homme de garde de la dite ville alors qu'ils le conduisaient en la prison de LANNOY peu distante du dit cabaret.  
Condamné à trois ans de bannissement du royaume.

A.M.Lille 12123 affaire 605 du 24/01/1755 DSCF8346  
Jean Baptiste DUMOULIN sergent de PERONNE, Bernard Joseph et Pierre Joseph ses fils de PERONNE  
Sur plaine de BIGORRE brigadier des gardes commis à la conservation de la chasse dans la plaine.  
Condamnés à chacun 3 mois de prison et 100 florins d'amende solidairement.

A.M.Lille 12123 affaire 606 du 24/01/1755 DSCF8347  
Jean Baptiste MILLESCAMPS natif de MOUVAUX  
Le 8 juin 1754 vers une heure de relevée **a mendié par récidive** en cette ville de LILLE.  
**Condamné à être enfermé au pain et à l'eau dans l'hôpital de la Charité Générale à LILLE pendant trois mois, étant marqué de la lettre M au bras droit et défense à lui de récidiver.**

A.M.Lille 12123 affaire 607 du 07/03/1755 DSCF8347  
Louis BOURGOIN employé des Fermes du roi à la brigade de CAMPHIN EN PEVELE  
Le 25 janvier au soir dans la chambre du cabaret occupé par la veuve Jean BARBIEUX à GRUSON s'est querellé avec des employés de la brigade de GRUSON et plusieurs paysans, a pris son fusil et est sorti sans menace. A quelques pas de la porte a bandé son fusil qui a raté, l'a rebandé et tiré son coup à travers la chambre dont Pierre Joseph BARBIEUX, sergent de brigade, **a eut la cuisse percée de deux balles dont il est mort quelques heures après.**  
Condamné à être pendu à une potence sur la grande place de Lille et à 100 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 608 du 12/06/1755 DSCF8348  
Lecture de la lettre de rémission accordée à Jean Baptiste COUSIN fils de Simon de FRELINGHIEN pour l'homicide en la personne de Michel Joseph BONDUEL fils de Nicolas de FRELINGHIEN, en la présence du dit coupable la tête nue et à genoux qui a affirmé que le contenu est juste. Entérinée le 14 juin.

A.M.Lille 12123 affaire 609 du 26/06/1755 DSCF8349

Jacques François PICAVET

S'est trouvé le 4 juin dernier vers 8h du matin sur le chemin de Tournai à la Croix d'Avene hameau d'Ennequin paroisse de LOOS sur lequel passait Rose Agathe LESCAILLET femme d'André BONVIN d'Ennequin chargée d'un faix de fourrage sur la tête. Il s'est caché dans un champ avesti de blé pour la surprendre. **Lui a passé la main sous les jupes, lui a fermé la bouche avec le tablier qu'elle avait sur la tête et s'est assis sur sa poitrine, lui a levé les jupes jusqu'à la gorge et porté la main sur la partie et de l'avoir ensuite traînée par un pied vers l'autre bord du chemin où il a réitéré ses excès, insultes et voies de fait.**

Condamné à être battu et fustigé nu aux carrefours de Lille et banni 15 ans du royaume.

A.M.Lille 12123 affaire 610 du 19/07/1755 DSCF8349

Pierre Florent DELOS de THUMESNIL paroisse de FACHES arrêté par les gardes commis à la conservation de la chasse dans la plaine.

Condamné à la prison jusqu'à la fin du présent mois.

A.M.Lille 12123 affaire 611 du 10/01/1756 DSCF8350

Jean Baptiste ROGER marchand et Louis François BAUDOUX fils de Louis du hameau d'ENNETIERES paroisse d'AVELIN

Le dimanche 16 novembre dernier entre 5 et 6h du soir ont braconné armés de fusils sur la terre de FRETIN où ils furent arrêtés par Jean Baptiste DESCARPENTRIES sergent d'AVELIN et Joseph DEBOUT sergent d'ATTICHES.

Condamnés à 3 mois de prison et chacun à 100 florins d'amende. De quoi ils font appel. Le 16 ROGER se déporte de l'appel.

A.M.Lille 12123 affaire 612 du 13/08/1756 DSCF8351

Charles Joseph FREMAUT de LOOS, Pierre Louis CARRY et Marie Anne CRETAL sa belle-fille de WAVRIN

Le dit CARRY est entré le 13 juillet 1756 vers 5-6h du soir dans un jardin ouvert à TOURMIGNIES dans lequel il y avait du linge pour y voler deux chemises. Fortement suspecté d'avoir sollicité et engagé le dit FREMAUT qui l'accompagnait et en a volé une troisième.

CARRY est condamné à être battu et fustigé de verges sur les épaules sur un échafaud sur la grande place de Lille et flétri sur l'épaule dextre de la lettre V puis banni neuf ans du royaume.

FREMAUT est condamné pour le dit vol à être présent lorsque le dit CARRY sera fustigé et flétri puis banni cinq ans du royaume.

La dite CRETAL a mis les dites chemises dans son paquet et s'en est chargée, sachant qu'elles étaient volées. Condamnée à être admonestée et à ne plus recommencer.

A.M.Lille 12123 affaire 613 du 18/06/1757 DSCF8353

Pierre Joseph LEGRAND scieur de bois à SAINT OMER

Le 12 mai dernier vers midi a ouvert la porte d'une maison sur un chemin à LOMME en tirant la clinche à cordon qui la tenait fermée et d'y être entré dans la cuisine pour y voler 3 florins dans une poche de femme.

Condamné à être fustigé nu de verges sur les épaules sur un échafaud sur la grande place de Lille et flétri sur l'épaule dextre de la lettre V puis banni trois ans du royaume. Sentence confirmée par arrêt du

**Parlement de Flandre** le 22 et exécutée de 25.

A.M.Lille 12123 affaire 614 du 07/10/1757 DSCF8354

Mathias Joseph TELLIER dragon au régiment de THIANGES

Le 9 août vers une heure de relevé allant vers le château de RONCQ **a insulté de paroles le seigneur du dit lieu.**

**Condamné à 15 jours de prison.**

A.M.Lille 12123 affaire 615 du 11/10/1757 DSCF8354

Charles Joseph DUQUESNE marchand à TOURCOING contre Jean Noël DELECOUR marchand de vin à TOURCOING, Pierre DELECOUR son fils de PONT A CHIN.

A.M.Lille 12123 affaire 616 du 08/04/1758 DSCF8354

Antoine, Jean Baptiste et Théodore VANDOSME frères, charpentiers à CROIX

Le dit Antoine est entré le 20 février dernier vers 9h du soir dans le cabaret occupé par ROUSSEAU à CROIX où se trouvaient quelques habitants, y a porté un coup de point à l'un d'eux ce qui a donné lieu à le chasser du dit lieu où il est revenu avec ses deux frères en voulant forcer la porte à coups de poing, criant qu'il fallait qu'il les tuent tous.

**Condamné à 3 mois de prison** et défense de récidive.

Le dit Jean Baptiste pour le dit acte et suspecté d'avoir le 4 du dit mois de mars chez le dit ROUSSEAU l'après-midi dit qu'ils n'iraient point le lendemain à la messe et qu'il les tuerait.

**Condamné à 2 mois de prison** et défense de récidive.

Le dit Théodore pour le dit acte.

Condamné à être admonesté et à 15 jours de prison avec défense de récidive.

A.M.Lille 12123 affaire 617 du 15/06/1758 DSCF8355

Charles Alexandre DESTOMBES fabricant à ROUBAIX

A tué Adrien TIBERGHIEU peigneur de laines à TOURCOING.

A obtenu lettre de rémission qui a été lue tête nue et à genoux. Entérinée le 16 juin.

A.M.Lille 12123 affaire 618 du 28/10/1758 DSCF8356

Pierre François LEDOUX

Par récidive et usant de pratiques superstitieuses et scandaleuses **a abusé de la crédulité publique sur la fausse réputation qu'il se donnait de guérir de prétendu sortilège et de faire retrouver les effets perdus ou volés.**

Condamné à être exposé trois jours de marché consécutifs sur un échafaud sur la grande place de Lille avec un écriteau devant et derrière portant ces mots en grands caractères : "*Imposteur public*" et d'y rester chaque fois deux heures puis banni du royaume 25 ans et à 25 livres d'amende envers le roi.

A.M.Lille 12123 affaire 619 du 12/12/1758 DSCF8357

Quentin CRUQUÉ lieutenant de LEZENNES, Bon CRUQUÉ et Vincent FAYEN fermiers au dit lieu

Arrêtés par les gardes commis à la conservation de la chasse dans la plaine.

A.M.Lille 12123 affaire 620 du 22/03/1759 DSCF8357

Pierre Joseph CUVÉLIER fils de Marc Antoine, laboureur à QUESNOY SUR DEULE

A tué Gilles LEPLAT du dit lieu.

Présent tête nue et à genoux a entendu la lettre de rémission obtenue, affirmant que son contenu est véridique. Entérinée le 23 mars.

A.M.Lille 12123 affaire 621 du 12/05/1759 DSCF8357

Pierre Antoine LEFEBVRE

Pris par le garde chasse.

Condamné à 3 mois de prison et 6 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 622 du 26/04/1759 DSCF8357

Michel François BUISINE dit de Romé, Jean Martin DUBOIS dit Chabo et Hubert Hippolyte BEUDAR laboureur et charpentier à SANTES.

A.M.Lille 12123 affaire 623 du 01/08/1759 DSCF8358

Philippe François FAVIER fermier de la ferme du Blocus à MONS EN PEVELE contre Louis JACQUES et HOUZE domestiques de la ferme de Maladré.

A.M.Lille 12123 affaire 624 du 21/08/1759 DSCF8358

Antoine Joseph FRUIT, Philippe Louis THIBAUT, Jacques MARGA, les enfants de la veuve Philippe DUHIN et Adrien LANOY de SAINGHIN EN MELANTOIS

**Défense leur est faite de faire dans la suite des palées ou crepettes dans les marais du dit lieu aux peines prévues par l'ordonnance et sont condamnés aux dépenses.**

A.M.Lille 12123 affaire 625 du 17/10/1760 DSCF8358

Maitre Charles Maurice CRAME **prêtre**

**Arrêté par le garde commis à la conservation de la chasse dans la plaine.**

Condamné à 100 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 626 du 09/11/1760 DSCF8359

Charles François Joseph POISSONNIER **sergent de la prévôté** de LILLE

**Sans mandement de justice a arrêté le 24 octobre dernier un étranger** qu'on dit se nommer DUPREILLE ou DUPREDERELLE et l'a fait garder par trois recors à justice pendant 16 jours dans une chambre haute du cabaret de "La Biche" rue des Malades à LILLE.

Condamné à l'interdiction d'office pendant trois mois, **à déposer sa masse au greffe** pendant le dit temps et aux frais de procès.



A.M.Lille 12123 affaire 627 du 07/03/1761 DSCF8360  
Antoine Joseph COUPLEUX laboureur à CHERENG

A.M.Lille 12123 affaire 628 28/04/1761 DSCF8360  
Jean Baptiste DELESCLUSE

Vers minuit du 12 au 13 de ce mois a été frapper violement avec un bâton à la porte de la ferme occupée par Alexis CASTEL à HEM pour y demander 50 cens à menace d'y mettre de suite le feu. En a demandé ensuite 20, réitérant sa menace et a refusé 7 ou 8 qu'on lui passait sous la porte, disant qu'il était avec quarante personnes.

Condamné à être fustigé de verges la corde au col aux carrefours de Lille, flétri des lettre GAL et conduit aux galères à perpétuité et à 100 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 629 du 17/11/1761 DSCF8361

Le conseiller avocat du roi **contre le cadavre** de Jean Baptiste François DUPRELLE **accusé de suicide. Dument atteint et convaincu de s'être défait comme homicide de soi-même s'étant pendu par le col ayant un mouchoir de soie passé dab un nœud coulant et fortement lié à un autre mouchoir en bleu qui entourait une poutrelle de son cachot.**

**Condamné à ce que sa mémoire demeurera condamnée et supprimée à perpétuité et son cadavre attaché par l'exécuteur de la haute justice au derrière d'une charrette et trainé sur une claye la tête en bas et la face contre terre par les rues de cette ville jusqu'à la grande place où il sera pendu par les pieds à une potence pendant deux heures puis conduit aux fourches patibulaires de cette ville en confisquant ses biens au profit de sa majesté et condamné aux frais du procès.**

A.M.Lille 12123 affaire 630 du 15/12/1761 DSCF8362

Pierre Joseph RAOUT et Joseph ROGER de LILLE

Ont chassés sur la plaine.

Condamnés ensemble à 20 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 631 du 15/12/1761 DSCF8362

Antoine DELEMARRE d'HELLEMMES

A chassé sur la plaine.

Condamné à 12 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 632 du 18/12/1761 DSCF8362

Pierre Noël DUFOUR berger à RONCHIN et Pierre DELEMERRE son maître, fermier au dit lieu

Ont chassé dans la plaine.

Condamnés aux dépenses mais n'ayant pas tiré, à rien d'autre.

A.M.Lille 12123 affaire 633 du 31/12/1761 DSCF8363

Allard François DUMORTIER

A reproché insolément à maître NIECLE, conseiller à ce siège, au sortir de la chambre du conseil.

**Condamné à 15 livres d'amende aux pauvres de la charité générale de LILLE.**

A.M.Lille 12123 affaire 634 du 09/03/1762 DSCF8363

La Dame comtesse DE THIENNES de LOOS prenant le fait et cause de Dominique Joseph DELESALLE fermier à HALLENNES LEZ HAUBOURDIN

A chassé sur la plaine.

Condamnée à 30 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 635 du 09/03/1762 DSCF8363

Julien DESFONTAINE laboureur à Ferrières paroisse de WATTIGNIES

A chassé sur la plaine.

Condamné à 6 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 636 du 06/08/1762 DSCF8364

Pierre Jacques LORTHIOIR sergent de MOUVAUX avec un quidam (reconnu plus tard comme étant Jean CHOISY) revêtu d'un habit de couleur cannelle, domestique du Sieur Louis Balthazar Joseph GHESQUIERE de NIEPPES qui était derrière le cabriolet de ce dernier sur le grand chemin de Lille à Armentières le mercredi 21 juillet 1762 vers 19h, après visite par Gilles Albert BARBIER, chirurgien, de Jean Baptiste DELANNOY. Puis avec Guillaume DESRUMAUX.

Le 28 juin dernier vers 18h sur le chemin de Lille à Tourcoing le dit DESRUMAUX, contumace, a insulté, battu et maltraité deux particuliers de coups de fouet et bâton nommé tordoir dont l'un fut blessé à la tête.

Condamné à 9 ans de bannissement du royaume et à 100 livres d'amende vers le roi.

Le dit LORTHIOIR a refusé de porter main-forte.

Condamné à ne plus exercer pendant un mois et solidairement aux dépenses sauf ceux de contumace au dit DESRUMAUX seul.

A.M.Lille 12123 affaire 637 du 18/09/1762 DSCF8364

Le procureur du roi **contre le cadavre** de Jean LERNOULD dit Gros Jean **accusé de suicide**

Accusé de s'être de fait et homicidé soi-même s'étant étranglé avec un morceau de linge autour du col dans lequel il avait passé un petit bâton en forme de tourniquet.

Condamné à sa mémoire éteinte et supprimée à perpétuité, son cadavre accroché attaché par l'exécuteur de la haute justice au derrière d'une charrette et trainé sur une claye la tête en bas et la face contre terre par les rues de cette ville jusqu'à la grande place où il sera pendu par les pieds à une potence pendant deux heures puis conduit aux fourches patibulaires de cette ville en confisquant ses biens au profit de sa majesté et condamné aux frais du procès.

A.M.Lille 12123 affaire 638 du 09/11/1762 DSCF8365

Jean CHOISY domestique du sieur Louis Balthazar Joseph GHESQUIERE de NIEPPES

Le 21 juillet dernier sur le grand chemin de Lille à Armentières vers 18h, lors **d'une rixe entre son maître et quelques paysans**, a blessé Jean Baptiste DELANNOY à plaie ouverte et sang coulant d'un coup de couteau de chasse dont le dit DELANNOY a le bras percé.

Condamné à être blâmé, défense de recommencer, à 3 mois de prison et 50 livres d'amende.

Le dit GHESQUIERE **accusé de coups de fouet donnés à trois paysans, disant au dit CHOISY de frapper hardiment.**

Condamné à être admonesté et interdit de récidive et à **1000 livres de France d'aumône aux pauvres de la charité générale de LILLE.**

A.M.Lille 12123 affaire 639 du 22/04/1763 DSCF8366

Jacques LEFEBVRE valet de meunier à TEMPLEUVE EN PEVELE

Est entré chez son maître le soir du 23 mars dernier par le soupirail de la cave qui n'était masqué que de paille et d'est ensuite introduit dans les places au moyen d'une effraction au tambour intérieur de la dite cave pour y voler une culotte de panne rouge, une paire de boucles de couleurs d'argent et trois bagues de cuivre. Suspecté d'avoir volé 9 livres de France.

Condamné à être fustigé nu de verges, la corde au col aux carrefours de Lille, flétri à l'épaule dextre des lettres GAL, conduit aux galères à perpétuité et à 100 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 640 du 01/08/1763 DSCF8367

Antoine Joseph CORDONNIER marchand de vin sous l'enseigne "La Nouvelle Aventure" au faubourg Notre-Dame à LILLE

A chassé dans la plaine.

Condamné à 20 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 641 du 01/08/1763 DSCF8367

Jean Baptiste DELERUE fermier à ANSTAING

A chassé dans la plaine.

Déchargé (photo 8369)

A.M.Lille 12123 affaire 642 du 01/08/1763 DSCF8367

Antoine DURIEZ marchand brasseur à LILLE

A chassé dans la plaine.

Déchargé.

A.M.Lille 12123 affaire 643 du 03/12/1763 DSCF8367

Jean DESMONS fermier à ENNETIERES LEZ AVELIN

A chassé dans la plaine.

Condamné à 50 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 644 du 03/12/1763 DSCF8368

N. DEROUBAIX dit Crespin journalier à ENNEVELIN

A chassé dans la plaine.

Condamné à 12 florins d'amende, n'ayant pas tué.

A.M.Lille 12123 affaire 645 du 11/01/1764 DSCF8368

Philippe DOURNEL ayant un procès extraordinaire commencé devant les hommes de fief de WILLEMS et continué par ceux de TRESSIN

Le 15 octobre dernier vers le soir a volé chez un particulier de WILLEMS un livre de prières garni d'argent et une paire de boucles d'argent. Suspecté d'être entré le même jour vers midi chez un particulier à TRESSIN au moyen d'une effraction faite à une fenêtre pour entrer dans une chambre où il a forcé un coffre et préparé un paquet des effets qui s'y trouvaient dans l'intention de les emporter. Suspecté d'avoir volé le 4 octobre différents effets.

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille, flétri au fer à l'épaule dextre d'un V, banni du royaume 15 ans et à une amende de 50 livres.

A.M.Lille 12123 affaire 646 du 04/05/1764 DSCF8369

Jean François Joseph DELESALLE cabaretier à ESQUERMES sous l'enseigne de "Saint Martin"

A tué François Joseph DRUMÉZ vacher à LILLE.

Tête nue et à genoux a entendu la lettre de rémission et a affirmé que son contenu est véridique. Entérinée le 5.

A.M.Lille 12123 affaire 647 du 06/10/1764 DSCF8369

Jacques LECOMTE, Pierre THOMAS dit Lacouture et André CHEVERY.

Le dit CHEVERY s'est introduit la nuit du 29 au 30 juillet dernier dans la cour du cabaret sous l'enseigne "Les Trois Chevaux" à HAZEBROUCK en ayant trouvé la porte ouverte pour y voler 16 pièces de toile de coton et de fil et coton et siamoise et six pièces de cordons de fil noir qui étaient emballées dans un panier sur une charrette. Fortement suspecté d'avoir coupé pour parvenir au vol la toile appelée bassière et plusieurs cordes qui couvraient et liaient les dites marchandises.

Les dits THOMAS et LECOMTE étant ses complices ayant participé au dit vol, s'étant rendus à la porte de derrière pendant que le dit CHEVERY commettait le vol, d'avoir reçu les marchandises et apporté en cette ville pour les partager, d'en avoir débité une partie pour avoir juste part.

Condamnés à être fustigés aux carrefours de Lille, flétris des lettres GAL sur l'épaule dextre, **conduits aux galères 25 ans** et chacun à 100 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 648 du 29/11/1764 DSCF8370

André Joseph BOSSART ouvrier de batelier à NIEPPES

A tué Louis Vincent Joseph DELEBECQUE fils de François, journalier à ARMENTIERES.

Etant à genoux et nue tête a entendu la lettre de rémission à lui accordée et a juré qu'elle contient la vérité. Entérinée le 30.

A.M.Lille 12123 affaire 649 du 18/01/1765 DSCF8371

Jean EUGENE cocher en cette ville (ou Jean Eugène COCHER?) de LILLE

A tué Marie Monique LEMAIRE femme de Jacques Cornille LION, blanchisseur à LILLE.

Tête nue et à genoux a entendu la lettre de rémission à lui accordée et a attesté de sa vérité. Entérinée le 19.

A.M.Lille 12123 affaire 650 du 15/02/1765 DSCF8371

Michel DUPONT dit Gros Nez de LEZENNES

A chassé dans la plaine.

Condamné à 3 mois de prison et 100 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 651 du 15/02/1765 DSCF8371

Marie Thérèse DUTOIT veuve de Jacques ROUSSEL, fermière à FIVES

**Ordonnance sur les chiens.**

**Ne possédait pas de chien en juillet 1764.**

A.M.Lille 12123 affaire 652 du 05/05/1765 DSCF8371

Pierre Joseph CASTEL de METEREN

Suite au testament de Marie Françoise CASTEL d'ARMENTIERES en faveur de Pierre DELEBARRE et des enfants de Marie Madeleine DELEBARRE passé devant M<sup>e</sup> Jacques Philippe BAYART à ARMENTIERES le 22/03/1753 contre quoi il s'élève. **Le testament ayant été écrit hors de la présence des témoins qui n'ont pas entendu la testatrice le dicter.**

Demande d'information.

A.M.Lille 12123 affaire 653 du 01/08/1765 DSCF8372

Jean Joseph TAILLIEZ de FRETIN et N. DEROUBAIX dit Crassin d'ENNEVELIN

Chasse dans la plaine ou problème de chien ?

Condamnés à 3 mois de prison et 100 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 654 du 01/08/1765 DSCF8372  
Pierre François DHENRY de TEMPLEUVE EN PEVELE  
Chasse dans la plaine ou problème de chien ?  
Elargi des prisons royales.

A.M.Lille 12123 affaire 655 du 22/11/1765 DSCF8372  
Louis MASINGUE journalier à SAINGHIN EN MELANTOIS  
Chasse dans la plaine ou problème de chien ?  
Condamné à 3 mois de prison et 100 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 656 du 28/06/1766 DSCF8372  
Jean Chrysostome BARRANQUET, négociant à ROUBAIX contre Florin ROUSSEL, négociant à ROUBAIX.

A.M.Lille 12123 affaire 657 du 13/08/1766 DSCF8373  
François TIRLIMONT huilier au faubourg des Malades à LILLE  
Chasse dans la plaine ou problème de chien ? A dit mauvais propos et injures (page suivante).  
Condamné aux frais.

A.M.Lille 12123 affaire 658 du 21/09/1766 DSCF8373  
Nicolas AUCQUIER (WAUCQUIER) laboureur à ENNEVELIN  
Chasse dans la plaine ou problème de chien ?  
Condamné à 3 mois de prison et 25 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 659 du 19/02/1767 DSCF8373  
N. DEBAILLEUL **lieutenant** de FLERS et N. DAILLIEZ **lieutenant** de MOUCHIN  
**Ont mis dans une maison de force, pour cause d'imbécilité, deux personnes avec Pierre Joseph GARIN sans autorisation ni mandement de justice à la charge de leurs communautés.** Le dit GARIN a, le 22 janvier 1767 conduit sans autorité les dits deux imbéciles à l'**Hôtel Dieu de Paris** pour une somme prévue. L'un d'eux étant revenu peu de jours après.  
Seront mandés en la Chambre du conseil pour y être admonestés avec défense de récidive et frais du procès.

A.M.Lille 12123 affaire 660 du 21/03/1767 DSCF8374  
Hubert Joseph LIAGRE sergent de FACHES  
Chasse dans la plaine ou problème de chien ?  
Condamné aux dépenses et à 12 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 661 du 19/08/1767 DSCF8374  
Guillaume François CORNIL  
Accusé d'être l'auteur de billets **menaçant de mettre le feu.**  
Note en marge : **l'incendie n'étant pas cas royal, le chapitre St Pierre a du reprendre le procès.**

A.M.Lille 12123 affaire 662 du 28/12/1767 DSCF8374  
Pierre Joseph et François Joseph HAVRIN frères et dîmeurs à LEERS  
Le dimanche 13 décembre 1767 entre 6 et 7h du soir ont arrêté un domestique de la ferme du Coulombier qui revenait chez lui au travers des champs dans le temps que descendait pour traverser la frette qui couvre le fossé pour lui demander la vie ou la mort en lui pressant la gorge avec violence pendant que l'autre le fouillait et prirent 3 florins 9 patards. Le quittant en lui demandant de faire serment de ne rien déclarer.  
Condamnés à être battus de verges sur les épaules aux carrefours de Lille, et l'un d'eux marqué au fer sur l'épaule dextre de la lettre V puis bannis du royaume 9 ans et à 25 livres chacun d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 663 du 05/12/1768 DSCF8375  
Le fils du maréchal d'HELLEMMES nommé mon frère (Jean Baptiste) HUBERT sera pris au corps et les nommés Pierre Antoine et Pierre Joseph DHELLEMMES dits Petits Radis, frères, le premier valet chez le meunier d'HELLEMMES et le second manouvrier de maçon au dit lieu.  
Se sont trouvés dans une dispute dans la soirée du 1<sup>er</sup> du présent mois et ont battu et maltraité différents particuliers.  
Doivent comparaître devant la Chambre du conseil le jeudi 15 de ce mois. N'y sont pas comparus.

A.M.Lille 12123 affaire 664 du 20/02/1769 DSCF8376

Les lieutenant et gens de Loi du village de SAINGHIN EN MELANTOIS.

**Ont contrevenus aux ordonnances concernant le tourbage dans les marais.**

Condamnés à 12 florins d'amende pour cette fois seulement.

A.M.Lille 12123 affaire 665 du 20/02/1769 DSCF8376

Pierre François LEFEBVRE fermier de la ferme du Funeret à CAMPHIN

Condamné à 6 florins d'amende et à l'**interdiction de mettre des étalons dans le marais** au-dessus de l'âge d'un an.

A.M.Lille 12123 affaire 666 du 03/03/1769 DSCF8376

Le nommé Mon Frère (Jean Baptiste) HUBERT, maréchal, Pierre Antoine et Pierre Joseph HELLEMMES demeurant tous à HELLEMMES

Se sont querellés avec des particuliers dans la soirée du 1<sup>er</sup> décembre dernier à l'occasion d'une lanterne que le dit Pierre Antoine leur a arrachée et que le maréchal a brisée et de les avoir maltraités de plusieurs coups de bâton.

Condamnés à être admonestés en la Chambre du conseil et interdits de recommencer.

Le dit Jean Baptiste HUBERT, maréchal à HELLEMMES, contumace, pour avoir donné un coup de couteau dans le bas-ventre d'un particulier qui voulait les séparer.

Condamné à servir de forçat 25 ans dans les galères du roi, à 50 livres d'amende et a être présenté la présente sentence au coup, attaché à un poteau sur la grande place de Lille.

A.M.Lille 12123 affaire 667 du 13/06/1769 DSCF8377

Jean GUERET dit Jean de la Cave, cabaretier au Cœur Joyeux à TOURCOING contre Jean Baptiste et François DESROUSSEAUX frères et Louis HONORE de TOURCOING

Les seconds ont violemment maltraité le dit GUERET le 7 février dernier.

Condamnés chacun à 6 florins d'amende, dépenses de procès, interdiction de récidive et le plaignant est autorisé à se pourvoir en dommages et intérêts.

A.M.Lille 12123 affaire 668 du 18/11/1769 DSCF8378

Jean Pierre TOUTLEMONDE de NEUVILLE EN FERRAIN

A volé une poutre de bois trouvée chez lui lors de la visite faite le 10 mai 1768 par les gens de Loi du village.

Condamné à être admonesté en la Chambre du conseil et interdiction de récidive.

A.M.Lille 12123 affaire 669 du 24/10/1769 DSCF8378

Pierre HERBAUT laboureur à LOUVIL, Barthélemy Joseph BIGOT de LILLE, Pierre Charles WARTEL laboureur à TEMPLEUVE EN PEVELE et André LECLERCQ sergent d'HELLEMMES

Chasse dans la plaine ou problème de chien ?

Condamné le dit LECLERCQ à 20 florins, les autres 8 florins.

A.M.Lille 12123 affaire 670 du 23/09/1770 DSCF8378

Mathias PLOUVIER journalier à Gamans, paroisse de FRETIN

Chasse dans la plaine ou problème de chien ?

Condamné à 3 mois de prison et 12 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 671 du 13/06/1771 DSCF8379

Pierre Joseph GROS, marchand à LA BASSEE

A tué Catherine DELECAMBRE sa voisine.

S'est présenté à genoux, tête nue et a affirmé le contenu de la lettre de rémission être exacte. Entérinée le 14.

A.M.Lille 12123 affaire 672 du 22/06/1771 DSCF8379

Jean Baptiste BONNEL fermier et marchand de toiles à HERLIES **s'inscrit en faux contre trois billets prétendus faits par lui** au profit de Béhague RICARDEAUX le 18 décembre 1770, 9 et 16 janvier dernier.

Les dits billets ont été demandés au dit RICARDEAUX.

Sont déclarés pertinents et admissibles les moyens de faux donnés par le dit BONNEL parce qu'il est visible que les mots "quatre mille" ont été ajoutés d'une autre main, tentant de faire correspondre les lettres avec celles du mot "cent" qui commence la seconde ligne et avant lequel il se trouve une rature et autres mots raturés ajoutés [détaillés ici].





*Louis Mandrin (le vrai)*

A.M.Lille 12123 affaire 673 du 14/05/1772 DSCF8381

Le procureur du roi contre deux quidam, l'un vêtu de toile bleue d'assez grande taille vulgairement nommé MANDRIN, soldat dans la milice de Flandre de cette ville de LILLE et l'autre portant un habit de drap de même couleur, plus petit de taille ayant le teint jaune qui doivent être pris au corps.

Idem contre un quidam **vulgairement nommé Fromage de Hollande**, soldat au régiment provincial de Flandre ayant servi dans les Ecosais à YPRES et un brouetteur aussi soldat dans le dit régiment qui seront pris au corps.

Idem contre Joachim **dit Le Cocu** et Aimable Joseph DEMULIER **dit Mandrin**.

A.M.Lille 12123 affaire 674 du 03/07/1772 DSCF8381

N. DESMARESCAUX, Jean Baptiste DESMARESCAUX son fils, Augustin FLED [sic, abréviation ?] et Calixte FRANCHOMME fermiers et laboureurs à LOUVIL

Chasse dans la plaine ou problème de chien ?

Condamnés chacun à 6 florins d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 675 du 26/06/1772 DSCF8381

Les bailli, mayeur et échevins d'ARMENTIERES contre Louis VILERS du Chamart, postillon à ARMENTIERES qui doit être pris au corps.

**Depuis 10 ans des quidam affichent quelques fois et répandent d'autres fois des libelles infâmes et calomnieux, principalement le jour des grandes fêtes contre les suppliants et leurs anciens frères en Loi. Le 7 juin dernier, jour de la Pentecôte, on a fait courir plusieurs exemplaires manuscrits d'un nouveau libelle contre eux qui surpasse tous les autres en atrocité.** Demande obtention de faire publier monitoire pour avoir révélation des auteurs et complices.

Accordé.

A.M.Lille 12123 affaire 676 du 05/09/1772 DSCF8382

Le procureur du roi contre François ROHART.

**Ordonnance de demeurer à ANCOISNE**, paroisse d'HOUPLIN.

A.M.Lille 12123 affaire 677 du 17/10/1772 DSCF8383

Les bailli, mayeur et gens de Loi d'ARMENTIERES contre Louis VILLERS dit Chamart, postillon à ARMENTIERES, Théodore CREME et Philippe Joseph DELAVAL auteurs et complices.

Pour les causes ci-dessus.

**Le dit VILLERS a contribué à la publicité d'un libelle contre les dits plaignants, l'ayant trouvé sous la porte de la maison de la veuve SEQUIN en le portant dans plusieurs cabarets et le donnant à lire à chacun.**

Condamné à être remontré en la Chambre du conseil, à 300 livres d'amende et les autres absouts, poursuivant l'enquête.

A.M.Lille 12123 affaire 678 du 06/11/1772 DSCF8384

Quatre quidams officiers au régiment d'Enghien et de la Marine.

Le 29 août dernier un officier est allé vers 5h du soir sur le glacis près de la porte de La Madeleine à LILLE, **se battant avec un officier au régiment de la Marine duquel il reçut un coup d'épée dont il fut tué.**

**Condamné (cet officier) à avoir sa mémoire éteinte, supprimée à perpétuité, ses biens confisqués au profit de sa majesté sauf amende des 2/3 de leur valeur.**

L'officier de Marine, contumace, est condamné à être pendu à une potence sur la grande place de Lille et ses biens confisqués sauf amende des 2/3.

**Les deux autres officiers des dits régiments qui ont été spectateurs au dit duel sont privés à toujours de leurs charges, dignités et pension** ce qui sera signifié par un tableau attaché à l'effigie à la dite potence.

A.M.Lille 12123 affaire 679 du 24/04/1773 DSCF8385

**Elisabeth LELETESTE** de TOURCOING

**A tué Georges Joseph DESPLECHIN** âgé de 4 à 5 ans demeurant à TOURCOING.

Comparue à genoux, tête nue et a affirmé le contenu de la lettre de rémission véritable. Entérinée le 25.

A.M.Lille 12123 affaire 680 du 18/06/1773 DSCF8385  
Les bailli et hommes de Loi de GONDECOURT contre Pierre Joseph MARCHAND et Louis PENNEQUIN  
laboureur à GONDECOURT  
Pour le vol d'un cheval.  
Relâchés.

A.M.Lille 12123 affaire 681 du 22/07/1773 DSCF8387  
Simon François Joseph HANDOLF  
Le 13 juillet 1773 a volé une chemise dabs un près au hameau de Fléquières, paroisse de WATTIGNIES  
sur lequel était étendu du linge.  
Condamné à être flétri sur l'épaule dextre de la lettre V et banni 5 ans du royaume.  
Antoine Joseph VASSEUR ayant été présent au vol est condamné à assister au flétrissement et à être  
banni 3 ans du royaume.

A.M.Lille 12123 affaire 682 du 17/10/1773 DSCF8388  
Louis Joseph BILLAU cabaretier au faubourg de la Barre à LILLE à l'enseigne du "Pont de France" et sa  
femme Véronique Joseph SERICIER avec Louis François Joseph CASTEL fils de Louis, charretier chez  
eux  
**Ayant maltraité Isaac Joseph COSSART de Barneville écuyer demeurant à Chaillot près de PARIS  
qui logeait chez eux.**  
Sommés de comparaître.

A.M.Lille 12123 affaire 683 du 08/10/1773 DSCF8388  
A la requête du lieutenant de bailli de TOURCOING contre Pierre François LEFEBVRE **dit Moutarde**,  
Augustin Joseph MONTAGNE, Vincent THIENSON et complices.  
Le dit MONTAGNE condamné à un an de prison, temps de l'instruction pour les autres, le dit  
THIENSON contumace.

A.M.Lille 12123 affaire 684 du 08/10/1773 DSCF8389  
Pierre François BERNARD notaire royal à SAINGHIN EN MELANTOIS contre Pierre Joseph MOUTIER  
laboureur accusé de l'avoir maltraité.  
Ajourné.

A.M.Lille 12123 affaire 685 du 27/11/1773 DSCF8389  
Jean Pierre MIELLET marchand de graines et farines à ORCHIES contre une lettre de rente héritière de  
800 florins sous le scel du Souverain Bailliage de Lille au profit de Marie Joseph CHOCQUET fille  
célibataire à LILLE par **un particulier qui a pris son identité**, âgé de 40 à 45 ans, cheveux noirs  
coupés en rond, portant un habit de drap gris et une veste de peluche de même couleur.  
Mandat d'arrêt (voir au 17/06/1774).

A.M.Lille 12123 affaire 686 du 13/12/1773 DSCF8390  
Joseph FIEU (ou FIENNE)  
S'est introduit le 3 de ce mois sur les 9h 1/2 du soir dans la cour du cabaret occupé par Jean Baptiste  
DEVOLDE à HALLUIN pour y prendre un fagot.  
Condamné à être admonesté en la Chambre du conseil, interdiction de recommencer et 50 livres  
d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 687 du 15/01/1774 DSCF8391  
Félix TAUBOIS  
A volé un poulain de 2 ans 1/2 de poil noir le 3 novembre dernier dans une pâture proche  
d'ARMENTIERES puis l'a vendu le 4 à un particulier de MASENGARBE.  
Condamné à être battu nu de verges sur les épaules aux carrefours de Lille, flétri sur l'épaule dextre  
des lettre GAL, envoyé aux galères 9 ans et à 50 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 688 du 10/02/1774 DSCF8391  
Les bailli, mayeur et échevins d'ARMENTIERES contre Marie Marguerite LERIS et Catherine  
DELAPLACE sa fille âgée de 11 ans.  
Ont volé des mouchoirs.  
Condamnées à être admonestées en la Chambre du conseil, interdits de récidive, la dite mère devant  
veiller sur son enfant et leur écrouage rayé et biffé.

A.M.Lille 12123 affaire 689 du 07/05/1774 DSCF8394

Honoré Joseph VERDIERE bucheron à ASCQ et Hubert Joseph HOUZET et sa femme Marie Anne Joseph VERDIERE journalier au dit lieu seront arrêtés.

**Ont participé à un vol dans une prairie de Baisieux la nuit du 27 au 28 février dernier de 50 gerbes qui y séchaient**

Le premier est condamné à être fustigé de verges, marqué des lettres GAL, envoyé aux galères 5 ans et sa condamnation attachée sur un tableau sur la place. Le second est condamné à 50 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 690 du 10/06/1774 DSCF8395

Marie Catherine VERHEM

En avril dernier est entrée plusieurs fois chez un particulier à DEULEMONT par une ouverture faite au pailloti qui sépare sa maison de celle du particulier afin de voler 9 échés de fil, une botte de lin et autres petits effets.

Condamnée à être fustigée nue de verges aux carrefours de Lille, flétrie de la lettre V sur l'épaule dextre et à être bannie 9 ans du royaume.

A.M.Lille 12123 affaire 691 du 17/06/1774 DSCF8395

Jean Pierre MILLET d'ORCHIES pour l'affaire ci-dessus contre un quidam.

Contumace. Condamné à faire amende honorable, nu en chemise, la corde au col, tenant en main une torche ardente de 2 livres devant la principale porte de l'église saint Etienne à Lille avec écriteaux devant et derrière avec le mot "*Faussaire*" inscrit, déclarant que méchamment et malicieusement il s'est supposé être le dit MIELLET ce dont il demande pardon à Dieu, au roi et à la justice puis battu et fustigé de verges aux carrefours de Lille, flétri sur l'épaule dextre des lettres GAL, conduit aux galères du roi à perpétuité, à 100 livres de réparation et 50 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 692 du 12/08/1774 DSCF8397

Le cadavre d'une fille a été trouvé en la rivière de la Marque à MARCQ EN BAROEUL le 24 juillet dernier, il doit être exhumé pour retirer une jupe brune (voir au 17/09/1774).

A.M.Lille 12123 affaire 693 du 11/08/1774 DSCF8397

Deux officiers au régiment royal Comtois

Le 20 avril dernier vers 10h de matin sont allés à ¼ de lieu de la Porte St Maurice à LILLE sur une piedsente vers le cabaret du "Romarin de Sy" pour **se battre en duel** avec un autre officier du même régiment duquel il a reçu un coup d'épée dont il fut tué.

**Le défunt est condamné à avoir sa mémoire éteinte, supprimée et condamné à perpétuité, ses biens confisqués au profit de sa majesté sauf à en payer l'équivalent des 2/3 conformément aux édits concernant les duels.**

L'autre officier, contumace, est condamné à être étranglé sur la place de Lille, une effigie portant son jugement attachée à la potence et ses biens confisqués sauf rachat des 2/3.

A.M.Lille 12123 affaire 694 du 17/09/1774 DSCF8399

Jacques Philippe LOUCHEUX

Le 25 août 1774 s'est introduit vers 5h du soir dans une ferme d'HELLEMMES alors qu'il n'y avait personne pour y voler dans une armoire une bourse contenant 46 écus de 3 livres et 3 chemises d'homme dans un coffre qui ne fermait pas à clef qu'il a rendu à l'occupateur qui entraînait alors qu'il allait sortir.

Condamné à être battu de verges sur la grand place de Lille, flétri de la lettre V sur l'épaule dextre, banni trois ans et à 50 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 695 du 17/09/1774 DSCF8399

Le 24 juillet dernier le cadavre d'une fille âgée de 22 ans environ a été trouvé dans la Marque à MARCQ EN BAROEUL vers le cabaret "du Risbau" qu'on crut être Guillemette LEZENNE qui avait suivi le régiment de Guyenne de BREST à LILLE. On a constaté plusieurs coups mortels et qu'elle a été jeté dans la rivière où on l'a trouvée nue, n'ayant qu'un jupon brun autour du corps. Par rapport des chirurgiens devait avoir été assassinée 5 ou 6 jours avant. Le trois août suivant ont été trouvés **les ossements d'un autre cadavre** qu'on a jugé être celui d'une fille ou femme à cause d'un jupon et quelques autres vêtements propres à ce sexe trouvés auprès de lui **au milieu d'une prairie avestie de blé** près de la ferme de la Riandrie à MARCQ EN BAROEUL. Par rapport des chirurgiens la personne doit avoir été assassinée deux mois auparavant ayant reçu un coup mortel sur la crâne fracturé. Encore le 27 du dit mois a été trouvé un paquet contenant des nippes de femme dans un champ avesti d'hivernage à peu de distance de celui avec les ossements.

A.M.Lille 12123 affaire 696 du 04/10/1774 DSCF8400

Louis Joseph DELEBECQUE et Antoine Joseph DELOS syndics donnés par les créanciers de Jacques DUJARDIN et Jean Chrysostome BARANQUET négociants à ROUBAIX contre les dits DUJARDIN et BARANQUET.

Ordonnance d'arrêter le dit BARANQUET, Marie MOUTON veuve LAGACHE, Agnès, Hélène, Julie et Pierre LAGACHE de ROUBAIX, Jean Joseph LEPERS et le nommé Nicolas ouvriers de TOURCOING et ROUBAIX chez le dit BARANQUET.

Accusés d'avoir séquestré les effets et marchandises provenant du dit BARANQUET.

Devront être arrêtés. Agnès et Hélène AGACHE élargies le 22/12. Marie Joseph DUJARDIN épouse du dit BARANQUET et Denis Paul DESERINYS receveur des Fermes du roi à ROUBAIX seront arrêtés le 23/12. 24/11/1775 Marie Elisabeth LEQUENNIAUX, veuve et Pierre François MOTTE (voir 13/01/1776).

A.M.Lille 12123 affaire 697 du 11/09/1774 DSCF8401

Les hommes de fief de la cour féodale de WATTRELOS contre Jean Joseph LEFEBVRE natif d'ESTAIMPUIS.

S'est introduit le 21 octobre dernier entre 3 et 4h de relevé dans le jardin d'un particulier à WATTRELOS en escaladant la muraille puis passant par la porte ouverte du jardin pour y forcer un coffre avec une hache dans lequel il a volé environ 18 francs. Fortement suspecté d'avoir déléché la porte d'une armoire au même lieu.

Condamné à être battu de verges sur les épaules aux carrefours de Lille, flétri sur l'épaule dextre des lettres GAL, conduit aux galères pendant 9 ans et à 50 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 698 du 13/01/1776 DSCF8405

Antoine Joseph DELOS et Louis Joseph DELEBECQUE contre Jean Chrysostome BARAQUET, Marie Joseph DUJARDIN sa femme, Alexandre Joseph DUJARDIN, Marie MOUTON veuve AGACHE, Agnès, Hélène, Julie et Pierre AGACHE, Jean Joseph LEPERS, Pierre GROUILLON, Nicolas HONORE, Denis Paul SERINYS et Marie Elisabeth LEQUENNIAUX veuve de Pierre François MOTTE.

La dite Agnès a donné au-dessus de la muraille de sa maison, la veille de l'établissement des gardiens chez BARANQUET, plusieurs paquets contenant deux pièces de soie, une chaîne de calmande rayée, deux oreillers de plumes, quelques robes et jupons, un habit et une veste de drap noir, une botte de lanchure large, des mouchettes et porte mouchette et une marmite de cuivre jaune. **D'avoir, avant l'établissement des dits gardiens et depuis la retraite du dit BARANQUET, séquestré en cette ville deux sayes de soie, un coffre rempli de nippes de la femme du dit BARANQUET et un sac de laine.** D'avoir porté chez le dit SERINYS 12 couverts 1/2, trois cuillères, une cafetière et 18 cuillères à thé, le tout d'argent, plusieurs paquets de linge de table et 4 chandeliers argentés, une croix et des boucles d'oreilles de diamants le tout séquestré chez le dit BARANQUET par ordre de sa femme.

La dite Hélène a aidé à donner les dits effets par-dessus le mur, huit pièces de calmande.

Condamnées à 1500 livres d'amende chacune et au double des dits effets séquestrés par elles au profit de la partie civile.

Le dit Alexandre DUJARDIN a retiré de chez le dit SERINYS, depuis la vente des meubles et effets du dit BARANQUET, la vaisselle d'argent, les croix et boucles d'oreilles de diamants. Suspecté d'avoir coopéré à d'autres séquestrations et reçu 800 livres tournois provenant de la vente des marchandises.

Condamné à être admonesté en la Chambre du conseil, à 1500 livres d'amende et au double des dits effets au profit de la partie civile.

Le dit SERVINYS a reçu chez lui plusieurs séquestrations.

Condamné à être admonesté et à 1500 livres d'amende.

Marie Elisabeth LEQUENNIAUX veuve MOTTE, le dit LEPERS, GROUILLON et HONORE : il sera plus amplement informé sous six mois.

Les dits BARANQUET et sa femme et Pierre AGACHE défaillants.

**A fait banqueroute frauduleuse. Condamné à être pendu sur la grande place de Lille.**

**Sa femme a favorisé la banqueroute frauduleuse et séquestrant et détournant ses biens.**

Condamnée à être exposée trois jours de marché sur un échafaud sur la grande place de Lille avec un écriteau devant et derrière portant ces mot "*Complice et adhirante de la banqueroute frauduleuse de son mari et instigatrice des recèlements*" pour y rester à chaque fois deux heures puis bannie à perpétuité du royaume et à 1500 livres d'amende et au double des marchandises au profit de la partie civile.

Le dit Pierre AGACHE : sera plus informé d'ici six mois.

Agnès et Hélène AGACHE, Alexandre DUJARDIN, SERINYS, BARANQUET et sa femme condamnés aux frais du procès et les contumaces seront exécutés par l'effigie avec tableau attaché à la potence.

A.M.Lille 12123 affaire 699 du 10/02/1776 DSCF8407

Aimable DESCHAMPS cordonnier à ROUBAIX

En décembre dernier a tué Louis Nicaise FLORIN de ROUBAIX.

Tête nue et à genoux a affirmé que le contenu de sa lettre de rémission est exact. Enregistrée le 16/02.

A.M.Lille 12123 affaire 700 du 25/09/1776 DSCF8407

Jeanne DELTOMBE a enfreint son ban. Détenue es prisons échevinales de Lille, sera transportée es prisons royales.

A.M.Lille 12123 affaire 701 du 20/11/1777 DSCF8408

Information accordée au sujet des désordres qui se commettent à OSTRICOURT. Le 21/02 **renvoyés devant l'official du diocèse d'ARRAS.**

A.M.Lille 12123 affaire 702 du 14/02/1778 DSCF8408

Deux quidams qu'on croit ANGLAIS qui se sont battus à coups de pistolet dont l'un fut tué. Le 20/02 : Contre le nommé BRAME **ministre anglais** demeurant chez Jean Baptiste ANGLART tailleur à LILLE et N. SIMPLE **officier Anglais** demeurant chez LAPRADE cafetier à LILLE et N. QUINLOQUE **aussi anglais en uniforme rouge** demeurant chez Louis CHAILLY, horloger à LILLE qui seront pris aux corps et menés aux prisons royales. Nomination de Jean François DETOUCRY(?) huissier ordinaire à ce siège comme curateur de la mémoire du nommé CAUKDYRSON, **Irlandais** demeurant chez André REY, maître d'armes à LILLE (voir au 02/05/1778).

A.M.Lille 12123 affaire 703 du 10/04/1778 DSCF8410

Les nommés DEFRENNE et SIMONARD employés des Fermes du roi en la brigade du village d'HEM, Alexandre LAPAILLE du faubourg des Malades à LILLE et Jacques DEBACHY de LEZENNES accusés de s'être blessés de coups de sabre, de bâton, de baïonnette le 13 février dernier à WATTRELOS. Seront interrogés.

A.M.Lille 12123 affaire 704 du 01/05/1778 DSCF8410

Jacques Philippe LOUCHEUR

A volé le 30 novembre 1776, dans le pré d'un particulier d'ENNEVELIN, un habit, veste et culotte de drap couleur cannelle rouge, une chemise fine, une paire de bas de laine, une boucle de col d'argent, trois mouchoirs, une couverture en toile peinte rouge et blanche, 5 ou 6 cravates de mousseline, un livre de prière ayant pour titre "L'ange conducteur", quelque peu de monnaie, s'étant introduit chez lui après avoir fait plusieurs tentatives pour ouvrir les portes et fenêtres, ayant fait tomber la cheville de bois qui fermait la porte de la cour. Sortant alors de chez un autre particulier du même lieu où il a été trouvé dans une chambre ayant ouvert le coffre de la servante dans la serrure duquel la clef se trouvait. S'est introduit fin juin 1777 dans l'après-midi chez un particulier de MARCQ EN BAROEUL pour y voler une chaîne d'or et une croix de diamant montée en or dans une garde-robe et la clef de la maison qui se trouvait dans une chambre. Fin juin ou commencement juillet 1777 vers midi a volé deux chemises exposées à sécher dans le jardin d'un particulier de CROIX dont il a donné l'une d'elles pour sûreté d'un prêt de 3 livres à **une cabaretière chez laquelle il a passé la nuit de force et malgré elle, jurant et frappant avec son couteau ouvert sur la table disant qu'il ne pouvait pas faire son dessein.**

Condamné à être fustigé nu de verges aux carrefours de Lille, flétri d'un fer rouge sur l'épaule dextre des lettres GAL, conduit aux galères pour 9 ans et à 50 livres d'amende.



A.M.Lille 12123 affaire 705 du 02/05/1778 DSCF8411

A la requête du bailli de WATTRELOS contre Louis LOIEUX journalier à HELLEMES

**A porté des coups de bâton sur les employés des Fermes du roi qui l'ont rencontré dans une bande de fraudeurs à WATTRELOS.** Doit comparaître.

A.M.Lille 12123 affaire 706 du 02/05/1778 DSCF8411  
CAUKDYRSON, Irlandais

Le jeudi 12 février dernier vers 8h du matin à ESQUERMES **s'est battu en duel** contre un nommé BRAME, ministre Anglais dont il a reçu un coup de pistolet dont il mourut le lendemain vers 4-5h du matin.

Sa mémoire sera éteinte, supprimée et condamnée à perpétuité, ses biens confisqués au profit sauf amende des 2/3.

Le dit BRAME est condamné à être pendu sur la grande place de Lille avec confiscation de ses biens. N. SIMPLE et N. QUINLOQUE ayant assisté au duel sont condamnés à perdre leurs charges, dignités et pensions.

A.M.Lille 12123 affaire 707 du 23/07/1778 DSCF8412  
François DESCAMPS dit Badoux, journalier à HOUPLINES France et Catherine Ursule DELOBEL sa femme, François LHERNOULD et sa femme, Jean Pierre CHOMETTE et sa femme d'HOUPLINES Nord.  
Ordre de les arrêter (voir au 06/11/1778).

A.M.Lille 12123 affaire 708 du 23/07/1778 DSCF8412  
François BOULAIN natif de PREMESQUES  
**Trouvé pendu à un halot** planté sur une terre appartenant à Mademoiselle DES CRETONS et consorts au dit PREMESQUES.

A.M.Lille 12123 affaire 709 du 31/07/1778 DSCF8413  
Antoine Joseph DUBOIS aubergiste au faubourg des Malades à WAZEMMES  
**S'élève en faux contre un billet de 1800 livres tournois** levé par N. BERTRAND au profit de Guyot HENOIER en date du 3 août 1776 à cause de marchandises.  
Après examen du billet est demandée information (suite 10/12/1779 photo 8421).

A.M.Lille 12123 affaire 710 du 14/08/1778 DSCF8414  
Catherine BOCQUET fripière à ARMENTIERES.  
Assignée à comparaître.

A.M.Lille 12123 affaire 711 du 18/08/1778 DSCF8415  
Le bailli du CHAPITRE SAINT PIERRE de LILLE contre Louis PLANQUE laboureur à BEUCAMPS au sujet de vols avec effractions à RADINGHEM.  
Sera arrêté.

A.M.Lille 12123 affaire 712 du 06/11/1778 DSCF8415  
Le procureur du roi contre deux particuliers qui ont commis des **excès et violences contre Dom Floris BOUSSEMART, religieux et vicaire à FIVES**.

A.M.Lille 12123 affaire 713 du 06/11/1778 DSCF8416  
Catherine Ursule DELOBEL femme de Pierre François Joseph DESCAMPS dit Baudoux, Marie Anne Thérèse LAMBIN femme de Jean Pierre CHOMET et Marie Chrétienne MARIAGE femme de François LHERNOULD  
Ont volé pendant la nuit du 26 au 27 mars de la présente année dans deux cours de DEULEMONT qui n'étaient pas fermées, un grand chaudron, une grande marmite avec sa couverture, une bouilloire et trois casseroles de cuivre jaune, une soupière et une grande cuillère d'étain et 8 ou 10 assiettes de faïence. Les dites CHOMETTE et DESCAMPS ont volé début avril, la nuit, 27 chemises d'homme et de femme, une redingote de matinée, un déshabillé de femme d'indienne rouge avec des fleurs blanches, un jupon de siamoise bleu, deux jupes de laine, deux capotes de nuit, une paire de rideaux de toile blanche, un casaquin de siamoise tirant sur le bleu et un grand drap de toile de chanvre dans le pré d'un particulier d'ARMENTIERES. Elles deux encore ont volé dans la nuit du 29 au 30 mai de cette année 108 aulnes environ de serviettes qui blanchissaient sur la prairie d'un particulier à ARMENTIERES. La dite LHERNOULD a partagé les dites serviettes avec les autres, sachant qu'elles avaient été volées.  
Condamnées à être battues de verges aux carrefours de Lille et flétries de la lettre V sur l'épaule puis bannies du royaume pour 15 ans sauf la dite LHERNOULD pour 9 ans.  
Catherine DUFLOT veuve de Jacques BACQUET a acheté à vil prix et à plusieurs reprises une grande partie des biens volés, suspectée de l'avoir su.  
Condamnée à être blâmée en la Chambre du conseil avec défense de récidive.  
Les maris sont absouts sauf DESCAMPS pour qui l'information se poursuit (absout le 27/02/1779).  
Note en marge : Arrêt de la cour de Parlement du 19/11/1778 confirmant la sentence sauf BOCQUET qui doit être admonestée.

A.M.Lille 12123 affaire 714 du 22/01/1779 DSCF8417  
Pierre François Joseph FOURURE fermier à ANNOEULLIN  
A tué Pierre Anselme BATTELET (19/05/1778).  
Présent à genoux et tête nue a affirmé que le contenu de la lettre de rémission est vrai. Entérinée le 23/01.

A.M.Lille 12123 affaire 715 du 26/03/1779 DSCF8418  
Jean Baptiste DUPONT d'HERSEAUX  
Requiert l'entérinement de lettres de décharge de peines de la marque et des galères par lui obtenues de la chancellerie le 12 février dernier.  
Entérinées.



A.M.Lille 12123 affaire 716 du 21/04/1779 DSCF8418  
La veuve Jean Baptiste DESRUMAUX de WATTRELOS  
Suite au certificat des gens de Loi de WATTRELOS à la demande des cavaliers de la maréchaussée de Flandre.  
Pour cette fois est déchargée et le coutre de sa charrue lui sera rendu.

A.M.Lille 12123 affaire 717 du 11/04/1779 DSCF8418  
Les cavaliers de la maréchaussée de Flandre contre Pierre François DEDAMPS, Joseph DESCATOIRES et Pierre Philippe DERVENNE(?) de TEMPLEUVE EN PEVELE, Grégoire DELECOURT et Jean Baptiste LADERIERE de COBRIEUX  
Vu les certificats des gens de Loi et collecteurs du dit lieu sont déchargés et leurs coutres de charrues leurs seront remises.

A.M.Lille 12123 affaire 718 du 30/06/1779 DSCF8419  
François Joseph DURIEZ a enfreint son ban.  
Sera enfermé.

A.M.Lille 12123 affaire 719 du 07/08/1779 DSCF8419  
Etienne DUMONT de COMINES France  
Devra comparaître et ses biens seront confisqués.  
Séraphine DUMONT, sa fille, et Philippe Isaac MONTAGNE son beau-fils de COMINES devront comparaître avec M<sup>e</sup> Jean Baptiste DOUTRELIGNE, procureur à LILLE.  
Accusés d'avoir, par voie de fait, enlevé des avestures de l'héritage d'Isaac MONTAGNE de COMINES malgré l'ordonnance de ce siège.

A.M.Lille 12123 affaire 720 du 22/10/1779 DSCF8420  
Etienne DUMONT, sa dite fille et beau-fils de COMINES  
A emporté les 4 et 5 août dernier 5 brouettées de gerbes de blé venant d'un champ à COMINES France qu'il avait occupé au mépris de l'ordonnance qui les avait mis sous la sauvegarde du roi et de la justice. Ce qui lui a été signifié le 27 juillet précédent et a tenu des propos despretueux (sic) contre le procureur du roi de ce siège.  
Condamné à être blâmé en la Chambre du conseil, défense de récidive et 30 livres d'amende. La fille et gendre sont mis hors de cause et pour le dit Jean Baptiste DOUTRELIGNE sera plus amplement informé.

A.M.Lille 12123 affaire 721 du 19/11/1779 DSCF8421  
Pierre François FOURNIER laboureur à NOYELLES  
Fait appel de la sentence des hommes de fief du dit lieu en date du 27 mai 1779 le déclarant suspecté d'avoir **arraché et enlevé la borne qui séparait son héritage de celui de son voisin.**  
Condamné à 60 sols parisis d'amende et dépenses de procès et interdiction de récidive.

A.M.Lille 12123 affaire 722 du 17/02/1779 DSCF8421  
Ignace Joseph DELEMAR  
A enfreint son ban.

A.M.Lille 12123 affaire 723 du 22/04/1780 DSCF8422  
François Balthazar DELESALLE rentier à BEAUCAMPS contre Arnould BEHAGUE père, Arnould, André et Jean Baptiste BEHAGUE ses fils de BEAUCAMPS.  
Permis d'informer.

A.M.Lille 12123 affaire 724 du 05/05/1780 DSCF8422  
Marie Chrétienne MARIAGE femme de François MARIAGE  
A enfreint son ban.  
Sera écrouée. Jugement renvoyé à la cour du Parlement de Flandre.

A.M.Lille 12123 affaire 725 du 07/06/1780 DSCF8422  
François Joseph ROHART  
Appel contre la sentence du 13 avril dernier par les hommes de fief de la COLLEGIALE SAINT PIERRE de LILLE. Le 6 mars dernier vers 4h de relevé au cabaret du "Pont Tournant" au faubourg de la Barre a



**maltraité de paroles et de fait, avec contusion au visage, et injurié le nommé HOUZIAUX pendant qu'il vendait du bois en qualité de sergent du dit chapitre.**

Condamné en première instance à 60 sols d'amende de sombres coups envers mes dits sieurs du chapitre et aux dépenses, dommages et intérêts vers le dit HOUZIAUX pour 24 florins. Sentence confirmée.

A.M.Lille 12123 affaire 726 du 09/06/1780 DSCF8423

François DURIEZ

A enfreint son ban.

Sera écroué.

A.M.Lille 12123 affaire 727 du 15/06/1780 DSCF8423

François CORNIL dit Suchart de DEULEMONT et Jean Joseph GUILBERT dit Gros Panche de QUESNOY SUR DEULE.

Seront interrogés dans les prisons royales de Lille. (Puis CORNIL et Félix MARLIERE à qui il sera appliquée la question ordinaire et extraordinaire le 01/08/1780 photo 8426) (voir au 19/12/1780).

A.M.Lille 12123 affaire 728 du 07/07/1780 DSCF8424

Jean Jacques VALLOIS laboureur à WAHAGNIES

Appelle de la sentence rendue par les hommes de fief du PHALEMPIN le 31 janvier 1780. A Assailli Paul VILLETTE et Alexandre DESWATTINES le 8 septembre 1779 vers 6h du soir au cabaret occupé par Pierre LUCEES(?) à PHALEMPIN. A exercé des violences et voies de fait et blessés.

Condamné à être admonesté en la Chambre du conseil, défense de récidive et, solidairement avec les nommés LEMAIRE, MEURILLON et LAURENT, à 60 florins de dommages et intérêts avec le dit DESWATTINES et 48 florins envers VILLETTE plus 48 florins pour les chirurgiens et autres dépenses, 3 florins à la table des pauvres de PHALEMPIN.

Le 8 septembre dernier le dit VALLOIS au cabaret occupé par Paul COUSIN à PHALEMPIN avec les confrères d'une compagnie d'archers on vint l'avertir qu'on se battait dans le cabaret occupé par Pierre LUCES et que ses neveux nommés TURBELIN s'y trouvaient. Entrant dans la cour du cabaret le dit DESWATTINES lui dit "*c'est à Loi que j'en veux*". L'ayant pris par les cheveux le terrassa d'un coup de poing, demandant du secours parce que le dit DESWATTINES lui pressait la gorge. Des particuliers l'ont retiré de sa main. Pour quoi le dit VALLOIS fait appel.

A.M.Lille 12123 affaire 729 du 16/12/1780 DSCF8428

Le lieutenant bailli du Breucq et de Fresne contre Pierre François Joseph PLATEL rue St Jacques à LILLE, les nommés Jean Baptiste VANDAMME et Jean Baptiste MAES rue de la Vignette et Jean Baptiste POTTIER cabaretier de "La Comtesse" rue des 3 anguilles employés de la brigade de LILLE.

Le dit PLATEL, le 25 août dernier vers 9h du soir, étant caché avec les dits VANDAMME et MAES dans un petit bois près de la Planche Epinoi à WASQUEHAL, ont blessé d'un coup de fusil à la jambe avec du petit plomb Louis SENACQ qui portait du gibier pour visiter sa charge.

Le dit PLATEL condamné à être admonesté en la Chambre du conseil, interdiction de récidive et 20 livres d'amende applicable aux pauvres du lieu.

Les dits POTTIER, VANDAMME et MAES sont absouts.

A.M.Lille 12123 affaire 730 du 19/12/1780 DSCF8429

Félix MARLIERE, François CORNIL de DEULEMONT et Jean Joseph GUILBERT de QUESNOY SUR DEULE

Le dit MARLIERE s'est fait ouvrir les portes avec ses complices dans la nuit du dernier de mai au premier juin de cet an chez un particulier de PREMESQUES **sous prétexte qu'ils étaient étrangers égarés**. Sitôt fait l'ont saisi au col et terrassé lui demandant la bourse ou la vie puis traîné dans un champ voisin où l'un d'eux le menaçait d'un couteau s'il faisait du bruit ou donnait résistance pendant que les autres visitaient la maison pour y voler un habit de drap gris avec des boutons d'étain, deux vestes de drap roux et une paire de culottes pareilles, une paire de souliers avec les boucles jaunes, une croix d'or valant de 6 à 7 écus, un autre habit de drap brun, une veste de calmande rouge et une trentaine de paires de boucles. Suspecté de s'être fait ouvrir la porte avec ses complices la nuit du 8 au 9 avril de cet an **chez une vieille femme de WAMBRECHIES chez laquelle il avait demeuré**. De l'avoir saisi au col, lui demandant la bourse ou la vie. **De l'avoir maintenue dans son lit et lui tenant la couverture sur la tête**, d'avoir tenté inutilement d'ouvrir et de forcer son coffre et de lui avoir volé la monnaie qu'elle avait dans sa poche.

Condamné à être fustigé de verges aux carrefours de Lille, flétri des lettres GAL sur l'épaule droite, à servir de forçat à perpétuité et à 50 livres d'amende. Jean Joseph GUILBERT dit Gros Panche est absout.

A.M.Lille 12123 affaire 731 du 06/02/1781 DSCF8429

Philibert CARRICHON père et fils négociants à FALAISE en Beaujolais représentés par Charles Aimé Joseph SION praticien à LILLE contre Emmanuel Joseph MARLIER marchand de vin à LA BASSEE.

A.M.Lille 12123 affaire 732 du 08/02/1781 DSCF8429

Jean Jacques VALLOIS laboureur à WAHAGNIES appelant contre la sentence des hommes de fief de PHALEMPIN du 31 janvier 1780 contre Paul VILLETTE, Alexandre DESWATTINES et LEBORGNE partie civile.

**Déclaré avoir été mal jugé, bien appelé et, faisant ce que le juge aurait du faire, est renvoyé absout, la partie civile condamnée aux dépenses.**

A.M.Lille 12123 affaire 733 du 24/02/1781 DSCF8430

Charles Louis LEVAS tonnelier à BOURGHELLES

A obtenu lettre de rémission en novembre 1780 en raison de l'homicide par lui commis sur Jean Baptiste MARTINACHE de BOURGHELLES. La tête nue et après servent de vérité du contenu. Entérinée le 23 mars moyennant 3 mois de prison et bannissement dix ans de BOURGHELLES.

A.M.Lille 12123 affaire 734 du 03/03/1781 DSCF8430

Le procureur du roi contre les bailli et gens de Loi de MARQUETTE

**Interdiction leur est faite à l'avenir de percevoir une rétribution de ceux qui passeront avec voiture chargée sur le nouveau pavé qui conduit au rivage de MARQUETTE sans avoir été au préalable autorisés par sa majesté.**

Condamnés aux dépenses sauf Théodore CORNIL et Mathias SAMSON bailli et sergent du dit MARQUETTE déchargés.

A.M.Lille 12123 affaire 735 du 21/07/1781 DSCF8431

Jean Baptiste VENNIN

Le 7 juillet de cet an, dans la soirée, **a été porter une lettre** chez Marius Séraphin Joseph DELEPAUL, fermier à PHALEMPIN **qu'il a dit faussement reçue de Georges DELEPAUL** son père, fermier à "La Phalecque" à LOMPRET et **dans laquelle il demandait 400 florins de prêt à donner au porteur**. Le lendemain dans la matinée, **accompagné de la femme du dit Marius**, étant parvenu sur le chemin de LAMBERSART à LOMPRET, auprès du pont qui fait séparation des deux villages, **l'a terrassée dans un fossé, lui portant plusieurs coups de poing et de pied à la tête et un coup de couteau au col du côté gauche**. Desquelles blessures elle fut en danger de mort pour lui voler les dits 400 florins et un peu de monnaie puis à pris la fuite à travers champs à la vue d'un particulier qui approchait.

**Condamné à avoir les bras, jambes et reins rompus vif sur un échafaud sur la grande place de Lille, mis sur une roue la face tournée vers le ciel pour finir ses jours puis son corps porté sur le chemin de Lille à Lambersart et à 100 livres d'amende.** Sentence confirmée par la cour du Parlement le 28 juillet et exécutée le 1<sup>er</sup> août à 2h de relevée.

A.M.Lille 12123 affaire 736 du 01/08/1781 DSCF8432

Pierre Joseph QUENTIN domestique se disant natif du PONT A RACHES doit être conduit en prison à Lille.

A.M.Lille 12123 affaire 737 du 06/08/1781 DSCF8432

Guillaume ARRAULT receveur à LANNOY et Jeanne Thérèse ARRAULT sa fille partie civile contre Henri et Pierre DEFRENNES de LANNOY.

Permis d'informer.

A.M.Lille 12123 affaire 738 du 26/09/1781 DSCF8432

Louis François Joseph RICHEBE de BAUDOUX et Joseph Augustine Louise DESLAVIER son épouse contre Pierre Joseph PREVOST jardinier à FOREST

Le 16 de ce mois a maltraité de paroles et de faits la dite RICHEBE au sortir de la messe paroissiale de FOREST.

A.M.Lille 12123 affaire 739 du 18/10/1781 DSCF8433

Les mêmes contre Virginie Joseph DUFLOT femme de Pierre Joseph PREVOST, jardinier à FOREST

Condamnés à être admonestés en la Chambre du conseil, interdits de récidive et à **3 livres d'amende vers la pauvreté de FOREST** et à 100 livres de dommages et intérêts vers la partie civile. **La présente sentence affichée à 50 exemplaires** à FOREST, HEM et villages voisins aux dépens de la dite DUFLOT.

A.M.Lille 12123 affaire 740 du 25/10/1781 DSCF8434

Pierre Joseph CARON

A porté un faux témoignage en justice.

Condamné à faire amende honorable, nu en chemise tenant en mains une torche de 2 livres de cire devant la porte principale de St Etienne à Lille étant tête nue et à genoux, disant à haute voix qu'il a porté faux témoignage et en demande pardon puis exposé deux heures sur l'échafaud sur la grande place avec un écriteau devant et derrière sur quoi sera écrit "faux *témoin*". Etre conduit aux galères pour servir 9 ans et flétri des lettres GAL sur l'épaule dextre et à 50 livres d'amende.

A.M.Lille 12123 affaire 741 du 25/10/1781 DSCF8434

Jacques MARSYN

Le 15 juillet 1780 vers 7h30 du soir a porté quelques coups de bâton à une particulier à cheval sur le grand chemin de Lille à tournai près de TRESSIN.

Condamné à être conduit aux galères pour 25 ans, 100 livres d'amende et flétri des lettres GAL sur l'épaule dextre.

A.M.Lille 12123 affaire 742 du 21/12/1781 DSCF8435

Bernard MOUCQUE sergent à WAZEMMES et son fils aîné

Le 9 septembre 1781 vers 10h30 du soir faisant avec son fils la visite du cabaret "Sainte Barbe" à WAZEMMES a donné un coup de crosse de son fusil dans l'estomac d'un particulier qui y demeure et d'avoir ordonné à son fils de porter un coup de baïonnette dans les reins de ce particulier que tenait son fusil dont il fut grièvement blessé.

Condamné à être banni 15 ans du royaume et son fils à être conduit aux galères pour 15 ans flétri des lettres GAL sur l'épaule dextre et chacun à 20 livres d'amende.

**Liste de procès sans raison ni sentence, généralement sursoit de jugement, demande de preuves, entérinement de sentence... :**

A.M.Lille 12123 affaire 743 du 27/03/1778 DSCF8435

Maitre Louis Joseph BUISINE prêtre et chapelain de la collégiale St Pierre à LILLE et Joseph PARENT fermier à VERLINGHEM tuteurs judiciaire des enfants mineurs de feu Jean François RENARD contre Louis RENARD de LAMBERSART.

Anne Marie DEMAZURES, Ernest Joseph DELANNOY et consorts contre Louis Joseph BARREZ notaire royal à ASCQ, Guillaume Philippe Joseph LENFANT et consorts.

A.M.Lille 12123 affaire 743 du 10/04/1778 DSCF8436

Jean Antoine DUTILLEUL fermier à ATTICHES contre Yves Joseph DUFLOT, frères et sœurs, fermiers à ATTICHES.

A.M.Lille 12123 affaire 744 du 14/04/1778 DSCF8437

Jeanne Louise Félicité CROMBEL de PARIS contre Augustin Joseph CROMBEL marchand à FOURNES et Martin Joseph CROMBEL.

A.M.Lille 12123 affaire 745 du 08/05/1778 DSCF8437

Pierre François, Marie Joseph, Gérardine et Marie Elisabeth DELANNOY enfants majeurs de feu Jean Baptiste (et Jeanne Rose Pharaïlde LEMAHIEU) de QUESNOY SUR DEULE contre Philippe André DELANNOY laboureur à VERLINGHEM.

A.M.Lille 12123 affaire 746 du 08/05/1778 DSCF8438

Jacques DESPINOY charron à BONDUES contre Jean Pierre Ambroise et Marie CARPENTIER de BONDUES

A.M.Lille 12123 affaire 747 du 09/05/1778 DSCF8438

Albert Philippe REMBRIE marchand à COMINES contre Gilles Philippe PAREZ et Ignace PAREZ son fils fermier à COMINES.

A.M.Lille 12123 affaire 748 du 11/05/1788 DSCF8439

Marie Catherine Joseph PHILIPPO veuve avec enfants de Michel Joseph HALLO à ARMENTIERES contre Jean Philippe HALLO fermier à HOUPLINES.

Rejet de la requête.

A.M.Lille 12123 affaire 749 du 23/05/1788 DSCF8439  
Séraphine Thérèse CRAMET veuve du Sr BOUVE de SECLIN contre Joseph François GODIN rentier à SECLIN.  
Pour faire réparation à une maison.

A.M.Lille 12123 affaire 750 du 01/06/1778 DSCF8440  
Philippe Joseph MOUTON et Séraphine Joseph BEHAGUE son épouse de WAZEMMES contre Gilles Hubert MOUTON rentier à WAZEMMES.

A.M.Lille 12123 affaire 751 du 11/07/1778 DSCF8440  
François CHOMBART, Augustin BUISINE, Mathieu CANONNE et consorts de MARQUILLIES contre les bailli, lieutenant et échevins de MARQUILLIES.  
Plainte non fondée. Ayant un procès en cours entre les communautés de MARQUILLIES, HANTAY et SAINGHIN concernant la propriété des marais.

A.M.Lille 12123 affaire 752 du 17/07/1778 DSCF8441  
Joseph Auguste FONDEUR de LILLE contre Bernard Antoine Joseph MALATIRE de LILLE.

A.M.Lille 12123 affaire 753 du 24/07/1778 DSCF8441  
Michel POISSONNIER marchand briqueteur à HOUPLINES contre Pétronille BEKAERT veuve du Sr WILLAUME, marchande à COMINES.  
A propos d'herbes et avestures qui seront vendues par le sergent à Loi et les deniers de la vente gardés entre les mains des dépositaires de ce siège.

A.M.Lille 12123 affaire 754 du 28/07/1778 DSCF8442  
Simon LAURENT tisserand à COUTICHE contre François DELPLANQUE et sa femme.

A.M.Lille 12123 affaire 755 du 30/07/1778 DSCF8442  
Nicolas Antoine CARPENTIER laboureur à WATTIGNIES contre Pierre Joseph GHEWART tonnelier à WATTIGNIES.  
Sera procédé à la visite des lieux.

A.M.Lille 12123 affaire 756 du 31/07/1778 DSCF8443  
Pierre Philippe Joseph ROSE fermier de l'abbaye royale de SAINT VAAST d'ARRAS à MONS EN PEVELE contre N. FACQUE journalier à MONS EN PEVELE.

A.M.Lille 12123 affaire 757 du 04/08/1778 DSCF8443  
Pierre François WAYMEL procureur à LILLE contre N. DUFOUR de TOURCOING.

A.M.Lille 12123 affaire 758 du 11/08/1788 DSCF8444  
Marie Joseph LESAFFRE veuve avec enfants de Jacques Joseph WAYMEL contre Michel François WAYMEL fermier à WATTIGNIES.

A.M.Lille 12123 affaire 759 du 13/08/1788 DSCF8444  
Jean Baptiste BRUNET, Simon DEGAND, Jean Baptiste DOIGNIES et consorts fermiers à PHALEMPIN contre le lieutenant et gens de Loi de PHALEMPIN.

A.M.Lille 12123 affaire 760 du 13/08/1778 DSCF8445  
Louis Xavier BAYART marchand tanneur à ARMENTIERES tuteur judiciaire des enfants mineurs du Sieur André DENAIN contre André VANOYE échevin d'ARMENTIERES, curateur aux personnes et biens d'Alexandre Joseph DENAIN.

A.M.Lille 12123 affaire 761 du 27/03/1779 DSCF8445  
Pierre WIDOCQ laboureur à ESCOBECQUE contre Michel COCHEL charpentier à GONDECOURT.

A.M.Lille 12123 affaire 762 du 29/03/1779 DSCF8446  
N. DUBOIS aubergiste "Au Cigne" au faubourg des Malades à LILLE contre Jean BOYER l'ainé, négociant à PARIS pour maître VIEDEHEN.  
Instruction en faux.

A.M.Lille 12123 affaire 763 du 30/03/1779 DSCF8446  
Jean Baptiste BONTE cabaretier à LAMBERSART contre N. VIENNE charpentier à LILLE.  
Le dit VIENNE peut enlever 39 ormes sous la caution d'Antoine AQUIL négociant à LILLE.

A.M.Lille 12123 affaire 764 du 30/03/1779 DSCF8448  
Marie Anne Joseph LEMESTRE femme d'Antoine Joseph MARHEM de NEUVILLE EN FERRAIN contre Augustin Bernard CHOQUEL curateur judiciaire de la faillite du dit MARHEM.

A.M.Lille 12123 affaire 765 du 30/03/1779 DSCF8448  
Valentin PACQUIET du PONT A BOUVINES contre Augustin Bernard CHOQUEL curateur judiciaire d'Antoine Joseph MARHEM.

A.M.Lille 12123 affaire 766 du 24/04/1779 DSCF8449  
Maître François THIEFFRIES curé de PHALEMPIN, maître Augustin WILLEMOT curé de THUMERIES et consorts contre Jean Baptiste COGET, Noël MANNIER et consorts.  
Les 12 cens 50 verges appartenant aux demandeurs seront mesurés.

A.M.Lille 12123 affaire 767 du 16/04/1779 DSCF8450  
Joachim Joseph BRAME filetier à LILLE cessionnaire d'Etienne Eubert CARDON contre Messire Claude Louis Joseph CARDON Sr d'Aveleis demeurant à PHILIPPEVILLE.

A.M.Lille 12123 affaire 768 du 24/04/1779 DSCF8451  
François Louis SECQ fermier à WAVRIN contre Marie Rose WAYMEL de WAVRIN.  
Autorisation pour le curé de WAVRIN de passer outre la publication des bans de mariage du demandeur.

A.M.Lille 12123 affaire 769 du 01/05/1779 DSCF8451  
François, Jean Baptiste, Jacques Gaspard Thomas, Marie Joseph Michel et Adrienne COUSIN de DEULEMONT contre maître LAMBIN notaire à COMINES.

A.M.Lille 12123 affaire 770 du 01/05/1779 DSCF8452  
Maître Pierre DELESCLUSE prêtre curé de Marcq en Pèvele (PONT A MARCQ° contre le lieutenant et gens de Loi de PONT A MARCQ.

A.M.Lille 12123 affaire 771 du 08/05/1779 DSCF8452  
Jean Eustache ROUSSEL et consorts contre les administrateurs de la confrérie de Saint Roch en l'église de LA BASSEE.

A.M.Lille 12123 affaire 772 du 15/05/1779 DSCF8453  
Philippe ROSE fermier de l'ABBAYE SAINT VAAST d'ARRAS à MONS EN PEVELE contre N. FAQUE journalier à MONS EN PEVELE.

A.M.Lille 12123 affaire 773 du 17/05/1779 DSCF8453  
Les abbé et religieux de l'ABBAYE NOTRE-DAME de LOOS contre Messire Charles François comte de WATTIGNIES.

A.M.Lille 12123 affaire 774 du 17/06/1779 DSCF8454  
Pierre Balthazar, Marie Alexandrine DEBRABANDER et Jean Baptiste VANDELANNOOTE de WERVICQ Nord contre les doyen et chanoine de SAINT PIERRE de LILLE.

A.M.Lille 12123 affaire 775 du 18/06/1779 DSCF8454  
Philippe Augustin SCOUTETEN bailli de WARNETON pour lui et fort de Roger LALOY époux de Marie Joseph Henriette LALOY, Ignace François BOUCHERIE et consorts **contre les administrateurs du bureau de la charité générale de LILLE comme tuteurs de Marie Françoise CARETTE débile d'esprit.**

A.M.Lille 12123 affaire 776 du 19/07/1779 DSCF8455  
Messire François Désiré Marc Ghislain marquis DE BERGUE SAINT WINOCQ contre le lieutenant et gens de Loi de MONS EN PEVELE et administrateurs des biens de la fabrique de l'église et de la table des pauvres du dit lieu.

A.M.Lille 12123 affaire 777 du 28/06/1779 DSCF8456  
Antoine François BOUTEMY et consorts contre Jean Baptiste DELEVALEE et consorts de PONT A VENDIN.



A.M.Lille 12123 affaire 778 du 01/07/1779 DSCF8456

Jean Baptiste DEBARGE de LA CHAPELLE VERRONGE province de BRIE, Pierre GUILBERT laboureur à FROMELLES et Pierre André COUSIN laboureur à SAINGHIN EN WEPPEES contre Louis DUMONT et consorts.

Mise de fait pour une terre.

A.M.Lille 12123 affaire 779 du 07/07/1779 DSCF8457

Louis TIBERGHIEEN laboureur à TOURCOING, époux de Marguerite Jeanne DESMETTRES contre Jacques RAMART de BONDUES et Pierre Jean LESAGE maréchal ferrant à MOUVAUX.

A.M.Lille 12123 affaire 780 du 09/07/1779 DSCF8457

Florent Louis Michel, Maximilien et Jeanne Louise DESTIEUX frères et sœur contre les frères du Tiers Ordre de Saint François dits BON FILS de LILLE.

A.M.Lille 12123 affaire 781 du 10/07/1779 DSCF8458

Jeanne DESCAMPS veuve de Jean Baptiste GHESQUIERE brasseur à LILLE, mère et tutrice, Jacques François CAQUANT laboureur à GIVENCHY en action de Marie Françoise GHESQUIERE sa femme contre Nicolas GUILBERT marchand de grains à LA BASSEE, Philippe Joseph GHESQUIERE, Jacques Philippe LEROI et consorts.

Rejet de requête.

A.M.Lille 12123 affaire 782 du 14/07/1787 DSCF8458

Gabriel Joseph BLAUANT(?) clerc paroissial de LIGNY contre Amélie Joseph GRUSON fille majeure de feu Thomas, cabaretier à LIGNY.

**Autorisation au curé de LIGNY de passer outre les bans de mariage du demandeur.**

A.M.Lille 12123 affaire 783 du 14/07/1787 DSCF8458

Maître Pierre Joseph MOTTE vivant curé de ROUBAIX (+1787).

Les omissions trouvées dans le registre mentionné dans la réquisition et son double reposant au greffe de ce siège seront collationnés par le commissaire et les actes non signés seront authentiqués (sic) aux frais de la succession du dit MOTTE.

A.M.Lille 12123 affaire 784 du 14/07/1787 DSCF8458

Louis DEROUBAIX marchand brasseur à WAZEMMES contre maître Victoris DEJAGHERE chirurgien juré au faubourg de FIVES.

A.M.Lille 12123 affaire 785 du 16/07/1787 DSCF8459

Maître Vaast SALE prêtre pasteur de PERENCHIES contre les bailli et hommes de fief de PERENCHIES.



A.M.Lille 12123 affaire 786 du 06/08/1787 DSCF8459

Le procureur du roi contre N. MIROUL de LILLE.

Suite au rapport d'Albert Constant Joseph LAMBELIN, deux experts jurés, savoir maître LUTTUN et LEVILLE, **se sont portés pour vérifier la solidité des maisons et bâtiments situés au Pont de Canteleu lez LILLE connus sous le nom de COLISEE.**

**Autorisation donnée au dit MIROUL de faire danser dans les dits bâtiments et à faire afficher la dite autorisation où il le jugera convenir.**

A.M.Lille 12123 affaire 787 du 07/08/1787 DSCF8459  
Charles François PARSY journalier à LILLE contre Mathieu HERBAUX maréchal ferrant à MARCQ EN BAROEUL.

A.M.Lille 12123 affaire 788 du 10/08/1787 DSCF8460  
Jean Baptiste PARSY de LILLE curateur des personnes et biens de Denis François DELECOURT contre Emmanuel Joseph VANSEVEREN et Marie Jeanne BAILLEUL sa femme d'ARMENTIERES.  
Les défendeurs doivent rembourser le demandeur suite à une rente héritière.

A.M.Lille 12123 affaire 789 du 13/08/1787 DSCF8460  
Pierre François BRIEZ laboureur à HOUPLINES contre Antoine Robert Joseph LUTTUN marchand à ARMENTIERES.  
Plainte non recevable. Puis reformulée avec nomination d'experts.

A.M.Lille 12123 affaire 790 du 13/08/1787 DSCF8460  
Jean Baptiste PARSY de LILLE contre Jean Baptiste Albert BLONDEAU négociant en la vicomté d'HAUBOURDIN exécuteur testamentaire de Sr WEUGLE.  
Estimation d'une pièce de terre.

A.M.Lille 12123 affaire 791 du 14/08/1787 DSCF8461  
Pierre Jacques DEWULF rentier à ARMENTIERES contre Guillaume DECROCQ fermier à La BOUTILLERIE.  
Payement de rendage et caution.

A.M.Lille 12123 affaire 792 du 14/08/1787 DSCF8461  
Guillaume Joseph FLIPO marchand de laine à TOURCOING contre Elisabeth PETITBERGHEN de TOURCOING.

A.M.Lille 12123 affaire 793 du 18/08/1787 DSCF8461  
Philippe François POTTIER de VIOLAINE et Guillaume LEURIDAN d'ERQUINGHEM SUR LA LYS contre Jean Baptiste POTTIER fermier à HERLIES.

A.M.Lille 12123 affaire 794 du 12/09/1787 DSCF8461  
Barthélemy DELOS fermier à LESQUIN pour lui et comme héritier de Charles DELOS suite à la vente faite par Jacques Thomas WATRIPONT négociant à LILLE, curateur judiciaire de la faillite de Marie Thérèse NANET veuve de Charles DELOS de ROUBAIX contre Pierre Joseph PREVOST collecteur de ROUBAIX.  
Le demandeur est condamné.

A.M.Lille 12123 affaire 795 du 26/10/1787 DSCF8462  
Dominique CHARLES marchand à ENGLOS époux de Marie Anne Joseph DROULEZ contre Louis Joseph PREVOST laboureur à HOUPLIN LEZ SECLIN.  
Jugement primitif des officiers de la justice temporelle du CHAPITRE SAINT PIERRE DE LILLE confirmé.

A.M.Lille 12123 affaire 796 du 26/10/1787 DSCF8462  
Stanislas Joseph GAHIDE fermier à CAMPHIN EN PEVELE et Constance DHORCHIES veuve du Sr Calixte GAHIDE fermier du dit lieu contre Pierre François BOURGEOIS marchand et cabaretier au dit CAMPHIN EN PEVELE.  
Non fondé.

A.M.Lille 12123 affaire 797 du 27/10/1787 DSCF8462  
Messire Robert DE SAINT SYMPHORIEN Sg de GONDECOURT contre les doyen, chanoine de la COLLEGIALE SAINT PIAT de SECLIN.  
Non fondé.

A.M.Lille 12123 affaire 798 du 27/10/1787 DSCF8463  
N. DELERUE rentier à LILLE contre maître Pierre François BERNARD notaire à SAINGHIN EN MELANTHOIS, N. DELECOURT et N. DELANNOY sergents à ce siège et N. THEERSIN.

A.M.Lille 12123 affaire 799 du 05/11/1787 DSCF8463  
Pierre Joseph BOCQUET de TOURMIGNIES contre Jean Joseph HAVEZ de TOURMIGNIES et Cécile LECOMTE sa femme.  
Rejeté.